



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

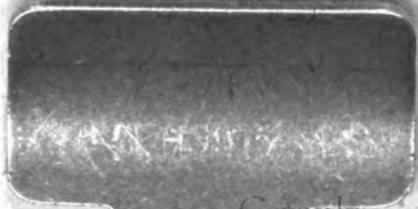
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

NOVEMBRE, 1774.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv; que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, Libraire, à Paris, rue Christine.

**On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.**

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in 12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BŒTANIQUE , ou planches gravées en cou- leurs par M. Regnault, par an,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de *Diplomatique*, avec fig. in-8°. 2 vol. br. 12 l.
- L'Agriculture réduite à ses vrais principes*, in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix*, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Dict. héraldique* avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
- Théâtre de M. de Sivry*, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.* 1 vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné*, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes* in-12. petit format, 1 l. 16 s.
- Poème sur l'Inoculation*, in-8°. br. 3 l.
- IIIe liv. en vers fr. des Odes d'Horace*, in-12. 2 l.
- Eloge de la Fontaine*, par M. de la Harpe in-8°. broché, 1 l. 4 s.
- Journal de Pierre le Grand*, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires*, ou *Traité élémentaire de Tactique*, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine avec des notes*, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales*, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire*, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis*, ou *l'art de redresser les enfans contrefaits*, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques*, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare*, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE

DE FRANCE.

NOVEMBRE, 1774.



PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*LE TRIBUT DU SENTIMENT, Ode sur
la mort de Louis XV, & sur l'avènement
de Louis XVI & de Marie-Antoinette
d'Autriche à la couronne.*

DES gouffres infernaux franchissant la barrière,
Quelle sombre vapeur se répand sur la terre !
Quel monstre, l'œil en feu, promène ses fureurs !
La rage est sur son front; une faux menaçante

A iij

6 **MERCURE DE FRANCE.**

Arme sa main sanglante ;
Il semble, avec plaisir, s'abreuver de nos pleurs

C'est la Mort : à sa rage il n'est rien qui ne cède ;
Le Désespoir la suit, la Terreur la précède ;
Le Pâtre, le Héros, tout tombe sous ses coups :
Elle s'élançe... ô Ciel ! quelle auguste victime.

Tu suspends sur l'abyssme !...

Arrête, ô Mort ! arrête, & retiens ton courroux

N'était-ce pas assez d'avoir, dans ta vengeance,
Par deux coups imprévus * trahi notre espérance ?
Faut-il sur nous, faut-il lancer de nouveaux
traits ?

Arrête... Mais en vain nous prions la cruelle...

Dieux ! .. sa faux étincelle !...

Elle frappe... & les lis se changent en cyprès.

Ainsi tout est soumis au ciseau de la Parque
Français ! il n'est donc plus, cet auguste Monar-
que,

Ce Monarque adoré, sensible & bienfaisant !
Il n'est plus, & la Mort, dans sa maligne joie,
En saisissant sa proie,
Frappe du même coup tout un Peuple expirant.

Du temps qui détruit tout, Ombre illustre &
chérie,

* Mort de M. le Dauphin & de M. le Duc de
Bourgogne.

NOVEMBRE. 1774. 7

Tu n'éprouveras point l'implacable furie :
Ta gloire est au-dessus de ses traits destructeurs :
En vain sur toi la mort étendit sa puissance ;
Son aveugle vengeance
Ne t'empêchera pas de vivre dans nos cœurs.

Venez , rassemblez-vous , voses reconnoissantes ;
Faités en ce moment , de vos lyres savantes
Retentir , à l'envi , les lugubres accens :
Qu'autour de son tombeau votre troupe célèbre
Entonne un chant funèbre ,
Et que tout soit sensible à vos gémissemens !

O vous , qui partagiez les travaux & la gloire ,
Vous , qu'aux champs de Laufeldt couronna la
Victoire ,
Sur la tombe , ô Français , venez jeter des fleurs ,
Et , dans le désespoir dont votre ame est trou-
blée ,
Aux pieds du mausolée
Portez , en gémissant , le tribut de vos pleurs.

Mais quel effroi soudain s'empare de mon ame !
Des airs , qu'ont embrasé de longs sillons de
flamme ,
Dieux ! je vois s'échapper les célestes carreaux !
Des ordres du Très-Haut interprète fidèle ,
De la voûte éternelle
Un Ange au même instant fait retentir ces mots :

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

- « Retenez désormais votre douleur amère :
- « Dans Louis , il est vrai , vous perdez un bon
 » père ;
- « Sa tendresse en vos cœurs lui dressa des autels :
- « Suspendez , suspendez ces mortelles alarmes ;
 Français , sèche vos larmes ;
- « Louis est dans les cieux au rang des Immortels.

- « Avec ces Rois chéris qui , par leur bienfaisance ,
- « Ont signalé sur vous leur auguste puissance ,
- « Il porte à l'Eternel & vos vœux & vos cris :
- « Cessez de l'honorer par un tribut funeste ;
 » Peuple heureux , il vous reste
- « Un digne rejeton de l'Empire des Lis ».

Il dit , & disparoît dans le sein de la nue :
Atteñdriſ , transportés d'une joie imprévue ,
Baiffons avec respect nos regards facisfaits &
Béniffons l'Eternel ; respectons son ouvrage ,
 Et contemplons l'image
D'un Roi dont nous comptons les jours par les
 bienfaits.

Oui , c'est en toi , cher Prince , en toi seul que la
 France

Met , en ces jours de deuil , sa plus douce espé-
 rance :

Tu vois , en ta faveur tes peuples prévenus.

Eh ! que n'atendre pas d'un Monarque aussi juste ,
 Qui fait au nom d'Auguste ,

Allier ses talens & ses rares vertus!

Poursuis, jeune Nestor, poursuis; & que la
France,

Conservant par tes soins son antique puissance,
S'élève désormais sur les débris des temps;

De tes peuples tu dois soulager la misère,

Tu dois être leur père;

Tes sujets, à leur tour, deviendront tes enfans.

Par un nouveau bienfait, ô Prince qu'on adore!

De ton règne éclatant pour signaler l'aurore,

Tu rentes, sans pâlir, les prodiges de l'art*:

À l'Univers entier, qui déjà te contemple,

Tu devois un exemple,

Et tu combats le monstre avec son propre dard.

Et toi, jeune Beauté qu'embellissent les Grâces,

Vois un peuple charmé s'empresser sur tes traces;

L'infortune à ta voix ne sent plus ses malheurs:

Tu réunis, Princesse, en montant sur le trône,

Une triple couronne,

Des vertus de ton sexe & l'empire des cœurs.

Couple heureux & chéri, puisse la Destinée

Etendre de vos jours la chaîne fortunée!

Du plaisir d'être aimé favorisez la douceur:

* Allusion à l'inoculation de Sa Majesté.

10 MERCURE DE FRANCE.

Donnez-nous, pour jouir de tous les biens en-semble,

Un fils qui vous ressemble,

Et de nos descendans assurez le bonheur.

Par M. d'Abancourt.

LA FEMME EN TRAVAIL.

Fable imitée de Phèdre.

ON évite les lieux où l'on fut attrapé.
Phèdre au moins nous le dit. Le monde est-il si sage?

Non. Si j'en crois mes yeux, le Conteur s'est trompé.

Je vous dirai pourtant l'histoire où cet adage
Nous est par lui développé.

Une femme pouffoit des soupirs lamentables.

On la voyoit se tordre, se courber,

Marcher, s'asseoir, prendre cœur, succomber,

Souffrir enfin des maux inconcevables.

Certain fruit de neuf mois étoit prêt à tomber.

L'instant pressoit: on s'évertue,

On dresse vite le grabat.

Mais la Dame est Duchesse.... Une douleur l'abat.

Sur le parquet elle tombe étendue;

Elle y veut demeurer: on la sermonne en vain.

NOVEMBRE. 1774. 11

L'Accoucheur a beau dire; il y perá son latin.

L'Époux parle à son tour; souffrez, dit-il, ma
Reine,

Qu'on vous transporte sur ce lit;

Vous sortirez de crise avec bien moins de peine;

A ce tendre discours un chacun applaudit.

Il croit de sa moitié vaincre la résistance:

Il fait un geste; on obéit.

Mais la Dame tient bon, & contre eux se roidit;

Ah! mon cher Duc, dit-elle, point d'instance;

Trouvez bon que je reste ici.

J'ai retiré ma confiance

Au complice du mal que j'endure aujourd'hui:

Langage du moment, commun à toute femme!

Croyez-vous que la jeune Dame

Hait, deux mois après, & le trône & le jeu

De l'hyménée? En la pressant un peu,

On peut rendre aisément toute Beauté gasconne;

Ainsi fut-il de la friponne;

J'en mettrois bien ma main au feu.

*Par un Associé de l'Académie
de Marseille.*



DIALOGUE

*Entre L'ESPRIT & LA VÉRITÉ.**A Julie.*

LA Vérité s'adressant à l'Esprit :
 Vous êtes un flatteur, un jour lui disoit-elle ;
 Etes-vous auprès d'une Belle ;
 A votre cour n'eût-elle aucun crédit,
 Vous lui donnez le plus brillant génie ;
 Elle a tous les dons à la fois ;
 Vous mettez dans ses mains le compas d'Uranie ;
 L'Amour vient à ses pieds déposer son carquois ;
 Elle est plus chaste que Dédie *,
 Et votre plume enfin la déifie.
 Ainsi vous abusez de la crédulité
 D'un sexe que souvent trop d'amour - propre
 égare :
 Sous un air de douceur vous n'êtes qu'un barbare,
 Et je rougis pour vous de tant de fausseté.
 Appréciez les Arts, les Talens, la Beauté ;
 Soyez vrai ; ne louez qu'avec délicatesse.
 Quand un éloge est mérité,
 S'il est doux, s'il est simple, il plaît, il intéresse,
 Tandis qu'il rebute & qu'il blesse

* Surnom de Diane.

NOVEMBRE. 1774. 13

Pour peu qu'il tombe à faux & qu'il soit affecté.
Je conçois, dit l'Esprit, qu'une telle morale
Est digne qu'on l'admire, & que rien ne l'égalé:
Tout ce qu'elle renferme est si sage & si doux,
Que l'on devoit toujours la prendre pour mo-
dèle;

Un Philosophe Grec a dit, parlant de vous:
Elle est belle habillée; & nue, encor plus belle:
Sous des traits différens par-tout je suis connu;
Il me faut du brillant, des grâces, des saillies,
Quelquefois du bon sens, plus souvent des fo-
lies,

Et je serois moins beau si l'on me voyoit nud.

Vous ne desirez point de plaire;

Vous louez peu; moi, c'est tout le contraire,

Et, pour le dire enfin, je tarirois bientôt,

Si je jugeois chacun suivant son petit lot.

Il faut flatter un sexe aimant la flatterie;

Tout le monde le fait d'après l'Antiquité,

Et cet usage encor n'est que trop constaté:

Mais lorsque je chante Julie,

Quand j'éleve si haut ses talens, sa beauté,

Convendez que je concilie

L'Esprit avec la Vérité:

J'applaudis à ce trait, répondit l'Immortelle:

Julie a le bonheur de nous unir tous deux;

Si tout son sexe étoit comme elle,

Le monde seroit trop heureux.

Par M. Bouccon Duperron.

*LA PRÉSOMPTION. Anecdote tirée de
l'Histoire*

UN inutile espoir avoit nourri le courage d'une mère pénétrée de la présomption de son fils. Le voile fut déchiré avant sa mort. Elle vit le sort de celui qui lui ravissoit son illusion, & l'ennemi qu'elle laissoit à la Société. Qu'il est affreux de mourir les yeux fixés sur un pareil tableau ! Sans doute on tient encore à l'humanité au moment où l'on s'en sépare, lorsque l'on conserve ces vertus douces & raisonnées qui exercèrent la sensibilité, & firent le charme des rapports ! Si, en mourant avec ces vertus, on laissoit une Ville affligée par ces fléaux qui ravagent & détruisent, le dernier soupir seroit porté par la pitié vers le Trône Eternel. C'est l'état d'une mère honnête & tendre qui emporte au tombeau l'horrible connoissance des vices de son fils.

N'anticipons point sur l'ordre des événemens. Mde de St Far avoit employé toutes les ressources du cœur & de l'esprit à corriger un fils que la présomp-

tion devoit rendre odieux & misérable. Un grand nom ne la rassuroit point sur le sort qu'elle avoit à craindre pour lui. Son caractère étoit défini. Comme Militaire, il avoit sacrifié le sang des soldats; comme sujet, il avoit bravé l'autorité des Loix; comme ami, il avoit renversé le bonheur des familles; comme amant, il avoit méprisé les droits du sexe; comme Littérateur, il avoit défolé le champ des lettres. Son orgueil vouloit s'affujettir les Sciences même. Il faisoit des entreprises sans admettre la nécessité des épreuves. Une téméraire obstination pouvoit dissiper aisément l'héritage de ses pères. Ce n'étoit pas cette réflexion qui accabloit M^{de} de St Far. Supérieure à la fortune, elle pouvoit voir sans agitation ce malheur que la multitude envisage comme le plus grand. Mais son fils éloquent & hardi pouvoit faire agréer des projets trompeurs, obtenir des emplois importants. L'Etat étoit menacé dans les Citoyens.

Ces justes alarmes avoient produit des leçons auxquelles St Far, par son silence, avoit paru sensible. Il n'étoit plus temps d'en donner. La maxime de l'orgueil étoit gravée dans son ame indomptable.

16. MERCURE DE FRANCE:

C'étoit par orgueil qu'il ne répondoit pas à la tendre mère qui croyoit le corriger. Le sentiment trompé aggravait le mal qu'il vouloit guérir; la révolte des sens s'unifesoit au mépris des remèdes. Une clarté pure dissipa le jour faux de la confiance. Le désespoir succéda à ce calme infidèle.

Mde de St Far tomba malade : elle auroit voulu ne plus vivre ; mais l'on ne dispose pas de soi par des vœux philosophiques , quand il reste des devoirs à remplir ; le prix de l'existence est encore respecté , ne pouvant plus être senti.

Le Sort venoit de placer sur le Trône de la France la Beauté embellie par les Grâces , & la Bonté éclairée par la Raison. L'hymen & l'amour donnoient à une Reine adorée tous les droits d'une épouse chérie. Elle pouvoit influer sur le sort des vertus par les inspirations du sentiment. Elle pouvoit faire le bien , & prévenir le mal par des conseils toujours aussi bien reçus , que profondément réfléchis.

Mde de St Far qui n'avoit paru qu'une fois à la Cour , mais dont le nom y étoit respecté par ceux même qui ne respectoient pas le leur , se crut obligée d'écrire la lettre qui suit.

NOVEMBRE. 1774. 17

MADAME,

Votre Majesté permet que la confiance franchisse l'espace qui l'éleve au - dessus de ses sujets. C'est une mère qui vient accuser son fils pour éviter qu'un jour il ne soit accusé par les hommes & par les Loix. Mon fils présomptueux aspire aux emplois qui ont honoré ses pères. Un nom, de l'audace, de l'ambition & de l'esprit pourroient lui ouvrir la carrière qu'il veut courir: j'ose vous supplier, Madame, d'obrenir qu'il soit condamné à l'inutilité. Mes vœux ne vous seront pas suspects; j'emporte au tombeau le désespoir d'avoir à demander une grâce aussi nouvelle. Puisse mon fils soupçonner ses défauts, en voyant sur le front anguste de ses Maîtres son Arrêt tracé par le mépris, toutes les fois qu'il osera offrir ses services!

Je suis &c. &c.

Une lettre aussi extraordinaire frappa l'esprit de la Reine. Il faut se convaincre des motifs avant que de croire aux vertus: les grandes ames sur tout doivent craindre d'estimer trop aisément. Mde de St Far pouvoit haïr son fils encore plus

18 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle ne haïsoit le vice. Elle fut interrogée. Elle ajouta par ses réponses à l'opinion qu'elle avoit donnée de son courage & de sa vertu. La Reine lui fit témoigner ses sentimens en l'instruisant de sa résolution. Cette résolution étoit celle du cœur le plus noble, & de l'esprit le plus éclairé. Les défauts sont le partage des hommes ; l'impartialité est le besoin des Rois ; la discrétion est le devoir des confidens. Mde de St Far étoit priée de croire que le secret confié ne seroit su que du Roi ; que St Far éprouveroit la bonté après la rigueur, s'il en devenoit digne ; que la prévention ne prolongeroit point son malheur, s'il connoissoit un jour le repentir.

Mde de St Far mourut satisfaite & malheureuse en emportant une parole aussi consolante & des vœux aussi tristes. Son fils dégagé, par sa mort, des fers de la contrainte, abusá bientôt de sa liberté. La présomption marqua tous les pas qu'il fit dans le monde. A la Cour, où les prétentions les plus extraordinaires paroissent quelquefois si peu ridicules, on fut obligé de céder à l'étonnement qu'il faisoit naître. Desirs, actions, discours, tout caractérisoit le délire de l'orgueil. A l'audace de s'estimer beaucoup trop, il joignoit le

mépris impudent des rivaux & des places. Pour répondre à son idée, il eût fallu lui donner tous les emplois & lui promettre de la reconnoissance. Le secret des sciences étoit un jeu pour son imagination. Les plus simples conséquences des principes connus le pénétoient d'estime pour lui-même, & les plus importantes découvertes dans les autres, n'étoient pas dignes de son attention. La première idée étoit suivie comme la plus mûre réflexion. La vanité répondoit de tout. S'il étoit trompé, l'obstination rapportoit tout aux causes secondes, & la confiance suppléoit au succès.

Lorsque la présomption empêche que les regrets ne soient des leçons, le génie s'élançe bientôt dans la région des chimères; les entreprises deviennent des témérités; la Fortune paie les sottises de l'amour propre, & l'on est encore loin de convenir de son délire.

St. Far s'appervant que les biens de ses pères se dissipoient en fumée, songea à nourrir ses fourneaux de l'or d'une victime. Un père de famille riche & simple fut l'obet à qui il fit l'honneur de proposer l'échange de ses louis en regrets. La simplicité est crédule; déjà le gouffre est ouvert sous les pas du bon-homme;

20 MERCURE DE FRANCE.

le torrent des paroles & l'influence des *airs* l'entraînent dans l'abyfme. J'ai vu les descendans de cet homme foible porter encore fur leur front la terrible empreinte du malheur de leur père; & la ftérile pitié, qu'ils infpiroient, consacrer l'exemple épouvantable qu'on donne, en écoutant un préfontpueux.

St Far n'en fut pas plus modeste. Ses fonds avoient été ménagés dans cette entreprise homicide. Ceux qu'il confervoit l'autorifoient à efpérer un établiffement. L'éclat de fon nom devoit fuppléer à ce qu'il avoit diffipé. Une dupe fe présente. C'étoit un homme de qualité franc & bavard, dont l'avis étoit la loi, dont l'efprit étoit la chimère. St Far brilloit par fes difcours; une entrevue lui fuffifoit pour éblouir. Quelques éclairs furent eftimés cent mille ecus. Ils étoient déjà fortis du coffre-fort; la Beauté alloit les porter fur l'autel de l'Hymen; le jour fatal étoit indiqué. La Reine, qui daignoit veiller aux mouvemens, empêcha le facifice.

St Far apprit fes motifs, & en foupçonna la caufe. On concevoit qu'écoutant la nature, il eût murmuré contre l'autorité & attaqué l'ombre de fa mère; mais fe perfuadera-t-on que, jetant un re-

gard de respect sur lui, & s'estimant par son malheur même, il s'écria : *Le génie est exposé aux outrages. Ma mère, en m'insultant, m'associe aux grands hommes & me met à ma place.*

L'amour est il fait pour entrer dans un cœur barbare ! Cette modestie aimable qui accompagne les tendres sentimens ; ces soins si doux qui les prouvent, les inspirent & les paient d'avance, peuvent-ils s'allier avec le mépris féroce de tous les mérites, de tous les dons & de toutes les vertus ? La Nature n'a pas permis que ce contraste fût possible ; mais un homme indigne d'aimer ose souvent se croire aimable. Cette erreur dans St Far n'étonnera pas. Refusé par l'hymen & fâché du refus, il voulut que l'amour lui offrît des distractions. Un regard indiscret apprit à une femme vertueuse & fière qu'on alloit lui offrir des soins qui ne seroient que des insultes. Elle déguisa le mépris pour allurer la vengeance. Une fausse humilité nourrit l'erreur du téméraire ; des soins offensans furent payés par des regards timides. Il avoit le plaisir d'un Sultan qui fait palpiter le cœur qu'il enflamme, qui balance l'espoir par la crainte, & se promet de triompher par l'outrage. Le songe dura quinze jours ; le

122 MERCURE DE FRANCE.

réveil devoit l'instruire pour la vie ; mais on n'instruit point un fat. Celle qu'il avoit cru enchaîner lui apprit, dans sa révolte, combien il méritoit de mépris, combien il pouvoit être certain du sien, combien elle seroit flattée de pouvoir lire sur son front le dépit qu'il cachoit dans son ame..... Il rit en voyant son courroux ; & l'étonnant coup d'œil qu'il offroit, n'étoit point l'effet de l'art. *Il est des folles & des sottes*, se dit il à lui-même ; *il faut les fuir quand on les trouve*.... Le regard qui accompagna cette réflexion, expliqua toutes ses pensées. Il partit en achevant d'insulter.

De l'amour il revint à l'hymen. L'état de ses affaires commençoit à l'y contraindre ; mais à qui s'adresser, sachant ce qu'il avoit à redouter du pouvoir suprême ! Il y a des mécontents de la Cour toujours charmés de la contrarier. Un de ces êtres, languissant dans l'ennui de l'oubli public, profita de l'occasion d'animer son néant & de signaler sa petite audace. St Far trouva une femme, patce qu'il y avoit un fou.

Le mariage fut célébré. La Reine, en apprenant cette nouvelle, soupira sur le sort d'une fille dont la dot & la destinée étoient en de pareilles mains. Mde de St

NOVEMBRE. 1774. 23

Far, ornée des qualités les plus solides, fut bientôt contrainte de les regarder comme un malheur. Les idées les plus fausses, les volontés les plus opiniâtres & les sens les plus impérieux dans son mari, lui firent prendre le parti d'acheter le repos par le silence & par les sacrifices. Elle vit sa dot tomber successivement dans les mains de l'intrigue & dans le gouffre de la présomption. Incapable de se plaindre, elle demanda à se retirer. Elle porta toutes ses peines dans l'asyle des vertus. L'Abbaye de *** fut sa retraite. St Far fit des épigrammes contre une femme qui ne voyoit pas le plus grand génie dans un homme qui la ruinoit.

Cet homme étrange avoit tenté plusieurs fois de s'ouvrir la carrière des honneurs, & les intentions de la Cour lui étoient connues. Là, l'Auteur s'étoit plié vainement à la sollicitation. Pénétré des refus qu'il éprouvoit, il avoit l'incroyable facilité d'y trouver des sujets de présomption. Convaincu qu'il étoit capable des plus grandes choses, il s'imagina que la profondeur de son génie faisoit naître l'obstacle qu'il rencontroit. On ne craint, disoit-il en lui-même; on se

24 MERCURE DE FRANCE.

prive de mes services par une pusillanimité que je conçois. Ma mère a pu en imposer à la Reine, parce qu'une mère qui accuse son fils, trompe aisément la raison unie au sentiment; mais des Ministres jugent autrement du caractère des esprits. L'étendue du mien est ce qui les arrête; ils craignent que je ne pénètre trop avant dans la source du bien, & que je ne prouve trop la nécessité d'abatre pour construire. Si je puis parvenir à me rendre utile, malgré la prévention, mon dédommagement sera proportionné à ma capacité.

Le téméraire combinant alors les ressources de l'intrigue & les droits de l'audace, forma le projet d'exercer son génie sous le voile du mystère. L'État, dit-il, est un malade qu'il faut tromper pour le guérir. Un homme vivoit dans la paix du bonheur philosophique. Spectateur surpris & touché des fautes du génie, il se félicitoit d'être né avec peu d'esprit. Une femme honnête, sensible & belle; des enfans formés par la nature, & perfectionnés par l'éducation; une naissance sans éclat & sans devoir; une fortune médiocre & assurée, une humeur égale, une ame paisible : tels étoient le caractère

NOVEMBRE. 1774. 23

rière & le sort du respectable Dorville. St Far connoissoit sa simplicité vertueuse & forma le barbare: dessein d'en abuser. Les premiers moyens qu'il employa n'annonçoient rien de ce qui devoit suivre. De petits services firent naître la confiance; des discours imités du langage de la raison entraînent l'estime; des complaints sur le sort de l'état firent respecter la vertu. L'attention, la louange, la sympathie furent le prix de ces séduisantes apparences. Le serpent se glissoit dans le cœur; ses détours se multiplioient avec succès; il ne s'agissoit plus que d'imiter bien le jeu du sentiment. Un jour il caressa les enfans de Dorville, & il lui dit: ces petits êtres m'intéressent; j'entrevois avec peine les bornes de leur avenir; vous n'avez point d'ambition. La femme répondit: ah! Monsieur, ne nous reprochez point notre sagesse. Il y a une place pour tout le monde; la nôtre est marquée; nous sentons le bonheur d'y rester. . . . Rien n'est mieux par rapport à vous, repliqua St Far; mais la raison des pères nuit souvent au bonheur des enfans; des vœux indiscrets, des projets faux n'ont point d'excuse; & je réfléchis assez pour condamner des entreprises inf-

B

pirées par le délire ; mais un plan raisonné ; des vues garanties par le bon sens, sont le devoir d'un père de famille ; l'Etat a toujours besoin d'un citoyen qui pense... Hélas ! Monsieur, répondit Mde Dorville, les bonnes vues nous sont aussi étrangères que les mauvais desseins ; nous ne désirons rien, nous ne raisonnons guère. Lorsque l'Etat a besoin de nous, nous payons & nous croyons à la raison des autres ; lorsqu'on daigne nous soulager, nous jouissons du bien qui nous arrive ; le mal & le bien nous trouvent toujours tranquilles ; nous avons le respect & la tendresse : cela vaut mieux que la réflexion..... J'estime ce caractère, répliqua St Far : vous êtes les plus sages sujets du Roi ; mais c'est vivre pour soi-même, & vos enfans s'élèveront un jour contre vous. Il est des moyens de s'enrichir ou de s'élever ; votre simplicité les ignore ; il ne s'agit ici que de croire & d'adopter. Depuis long-temps, l'amour du bien public, ce zèle ardent dont vous m'avez félicité, ont tourné mes idées du côté de l'utilité ; il ne me convient pas de faire des démarches ; les entreprises me dégraderoient ; je me suis promis de faire un heureux ; je vous trouve ! Et je vous offre la préférence..... Chercher le

bonheur quand on le possède ! répondit la prudente Dorville ; on peut songer à adoucir la rigueur de la Fortune ; mais vouloit ajouter à la bonté du Ciel ! C'est une imprudence dont souvent on est puni. Nous sommes heureux, puisque nous sommes sages. Monsieur, si nous nous trompons, laissez nous jouir de notre erreur. Le Ciel, en faveur de la foiblesse des femmes, leur a donné une opiniâtreté d'instinct qui supplée à l'expérience. Mde Dorville ne voulut jamais se rendre aux discours de St Far ; mais son mari, plus foible, plus sensible aux traits de l'éloquence, moins touché des charmes de la tranquillité, ne put se défendre comme elle. St Far prévint sa victoire ; le vice se flatte rarement en vain. Des entretiens secrets entre Dorville & lui, achevèrent d'amollir cet homme devenu machine dans les mains de l'art. Dorville présente un projet, & obtient l'aveu du Gouvernement. Le plan étoit bien tracé, les idées paroissoient naturelles ; l'Etat trouvoit un avantage sensible dans l'exécution ; Dorville recevoit déjà les complimens qu'on doit aux Citoyens utiles. Tout change en peu de mois. St Far qui conduisoit le vaisseau, veut braver les ondes & les vents ; sa manœuvre téméraire ren-

28 MERCURE DE FRANCE.

contre les rochers ; les élémens sont impitoyables ; le vaisseau périt ; les matelots sont confondus avec les débris ; l'erreur des calculs est approfondie , la présomption est jugée.

Dorville avoit exposé sa fortune sur les flots ; il la perd , & va perdre davantage. Les malheureux sont poursuivis par le génie des méchans. L'autorité écoute les esprits qui se plaisent à médire ; elle le doit ; un trait de malignité devient souvent un trait de lumière. Dorville est accusé d'avoir voulu sacrifier les intérêts de l'Etat aux siens ; ce propos fonde un soupçon ; l'apparence le confirme ; on réfléchit ; l'esprit d'analyse rassemble les probabilités ; les conséquences deviennent naturelles ; Dorville est arrêté. Sa femme apprend cette nouvelle : elle jouissoit du calme de l'ignorance ; l'éclair & la foudre partent à la fois ; un ami éclairé, en l'instruisant, accuse St Far du malheur de son mari. Son caractère lui est développé ; sa présomption lui est démontrée. Elle vole chez l'ennemi de son repos. L'honneur parle ; la nature crie. Epouse, mère, & citoyenne , son cœur est dévoré de plusieurs tourmens ; les expressions s'élèvent à la hauteur des pensées : tout est sublime dans ce désordre ; tout est désordre

dans ce spectacle. St Far est calme; il veut justifier son système: il acheve de faire abhorrer son cœur. La fureur emporte sa victime aux pieds de la Reine. Elle arrive à la Cour; elle fend la presse; l'innocence de son audace est écrite sur son front; elle aborde, elle arrête l'objet auguste qu'elle vient implorer. La nature éclate dans ses yeux; elle parle, elle pleure. Ce ne sont point des discours, ce ne sont point des larmes... Madame? Madame? Nous, ennemis de l'État! Nous qui adorons l'image de nos Maîtres! Nous qui n'avons que leur nom dans la bouche! Nous, ennemis de l'État! de cet État que vous embellissez! que vous rendez heureux! qui vous couronne tous les jours par ses transports. Non, Madame, non; Dorville est innocent; je réponds de son cœur, & mes sanglots répondent du mien.

La Reine écoute, soupire, interroge. Le nom de St Far fut prononcé. Des questions aussi sages que celle qui les faisoit, & des réponses aussi sincères que la douleur qu'elle vouloit adoucir, firent naître des réflexions auxquelles succéda la lumière. La Reine console le désespoir après avoir reconnu l'innocence; sa protection est assurée, puisque son esprit est éclairé.

30 MERCURE DE FRANCE.

Elle renvoie M^{de} Dorville avec des expressions dont le charme se répète dans ses yeux. Ses promesses l'occupent ; sa sensibilité l'inspire. Elle ordonne des recherches sur St Far. Les mémoires les plus fidèles lui peignent l'être le plus dangereux. Ses intentions ne sont pas des crimes ; mais sa présomption entraîne des malheurs. Il peut aller plus loin. Un présomptueux ne respecte rien.

Un Roi juste & sensible écoute des détails que l'esprit de sagesse a préparés avant de les offrir à la raison. La Prudence propose l'éloignement de St Far ; & la Bonté sollicite une grâce pour Dorville. L'un est renvoyé dans l'unique terre qui lui reste ; l'autre reçoit un dédommagement flatteur de la peine qu'il a soufferte. La Cour & la Ville applaudissent à une résolution qui renferme bien des arrêts ; & la Reine jouit du plaisir de s'être élevée , en descendant dans des détails qui intéressent le Trône , puisqu'ils touchent l'humanité.

Par M. de Bastide.



TABLEAU DE LA COQUETTERIE.
CHANSON.

Pour inspirer le sentiment,
 On joint le regard au langage ;
 Le lendemain , un peu moins sage ;
 On regarde plus tendrement.
 Le lendemain on se propose
 D'opposer la crainte à l'espoir ;
 Et lendemain , pour tout prévoir ,
 On invente encor quelque chose.

Le lendemain , doux entretien ,
 Où l'on ne voit point la routine ;
 Le lendemain humeur chagrine
 A laquelle on ne conçoit rien.
 Le lendemain , pour mieux séduire ,
 Regards plus doux , tendres écrits ;
 Le lendemain , cruels mépris
 Pour mieux jouir de son empire.

Le lendemain tout ce bonheur
 Occupe , à peine , la mémoire ;
 Le lendemain , de sa victoire
 On commence à sentir l'erreur.
 Le lendemain même imposture ,

B iv

32 **MERCURE DE FRANCE.**

Même triomphe & même ennui.

Il est juste qu'on soit puni

Quand on outrage la Nature.

Par le même.

**LE CONSEIL DE FAMILLE. Proverbe
en un acte.**

A C T E U R S.

M. HENRY père, **M^{lle} HENRY**, **HENRY**
fils, les sœurs **JULIE** & **LUCILE**.

S C È N E I.

LE PÈRE, LE FILS & LES DEUX FILLES.

HENRY père.

EXPLIQUE MOI ceci? Est-ce un rendez-vous, ou le hasard qui nous rassemble?

JULIE. Je suis invitée par ma sœur.

HENRY fils. Et moi aussi.

HENRY père. Comment? Mais... à quel sujet?.. Tu m'inquiètes! Ma fille, te seroit-il arrivé?.. dis-mois... En vérité, ton silence m'afflige.

LUCILE. Rassurez-vous, mon père : soyez tranquille ; je n'ai besoin que de conseils : ils me sont plus nécessaires que

NOVEMBRE. 1774. 33

jamais pour régler ma conduite, dans une circonstance aussi délicate qu'intéressante. Sitôt que ma mère sera descendue, je vous exposerai le fait. Ah ! la voici.

SCÈNE II.

Mde HENRY, les Acteurs précédens.

Mde HENRY. Eh bien ! tout le monde est-il arrivé ? Alléyons-nous ; voyons, de quoi s'agit-il ?

LUCILE. Vous connoissez tous M. Bail-
lier, & les soins qu'il a pris pour me per-
fectionner dans la musique ; mais vous
ignorez son amour & mes projets : c'est
de quoi je vais vous entretenir.

HENRY fils. Je me rappelle toujours
avec plaisir les obligations que je lui ai.

LUCILE. Une autrefois, mon frère,
vous nous parlerez de votre reconnoi-
sance.

JULIE. A la bonne heure : mais point
de brusquerie ; de la douceur, ma sœur,
de la douceur.

HENRY père. Allons ! paix ! silence ;
écoutons.

LUCILE. Un acte de générosité fut
l'origine de notre connoissance. On par-
loit devant lui, chez cette vieille Mar-
quise, du goût que j'ai pour la musique,

B w

& de la difficulté d'avoir une orgue pour perfectionner mes dispositions. Il parut ne faire aucune attention à ce discours. Huit jours après, la Marquise m'en envoya une, en me faisant dire de la garder aussi long temps que je le jugerois à propos, la propriétaire venant de partir depuis peu pour l'Amérique.

J'ai su, par l'indiscrétion du Facteur, que c'étoit M. Baillier qui l'avoit achetée 3000 l. Ce bienfait, le zèle, & l'intérêt qu'il prit au succès de mes études, la satisfaction que mes progrès lui faisoient éprouver, son air tendre & animé, lorsque le hasard me faisoit trouver seule avec lui; tout se réunit pour me faire naître l'idée de l'établissement le plus avantageux; mais avant de me livrer à cet espoir, il falloit m'assurer de l'état de son cœur; comment le faire expliquer? Pour y parvenir, je feignis de la tristesse; je fis couler quelques larmes, que je semblois vouloir cacher.

JULIE. Quelle innocente? Ma foi, si les hommes la trompent, ils seront bien fins. Je n'aurois jamais conçu ni exécuté un pareil dessein.

HENRY *fils*. L'honnêteté de son but fait son excuse, &....

HENRY père. Mes enfans, écoutons.
Poursuis, ma fille.

LUCILE. Un jour qu'il me sollicitoit plus vivement qu'à l'ordinaire, de lui découvrir la cause de mes larmes : « j'y » consens, lui dis - je en affectant de la » confusion.... Vous méritez ma confian- » ce.... Vous allez peut-être me méfesti- » mer.... C'est à vos vertus que je fais cet » aveu : mais promettez-moi... jurez-moi » que jamais vous n'abuserez du secret de » mon cœur, c'est un dépôt que je vous » confie ». Il me le jura avec cet air de candeur, ce ton de franchise que vous lui connoissez ; je parus me rendre à ses instances, & semblai me laisser persuader par ses sermens. J'aime, lui dis je ; & l'objet de mon amour ignore mes sentimens pour lui.... Sans doute il ne les partage pas.

JULIE. Oh la dangereuse créature ! que de combinaisons !

Mde HENRY. Taisez-vous, Julie ; laissez parler votre sœur.

LUCILE. Vous, s'écria-t-il en s'efforçant de cacher son trouble ! aimer sans être adorée ; ah ! ne le croyez pas. S'il vous a vue, s'il vous connoît, s'il savoit... vos sentimens... il se croiroit trop heureux de mettre à vos pieds son cœur, sa

B. vj.

fortune; de vous sacrifier tout autre sentiment; de vous offrir sa foi... Mais, dit-il en poussant un profond soupir, me taisez-vous le nom de cet homme fortuné? Puis je favoir... le connoissois-je? Alors, pour donner plus de vraisemblance à ce que je lui avois dit, je lui nommai M. Duvaux, qu'il a vu plusieurs fois ici. Après un moment de silence : je veux vous servir, me dit il en me serrant la main. Voici mon projet. Je connois un Ecclésiastique qui fera expliquer M. Duvaux sans vous compromettre. En effet il employa avec succès son ministère; il fut trouver M. Duvaux; il lui dit qu'un parti très avantageux se présentoit pour moi; que la fréquence de ses visites pouvoit faire soupçonner qu'il avoit quelques prétentions, & qu'il le prioit de lui dire, ce qu'il en devoit penser.

HENRY fils. C'est assez bien imaginer; M. Baillier a de l'esprit comme un démon : il faut...

M^{de} HENRY. Il faut vous taire, s'il vous plaît, & l'écouter.

LUCILE. Quelques jours après, il me rapporta la réponse de M. Duvaux; la voici : *Qu'il me trouvoit très aimable; que le plaisir de la société étoit cependant la*

seul motif de ses liaisons ; & qu'il avoit conçu pour moi toute l'estime & le respect que je méritois , sans avoir jamais pensé au mariage. Je versai beaucoup de larmes ; il partagea ma douleur , & en répandit lui-même ; cet instant me parut favorable pour lire dans son ame. *Que vous êtes heureux , lui dis-je ! L'indifférence est le premier de tous les biens. Vous pleurez : mais les pleurs que l'amitié fait couler , n'ont pas l'amertume de celles d'un amour méprisé.*

Ah ! dit-il en soupirant , mon destin est mille fois plus affreux ; un nouvel attachement vous fera oublier M. Duvaux ; mais moi Quoi ! vous aimiez , lui dis-je ? — Non. J'adore un objet qui réunit aux charmes de la figure les qualités les plus précieuses : mais , prévenu en faveur d'un autre A ces mots , il me fixa si tendrement , que , moi-même , je pensai en être émue. Il étoit assis à mes côtés ; sa main cherchoit & osoit à peine effleurer la mienne : nous gardions tous deux le silence.

JULIE. On peut dire que vous jouissez d'un beau sang-froid ; vous ne perdez jamais la tête.

HENRY fils. Vous lui faites-là , ma

38 MERCURE DE FRANCE.

sœur, un reproche assez mal fondé, quand elle mérite des éloges.

JULIE. Je n'en dirai pas davantage, puisque vous prenez mal mon compliment.

HENRY père. Tu interromps à tout moment : cela fatigue.

JULIE. Au contraire, je lui donne le temps de prendre haleine. Chut !

LUCILE. J'ai des devoirs sacrés, mais cruels, à remplir, dit-il ; j'ai juré à une mère respectable de prendre pour ses enfans les sentimens de la paternité, en gardant le célibat. Si je manque à ma promesse, je lui donne la mort : je suis donc un être isolé auquel personne ne peut s'attacher ; il faut cacher mon amour & mon désespoir.

Je n'approuve point, lui dis-je, votre résignation ; que ne parlez-vous ? Suivez le conseil que vous m'avez donné. En perdant tout espoir, mon amour s'est éteint ; si au contraire le vôtre est favorablement reçu, pourquoi ne trouveriez-vous pas dans l'objet de votre attachement assez de délicatesse & de persévérance, pour se faire un mérite de sa confiance. Ah ! dit-il, à mon âge inspirer de l'amour est un miracle ; persuader d'attendre en est un plus grand.

La conversation s'anima, & je la dirigeai de manière à lui arracher une déclaration positive. Il avoua que mon premier aspect l'avoit subjugué, mais qu'il autoit gardé un éternel silence, sans les marques de confiance que je lui avois données. il me jura qu'il avoit même fait des vœux pour M. Duvaux, le croyant nécessaire à mon bonheur.

Mde HENRY. De pareils sentimens sont rares. Continuez.

LUCILE. Alors je lui laissai entrevoir que si je pouvois compter sur sa constance & la pureté de ses sentimens, je ne serois pas insensible à son amour, & que la reconnoissance dont j'étois pénétrée pour ses soins, me sollicitoit déjà vivement en sa faveur.

J'eus beaucoup de peine à le rassurer sur la disproportion de nos âges : enfin, à force de lui répéter que je ne connoissois personne qui eût plus d'expression, plus de noblesse que lui dans la physionomie, je parvins à lui persuader que la tendresse d'un homme célèbre flattoit beaucoup moins ma vanité que mon cœur. Je ne ménageai point sa modestie. Mes éloges ont eu tant de succès, & je l'ai si bien convaincu de m'avoir inspiré la passion.

40 MERCURE DE FRANCE.

la plus violente, que notre rupture même ne peut encore lui prouver le contraire.

M^{de} HENRY. Voilà donc l'explication de son absence ! Mais à quoi bon cette rupture ? Aviez-vous à vous plaindre de sa conduite ?

LUCILE. Non, ma mère : je voulois favoir si l'empire que j'avois sur lui étoit à toute épreuve, & me réserver ensuite le droit de choisir entre l'amour & la fortune.

JULIE. Il est quelquefois dangereux de faire des expériences, ma sœur.

LUCILE. Je lui fis des tracasseries. Je supposai que ma famille voyoit avec chagrin ses assiduités. Je feignis de croire qu'il m'avoit trompée, puisqu'il me sacrifioit à une promesse indiscrete. Enfin, pour essayer ce que la jalousie produiroit sur son ame, je profitai de l'amour de M. Cambre, & le lui nommai comme un rival qui m'étoit présenté par ma famille pour époux. Il se désola, fut trouver mon Directeur, & lui jura qu'il avoit plus d'impaticence que moi de sanctifier notre union. Je me laissai fléchir, & promis de dire à M. Cambre que, n'étant plus maîtresse de disposer de mon cœur, je le croyois trop galant homme pour penser

qu'il voulût employer la contrainte. Cette promesse le rassura au point, qu'il vit les assiduités de M. Cambre sans émotion. Cependant il ne manque à son rival que de la fortune. Sa figure, son âge, ses talens, son esprit, tout devoit le lui rendre redoutable, & lui faire craindre une comparaison désavantageuse pour lui. Je ne fais à quoi attribuer cette tranquillité.

Mde HENRY. A la confiance qu'il a prise en vous; à l'estime que vous lui avez inspirée. La jalousie déchire le cœur qui la reçoit. On diroit qu'elle se charge de venger celle qui en est l'objet. Elle fait plus la satire de celui qui la conçoit que de celle qui l'inspire.

LUCILE. Je ne dois rien vous cacher: je veux vous faire lire dans mon cœur, & , par un aveu sincère, mériter votre indulgence & vos conseils. En écoutant M. Cambre, pour inquiéter M. Baillier, j'ai pris, sans m'en appercevoir, les sentimens que je feignois pour M. Baillier.

HENRY père. L'amour, j'en conviens, est involontaire; il ne dépend pas de nous de le faire naître ou de l'éteindre; cependant je n'approuve ni la rupture, ni votre choix. Mais sachez comment vous avez rompu avec lui.

42 MERCURE DE FRANCE.

JULIE. Et comment M. Baillier a pris la chose.

Mde HENRY. Et depuis quand.

LUCILE. Je répondrai, si vous le permettez, suivant l'ordre de vos questions. Le prétexte le plus frivole la fit naître. Je fus invitée chez sa mère ; un des convives me déplut ; je pris de l'humeur ; il me fit des représentations : j'y répondis avec aigreur ; je lui écrivis des choses dures : il essaya de me ramener par la douceur ; je lui répliquai avec plus d'amertume encore, protestant que je rougissois de m'être abaissée jusqu'à lui ; qu'enfin un tel choix étoit indigne de moi, & que je rompois avec lui pour jamais.

JULIE. En vérité, ma sœur, voilà de l'orgueil bien mal adroitement placé.

Mde HENRY. Il ne s'agit pas ici de blâmer ni de louer sa conduite : mais d'examiner le parti qu'on en peut tirer.

JULIE. Vous avez raison ; poursuivez, ma sœur.

LUCILE. Enfin je lui renvoyai toutes ses lettres & son portrait, ainsi que plusieurs autres bagatelles : tout lui fut rendu.

JULIE. Excepté l'orgue.

LUCILE. J'ai vu le désespoir se peindre sur son front. Vingt fois il s'est jeté à

mes genoux pour me demander grâce, le visage couvert de larmes, avec l'expression de la douleur la plus amère; j'ai rebuté les marques de sa soumission: j'ai ris de son désespoir: je l'ai vu à la fois humilié, menaçant, furieux, tendre, passionné, sans m'émouvoir. J'ai refusé ses billets, ainsi que deux déclarations qu'il avoit remises à M. Monot, pour me faire signer celle qui rempliroit le mieux mes intentions. Il étoit dit dans la première « que je n'avois pour sa per-
 » sonne que haine & mépris, & que toute
 » idée d'union avec lui me faisoit horreur;
 » & dans la seconde, que les démarches
 » qu'il feroit pour m'obtenir, seroient la
 » preuve de mes torts, & qu'alors je met-
 » trois mon bonheur à les réparer ». J'ai refusé de signer l'une & l'autre.

HENRY *fils*. Que risquiez-vous de signer la dernière? En vérité, je n'y conçois rien... Vous avez le cœur bien dur!

JULIE. Non, non: demandez à M. Gambre.

LUOILE. Ma sœur, vous abusez de ma confiance, & je me repens...

JULIE. Arrêtez; vous ne m'avez rien confié: je voudrois, ma sœur, ne l'avoir appris que de vous. La manière familière avec laquelle il vous conduit, un bras

44 MERCURE DE FRANCE.

passé autour du corps dans une promenade publique ; je demande ce que cela signifie , ou du moins ce que cela peut faire soupçonner. Brisons là ; mais peut-être ma sœur nous cache-t-elle les raisons secrettes qui l'ont déterminée à rompre avec M. Baillier ; peut être son peu de respect a-t-il mérité. . . .

LUCILE. Non , ma sœur , je vous jure ; je n'ai aucun reproche à lui faire : on ne manque de respect qu'à celles qui y donnent lieu.

JULIE. M. Baillier pourroit avoir des torts sans vous les faire partager. Je ne prétends point vous comparer à Mlle Dumont , qui a voulu savoir si l'amour de son amant étoit à l'épreuve des faveurs ; on dit que c'est l'effet des grandes passions.

Mde HENRY. Elle a été plus heureuse que sage dans cette fatale expérience. Mais , sans sa mère , c'étoit une affaire manquée ; elle la força de prendre un parti : fléchissez , lui dit elle , fille infortunée , votre vainqueur : & ne vous rebûtez pas de ses mépris ; votre orgueil seroit une bassesse ; méritez , par vos soumissions , la réparation de vos torts. Votre honneur vous doit être plus cher que la vie. Il vous faut aller à l'autel , ou pronon-

NOVEMBRE. 1774. 49

cet des vœux, en qualité d'épouse, ou comme pénitente, pour expier dans un cloître votre foiblesse.

HENRY père. Comme un ange ; en vérité, ma femme, tu devrais écrire cela. . . . Depuis quand, ma fille, êtes-vous brouillés ?

LUCILE. Il y a environ quatre mois.

Mde HENRY. Oui... il y a bien à peu près ce temps-là qu'il ne vient plus ici... Et vous n'en avez pas entendu parler depuis ?

LUCILE. Il n'y a pas de jour que je ne le voye ; c'est un Prothée ; il change de forme à tout moment : c'est une ombre qui me suit. Tantôt, enfermé dans une voiture, il y passe des jours entiers pour me voir un instant à ma fenêtre. Si je fors, il est sur mes pas en femme, en moine, en pauvre. Un soir, il étoit en afficheur, monté sur son échelle, qui nous regardoit souper.

HENRY père. Toutes ces folles démarches prouvent qu'il pense encore à elle.

Mde HENRY. D'accord ; mais que ne demande-t-il Lucile ? Craint-il un refus ? Veut-il un mariage secret ? J'y consens de toutes les manières ; je le préférerois à

46 MERCURE DE FRANCE.

M. Cambre : mais si Lucile pense différemment, c'est à elle à prononcer.

HENRY *fils*. Si ma sœur vouloit parler, vous seriez moins étonné de la réserve de M. Baillier.

LUCILE. Que voulez-vous dire, mon frère? Expliquez-vous.

HENRY *fils*. Volontiers : mais vous ne vous fâchez pas.

LUCILE. Non, je vous jure.

HENRY *fils*. A la bonne heure ; voyons. Vous saurez donc que parmi les papiers de ma sœur j'ai trouvé une lettre de M. Baillier, qui la prioit d'apprendre par cœur le rôle qu'elle devoit jouer dans une petite pièce de sa composition, qu'il lui envoyoit. Je l'ai chez moi ; je vous la ferai voir, & vous conviendrez que si M. Baillier n'a pas épousé ma sœur, c'est qu'elle n'a pas adopté la plan qui lui convenoit.

HENRY *père*. Eh ! que ne vas-tu la chercher ? Nous en jugerons.

HENRY *fils*. Je n'ai pas ma clef : mais sans me rappeler précisément les phrases de ce Drame, je vous en dirai le sens.

C'est une conversation entre mon père, ma mère, ma sœur & M. Baillier, sur le mariage de mes sœurs, le bonheur dont

elles jouissent. M. Baillier fait de l'union conjugale l'éloge le plus séduisant. Ma sœur répond que s'il étoit pénétré de ce qu'il dit, il se marieroit. M. Baillier s'excuse sur son âge, qui l'approche des infirmités; enfin qu'un pareil parti n'est pas proposable. Ma sœur prétend qu'il y a des femmes à sentimens qui pourroient le préférer. Après beaucoup de discours, ma sœur avoue qu'elle seroit de ces femmes-là. M. Baillier doute de sa sincérité, & la menace de lui présenter un époux de son âge. Lucile l'accepte, & le défie de la trouver en opposition avec elle-même. Après un instant de réflexion, elle lui dit: faites votre expérience vous-même; épousez-moi. M. Baillier & ma mère prennent ce propos comme une plaisanterie. Ma sœur leur affirme qu'elle n'a dit que ce qu'elle pensoit. Mon père lui reproche l'indiscrétion de s'exposer à un refus. M. Baillier dit: non Monsieur; elle ne l'éprouvera pas: je suis trop flatté de sa franchise, & le sentiment qu'elle me fait éprouver m'est trop cher pour l'étouffer. Je n'y mets qu'une condition c'est le secret. Des obstacles invincibles s'opposent à la publicité. Nous passerons le contrat quand vous voudrez. Je me charge

48 **MERCURE DE FRANCE.**

de la dot de votre fille; elle vous prie par ma bouche d'accepter 600 liv. de rente sur vos deux têtes.

Que répondez-vous ma sœur? Cela est-il vrai?

LUCILE. Je conviens de la vérité du fait: c'est un tort que vous avez raison de me reprocher dans votre système; mais il faut se mettre à ma place avec des vues sur M. Cambre.

JULIE. Vous lui avez tout sacrifié, même l'avantage de vos parens.

HENRY père. Laissons cela. Quels sont vos derniers sentimens? Sur quoi pouvons-nous compter définitivement?

LUCILE. Sur ma soumission, en préférant le choix que vous aurez approuvé. J'espère que les bons procédés de M. Baillier effaceront le souvenir d'un homme qui m'auroit été plus agréable.

HENRY père. A merveille. J'aime qu'on soit sincère; c'est la seule vertu qui répare ou fait pardonner les torts & les erreurs. Embrasse-moi, ma fille. Je sens tout le mérite que tu as de résister & de vaincre ton penchant.

Mde HENRY. Seriez vous d'avis que j'aille voir M. Baillier. Je suis censée tout ignorer. Je paroîtrai inquiète de sa santé, J'amenerai

Jé ferai venir la conversation sur ma fille. Je peindrai mes inquiétudes sur sa tristesse dont je ne puis pénétrer la cause, & peut-être n'aurai-je pas de peine à le ramener, si l'amour lui parle encore.

LUCILE. Un mot, s'il vous plaît. J'oubliois de vous dire que depuis huit jours je ne l'ai pas apperçu.

HENRY *fils*. Oh ! J'en fais la raison. Sa mère étoit fort mal ; il y a apparence qu'il ne l'a pas quittée ; mais une chose m'inquiette, si elle est vraie ; tous vos projets sont renversés.

HENRY *père*. Comment ! Qu'est ce que c'est ? Vous savez, mon fils, une chose qui nous intéresse, & je l'ignore.

HENRY *fils*. Je l'ai apprise ce matin : je ne fais si je dois...

JULIE. Mon Dieu ! Que vous m'impatientez, mon frère, avec votre discrétion ! Ne vaut-il pas mieux savoir tout de suite ce qu'on a à craindre, que de l'apprendre successivement ?

HENRY *fils*. J'étois dans une maison : on y lisoit une lettre insérée dans le second Mercure d'Octobre. Je ne m'en rappelle pas exactement le contenu : mais je me souviens qu'elle est terminée par une proposition que fait un Amateur des

C

60 **MERCURE DE FRANCE**
ars, d'épouser une Demoiselle, qui,
pour tout bien, aura de la vertu, des ta-
lens & de la figure.

JULIA. Eh bien ! Quel rapport y a-t-il,
je vous prie, entre ma sœur & les Arts,
les Amateurs, les Talens & le Mercure
d'Octobre ? Ma foi, mon frère, je crois
que vous déraisonnez.

HENRY père. Comment ! mais je me
rappelle en effet. . . J'ai lu cette lettre. . .
Il se pourroit. . . .

Mde HENRY. Expliquez-vous donc :
je ne conçois pas. . . .

HENRY père. Quoi, ma femme ! tu ne
te doutes pas de l'intérêt que ta fille peut
y prendre ?

Mde HENRY. Ah, mon Dieu ! Seroit-
elle de M. Baillier ?

HENRY fils. Je ne vous l'affure pas,
mais on me l'a dit.

LUCILE. O Ciel ! Est-il possible !

Mde HENRY. Chût ! On frappe,
Qu'est-ce ! Ouvrez ! Entrez !

S C È N E I I I & dernière.

Les Acteurs précédens ; UN COMMIS-
SIONNAIRE.

LE COMMISSIONNAIRE. Un billet

NOVEMBRE. 1774. 51

d'enterrement. [Il s'en va ; le frère prend le billet.]

LUCILE. Voyons donc de qui.

HENRY fils. (D'un air embarrassé après avoir lu.) Vous ne connoissez pas la personne... C'est... C'est bon à déchirer. Ces papiers portent toujours malheur.

LUCILE. Eh bien ! vous le déchirez...
Je veux le voir.

HENRY fils. Vous êtes trop curieuse...
Cette leçon vous corrigera.

LUCILE. Ah, ma mère ! ce mystère m'annonce la mort de M^{de} Baillier.
Tout est perdu. Je n'ai plus d'espoir.

HENRY fils. En effet, cette mort levoit tous les obstacles, & votre indécision ma sœur, . . . mais, mon père, elle s'évanouit ; soutenez-la.

M^{de} HENRY. Ah, ma fille ;

JULIE. Sa conduite est bien imprudente : elle est, en vérité, d'une hauteur, d'une méfiance, d'une inconséquence, d'une impatience ! Elle veut toujours dominer, & que tout...

M^{de} HENRY. Ménagez votre sœur : n'est-elle pas assez punie ? Plaignez-la plutôt que de la blâmer.

JULIE. Mais devoit-elle... d'elle-même... sans consulter...

HENRY fils. Vous choisissez bien le

Cij

moment de faire des leçons, quand elle a perdu connoissance ! Donnez-moi votre flacon.

JULIE (*cherchant dans sa poche*). tenez, le voilà.

HENRY *fil.* Quoi ! C'est de l'eau de bouquet.

Mde HENRY. prenez du vinaigre. . . Délassez-la. . . Ouvrez donc la fenêtre, mon mari.

LUCILE Ah ! . . . Ah ! . . . Ah !

Mde HENRY. Allons, courage : la voilà qui revient à elle.

LUCILE. Ma mère, pardonnez. Ah ! mon père, ne m'accablez pas de vos reproches. Dieux ! que je me suis cruellement trompée ! Je n'ai point d'excuse. Gardez-moi le secret : si l'on savoit mon aventure, on diroit avec raison, qui *refuse muse*.

*A Mademoiselle de B***, sur sa réputation littéraire.*

VOTRE plume peut tout ; ma défaite en fait foi :
On est bientôt forcé de lui rendre les armes ;
Chacun en dit merveille ; eh ! qui fait mieux que
moi

Combien elle ajoute à vos charmes ?
La plume de la Suze a moins de volupté :

NOVEMBRE. 1774. 55

Habile à polir un ouvrage,
Elle embellissoit le langage ;
La vôtre embellit la beauté.
Son triomphe la rend si vaine,
Qu'elle en veut aux Docteurs des quatre Facultés,
Comme une plume ultramontaine,
Elle attaque nos libertés.
Sa candeur est sûre de plaire.
Ce n'est pas assez la louer :
Qui la connoît doit avouer
Qu'il n'en est pas de plus légère.
A l'Ecolière d'Abélard
Elle eût enlevé sa conquête :
J'admire avec quel goût, quelle grâce, quel art,
Elle flotte sur votre tête.

Par M. de la Loupière.

*A Mademoiselle * * * qui étoit attaquée du
ver solitaire.*

LE plus beau fruit voit chaque année
Plus d'un ver l'attaquer jusques dans son pepin ;
Ne soyez donc pas étonnée
Si le ver solitaire est né dans votre sein.
Trop de goût pour la solitude
Peut engendrer ce ver, funeste à vos attraits ;
De tous les maux l'ennui fut toujours le plus rude :
Il est bon d'être deux pour repousser ses traits.

Par le même.

C iij

A M. DE LA HARPE.

Toi qui, dans tes affais, déployant ton génie,
 Des lauriers de l'Académie
 As vu ton jeune front couronné tant de fois !
 O chantre de Warwick ! laisse la calomnie
 Elever sa coupable voix.
 De tes vils ennemis qu'importe la colère ?
 Melpomène l'appelle à des succès nouveaux.
 Censuré par Fréron, applaudi par Voltaire,
 Poursuis ta brillante carrière,
 Et du poids de ta gloire accable tes rivaux.
 Tout doit contre l'envie animer ton courage :
 Et quel favorable présage,
 Quel augure flatteur pour tes nobles travaux !
 Du Sophocle Français captivant le suffrage,
 Tu réunis dans ton jeune âge
 L'amitié d'un grand homme & la haine des fots.

*Par M. François de Neufchâteau, de
 plusieurs Académies.*

L'EXPLICATION du mot de la première
 énigme du Mercure du second volume
 du mois d'Octobre 1774, est le secret ;

celui de la seconde est la *parure* ; celui de la troisième est la *frivolité* ; celui de la quatrième est la *faulx*. Le mot du premier logogryphe est *nègre*, où se trouvent *re, erne, ré, ger, ere, ne & gêner* ; celui du second est *marbre*, où l'on trouve *arbre* ; celui du troisième est *livre*, où se trouve *ivre*.

N. B. Dans le second Mercure d'Octobre, p. 64 ;
Lisez le mot de la troisième énigme est *EXITAPHIS*,
celui de la quatrième est le *CUREDENT*.

É N I G M E.

Au siècle d'or, temps sans éclair,
Une trompette est mon bagage :
Les deux suivans doublent mon équipage ;
Le dernier me remet en mon premier état.

Par M. ***.

A U T R E.

Je suis fait pour une femelle,
Toujours mère de cinq enfans,

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

De même âge & si dépendans

Qu'on les feroit périr en les séparant d'elle.

Je fais également dans toutes les saisons :

Mais souvent on m'oppose à deux effets con-
traires ;

La Coquette me porte aux jours caniculaires ,

Et la simple Bergère aux temps des aquilons.

Souple de ma nature ; au rapport de l'histoire

Je fus cause, est il dit, qu'on fit la paix d'Utrecht ;

Chez nos preux Chevaliers j'ai souvent eu la gloire

D'engager le combat pour maint & maint objet.

Par M. Hubert.

A U T R E.

J suis né remuant, aimant la liberté,

Et m'occupant du soin de rendre la santé.

Pour un tel bien, sachez que le plus sage,

Quand il me voit, se tourne, & change de visage ;

A peine suis-je entré qu'il me pousse dehors,

Et, s'il a de l'humour, Dieu fait comme je fors.

L O G O G R Y P H E.

N'ATTENDEZ pas, Lecteurs, pour savoir qui
je suis,

Que je vous fasse au long le portrait de mon être ;

On me fait de coco , de crystal ou de buis :
 Mon usage & cela va me faire connoître.

Symbole révééré , j'accompagne en tous lieux
 Le Capucin, l'Hermite & la Religieuse.
 La Dévote ignorante , en posture pieuse ,
 Me serrant dans ses mains, converse avec les cieux.

D'abord j'offre à celui qui mon tout décompose
 Un vent qui le fait rire & ne sent pas la rose ,
 A table , un ustencile , un autre pour le feu ,
 Celui que vers le but on jette à certain jeu ,
 Un fruit délicieux , un ornement d'Eglise ,
 Ce que laisse un enfant au bas de sa chemise ,
 L'animal ennemi d'un animal rongeur ,
 Ce que prend & que laisse au coche un voyageur ,
 Le pain qui n'est pas cuit , vous trouverez encore
 L'une des qualités du père de l'Aurore ,
 Certain cordon voisin de deux voisins charmans :
 Je m'explique, charmans quand ils n'ont pas vingt
 ans ;

Mal qui durcit souvent une main ouvrière ,
 Le lieu gras où le bœuf attend la Cuisinière ,
 Un muet interprète auprès des Souverains ,
 La couleur de celui qui quitte les humains ,
 Moitié d'une capotte , un terme militaire.
 Encore un mot , Lecteurs ; ce que fait un Notaire ,
 Quand deux futurs époux , assurés de leur foi ,
 Demandent , pour leurs biens , les secours de la
 loi.

A U T R E.

SANS changer les six pieds qui forment ma structure,

Je présente, Lecteur, deux objets différens :

Dans l'un, je suis une antique parure,

Et dans l'autre, née au printemps,

Mon séjour fut au bois fixé par la Nature :

Mais rencontrant en moi le plaisir de deux sens,

L'industrielle agriculture

Me transporta dans tes jardins riens,

Et fut, en leur prêtant de nouveaux ornemens,

T'offrir une agréable & saine nourriture.

Mais laissons là mes divers agrémens ;

Passons à mes métamorphoses :

Eh bien ! si tu me décomposes,

Tu trouveras, sans faire grand effort,

Du plaideur malheureux qui demande justice,

Ce qui souvent vuide le coffre-fort ;

Poursuis, & tu verras au haut d'un édifice

Un morceau de sculpture en ornement placé :

De la Déesse de Cythère

Je t'offre encore une escorte ordinaire ;

Un cri par la surprise ou la douleur poussé ;

Un titre qu'on n'acquiert qu'en ceignant la couronne

Aux seuls amans de la fière Bellone ;

Un habit autrefois parmi nous consacré ;
Ce qu'on est souvent moins qu'on ne veut le pa-
roître ;

Un poisson plat & que la mer voit naître ;
Pour la charpente un bois tout préparé ;
Un fluide élément, auteur de notre terre ;
Le lieu dans lequel l'aigle élève ses petits ;
Un vin dont la liqueur pétille au bord du verre ;
Une carte, un métal employé dans la guerre,
Trois notes de musique ; une plante étrangère,
Chez les Orientaux aliment nécessaire ;
Ce qu'est le port, le ton des nouveaux parvenus,
Les loutiens d'une roue, une étoffe de laine.
Mais tu me tiens, Lecteur ; je ne dis rien de plus :
Il est bien temps de prendre haleine.

Par M. J. P. F. de Nismes.

A U T R E.

HONNEUR à la cuisine & gloire au cuisinier !
Je t'offre, ami Lecteur, un plat de mon métier,
Que l'on peut, sans pécher, fêter en abstinence.
Grand bien te fasse... Allons ; pour le dessert
Débrouille, en calculant, de mon discours dis-
cret

Les sinuosités. Ah ! vive la science !
En dépit de J... J... & de ce qu'il en pense.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Sans changer les cinq pieds tu trouveras d'abord
Le bout du bras d'un homme ; à présent changeons
l'ordre :

Car du trouble souvent on voit naître l'accord.
J'apperçois une note, un animal qui mord,
Qui du moins quelquefois fait son salut de mor-
dre ;

Il est vrai que son nom n'est ici qu'en latin,
Mais qu'importe ? Après lui vient un onguent be-
nin ;

Est-il bon, diras-tu, pour guérir la morsure ?
Ma foi, je n'oserois en garantir la cure :
Un fauxbourg de Byfance, un meuble très-mor-
dant

Et tout criblé de trous qui lui feryent de dents ;
Un terrain frais & gras, excellent pâturage.
Faut-il, mon cher Lecteur, s'épuiser davantage ?
Te faire voir encor un roc sur le rivage,
Le beaupré d'un navire, un terme de brelan,
Certain verbe latin qui toujours signifie

Faites grâces, pardonnez-moi ;
Un adverbe ; est-ce assez ? car ma liste est finie.
Allez ou non, Lecteur, arrange toi.

Par M. A. Mauger, de Rouen,



*LES CAPRICES, Romance de M. de Saint-Lambert. **

MON des- tin auprès de Cli-

Accompagnem, de Clavecin ou de Piano-forte.

The first system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line in G major, 4/4 time, with lyrics 'MON des- tin auprès de Cli-'. The middle staff is the piano accompaniment in G major, 4/4 time, with the instruction 'Accompagnem, de Clavecin ou de Piano-forte.' below it. The bottom staff is the bass line in G major, 4/4 time.

mène Va-ri-e à chaque instant du

The second system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line in G major, 4/4 time, with lyrics 'mène Va-ri-e à chaque instant du'. The middle staff is the piano accompaniment in G major, 4/4 time. The bottom staff is the bass line in G major, 4/4 time.

jour; Un ca- price inf-pi- re fa

The third system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line in G major, 4/4 time, with lyrics 'jour; Un ca- price inf-pi- re fa'. The middle staff is the piano accompaniment in G major, 4/4 time. The bottom staff is the bass line in G major, 4/4 time.

** Musique de M. Grétry.*

62 MERCURE DE FRANCE.

hai-ne, Un au-tre lui rend
fon a-mour.

Elle m'a dit : Lindor , je t'aime ,

Ton cœur a mérité ma foi.

Elle m'a dit à l'instant même :

Lindor , je me moquois de toi.

Au moment où sa voix m'appelle ,

Climène songe à m'éviter :

Je ne vais chercher auprès d'elle

Que le regret de la quitter.

Elle est triste dans mon absence ,

Et méprise alors mes rivaux ;
Elle les loue en ma présence ,
Et leur parle de mes défauts.

Mes tourmens pour elle ont des charmes ,
Elle cherche à les irriter ;
Et je la vois verser des larmes
Lorsque je viens les lui conter.

Je lui portois des fleurs qu'elle aime ,
Elle les prit avec dédain ;
Elle me donna le soir même
La rose qui paroît son sein.

Un jour Climène moins cruelle ,
Avoit pris soin de me calmer ,
Et je m'enivrais auprès d'elle
Du bonheur de plaire & d'aimer.

Dans la plus profonde tristesse
Je la vis bientôt se plonger :
Je l'offensois par mon ivresse ,
Mes plaisirs sembloient l'affliger.

Elle est simple , sans artifices ,
Nul amant n'a tenté sa foi ,
Et fidelle dans ses caprices ,

64 MERCURE DE FRANCE.

Elle n'aime & ne hait que moi.

Beauté si sage & si terrible,

Souvent aimé, jamais heureux,

Que tu sois cruelle ou sensible,

Je n'en suis pas moins amoureux.

Par tes rigueurs ou ton absence

Cesse de déchirer mon cœur :

Jé t'aimerois sans inconstance,

Quand tu m'aimerois sans humeur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Cours complet de Mathématiques. Par M. l'Abbé Sauri, ancien professeur de philosophie en l'université de Montpellier; 5 vol. in 8°. avec figures. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, 1774, prix rel. 36 liv.

CE cours est plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à présent. L'arithmétique, l'algèbre, les séries, la géométrie, la théorie des sinus, la trigonométrie rectiligne & sphérique, y sont traitées

NOVEMBRE. 1774. 63

d'une manière aussi claire que profonde; les sections coniques y sont bien développées; on y trouve tout ce qu'on peut désirer sur les courbes algébriques, la construction des problèmes géométriques, les courbes transcendantes & à double courbure, avec la méthode de trouver les racines des équations par le moyen des courbes & du carré analytique.

La seconde partie de ce cours, renfermée dans les trois derniers volumes, est divisée en quatre sections: la première contient les principes généraux du calcul différentiel, & du calcul intégral; les applications du calcul différentiel aux sous-tangentes, sous-normales, tangentes & normales des courbes, soit algébriques, soit transcendantes, & aux questions importantes des *maximis* & *minimis*. L'Auteur examine quelles sont les conditions que doivent avoir les fonctions algébriques à tant de variables qu'on voudra, pour être susceptibles du *maximum* ou du *minimum*. Il traite aussi des *maximis* & *minimis* de la seconde espèce, dont il n'a été question dans aucun ouvrage françois; les rayons de courbure, les points d'inflexion & de rebroussement de toutes les espèces, les caustiques par

66 MERCURE DE FRANCE.

réflexion & par réfraction, & l'usage du calcul différentiel dans la recherche des racines des équations. Les notions qu'il donne sur la nature des différentielles, sont claires & satisfaisantes; il paroît même démontrer que Newton & Euler se sont trompés dans l'idée qu'ils s'en formoient. Enfin M. Sauri termine cette section par le calcul des différences finies, dont il fait voir l'usage dans la doctrine des séries.*

La seconde section comprend les applications du calcul intégral à la géométrie. On y trouve la méthode de quarret & de rectifier les courbes, la manière de trouver le centre de gravité des figures & des solides, la méthode inverse des tangentes, & l'application du calcul différentiel & intégral aux courbes à double courbure. L'Auteur confirme toujours la théorie par les exemples, & résout les plus beaux problèmes qui ont rapport aux questions qu'il traite.

Dans la troisième section M. l'Abbé Sauri donne les méthodes dont on peut se servir pour intégrer les formules & les équations différentielles de tous les ordres à une & à plusieurs variables; on y apprend à connoître dans quels cas une différentielle d'un ordre quelconque,

peut être intégrée un certain nombre de fois dans l'état où elle est. Tout ce qu'on a trouvé de plus intéressant sur le calcul intégral, depuis que les plus grands Géomètres s'en sont occupés, est renfermé dans cette section, qui tiendra lieu de plusieurs volumes à ceux qui voudront approfondir cette partie, la plus abstraite de la haute géométrie. L'Auteur n'oublie pas de développer le beau calcul des variations avec les conséquences qu'on peut en tirer pour la perfection du calcul intégral. Il fait aussi l'application du calcul des variations aux questions des *maximis* & *minimis*, que l'on ne peut résoudre par le calcul différentiel. Il traite assez au long le fameux problème des trajectoires orthogonales & réciproques, & des usages du calcul intégral dans la recherche des courbes, par quelque propriété donnée.

La quatrième section contient l'application du calcul fini & du calcul infinitésimal, aux plus beaux problèmes de mécanique, de physique, de manœuvre des vaisseaux & d'hydrodynamique. L'Auteur apprend à mesurer la hauteur des lieux par le moyen du baromètre; il parle de la musique & de l'optique; il

68 MERCURE DE FRANCE.

développe la belle théorie des forces physiques, dont a parlé aussi le savant Boscovich, dans l'ouvrage qui a pour titre : *Theoria Philosophiæ naturalis, reducta ad unicam legem virium in natura existentem*; théorie qui n'est presque pas connue en France. M. l'Abbé Sauri traite encore des forces attractives & répulsives, qui font mouvoir les corps; des effets de l'attraction, relativement à l'ascension des liqueurs dans les tubes capillaires, & aux flux & reflux de la mer; enfin il fait l'application de cette belle théorie à la physique.

Cet exposé de l'ouvrage de M. l'Abbé Sauri fait voir qu'il étoit difficile d'y réunir plus d'avantages. « On peut, par » le moyen de ce livre, dit M. de La- » lande qui en a été le censeur, appro- » fondir les mathématiques plus facile- » ment & en moins de temps qu'on » ne pourroit le faire avec le secours dis- » pendieux d'un grand nombre de livres » étrangers & de mémoires de différentes » Académies, dont on pourra se passer » au moyen du nouvel ouvrage de M. » l'Abbé Sauri ».

*Eloge de Marc-Antoine Muret, Orateur
des Papes & citoyen Romain, pronon-*

NOVEMBRE. 1774. 69

écé le 22 Août 1774, avant la distribution des prix du Collège Royal de Limoges; par M. l'Abbé Vitrac, Professeur d'Humanités.

Patriâque creatus eademo

OVID. Met. 13.

Brochure in-8°. A Limoges, chez Martial Barbou, Imprimeur du Roi & du Collège.

L'éloge de l'homme de lettres doit être celui de ses écrits, parce que son histoire doit être le tableau de ses connoissances. C'est ce tableau que l'Orateur nous présente ici. Nous avons de Muret des Oraisons, de très bonnes notes sur différens Auteurs classiques, des leçons diverses, des poësies écrites avec pureté & avec élégance, mais sans génie & sans chaleur. On y reconnoît plutôt l'humaniste que le poëte. Ce n'est point-là tout-à-fait l'idée que l'on prendra des poësies de Muret en lisant son éloge; mais il étoit bien permis, sans doute, à l'Orateur, de faire valoir avec avantage, dans une chaire du Collège de la ville de Limoges, les talens d'un homme de lettres, qui a pris naissance en cette ville.

70 MERCURE DE FRANCE.

Tous les écrits de Muret font en latin. Cet Ecrivain s'étoit acquis de bonne heure une grande facilité d'expression & un bon goût de latinité, par la lecture assidue des Autents du siècle d'Auguste. Il a beaucoup contribué, par ses études, au progrès des lettres. L'éloge que nous annonçons étoit donc un tribut dû à sa mémoire. M. l'Abbé Vitrac n'a pas omis de faire mention des *Juvenilia* & autres écrits de la jeunesse de Muret; mais il ne les a rappelés que dans la vue d'inspirer aux gens de lettres de l'éloignement pour ces sortes d'ouvrages. « Ne parlons
 » point ici, dit l'Orateur, des satires de
 » Muret: Il avoit le cœur trop bien fait,
 » l'ame trop sensible, pour multiplier
 » des ouvrages qui décèlent presque tou-
 » jours dans leur Auteur, plus de cette
 » malignité ingénieuse qui déchire les
 » hommes, & de cette misanthropie noire
 » qui les hait, que de ce sentiment gé-
 » néreux qui veut faire aimer la vertu &
 » rechercher le beau, & de ce zèle
 » estimable qui veut faire détester le vice
 » ou le mauvais goût. Oublions des pro-
 » ductions qui, dans la maturité de l'âge,
 » lui firent verser des larmes, & regret-
 » tons en général que dans les premiers
 » fruits de sa verve, il n'ait pas assez res-

« pecté la décente & les mœurs. Dans
 « l'effervescence d'une bouillante jeunef-
 « se, l'on prend souvent les saillies des
 « passions pour l'enthousiasme du génie,
 « & l'on ne se rappelle point assez que
 « le vrai Poète doit être chaste comme
 « les Muses qui l'inspirent ».

Muret peut être regardé comme un mo-
 dèle pour ceux qui s'occupent à éclaircir
 les écrits des Anciens; & l'on doit savoir
 gré à l'Orateur d'avoir pris en main la
 défense de ce genre d'érudition si utile,
 mais aujourd'hui si négligé. « Il est, dir-
 » il, un genre de travaux littéraires, que
 » dédaignent les esprits superficiels, pour
 » qui ils seroient plus nécessaires, mais
 » que savent estimer les vrais savans,
 » pour qui ils sembleroient moins utiles;
 » travaux pénibles, qui demandent l'ap-
 » plication la plus soutenue; travaux épi-
 » neux, qui exigent les recherches les
 » plus profondes; travaux dégoûtans, qui
 » requièrent les discussions les plus labo-
 » rieuses. Répandre un jour lumineux sur
 » des traits obscurs, rétablir dans leur
 » pureté primitive des textes mutilés; rap-
 » procher des faits épars; rechercher l'ori-
 » gine d'un usage antique: tel est leur
 » objet. Beaux-arts, histoire, chronolo-

» gie, géographie ancienne, mytholo-
 » gie, génie des langues ; tout est du
 » ressort du Commentateur. Goût sûr,
 » érudition vaste, tact délicat, sagacité
 » judicieuse ; tels doivent être ses talens.
 » Analyses raisonnées, critiques motivées,
 » interprétations exactes, éclaircissemens
 » nécessaires ; tels doivent être les fruits
 » de ses veilles. Un tel Ecrivain peut-il
 » n'être pas estimable, puisqu'il est si
 » utile ? Et, par ses travaux, n'acquiert-
 » il pas des droits légitimes sur la recon-
 » noissance des gens de lettres ? Or, qui,
 » dans ce genre, se distingua mieux que
 » Muret ? Avec quel soin il bannit de ses
 » commentaires ce luxe d'une érudition
 » hérissée, confuse, ténébreuse, qui re-
 » bute ; ce verbiage scientifique, obscur,
 » énigmatique, qui dégoûte ; ce pédan-
 » tisme fastueux, hyperbolique & ridi-
 » cule, qui révolte ! Dans ses obser-
 » vations, on retrouve toujours l'honi-
 » me de goût & jamais l'érudit insipide.
 » Muret avoit été admis dans le sanc-
 » tuaire des Muses, & le Poëte fait répan-
 » dre des fleurs sur tous les genres de lit-
 » térature auxquels il se consacre ».

Ce discours, purement écrit, & qui n'est
 pas dépourvu de chaleur & d'intérêt, ne fait
 pas

pas moins d'honneur à l'Grateur qu'à Muret même, qui en est l'objet. Cet Ecrivain du seizième siècle s'étoit si bien familiarisé avec les écrits des anciens Auteurs, qu'il pouvoit facilement en imiter le style. Il réussit même à faire prendre le change en fait de poésie au célèbre Scaliger, qui croyoit son jugement infailible en matière de littérature. Muret lui montra des vers de sa façon, comme étant de Trabea, ancien Poëte Comique. Scaliger le crut, & flatté de cette découverte, les cita comme anciens dans la première édition de son commentaire sur Varron *de re rusticâ*. Mais ayant su depuis cette supercherie de Muret, il ne lui pardonna jamais d'avoir été sa dupe. Il eut même la cruauté de favoriser par des épigrammes sanglantes, les tracasseries, que les ennemis de Muret suscitoient à cet homme de lettres, afin de l'obliger de quitter une chaire qu'il avoit à Toulouse. Dans le voyage que fit ce Professeur pour aller chercher en Italie le repos & la tranquillité qu'on lui refusoit en France, il tomba dangereusement malade. Deux Médecins furent appelés en consultation sur la maladie. Après avoir long temps discouru de choses & d'au-

D

74 MERCURE DE FRANCE.

tres en latin, ne croyant pas que le malade, dont l'extérieur étoit très-négligé, l'entendît, la conversation tomba enfin sur un nouveau remède dont on n'avoit point encore fait d'épreuve, & l'un dit à l'autre : *Faciamus experimentum in corpore vili*. Muret, épouvanté du danger où il étoit, se leva du lit aussi-tôt que les Médecins furent sortis de sa chambre ; il continua sa route, & la crainte du remède qu'on lui préparoit, fit ce que n'auroient peut-être pas fait tous les secours de la pharmacie ; il se trouva guéri de son mal. Muret, retiré à Rome, s'acquit l'amitié du Pape Grégoire XIII & des Cardinaux ; il y enseigna la philosophie & la théologie. Dix ans avant sa mort, qui arriva le 4 Juin 1585, il fut promu aux ordres sacrés, & remplit ce saint ministère avec édification.

*Dialogue entre Lulli, Rameau & Orphée, dans les champs Elysées ; par M. M***.*
Brochure in-8°. A Paris, chez Stoupe, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

Orphée va trouver Lulli & Rameau dans les champs Elysées, & leur annonce

la révolution que le cygne de la Germanie, M. le Chevalier Gluck, va opérer dans la musique françoise. Le nom d'Orphée qui, suivant l'histoire, étoit poëte, philosophe & musicien, & possédoit à un degré éminent la plénitude de l'art, puisqu'il réunissoit les talens d'inventer, de composer & d'exécuter, semble annoncer au Lecteur des réflexions lumineuses sur la musique; mais Orphée se contente ici de louer M. Gluck d'avoir, dans son opéra d'*Iphigénie*, mis tous les chœurs en action. « Le chœur, dans le » commencement de la tragédie, conti- » nue-t-il, étoit une assemblée de gens » qui chantoient, en dansant un hymne » en l'honneur de Bacchus. Les Athé- » niens ayant introduit cette cérémonie » dans leur rôle, la firent avec beaucoup » d'appareil & de magnificence : il y » avoit un chœur de musique accompa- » gné quelquefois de plus de cinquante » personnes, & les danses étoient réglées » & figurées. Dans la suite, le poëte » Thespis inventa les épisodes vers l'an du » monde 3530, introduisant un Acteur » qui récitoit quelques discours sur un » sujet approchant de celui de la tragé- » die, & paroissoit entre deux chants de » chœur, pour donner lieu aux musiciens.

76 MERCURE DE FRANCE.

» & aux danseurs de se reposer. Quel-
 » quefois le chœur chantoit seul toute la
 » tragédie, & n'avoit aucun acteur prin-
 » cipal. Le personnage introduit par
 » Thespis fut nommé *Protagoniste*, c'est-
 » à-dire, premier acteur; celui d'Eschyle
 » *Deutéragoniste*, second acteur; & celui
 » de Sophocle, *Tritagoniste*, troisième
 » acteur. Quand les acteurs furent in-
 » trodus, le chœur étoit considéré com-
 » me un autre acteur, dont le chef se
 » nommoit *Coriphée*; & il étoit toujours
 » mis en action ».

C'est donc, répond Lulli, pour imiter les Anciens que l'Auteur d'*Iphigénie* a introduit cet usage? — Non certainement, reprend Orphée; c'est qu'il a trouvé que celui que vous aviez adopté étoit hors de la vraisemblance. — Est-ce là tout son mérite? demande Rameau.

Orphée avoit ici un beau sujet de discourir; mais il paroît qu'il n'aime pas les questions. Il répond à Rameau: « Je
 » n'ai pas le temps de m'entretenir avec
 » vous, parce qu'il faut que je cherche
 » *Euridice* »; allusion à l'opéra d'*Orphée & Euridice* de M. Gluck. Orphée termine cependant ce dialogue par faire aux deux musiciens françois cet aveu ingénu.
 « Toutes les personnes de goût disent

» que M. Rameau a mis trop d'art dans
 » son harmonie, & que vous n'en avez
 » pas mis assez dans votre mélodie; au
 » lieu que l'Auteur d'*Iphigénie* a su réunir
 » à vos sublimes talens la fraîcheur du
 » coloris, la variété des nuances & la
 » vérité de l'expression : en un mot, c'est
 » par la perfection de l'art soumis à la
 » nature, qu'il a eu l'avantage de l'em-
 » porter sur vous ».

Le jeu du Cressendo ou le Piémontois; par
 par M. de B***, des Ponts & Chaussées. Broch. in-12. A Paris, de l'imprimerie de J. G. Cloufier, rue Saint Jacques.

Le Cressendo est un nouveau jeu de cartes qui tient beaucoup du jeu de *la bête*, & peut être joué par différens nombres de personnes; mais il est plus varié & présente plus de hasards que le jeu de *la bête*. L'Auteur a donné à ce nouveau jeu le nom italien de *cressendo*, parce qu'il y a dans ce jeu des demandes de préférence en couleur favorite double, favorite triple & favorite quadruple, ce qui produit une multitude de coups divers, & qui vont en augmentant de prix & de nombres de levées les unes sur les autres. Les

règles de ce jeu sont clairement expliquées dans la brochure que nous venons d'annoncer. Ces règles sont assez simples, assez intelligibles & assez précises pour ne donner jamais lieu à des difficultés & à des questions embarrassantes. L'Auteur peut donc se flatter que son nouveau jeu de cartes sera adopté par ces individus désœuvrés, qui cherchent tous les moyens de tuer le temps, qui passe si vite.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant & très excellent Prince Louis XV, Roi de France & de Navarre, prononcée dans la Chapelle de l'Ecole Royale Militaire, le 27 Sept. 1774, par Messire Mathias Poncet de la Riviere, ancien Evêque de Troyes, Commandeur ecclésiastique des Ordres Royaux de N. D. de Mont-Carmel & de St Lazare de Jérusalem; in-4°. à Paris, chez Desprez, Imprimeur, rue Saint Jacques.

Dominus dedit illi gloriam regni.

Le Seigneur lui donna la gloire de la souveraineté.

Au premier livre des Par. ch. 31.

« Quelle est cette gloire que le Sei-

» gneur donne, qui n'appartient qu'au
 » Seigneur de donner, que les méchans
 » Princes ignorent, que les bons n'ob-
 » tiennent pas toujours, qui n'est le par-
 » tage que des Rois qui sont dignes de
 » l'être? Est-ce la gloire des combats?
 » L'ambition la cherche, l'humanité la
 » craint : elle fait les Conquérans, mais
 » elle détruit les hommes : elle est quel-
 » quefois de trop dans les Héros, & ne
 » suffit pas aux Rois. . . . Est ce la gloire
 » des conseils? La fausse sagesse & la
 » véritable prudence la regardent égale-
 » ment comme leur appanage; dédaignée
 » par les ames fortes, ressource pour les
 » foibles, elle fait les politiques; seule,
 » elle ne suffit pas aux Rois. . . . Est-ce
 » la gloire des bienfaits? Elle est le prix
 » de la générosité; la bonté en est le
 » principe, la grandeur l'annoblit : mé-
 » rite dans les hommes ordinaires, elle
 » l'est aussi dans les Monarques; seule,
 » elle fait les bons Princes : mais il faut
 » avec elle d'autres qualités pour faire les
 » grands Rois. Aucune de ces qualités,
 » ajoute l'Orateur, ne renferme cette
 » gloire annoncée par mon texte; il en
 » faut tout l'assemblage. Qu'il est rare de
 » le trouver dans un seul! Il faisoit celle

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

» du Monarque que la mort nous a en-
» levé ». C'est ce que l'Orateur nous dé-
» veloppe dans ce discours. Il rappelle à
notre mémoire la gloire d'un règne il-
lustré par les succès qui font les grands
Rois, orné des qualités qui font les bons
Rois, terminé dans les sentimens qui
font les Rois pénitens & chrétiens; règne
glorieux, vie bienfaisante, mort chré-
tienne, *Dominus dedit illi gloriam regni.*
Tel est l'ordre & le plan de ce discours,
non moins instructif qu'éloquent.

*Oraison funèbre de très haut, très puissante
& très-excellent Prince Louis XV, Roi
de France & de Navarre, prononcée
par M. la Cour, Chanoine de l'Eglise
Cathédrale de Toul, & Promoteur-
général du diocèse, au Service solennel
que MM. les Officiers Municipaux de
ladite Ville y ont fait célébrer le 22
Juin 1774; in 4°. A Toul, chez Ca-
rez, seul imprimeur libraire; A Paris,
chez Musier père, quai des Augustins.*

Le tableau de la grandeur & de la gloi-
re du règne du Prince que nous pleurons
ne nous est ici présenté que pour justifier
nos regrets & animer notre confiance. Les

traits de ce tableau sont tracés d'un pinceau précis & rapide. Nous nous contenterons de citer ceux-ci qui regardent les Sciences.

«Grâces aux inventions du siècle de Louis XV, le navigateur tranquille peut désormais se procurer, au milieu des flots, la salubrité des eaux qui jaillissent du sein des rochers. Le pilote n'est plus exposé, dans les ombres de la nuit, aux surprises de l'ennemi; un nouveau jour lui montre les rochers & sa route. Les côteaux ne présentent plus le triste spectacle de la stérilité; on les voit se couvrir à l'envi de la riante verdure des campagnes. Le cultivateur ne craint plus la contagion qui lui enlevait ses troupeaux; il voit naître & se perfectionner un art qui les guérit & les sauve de la mortalité. Les pays étrangers & barbares sont étonnés de voir les philosophes courageux braver les élémens pour déterminer la figure de la terre, & par-là mettre le navigateur à l'abri des écueils. Des astronomes savans développent l'origine des comètes, dont l'apparition a été jusqu'ici un objet de terreur pour les peuples. Qui pourroit contester les avantages de ces découvertes? Ce sont les fruits de la protection éclairée que

82 MERCURE DE FRANCE.

» Louis accorderoit aux sciences. La Philo-
» sophie, sous son règne, n'a pas dédaigné
» de descendre dans les détails les plus
» vils & les plus minutieux, pour travail-
» ler à la conservation de l'homme, à la
» multiplicité de ses richesses, à la gaieté
» de ses habitations, à l'agrément de ses
» jours. Après s'être élançé dans les cieux
» pour interroger les astres & dissiper nos
» préjugés, elle a encore osé franchir les
» barrières du Trône; elle a dicté des vé-
» rités utiles au Gouvernement. D'après
» ses leçons, les Rois & les politiques sont
» persuadés que l'agriculture fait la véri-
» table richesse de l'Etat, parce qu'elle lui
» donne l'or, le fer & des hommes; que
» le commerce doit être libre, pour ré-
» pandre la circulation; que l'entretien
» des voies publiques, quoique dispen-
» dieux, indemnise bientôt un royaume
» de ce qu'elles coûtent, par la multiplicité
» des canaux qu'elles ouvrent à l'abondan-
» ce; que les impôts accablans ruinent le
» peuple, & n'enrichissent le souverain que
» pour un moment; que la guerre est un
» véritable fléau, parce que les victoires les
» plus brillantes ne valent pas une année
» de paix; que le duel, ce monstre que
» Louis le Grand, avec toute sa puissance,

NOVEMBRE. 1774. 83

» n'a pu étouffer, n'est que la ressource bar-
» bare des lâches, qui, pour se dispenser
» de prouver leur valeur sur les champs de
» bataille, veulent jouir d'un instant de
» fermentation que leur donne la féro-
» cité. »

Oraison funèbre de très-Grand, très-Haut, très-Puissant & très-Excellent Prince Louis XV le Bien-Aimé, Roi de France & de Navarre, prononcée dans l'Eglise des Révérends Pères Cordeliers à Amiens, en présence de MM. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, le 20 Juillet 1774, par M. de Richery, Chanoine de la Cathédrale, & Membre de l'Académie, in-4°. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine. A Amiens, chez la veuve Godart.

L'Orateur nous rappelle les vertus pacifiques de Louis XV; il nous retrace son règne heureux; mais c'est pour nous donner cette utile & importante leçon qu'il nous fait adresser par le Monarque même, du fonds de son tombeau.
» Rien n'est heureux, rien n'est grand,
» rien n'est immortel, que la vertu cou-

D vj

ronnée par une mort chrétienne. *Defunctus adhuc loquitur.* Il est mort, & sa voix nous parle encore. *De l'Épître de St Paul aux Hébreux. Chapitre 111.*

Le secret des Suttons dévoilé, ou l'inoculation mise à la portée de tout le monde, par J. J. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris; Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nancy & de l'Académie de Marseille, brochure in-12, prix 18 sols, franc de port, par la poste, par tout le Royaume, A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Il n'est plus question, dit l'Auteur, au commencement de cet écrit, d'examiner si l'inoculation est utile ou nuisible; il ne reste qu'à divulguer, autant qu'il est possible, la méthode d'inoculer, la plus simple, la plus facile, & la plus sûre, & à la mettre à la portée de tout le monde, afin que le mystère dans lequel certains inoculateurs se sont enveloppés, soit découvert, & que le public puisse jouir des avantages qu'elle procure. C'est

NOVEMBRE. 1774. 35

l'objet de cet écrit divisé en trois Chapitres. L'Auteur expose dans le premier le procédé des inoculateurs *Suttons*, & des Médecins qui les ont imité, tant en Angleterre qu'en France. Il démontre dans le second, par les raisons & par l'expérience, la supériorité de la méthode Suttonienne. Il fait connoître dans le troisième & dernier Chapitre la manière d'inoculer à la Suttonienne, dégagé des accessoires des Suttons, & mise à la portée du Peuple. Cet écrit ne peut être trop répandu. Toutes les instructions qu'il contient, tendent à rendre le virus de la petite vérole moins redoutable; peut-être même, & c'est le vœu patriotique de M. Gardane, si les conseils donnés par les partisans de l'inoculation sont suivis, parviendra-t-on à délivrer entièrement notre continent de l'épidémie variolense.

Avis aux mères au sujet de l'inoculation,
ou lettre à une dame de Province qui
hésitoit de faire inoculer ses enfans.

D'un siècle de succès l'art d'insérer se vante.

Poème sur l'Inoculation.

Brochure in-8°. A Paris, chez Des-

86. MERCURE DE FRANCE:

ventes de Ladoué, rue St Jacques.

L'Auteur de cet écrit ne cherche point à en imposer, en disant comme Crispin, *medicus sum*. Il avoue au contraire qu'il ne porte ni l'hermine ni la pourpre doctorale ; mais il a lu les bons écrits en faveur de l'inoculation, & il en fait ici le résumé, pour prouver aux anti-Inoculateurs, s'il en existe encore, 1°. Que l'inoculation est un préservatif sûr, en général, contre la petite vérole naturelle ; 2°. que la petite vérole artificielle est beaucoup moins dangereuse que la petite vérole naturelle, & même qu'elle ne l'est point du tout ; 3°. qu'il n'y a aucune témérité, ni même aucune imprudence à se procurer cette maladie ; & que ce n'est pas plus tenter Dieu, que de se faire saigner & purger par précaution.

Candidatus Rhetoricæ, A. P. Josepho Juvencio auctus, emendatus & perpolitus, adusum Candidatorum Rhetorices, vol. in-12, prix 1 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Colas, Libraire, place de Sorbonne.

Cette Rhétorique est celle du Père Pomery ; ouvrage dont le Père Jouvenci a

NOVEMBRE. 1774. 87

changé le style & la méthode dans les endroits qui lui ont paru avoir besoin de correction, & qu'il a publié pour la première fois, ainsi corrigé en 1711.

On trouve chez le même Libraire le Poëme latin sur la Botanique, intitulé : *Connubia florum latino carmine demonstrata auctore D. de Lacroix, M. D. cum interpretatione gallica, D. * * ** imprimé chez Thibouft en 1728, brochure in-8°.

Un autre Poëme latin sur l'excellence de l'imprimerie, par Claude-Louis Thibouft, avec la traduction françoise, brochure in-8°. Paris, 1754.

Le Jardin des Racines Grecques mises en vers françois, avec un traité des prépositions & autres particules indéclinables; & un recueil alphabétique des mots françois tirés de la Langue Grecque, soit par allusion, soit par étymologie; nouvelle édition, revue & corrigée par M. Professeur en l'Université de Paris. 2 l. 10 sols rel.

La réputation de cet excellent Ouvrage est faite; on fait qu'il n'y en a pas de plus utile pour apprendre la Langue Grecque, ni de plus capable d'enrichir la Mémoire des Elèves, sans la fa-

88 MERCURE DE FRANCE.

tiguer. Le nouvel Editeur a mis dans l'édition que nous annonçons, plus de méthode & plus de clarté que dans les précédentes. C'est un livre destiné à l'éducation, & dont on se sert avec fruit dans les Colléges. Il convient aussi à l'homme de lettres, pour connoître le dérivé, ou la signification de certains mots françois qui sont formés du Grec.

Odes sacrées de M. de Bologne in-12 relié, 2 liv.

On trouve chez le même Libraire les *Discours* prononcés dans l'Université par MM. Coffin, le Beau, Geoffroi, & autres célèbres Professeurs.

Fables d'Esopé, gravées par Sadeler, Artiste renommé. Cet Ouvrage contient 139 fables, précédées chacune d'une figure, in-4°. relié 12 liv.

L'Utilité temporelle de la Religion chrétienne, par le R. P. Hubert Hayer, Récollet, ancien Lecteur en Théologie, vol. in-12, à Paris chez G. Desprez, Imprimeur.

Lorsqu'en 1771 nous rendîmes compte, dans le *Mercur* du mois de Décembre,

NOVEMBRE. 1774. 89

d'un Ecrit qui combattait plusieurs objections des incrédules , nous crûmes devoir exposer les observations suivantes. « On » rappellerait peut-être plus efficacement, » les incrédules à leurs devoirs, ou du » moins à un silence desirable de leur part, » si on leur faisait voir que leurs Ecrits, » attaquant la Religion , sous le bouclier » de laquelle nous reposons avec tranquillité, » donnent entrée à l'indépendance , » à l'anarchie & à la licence , mère de tous » les crimes ; que leurs objections , par » conséquent , prouvent seulement que » ceux qui les font , sont mauvais parens, » mauvais amis, mauvais sujets. « C'est en partie ce que l'Auteur du nouvel Ecrit que nous annonçons , entreprend de faire voir aujourd'hui. Son ouvrage respire partout un zèle ardent pour la gloire de la Religion chrétienne , & un tendre attachement au bonheur de la société. L'accord entre les préceptes de la Religion chrétienne , & les principes du gouvernement politique , entre les mœurs évangéliques & le bien-être particulier & public, est solidement établi dans cet Ecrit ; & quoique ce même Ecrit présente beaucoup de discussions instructives & variées , nous croyons cependant qu'il peut se réduire en substance à ce raisonnement si simple ,

90 MERCURE DE FRANCE.

que l'Auteur fait dans son Discours préliminaire : « La vertu est nécessaire au bien, » tant public que particulier. Or , la Religion chrétienne est l'institution où la » vertu est la plus parfaitement enseignée; » donc cette Religion est nécessaire au » bien , tant public que particulier. »

Les enfans élevés dans l'ordre de la Nature, ou abrégé de l'Histoire Naturelle des enfans du premier âge , à l'usage des pères & mères de famille , par M. de Fourcroy , Conseiller du Roi au Baillage de Clermont en Beauvoisis.

Experientia , magister artium.

Vol. in-12 , petit format , à Paris , chez les Frères Etienne , rue St Jacques , à la vertu.

Ce bon Ouvrage est divisé en deux parties. La première contient tout ce qui peut être regardé comme historique dans l'éducation physique des enfans. Tels sont la discussion des principes que l'Auteur a adoptés , & de ceux qui l'ont été par quelques Orthopédistes modernes ; les objections , les réponses , les exemples & les observations qui en font une suite ; les anecdotes curieuses qui y sont

relatives ; enfin les preuves les plus démonstratives de la supériorité de la méthode de l'Auteur sur tout autre , pour la conservation & la régénération de l'espèce humaine.

L'Auteur , dans la seconde partie , rapporte de suite ce qu'il y a de plus essentiel à savoir dans l'Histoire Naturelle des enfans du premier âge pour la mère qui les allaite , & pour le père qui ne dédaigne pas de s'occuper de leur éducation physique.

Ce n'est point un simple Théoricien qui parle ici , c'est un Observateur attentif , un père de famille qui a toujours interrogé la Nature dans l'éducation physique de ses enfans , & a joint aux épreuves qu'il a faites dans sa maison , celles qu'il a pu recueillir au dehors. Si l'Auteur admet quelquefois sur l'objet qu'il traite , des observations publiées par les Naturalistes qui l'ont précédé , ce n'est qu'après avoir vérifié ces observations par l'expérience ; ainsi l'on peut avoir la plus grande confiance en cet abrégé pratique de l'Histoire Naturelle de l'enfance.

Un des articles les plus essentiels de l'éducation physique que l'Auteur prescrit pour l'enfance , est le lavage à froid de l'enfant nouveau-né. « Ce n'est point

92 **MERCURE DE FRANCE.**

» dit-il , comme on le lit dans l'*Emile* de
» J. J. Rousseau, ni dans tous les Ouvrages
» modernes , où l'on a suivi ses principes
» par degré & un thermomètre à la
» main , qu'il faut accoutumer les en-
» fans insensiblement au lavage à froid.
» Tout cet appareil , de pure fiction ,
» qui montre le peu de nerf de ceux
» qui l'ont imaginé , n'est absolument
» bon qu'à faire perdre un temps pré-
» cieux. Ces lavages tièdes , dont le
» propre est d'affoiblir les enfans , sont
» directement opposés au bien qu'on a
» de les fortifier , & c'est dès le lendemain
» de leur naissance qu'il faut y procéder
» sans tant de mystères , en les lavant à
» froid , quelque temps qu'il fasse , & en
» quelque saison que ce soit. Si on con-
» tinue , au bout de quatre jours on com-
» mencera déjà à s'appercevoir du bien
» qu'on leur fait , & , qui plus est , du
» plaisir qu'ils y prennent. Il ne s'agit
» que d'avoir le courage d'essayer , & ce-
» lui de prolonger l'essai pendant ces
» quatre jours ; on sera bientôt convaincu
» des avantages de cette méthode. pourvu
» qu'on y joigne les autres attentions
» que j'ai recommandées ».

L'Auteur ajoute dans une note qu'il a
lieu de soupçonner que le lavage d'eau

froid pourroit bien être également salubre dans le premier âge à quelques animaux domestiques, quoique le froid semble être opposé au vœu de la Nature, dans leur éducation physique; & c'est encore, d'après l'expérience, que l'Auteur se croit bien fondé à porter ce jugement. On lui avoit fait présent, au mois de Mars 1771, d'un joli chien de chasse qui n'avoit que trois semaines, & qui sortoit de dessous la mère. Il étoit gras & très-bien portant; cependant au bout de huit jours qu'il fut chez lui, il le trouva prodigieusement fondu, quoiqu'on lui assurât qu'il mangeoit bien & qu'on en avoit grand soin; mais on lui dit en même temps qu'il ne vouloit pas quitter le coin du feu, & qu'il avoit toujours le nez dans les tisons. Notre Observateur, persuadé que l'action perpétuelle du feu sur ce petit animal, étoit la véritable cause de son desséchement, ordonna qu'on le lavât tous les matins dans un seau d'eau fraîche, & qu'on le tint ensuite en plein air, sans le souffrir aucunement à la cuisine. Il donna même une attention suivie à cette expérience, pour s'assurer qu'elle étoit exécutée ponctuellement. Son remède a eu l'effet qu'il s'en étoit promis. Non seulement le petit

94 MERCURE DE FRANCE.

chien a été , sur trois réservés de la portée, le seul qui ne soit pas mort ; mais il a acquis une telle force , qu'à un an il lui falloit une chaîne, comme à un chien de basse-cour , pour le tenir à l'attache. Sa gaieté ou plutôt sa folie a été au-dessus de ce qu'on peut imaginer , & il est devenu d'une taille prodigieuse , quoique forti d'une assez petite race. M. de F. a observé sur cet animal presque tout ce qui est arrivé à ses enfans. Cet animal, a, comme eux, jetté sa gourme par la tête, où il a eu des galles & des pustules très-abondantes lors de la dentition. Enfin, M. de F. leur a trouvé , à beaucoup d'égards, des rapports qui l'ont déterminé à faire une seconde épreuve de même nature sur un petit barbet, quoique ce petit chien fût le troisième & le plus foible de sa portée; il a été aussi le seul qui se soit élevé : il a jetté , comme le précédent , sa gourme par la tête , & a acquis la même vigueur ; en un mot, il lui a été semblable en tout ; l'on ne peut obtenir de succès plus complet que celui que M. de F. a eu dans l'éducation physique de ces deux animaux ; enforte qu'il n'y a point à douter qu'il ne convienne parfaitement à leur espèce. Au surplus, ces expériences

font très-faciles à renouveler ; & notre Observateur invite les curieux à se convaincre par eux-mêmes de la vérité de ces faits qui ne sont pas indifférens, vu les conséquences qu'on en peut tirer contre les partisans de la chaleur, & contre ces esprits systématiques, qui veulent que nous apprenions des animaux comment il faut élever nos enfans.

Nous avons rapporté ces épreuves de l'Auteur, pour mieux faire connoître son esprit de recherches & d'observations. M. de F. dans ce même écrit, se joint à ceux qui ont prescrit aux femmes de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Il les avertit de la conduite qu'il leur est avantageux de tenir pendant leurs couches & tout le temps qu'elles nourrissent. On peut donc regarder cet écrit comme un manuel commode pour les mères, dans lequel l'Auteur, en leur mettant sous les yeux un tableau fidèle de tous les états successifs de l'enfance, cherche à les prévenir contre ces inquiétudes dangereuses auxquelles elles se livrent souvent sans raison, dès que leur enfant crie un peu fort, ou paroît éprouver quelque vive douleur. Il leur indique d'ailleurs des procédés simples qui les feront réussir

96 MERCURE DE FRANCE.

dans tout ce qu'elles voudront entreprendre pour la meilleure éducation physique de leurs enfans. M. de F. croit même pouvoir avancer, que parmi les mères qui voudront suivre avec exactitude la méthode qu'il a éprouvée sur ses propres enfans, il y en aura bien peu qui ne soient étonnées de leurs succès.

* *La Jérusalem délivrée*, Poëme du Tasse, nouvelle traduction. A Paris, chez Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur.

Quoiqu'on ait soutenu, avec raison, qu'il ne fallait traduire les Poëtes qu'en vers, on n'a pas prétendu, pour cela, détruire le mérite des bonnes traductions en prose. Celle que nous annonçons ici au Public, mérite un rang distingué parmi les ouvrages de ce genre. C'est en faire l'éloge que de dire qu'elle a été attribuée à l'éloquent Auteur d'Émile. Il est vrai que cette opinion était peut-être plus fondée sur la singularité piquante de la Préface, que sur le

* *Article de M. de la Harpe.*

TON

ton qui règne dans l'Ouvrage. En effet, on remarque dans cette nouvelle traduction plus de précision que de chaleur, & plus d'énergie que d'abondance. La facilité brillante, la grâce & la douceur du Tasse, son harmonie pittoresque, ne sont pas les caractères qui dominant le plus dans cette nouvelle version. Mais, en général, elle est d'un ton noble & animé; l'ame du Poëte y respire, & c'est ce qui manque absolument dans la traduction de M. de Mirabeau, faible, prolix, languissante, souvent infidelle, écrite du style d'un Conte plutôt que d'un Poëme, & qui, malgré tous ces défauts, se faisait lire, tant il y a d'intérêt dans l'Ouvrage original! Rien ne fait plus d'honneur au Tasse, que le succès qu'a eu, parmi nous, cette traduction si imparfaite, que la traduction nouvelle fera probablement oublier. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux du Lecteur un morceau de chacune des deux versions, qui suffira pour en faire connaître la différence. Nous choisirons la mort de Clorinde. L'original est trop connu pour placer ici des citations inutiles. Voici d'abord la traduction de M. de Mirabeau.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

« Mais l'instant fatal est arrivé, où
» Clorinde doit perdre la vie. L'irrité
» Tancrède lui porte un coup effroyable,
» & lui plonge son épée toute entière
» dans le sein. Le fer cruel s'abreuve de
» ce beau sang, qui, sortant à gros bouil-
» lons, répand aussitôt une humide cha-
» leur sur les armes de la Guerrière. Elle
» se sent blessée à mort; déjà ses faibles
» genoux refusent de la soutenir. Tan-
» crède cependant poursuit sa victoire; il
» menace Clorinde, il la presse, elle
» tombe; mais, animée tout d'un coup
» d'un nouvel esprit, elle adresse, en
» tombant, ces paroles à son vainqueur;
» paroles où l'on voyait briller une foi
» vive, accompagnée d'espérance & de
» charité, & que Dieu, à qui elle avait
» été rebelle pendant sa vie, lui inspira
» pour lots, afin qu'elle lui fût soumise
» en mourant. Ami, dit-elle, tu as
» vaincu: je te pardonne ma mort;
» daigne, de ton côté, me faire grâce.
» Ce n'est point pour mon corps que
» j'implore ta pitié; ton secours lui est
» désormais inutile; mais je te conjure
» de purifier mon ame par les eaux sa-
» lutaires du Baptême.
» Clorinde prononça ces mots d'une



N O V E M B R E. 1774. 99



voix si douce & si touchante, que Tan-
crède en fut pénétré jusqu'au cœur. Sa
fureur s'évanouit à l'instant, ses yeux
furent mouillés de quelques larmes. Il
courut à un petit ruisseau, qui n'était
pas éloigné de là ; & après avoir puisé
de l'eau dans son casque, il revint sur
le champ, pour rendre à son ennemi le
pieux office qu'il lui demandait. D'une
main déjà tremblante, il détache les
courroies du casque de la Guerrière ; il
lui découvre la tête ; il voit Clorinde,
il reconnaît sa maîtresse. Quelle vue,
Tancrede ! quelle reconnaissance pour
un amant ! A cet objet, il demeura sans
voix & sans mouvement. Son ame même
fut prête à s'envoler ; ce qui le retint à
la vie, fut le desir ardent qu'il avait de
procurer une éternelle félicité à celle
dont il venait de trancher les jours. Pen-
dant que Tancrede prononçait les pa-
roles sacrées, une joie vive & douce se
répandit sur le visage de la mourante
Clorinde ; ses yeux étaient tournés vers
le Ciel, & il semblait qu'elle dît alors :
ouvrez-vous, portes éternelles du cé-
leste séjour, afin que j'y entre en paix.
De pâles violettes prirent sur son teint
la place des roses, & se mêlèrent avec
les lis. Enfin ; ayant déjà perdu la pa-

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

» role, elle leva avec peine une main
» languissante, qu'elle tendit à Tancrède,
» en signe d'amitié; après quoi elle ferma
» ses yeux pour jamais; on eût dit qu'elle
» s'abandonnait aux douceurs d'un som-
» meil paisible.

» Dès que Clorinde eut rendu le der-
» nier soupir, les liens qui retenaient
» Tancrède à la vie, étant rompus, il ne
» fit plus d'effort pour retenir son ame qui
» voulait s'envoler; l'excès de sa douleur
» l'accabla; il tomba à côté de sa maî-
» tresse, dans un état peu différent du
» sien. La mort impitoyable aurait bien-
» tôt réuni ces deux amans, si une troupe
» de l'armée Chrétienne n'était arrivée
» par hasard en ce lieu. Celui qui com-
» mandait, ayant d'abord reconnu Tan-
» crède, ordonna qu'on l'emportât; &
» touché de compassion en même temps
» pour la belle Guerrière qui était éten-
» due près de lui, quoiqu'il ignorât
» qu'elle fût morte Chrétienne, il ne
» voulut pas laisser son corps en proie aux
» bêtes sauvages, & il la fit pareillement
» enlever. Malgré le mouvement de ceux
» qui emportaient Tancrède, il ne revint
» point à lui; on lui entendait seulement
» pousser de temps en temps quelques
» faibles soupirs: à cette marque seule,

» on pouvait connaître qu'il n'avait pas
 » entièrement perdu la vie. Lorsqu'on fut
 » arrivé à la tente, on le coucha sur un lit,
 » & à l'instant ses fidèles domestiques
 » s'empresèrent de lui donner tous les se-
 » cours qui lui étoient nécessaires. Pour
 » le corps de Clorinde, il fut mis dans
 » une tente voisine.

» Les soins qu'on eut de Tancrède, lui
 » rendirent enfin l'usage de ses sens; il
 » ouvrit les yeux, il reconnut le lieu où
 » il étoit, & les mains de ceux qui le se-
 » couraient. Quoi! dit-il aussitôt, je res-
 » pire encore! Quoi! je vois la lumière
 » après avoir commis une action si horri-
 » ble, & ma main barbare n'a pas encore
 » tranché mes coupables jours! Ah! c'est
 » un effet de la barbarie; la mort serait
 » pour mon crime, une peine trop légère,
 » & la vie est pour moi le plus affreux des
 » supplices. Je vivrai pour servir à jamais
 » d'exemple d'un malheur accompli. In-
 » séparable de moi-même, à qui je serai
 » en horreur, en vain, pour m'éviter, je
 » chercherai la solitude & les ombres; je
 » me ferai sans cesse, & me retrouverai
 » toujours: mais, reprit-il, qu'est deve-
 » nue Clorinde? Hélas! cette belle Guer-
 » rière que j'ai inhumainement percée
 » de mes coups, va peut-être servir de

102' MERCURE DE FRANCE.

» pâture aux animaux féroces. Allons, s'il
» en est temps encore, l'arracher de leurs
» dents, ou me faire dévorer avec elle,
» afin que du moins un même tombeau
» nous renferme tous les deux. Alors on
» lui dit que le corps de Clorinde avait
» été apporté, & qu'il était dans une tente
» à côté de la sienne. A cette nouvelle,
» Tancrède se levant de son lit, se traîna
» avec peine au lieu où était ce corps si
» chéri. Dès qu'il vit les restes précieux
» de sa maîtresse, le peu de force qu'il
» avait, l'abandonna, & il allait tomber, si
» ceux qui l'accompagnaient, ne l'eussent
» soutenu. Il considéra ce beau visage,
» dont la vue désormais ne peut plus ap-
» porter de consolation à ses maux; il
» regarda la main que Clorinde mou-
» rante lui avait présentée comme un
» gage de son amitié: il remarqua la plaie
» cruelle qu'il lui avait faite dans le sein.
» Ah! dit-il aussitôt, ce n'est point assez
» de mes pleurs; il faut que tout mon
» sang coule pour expier mon crime. A
» ces mots, il arracha l'appareil qu'on
» avait mis sur ses blessures: son sang en
» sortit en abondance; il tomba en fai-
» ble, & cette faiblesse lui sauva la
» vie; car, n'ayant plus la force de rien
» entreprendre contre lui-même, ses gens le

» reportèrent dans son lit, & l'observè-
 » rent avec soin. »

Voici maintenant la nouvelle traduc-
 tion, qui, malgré quelques incorrections,
 paraîtra bien supérieure.

« Mais enfin l'heure fatale qui doit
 » finir la vie de Clorinde, est arrivée :
 » Tancrède atteint *son* beau sein de la
 » pointe de *son* épée. Le fer s'y enfonce
 » & s'abreuve de son sein ; l'habit qui
 » couvre sa gorge délicate, en est inondé ;
 » elle sent qu'elle va mourir ; ses genoux
 » fléchissent & se dérobent sous elle.

» Tancrède poursuit sa victoire ; & , la
 » menace à la bouche, il la pousse, il la
 » presse ; elle tombe ; mais dans le mo-
 » ment, un rayon céleste l'éclaire ; la vé-
 » rité descend dans son cœur, & d'une
 » Infidelle en fait une Chrétienne. D'une
 » voix mourante elle prononce, en tom-
 » bant, ces paroles dernières :

» Ami, tu as vaincu ; je te pardonne :
 » toi-même, pardonne à mon malheur.
 » Je ne te demande point grâce pour un
 » corps qui bientôt n'a plus rien à crain-
 » dre de tes coups ; mais ayez pitié de
 » mon ame. Que tes prières, qu'une
 » onde sacrée, versée par tes mains, lui
 » rendent le calme & l'innocence. Ses

104 MERCURE DE FRANCE.

» tristes & douloureux accens retentis-
» sent au cœur de Tancrede, le péné-
» trent, éteignent son courroux, & de ses
» yeux arrachent des larmes involontaires.

» Non loin de-là un ruisseau jaillit, en
» murmurant, du sein de la montagne :
» il y court, il remplit son casque, &
» revient tristement s'acquitter d'un saint
» & pieux ministère : il sent trembler sa
» main, tandis qu'il détache le casque,
» & qu'il découvre le visage du Guerrier
» inconnu : il la voit, il la reconnaît ; il
» reste sans voix & sans mouvement : ô
» fatale vue ! funeste reconnoissance !

» Il allait mourir ; mais soudain il rap-
» pelle toutes ses forces autour de son
» cœur : étouffant la douleur qui le presse,
» il se hâte de rendre à son amante une
» vie immortelle pour celle qu'il lui a
» ôtée. Au son des paroles sacrées qu'il
» prononce, Clorinde se ranime ; elle
» sourit ; une joie calme se peint sur son
» front, & y éclaircit les ombres de la
» mort. Elle semblait dire : le Ciel s'ou-
» vre, & je m'en vais en paix.

» Sur ses joues, la pâleur des violettes
» se mêle à la blancheur des lis ; elle fixe
» ses yeux éteints vers le Ciel, & soule-
» vant sa main froide & glacée : elle la

» présente, comme un gage de paix, à
 » son amant. Dans cette attitude, elle
 » expire & paraît s'endormir.

» A cet aspect, les forces que Tancrede
 » avait recueillies, le quittent & l'aban-
 » donnent : il se remet tout entier sous la
 » main de la douleur qui serre son cœur
 » & le glace. La mort est sur son front &
 » dans tous ses sens. Immobile, sans cou-
 » leur & sans voix, rien ne vit plus en
 » lui que son désespoir.

» Les derniers liens qui arrêtaient son
 » ame, se brisaient l'un après l'autre :
 » elle allait suivre l'ame de son amante,
 » quand le hasard, ou le besoin, amena
 » dans ces lieux une troupe de Chrétiens.

» Le Chef reconnaît le Héros à ses ar-
 » mes : il accourt ; il reconnaît aussi Clo-
 » rinde, & son cœur est percé de douleur.
 » Sans la croire Chrétienne, il ne veut pas
 » laisser ce beau corps à la fureur des bêtes
 » farouches ; il les fait porter l'un & l'au-
 » tre sur les bras de ses Soldats, & mar-
 » che à la tente de Tancrede.

» Dans ce mouvement lent & tranquille,
 » le Guerrier ne reprend point encore
 » l'usage de ses sens ; mais de faibles sou-
 » pirs prouvent qu'il conserve un reste de
 » vie. Le corps de son amante, immo-

106 MERCURE DE FRANCE

» bile & glacé, porte par-tout l'empreinte
» du trépas. Enfin, on les dépose l'un &
» l'autre dans une tente séparée.

» Tancrède est entouré de ses fidèles
» Ecuyers, qui lui donnent les soins les
» plus pressés & les plus tendres. Déjà
» ses yeux languissans se rouvrent à la
» clarté du jour; il entend des voix con-
» fuses; il sent les mains qui pansent ses
» blessures; mais son ame étonnée, de se
» retrouver, doute encore de sa vie; & à
» peine à s'assurer d'elle-même; ses re-
» gards errent autour de lui: enfin, il
» reconnaît, & sa tente, & ceux qui
» l'environnent.

» D'une voix faible & douloureuse:
» est-ce que je vis, dit-il? est-ce que je
» respire? Mes yeux voient-ils encore les
» rayons odieux de ce jour funeste?....
» de ce jour qui éclaire mon crime, &
» me reproche les horreurs que la nuit
» m'avait cachées? Ah! main cruelle, hon-
» teux instrument de la mort, toi qui con-
» nais toutes les manières de la donner;
» pourquoi, lâche & timide maintenant,
» n'oses-tu trancher les derniers liens de
» ma coupable vie?

» Perce donc aussi mon sein!... dé-
» chire ce cœur infortuné!... Mais tu

» ne fais qu'être barbare, & ce ferait un
 » bienfait, qu'une mort qui finirait mes
 » douleurs! Je vivrai, triste & mémora-
 » ble exemple d'un amour malheureux!
 » Objet d'horreur : oui, une vie traînée
 » dans l'opprobre est le seul supplice qui
 » puisse égaler ton forfait.

» Je vivrai au milieu des remords ;
 » les ennuis seront mes compagnons &
 » mes bourreaux : errant, forcené, je
 » redouterai les ombres solitaires de la
 » nuit, qui me rappelleront ma funeste
 » erreur : j'abhorrerai ce soleil, dont les
 » rayons odieux m'ont révélé mes mal-
 » heurs & mon crime. Je me craindrai
 » moi-même ; & me fuyant toujours, je
 » me retrouverai sans cesse.

» Mais hélas ! en quels lieux sont ces
 » restes déplorables & chéris ? Ce qu'en
 » a épargné ma fureur, peut-être en ce
 » moment faignt sous la dent cruelle des
 » bêtes farouches ? Ah ! malheureux Tan-
 » crède ! les ombres ont égaré ta main ;
 » mais c'est toi qui as appris à ces monf-
 » tres à déchirer ton amante : c'est à toi
 » qu'ils doivent cette noble & sanglante
 » pâture.

» O restes que j'adore ! j'irai, j'irai aux
 » lieux où je vous ai laissés : je vous re-

108 MERCURE DE FRANCE.

» cueillerai pour vous posséder, si vous
» y êtes encore. Mais si les bêtes sauvages
» les ont dévorés, je me livrerai moi-
» même à leur rage : leurs entrailles se-
» ront mon tombeau, comme celui de
» mon amante ; heureux, si mes tristes dé-
»bris s'y mêlent & s'y confondent avec les
» siens !

» Ainsi parlait cet amant désespéré :
» on lui dit que l'objet de ses regrets
» n'est pas loin de sa tente : un rayon de
» joie se mêle aux ombres dont son
» front est couvert ; tel fuit l'éclair qui
» déchire le sein de la nue. Il soulève
» avec effort ses membres languissans,
» appesantis, &, d'un pas chancelant,
» il se traîne vers ce corps adoré.

» Quand il voit sur ce beau sein la
» cruelle blessure que sa main a faite ;
» quand il voit ce visage décoloré,
» sans éclat, mais serain encore, & tel
» qu'un ciel sans nuage dans l'obscurité
» de la nuit, il tremble, ses genoux flé-
»chissent, & ses fidèles Ecuyers le sou-
»tiennent à peine : O céleste Beauté,
» dit il, tu peux adoucir les horreurs du
» trépas, mais tu ne peux plus adoucir
» mon sort !

» O belle main, qu'en mourant elle

» me présenta comme un gage de paix &
 » d'amitié! dans quel état, hélas! je te
 » revois? dans quel état suis-je moi mê-
 » me? Voilà donc les funestes & déplo-
 » rables effets de ma rage? Barbare! ta
 » main cruelle a fait ces blessures; tes
 » yeux plus cruels encore les contem-
 » plent?

» Ils les contemplent sans verser des
 » larmes? . . . Chère amante, je ne puis
 » te donner des pleurs, mais je te don-
 » nerai mon sang! A ces mots, furieux,
 » désespéré, il arrache l'appareil qui
 » couvre ses plaies, & les déchire: son
 » sang ruisselle: sa main alloit porter les
 » derniers coups; mais il s'évanouit, &
 » l'excès de sa douleur le sauve de sa
 » rage.

» On le reporte sur son lit; on rap-
 » pelle son ame fugitive & on l'attache
 » à la vie. Cependant déjà la renommée
 » a publié sa funeste aventure & ses
 » cruels déplaisirs. Le pieux Bouillon
 » accourt à sa tente; de fidèles amis y
 » volent avec lui: mais ni les conseils
 » du héros, ni les discours de l'amitié ne
 » peuvent consoler ses douleurs ».

Le courage dans les peines de l'esprit, ode

qui a concouru infructueusement pour le prix de l'Académie Française, remis à l'année prochaine; par M. l'Abbé de Launay, ancien Lecteur & Pensionnaire de la Cour de Portugal. in-8°. A Paris, de l'Imprimerie de Valleyre l'aîné, rue de la vieille Bouclerie.

Le Poëte rappelle dans cette ode la mort courageuse de Moley Moluch, Prince Africain. Ce Prince, combattant à demi mort dans les plaines d'Afrique, contre Sébastien, Roi de Portugal, expira sur le champ de bataille, dans une calèche, d'où il commandoit son armée. On lui trouva le doigt colé sur la bouche. Ce fut le dernier signe de vie qu'il donna, pour recommander à ses Généraux le secret de sa mort, de crainte que cette nouvelle ne décourageât ses troupes & ne ranimât celles de son agresseur. Celui-ci perdit la bataille & la vie. Comme on ne trouva pas son corps sur le champ de bataille, il s'étoit répandu un bruit que Sébastien s'étoit sauvé dans un désert, pour y pleurer ses péchés.

Moluch, aux plaines de l'Afrique
 Combat Sébastien menaçant;

Leur secrète frayeur s'explique :
 Ils succombent en périssant.
 Blêche au grand jour de la victoire,
 L'un en perdit tous les honneurs.
 Cette fin, qu'on a peine à croire,
 De l'autre auroit comblé la gloire,
 S'il ne fût pas mort dans les pleurs.

L'ode, dont il suffit d'avoir cité cette strophe, est précédée d'un avertissement que nous rapporterons, parce qu'il est court. « Je prêche d'exemple. J'ai eu le » courage de faire cette pièce dans une » position fâcheuse. J'ai en celui de l'en- » voyer à l'Académie dans une affreuse » incertitude, & d'en apprendre l'infor- » tune sans abattement. J'ai encore celui » de l'exposer au Public, sans me flatter » d'encourager à me lire ceux qui ont » peur de s'ennuyer.

» Je joins à cette ode un poëme qui » fait pendant. (Il est intitulé *les Plaisirs de l'esprit*). C'est un contre-tableau, » que je mets en vue d'opposition, pour » la symmétrie.

Il faut passer par les peines,
 Pour arriver aux plaisirs.

» Hélas ! j'ai fait tout le contraire ; j'ai » marché en écreville ».

112 MERCURE DE FRANCE.

Bibliographie Parisienne, ou Catalogue des ouvrages de Sciences, de Littérature, & de tout ce qui concerne les Beaux-Arts, imprimés tant à Paris, que dans le reste de la France, année 1769. Prix 3 liv. 12 sols broché. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Ce volume est un catalogue de tout ce qui a été imprimé ou publié en 1769, concernant l'histoire, les sciences & les arts; on a joint seulement une courte notice à quelques articles.

Avis au Peuple sur l'impôt forcé qui se percevoit dans les hallas & marchés sur sous les bleds & toutes les farines.

Tanta molis erat!

Virgile.

Brochure in-12. de 22 pag. 1774.

L'Arrêt du Conseil d'Etat, du 13 Septembre 1774, qui établit la liberté du commerce des grains & farines dans l'intérieur du Royaume, proscribit formellement l'obligation imposée par les règle-

NOVEMBRE. 1774. RIG-
mens de 1770, de ne vendre & de n'a-
cheter les grains qu'au marché. Cette
obligation a été proscrite, parce qu'elle
surcharge sans aucune utilité, ainsi qu'il
est dit dans l'Arrêt, les achats & les
ventes, des frais de voiture au marché,
des droits de hallage, magasinage & au-
tres, également nuisibles au laboureur
qui produit & au peuple qui consomme.
M. l'Abbé Bandeau, auteur du petit écrit
que nous venons d'annoncer, calcule ces
frais & ces droits, & il prouve que les
règlemens de l'année 1770, exécutés
ponctuellement, feroient un impôt de
plus de seize millions par an sur le pain
du peuple.

Livre utile aux Négocians de l'Europe,
contenant une théorie complète &
facile des opérations du change; le
rapport des valeurs de différentes mon-
noies de l'Europe; la connoissance des
mesures, poids & aunages des princi-
pales villes qui commercent avec la
France; une discussion en matière de
revendication dans les faillites, au
moyen de laquelle tout Marchand ou
Négociant, qui se trouvera impliqué
dans une banqueroute, pourra connoître

114 MERCURE DE FRANCE

tre, avec la plus grande facilité, s'il est dans le cas de pouvoir revendiquer ou non, la marchandise qu'il aura vendue, & qui ne lui aura pas été payée; une dissertation sur les lettres de change, leur valeur & le terme de leur paiement; un tarif des glaces; l'état des foires du Royaume, &c. par M. l'A. S***. vol. in-12. br. 2 liv. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

Le titre détaillé de ce manuel du commerce suffit pour faire connoître l'étendue de son utilité.

*Lettre à M. le Marquis de*** sur les peintures & sculptures de l'Académie de Saint Luc, exposées à l'Hôtel de Jabac.* Brochure in-12. A la Haye, 1774.

Il n'est point de règle sans exception, ou le bavard. Brochure in-12 sur le même objet.

Nous ne faisons mention de ces deux critiques que pour ne laisser ignorer à nos Lecteurs aucun des écrits qui se pu-

NOVEMBRE. 1774. 115

blient. La lettre à M. le Marquis de *** contient quelques observations critiques qui ne sont point assez motivées; elles sont d'ailleurs exposées sèchement & sans grâces. On ignore pourquoi l'observateur n'a point fait mention des quatre bas-reliefs en marbre de M. Brenet, morceaux de sculpture les plus considérables de l'exposition, & dont l'exécution, ferme & bien sentie, a fait beaucoup d'honneur à l'Artiste. L'Auteur auroit dû aussi ne point passer sous silence les ouvrages de M. Vincent de Montpetit, créateur de la *peinture éludorique*, genre de peinture qui a la délicatesse de touche de la miniature, & la vigueur du coloris de la peinture à l'huile.

La seconde brochure sur le salon de Saint Luc est écrite plus gaiement que la première; mais on est un peu fatigué de voir toujours ce même refrain revenir : *Il n'est point de règle sans exception*. On s'apercevra d'ailleurs que le Critique juge souvent pour le simple plaisir de discourir.

L'un bavarde en écrivant,

L'autre bavarde en parlant.

Mais il y a cette différence, que les der-

niers ennuient sans que l'on puisse honnêtement s'en défaire; pour les autres, on en a meilleur marché; on peut au premier bâillement fermer le livre. C'est le conseil que l'Auteur de cette brochure, intitulé *le Bavard*, a la bonne foi de donner à ceux qui seroient tentés de lire sa critique.

Institutions Militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, précédé d'un Discours sur la théorie de l'Art militaire, trois parties in-8°. aux deux Ponts, à l'Imprimerie Ducale, & se trouve à Paris chez Lacombe, Libraire, rue Christine; à Metz, chez Marchal; à Strasbourg, chez Bauer; à Stockholm, chez Gjervel.

« Des hommes rassemblés pour combattre, ne doivent point former une masse confuse, mais être disposés de manière qu'ils puissent agir & se mouvoir ensemble, pour se soutenir mutuellement, & se fortifier les uns les autres. Cette définition se rapporte à ce qui s'appelle ordre, c'est-à-dire, la disposition & la situation de chaque chose dans le lieu; la règle & la manière qu'il

» lui conviennent, ou, ce qui revient au
 » même, le rang que l'on donne aux cho-
 » ses, suivant leur quantité & leur qua-
 » lité. La science qui établit cet ordre
 » parmi les Troupes, & par lui le carac-
 » tère distinctif d'une armée d'avec un
 » assemblage confus de gens de guerre,
 » est appelée *Tactique*; elle tire son ori-
 » gine des Grecs, & sa dénomination
 » d'un mot prononcé en cette langue,
 » *Tactō*, qui signifie ranger ou mettre en
 » ordre, & elle exprime l'art de former
 » & de mouvoir les troupes en ordre.

» La *Tactique* n'est donc autre chose
 » que l'art de disposer & d'exercer les
 » troupes aux actions de guerre, par un
 » ordre & un arrangement avantageux, &
 » la science d'appliquer ces dispositions &
 » ces exercices aux opérations de la guerre.
 » L'expérience & le raisonnement s'ac-
 » cordent à nous prouver que cet ordre &
 » cet arrangement ont toujours été fondés
 » sur la nature des armes dont on s'est
 » servi. En effet, si nous consultons les
 » Grecs & les Romains; si de-là nous exa-
 » minons ce que nos prédécesseurs ont
 » pratiqué successivement, nous voyons,
 » avec évidence, que l'on s'est toujours
 » conduit d'après ce principe, & que dans

118 MERCURE DE FRANCE.

» tous les temps l'art de la Tactique a con-
» sisté à se ranger dans un ordre propre à
» pouvoir se servir avantageusement des
» différentes espèces d'armes dont on fai-
» fait usage.

» On se servait anciennement de deux
» espèces d'armes offensives : l'une était
» destinée à combattre de loin , & s'appé-
» pelait *arme de jet* , comme dards , ja-
» velots , frondes , &c. L'autre servait à
» combattre de près , en joignant l'ennemi
» pour le rompre & l'enfoncer , & s'appé-
» pelait *arme de main* , comme *épées* ,
» *piques* , *lances* , &c. Les Soldats munis
» d'armes de jet , s'appelaient *gens de*
» *trait* ou *armés à la légère* , & étaient
» rangés en petits corps sur une profon-
» deur médiocre , propres à se mouvoir
» avec agilité & promptitude. Les Sol-
» dats munis d'armes de main , s'appé-
» laient *pesamment armés* , & étaient ran-
» gés en corps solides & massifs , propres ,
» par la profondeur & la pression de leurs
» rangs , à enfoncer l'ennemi & à lui ré-
» sister. De ces deux espèces d'armes nais-
» saient , comme l'on voit , deux espèces
» de troupes , dont chacune avait une rai-
» son différente de se ranger & de com-
» battre ; mais le tout ne se rapportait ce-

» pendant qu'à un seul objet principal,
 » qui était le choc ; car les armes de jet
 » des anciens , peu meurtrières , ne déci-
 » daient jamais les événemens des batail-
 » les ; les gens de trait ne faisaient que pré-
 » luder , & les combats ne se terminaient
 » qu'à l'approche des corps pesamment
 » armés , qui en venaient aux mains avec
 » les armes de main , pour s'enfoncer par
 » le choc.

» On se sert encore aujourd'hui de
 » deux espèces d'armes offensives : l'une
 » est *l'épée* , arme principale de la Cava-
 » lerie : l'autre est *le fusil* armé de sa
 » *bayonette* , arme principale de l'Infan-
 » terie , & d'autant plus avantageuse ,
 » qu'elle est en même temps armé de jet
 » & arme de main , ou arme à feu , &
 » arme blanche , qu'elle sert par le feu à
 » combattre de loin , & par la bayonnette ,
 » à joindre l'ennemi , le combattre de
 » près , le rompre & l'enfoncer , & qu'elle
 » réunit ainsi , en une seule , les deux
 » espèces d'armes offensives dont se ser-
 » vaient les Anciens. Cela fait qu'il n'y a
 » plus qu'une seule espèce d'Infanterie ,
 » toute armée de la même manière , & en
 » conséquence qu'une seule façon de se
 » ranger ; mais il y a deux manières de

» combattre ; l'une par le feu , par lequel
 » commencent toutes les actions de guer-
 » re , & l'autre par le choc , qui doit les
 » décider toutes les fois qu'il est possible.
 » Tels sont les deux objets principaux de
 » notre Tactique ; c'est à eux seuls qu'elle
 » se rapporte , & que , suivant la nature
 » de nos armes , elle doit embrasser éga-
 » lement. En effet , les armes à feu ont une
 » très-grande portée ; leurs coups horison-
 » taux sont suivis d'un effet très-meurtrier.
 » Il y a des occasions à la guerre , où il
 » arrive que l'on est séparé de l'ennemi
 » par quelque terrain inabordable , & où
 » l'on ne peut se dispenser de combattre
 » de loin : dans ces différentes supposi-
 » tions , il est aussi important de pouvoir
 » faire consister la force principale dans
 » l'action du feu , qu'il est essentiel de la
 » faire consister dans le choc , toutes les
 » fois que l'on combat dans un terrain où
 » l'on peut aborder l'ennemi sans de
 » grands obstacles , & le combattre de
 » près. Dans des terrains de cette dernière
 » espèce , ce n'est point à coups de fusil
 » que l'on gagne des batailles ; il ne faut
 » même pas compter sur le feu , ni s'am-
 » user long-temps à tirer ; on ne peut ré-
 » pondre du succès d'un combat , qu'au-
 » tant

» tant que l'on détermine une ligne d'In-
 » fanterie à marcher à l'ennemi en lui,
 » présentant la bayonnette.

» Cette esquisse de la Tactique, tant an-
 » cienne que moderne, nous démontre
 » que le véritable fondement de cet art,
 » réside dans la nature des armes dont on
 » fait usage. Si nous les comparons l'une
 » à l'autre, elles nous prouvent que l'es-
 » sence & la nature des principes de la
 » guerre, n'ont jamais varié, & que de
 » tous les temps les ordres de bataille ont
 » été formés conformément à la situation
 » des lieux & du terrain, & à l'usage que
 » l'on a pu faire de ses armes. L'invention
 » de la poudre & des armes à feu, a pro-
 » duit quelques changemens dans la ma-
 » nière de combattre. Chez les anciens,
 » elle se rapportait à un seul objet prin-
 » cipal, qui étoit le choc : chez nous,
 » elle se rapporte à deux objets, qui sont
 » le feu & le choc ; & nous faisons dépen-
 » dre notre force également de l'un & de
 » l'autre, suivant les occasions & les cir-
 » constances, &c. »

Ces instructions préliminaires sont pos-
 sées dans le Chapitre second de ces insti-
 tutions, où l'Auteur nous donne une idée
 générale de la Tactique & de ses objets

principaux. L'Ouvrage est divisé en trois parties. La connaissance parfaite de tous les détails intérieurs d'une constitution militaire bien solide & bien ordonnée, forme l'objet de la première : la seconde renferme les principes de l'exercice & des manœuvres des troupes ; & ces principes y sont développés de manière à en faire connaître les fondemens, l'application & l'usage. On trouvera dans la troisième partie, les détails d'une armée & le mécanisme des ordres de bataille, des camps & des marches. L'Auteur, après en avoir établi les principes, les applique aux manœuvres qui préparent & assurent le succès des actions.

Ce Traité élémentaire, destiné principalement aux jeunes militaires, sera également utile à ceux qui voudront se procurer une notion nette, exacte & méthodique de tous les principes de la Tactique, épars dans un grand nombre d'ouvrages. Ces principes ici réunis, forment un corps d'instructions, où l'on ne doit point espérer de trouver ces traits saillans, fruits ordinaires d'une imagination qui ne se donne point le temps d'examiner les choses avec une certaine étendue. Cet Ouvrage ne présente pas non plus des idées

NOVEMBRE. 1774. 129

nouvelles, des découvertes singulières ; mais des vérités de pratique, des préceptes avoués par les Maîtres de l'art ; des principes qui se rapportent à la nature des armes & à la manière de combattre aujourd'hui en usage. Un mérite particulier à l'Auteur, est d'avoir traité la Tactique sur un plan raisonné & suivi ; & de l'avoir pliée à une instruction méthodique, par la liaison qu'il a mise entre les principes & l'application continuelle qu'il a faite de la théorie à la pratique.

M. le Baron de Sinclaire, Colonel-Commandant du Régiment Royal Suédois, au service de France, & Auteur de ces *Institutions militaires*, a, pendant le cours de la guerre dernière, donné une traduction des *Règlemens pour la Cavalerie Prussienne* ; & en 1771, celle des *Maximes de Guerre*, du Feld Maréchal, Comte de Kewenhuller. Les *Institutions militaires* dédiées, par l'Auteur, à Sa Majesté Suédoise, font le dernier fruit des loisirs de cet Officier, qui, pour mieux pratiquer cette vertu générale qui comprend l'amour de tous les hommes, s'occupe continuellement à les instruire.

La fausse peur, Comédie en un acte mêlée d'ariettes, représentée pour la

F ij

première fois par les Comédiens Italiens, le lundi 18 Juillet 1774; par M. N * * *. La musique est de M. d'Arcis, âgé de 14 ans & demi, élève de M. Grétry. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

L'Auteur adresse son premier essai dramatique à sa mère, dans une Epître, qui fait l'éloge de son cœur.

Nous avons rendu compte de cette pièce. L'Auteur nous apprend qu'il a tiré *la fausse peur* d'un proverbe de M. Carmontel, dont le sujet est un *seint empoisonnement* qu'il avoit entendu raconter; mais dont il a changé le plan. On trouvera que le dialogue de cette Comédie est écrit avec facilité, & qu'il est d'un très-bon ton. Les ariettes sont en général d'une poésie aisée & lyrique, propre à la musique, Il a donné des caractères à ses personnages & de la vivacité à son style: le tout ensemble fait un Drame qui a de l'agrément & du bon comique. Plus d'intérêt & un sujet mieux choisi, auroient rendu l'action plus piquante; mais on ne doit pas moins encourager l'Auteur à s'adonner à un genre pour lequel il montre du talent. Cette pièce a été bien

NOVEMBRE. 1774. 115
accueillie au théâtre public. Nous sommes persuadés qu'elle fera encore plus de plaisir dans la Province & sur les théâtre de société.

Plan d'imposition économique & d'administration des finances, présenté à Monsieur Turgot, Ministre & Contrôleur-général des Finances; par M. Richard des Glanieres; in-4^o. de 36 p. prix 2 liv. 8 s. A Paris, chez G. Simon, rue Mignon Saint André-des-Arts, 1774. Avec approbation & privilège du Roi.

Une machine est d'autant plus parfaite qu'elle produit de grands effets avec peu de ressorts & de frottemens, & que le jeu en est simple & facile. C'est ce que l'on desire dans un plan d'imposition qui est la machine de l'Etat, pour lever sur tous les sujets la part de leur contribution. Le plan proposé par M. Richard a-t-il ce mérite? Est-il aussi simple qu'il l'annonce? Il présente deux objets d'impôts; l'un, la *taille réelle*, l'autre, un droit de *franchise*, qui tiendra lieu de tous ceux que l'on paye sur la consommation des denrées. La taille réelle, dans le projet de M. Richard, doit être imposée non-

F iij

seulement sur les biens-fonds en valeur, mais encore sur les maisons, clos & jardins, les terres, prés, bois, rivières & étangs. Or, pour parvenir à la connoissance de la valeur de ces biens, M. R. veut que les propriétaires, cultivateurs & autres, soient obligés de donner leurs déclarations; de rapporter des expéditions de baux. Il veut des confrontations avec les locataires; &, en cas de faux, il exige des amendes du quadruple de part & d'autre. Il demande pareillement que les Greffiers des Eaux & Forêts, que les Payeurs des rentes, que les Notaires soient tenus de faire leur déclaration des actes dont ils ont connoissance. Il fait monter cette taille réelle à 320 millions par an.

Cette somme ne suffisant pas, il propose une capitation, ou droit de franchise, qui doit rapporter 480 millions 700 mille livres: cette prétendue franchise sera imposée sur 7 millions 387 mille âmes. Il comprend dans cette capitation, non-seulement les chefs de familles, mais encore les femmes, garçons, filles, enfans; &, dans le tableau des sous divisions des classes imposées, il met en ligne de compte les chevaux, bœufs, vaches, ânes, cochons, chèvres, mou-

tons, brebis. Mais une taille réelle & une capitation font un double emploi, & la seconde imposition deviendra onéreuse, puisque, par le premier de ces droits, on aura déjà fait payer aux peuples tout ce qu'on estime qu'ils peuvent donner de leurs revenus; d'ailleurs, ces taxes sont si divisées; elles portent sur tant d'objets; elles sont si indéterminées, que pour les discuter & les lever, il faudroit une armée d'Employés qui, au lieu de simplifier la perception, l'embarasseroient & donneroient lieu à des contestations sans nombre. Remarquez que dans cette levée d'impôts réels & personnels, l'Auteur, qui les fait monter à 800 millions, n'y comprend pas les frais de perception qui seroient immenses; & comment peut-il supposer que l'État puisse payer une dette aussi énorme, sans s'épuiser. Il prétend, au moyen de cet impôt de 8 à 900 millions par an, que la Nation sera *franche*; cependant il laisse encore subsister les droits de contrôle des actes, exploits, insinuations, &c. la marque de l'or & l'argent, le droit sur les monnoies, les douanes autour du Royaume, &c. &c. Enfin, pour mettre son projet en valeur, M. Richard demande un quartier d'avance de cette imposition; c'est-

128 MERCURE DE FRANCE.

à dire , un peu plus de 200 millions ; avance qu'il suppose apparemment très-aisée. Il semble qu'avant de proposer un nouveau plan d'impositions, il faudroit faire connoître quelle est la source de la richesse de l'Etat : il faudroit démontrer quelle est l'origine de cette richesse ; & dans quelle quantité on peut puiser dans cette source sans la tarir ni l'altérer ; il faudroit enfin faire voir qu'un droit simple & modéré, pris à la source même de cette richesse, pourroit être unique, & mettroit dans la plus juste proportion, les biens qui s'en écouleroient ; puisqu'ils ne pourroient être perçus qu'avec la charge même de cette imposition prise dans son principe. Je me persuade que si on disoit à une Communauté , combien recueillez-vous ? que vous faut-il pour vos avances ? que faut-il pour votre bien être, dont le surplus appartient à l'Etat ? Ce surplus seroit le véritable impôt qui pourroit être levé : & il seroit d'autant plus considérable, que la production deviendroit nécessairement plus grande par l'aisance & par la justice de la levée. Un canton pourroit alors s'abonner ; en s'abonnant, faire ses soumissions en promesses de payer, qui seroient passées à un district supérieur, & garanties par un autre plus considérable ;

ces effets deviendroient des billets d'Etat ; & ces billets seroient plus précieux que l'argent même ; parce qu'ils seroient plus commercables, d'un transport plus facile, & d'une solidité cautionnée en quelque sorte par tout le Royaume. Alors chaque pays auroit le moyen d'attendre sa récolte & la faveur de la vente ; ainsi plus de frais de perceptions ou de très-légers ; plus de crainte de non-valeurs ; les impositions pourroient être faites par les Receveurs des tailles, qui ont déjà les rôles exacts de tous les feux ou maisons de l'Etat : ces impositions seroient perçues sur les soumissions mêmes de chaque district ; & ces soumissions seroient estimées en considération de l'affranchissement des droits de toute nature, qu'ils sont forcés de payer dans l'état actuel des choses, sur lesquels ils obtiendroient d'autant plus de diminution, qu'ils n'auroient plus les frais d'impositions de toute espèce, de contrainte & autres, qui doublent presque leur taxe réelle : ces effets circulant avec l'espèce, & étant également des signes de richesse, augmenteroient le crédit du commerce & celui de l'Etat ; ils seroient dans le gouvernement ce que la confiance fait chez un Négociant, dont on connoît la

solidité & la conduite. Mais c'est peut-être encore là un rêve dont l'homme d'état, qui voit de plus haut, appercevra le foible & l'illusion.

On verra dans les *Questions proposées par M. l'Abbé Baudeau*, les objections les plus fortes & les plus sensibles contre le plan soi-disant économique de M. Richard. On trouve cette petite brochure, prix 4 s. chez Lacombe, rue Christine, à Paris.

Mémoires & observations sur la perfectibilité de l'homme, dédiés à M. de Sartine; recueil troisième, contenant un nouveau tableau d'éducation morale & littéraire. Par M. Verdier, Docteur en Médecine, Instituteur Physicien. A Paris, chez Moutard, rue du Hurepoix.

En avançant dans la carrière qu'il s'est ouverte, M. Verdier devient de plus en plus intéressant; & sur les choses qui ont été traitées avec le plus de soin par les Ecrivains de tous les temps, il ne laisse pas de produire des principes nouveaux. Il donne même un air de nouveauté à ceux dont la vérité est la plus généralement reconnue.

Après avoir présenté dans le lointain l'art de développer, de corriger & de perfectionner le tempéramment de l'homme dans son second recueil, l'Auteur indique aussi succinctement dans celui ci, l'art de former le caractère. Il commence par s'élever contre ces supplices trop usités dans les écoles, qui, suivant lui, « changent l'organisation & dépravent le » tempéramment, le génie & le caractère; qui jettent les Elèves dans des » désespoirs affreux; qui occasionnent » journallement les plus grands malheurs, » dont on a soin d'enlever la connoissance au Public; qui, en ravalant » l'ame, ne peuvent faire que des esclaves, & qui sont une des causes de » la corruption générale des mœurs ». Il propose de substituer aux châtimens corporels l'art de régler le régime physique, les opinions, les préceptes, les intérêts & les exemples.

M. Verdier vient ensuite à la formation du génie; & il fait consister cet art dans la production des connoissances par l'analyse, & dans leur liaison par la synthèse. Pour dissiper la confusion qui règne dans la plupart des traités d'éduca-

tion, il fait une distinction de l'ordre essentiel, de l'ordre naturel, de l'ordre civil & de l'ordre effectuel des connoissances; & il tâche de les faire concourir tous quatre au développement du génie.

Pour le développement du génie, l'Auteur veut qu'on commence par meubler l'entendement des enfans des connoissances générales & élémentaires, dont la combinaison doit former toutes les notions possibles dans les âges suivans. L'analyse doit les présenter isolées, & la synthèse les combiner par faisceaux. Cet art préliminaire consiste à réunir par cette opération de l'arithmétique, qui se nomme numération, les sensations de chaque genre, qu'on a fait naître & qu'on a distinguées dans le développement physique des sens; à lier ces premières combinaisons aux lettres de l'alphabet, au moyen de la numération algébrique; & à faire correspondre les sensations aux propriétés des corps. L'enfant arrivé à ce point, a déjà l'alphabet des connoissances humaines: on peut lui faire épeler le grand livre de la nature; & c'est par l'étude de son corps qu'il doit y être introduit. Il y prendra les idées premières des nombres physiques,

NOVEMBRE. 1774. 133

des situations, des figures, des dimensions, des proportions & de la symétrie. L'analyse des propriétés passives du corps humain conduit à celle de ses mouvemens & des pensées qui forment ses propriétés actives, & à celles des voies extérieures, qui détruisent les unes & les autres. Alors on peut lui lever la voile qui cache les organes intérieurs; & lui présenter les organes similaires. L'esprit n'a plus ensuite besoin que de l'analogie pour suivre les propriétés générales des autres animaux, des végétaux, des minéraux, des météores, du globe terrestre & des cieux même. Après cette physique élémentaire, l'enfant peut revenir à lui-même, & prendre les premières notions des mœurs, des usages, des loix & du langage; s'élever même jusqu'aux êtres métaphysiques & aux sublimes objets de la religion. En faisant succéder toutes les différentes parties de cette philosophie élémentaire, l'Auteur prétend graduer & mesurer le génie; & lui donner toutes les facultés dont la nature le rend susceptible.

Cependant ce premier art ne peut qu'ébaucher le génie: mais l'instituteur pourra l'étendre & l'animer par l'enseignement

134. MERCURE DE FRANCE.

des jeux de la gymnastique ou des beaux-arts; par celui des arts logiques, par celui des langues, par celui des principes de l'histoire. Cette section est une extension du *Prospectus* de sa maison d'éducation, dont nous avons rendu compte dans notre *Mercur*e d'Août de l'année dernière. Dans ce prospectus, l'Auteur exposoit ce qu'il se proposoit de faire : ici, il discute ce qu'il est possible d'y ajouter.

Jusqu'à ce jour, on n'avoit regardé les exercices du corps que comme des moyens de donner de la force & de l'agilité aux membres. M. Verdier propose d'en faire des instrumens même du génie. Il les réunit tous sous les titres de lecture & de gymnastique : le premier de ces arts comprend la lecture des hiéroglyphes, des dessins & gravures de toute espèce; celle des symboles, celle des lettres syllabiques des langues orientales, celle des différentes écritures alphabétiques, celle enfin des monumens historiques. La gymnastique est générale à tout le corps, ou propre aux organes que nous avons le plus d'intérêt de perfectionner.

« Quand on examine les effets du discours en Littérateur ou Logicien physiologiste, dit M. Verdier, on lui

» reconnoît quatre propriétés bien distinc-
 » tes. Par la première, il représente ces
 » pensées, abstraction faite de leur objets;
 » & par la seconde, les pensées avec leurs
 » objets. Par la troisième, il reproduit
 » les pensées mêmes, & les grave plus
 » profondément dans l'entendement. Par
 » la dernière enfin il a assez de force pour
 » agir jusques sur la volonté même & la
 » mouvoir. De-là quatre usages des mê-
 » mes signes ou des mots pour étendre
 » le génie: de là quatre arts logiques;
 » savoir la grammaire philosophique, la
 » dialectique, l'art poétique & l'art ora-
 » toire ». En déve oppant cette idée,
 l'Auteur y trace un plan tout nouveau,
 pour l'enseignement de ces quatre arts.
 Il comprend toute la logique & la gram-
 maire générale ordinaire dans sa gram-
 maire philosophique; & forme une dia-
 lectique nouvelle, toute occupée de la
 recherche & de la manifestation de la
 vérité.

M. Verdier borne l'éducation générale
 à l'étude de la langue latine & de la lan-
 gue maternelle: celle du grec, de l'hé-
 breu & des autres langues savantes, doi-
 vent être réservées pour l'éducation par-
 ticulière, qui doit suivre la première;

elle pourroit nuire à l'enseignement de la langue latine qui, dans le plan de l'Auteur, est une introduction à toutes les langues savantes. La méthode qu'il propose pour enseigner une langue, dont il donne une si grande idée, consiste à réunir par l'analyse & la synthèse toutes celles qu'on a proposées jusqu'à ce jour.

« C'est à l'analyse, dit-il, que nous devons cette physique, cette chimie, & ces sciences que les modernes ont ornées & substituées aux rêveries du moyen âge. On lui devra, il ose le prédire, une notion nouvelle de la langue latine, démontrée avec la rigueur mathématique ; elle détruira & proscriera toutes ces théories & ces notions ridicules, qui remplissent nos rudimens & nos dictionnaires. A ces ouvrages gothiques, que l'ignorance a trop accredités, elle en substituera qui seront les fruits du génie, de la raison & de la vérité ». M. Verdier n'est point assurément l'Auteur de l'analyse grammaticale : mais il se la rend propre en quelque sorte, par le grand usage qu'il en fait ; & sur-tout par les principes & les règles nouvelles qu'il établit pour décomposer & recomposer les mots.

Jusqu'à ce jour, par exemple, les étymologistes s'étoient mis à l'aise, en décomposant les mots par la fin ou par le commencement, suivant qu'il leur paroissoit plus commode. M. Verdier donne pour règle de procéder toujours de la fin au commencement. Si ce principe est fondé, il déroutera les étymologistes, & nous donnera des résultats réguliers bien différens de ceux que nous devons à ceux-ci. En proposant ensuite le plan d'étude de la langue maternelle, il enseigne à s'y occuper, à traduire plutôt les pensées que les mots.

M. Verdier trouve les principes de l'histoire, dans l'enseignement des espèces de dialectes, qu'il a distinguées dans les langues latine & françoise. Un latin antérieur à l'hébreu & à toutes les langues connues est, des paradoxes de son Prospectus, celui qui a le plus étonné les Sçavans: mais à mesure qu'il étend ses idées, elles présentent de la vraisemblance en surprenant encore davantage. Tout simple que dût être le langage primordial, l'auteur y distingue quatre parties: la première comprend les racines naturelles, formées par les impulsions mécaniques des organes, & par

138 MERCURE DE FRANCE.

l'imitation des objets de la nature. Parmi ces mots tout monosyllabes, il s'en trouve vingt-deux qui forment l'alphabet oriental; & cet alphabet est en même-temps une planche anatomique, & le dictionnaire primitif des langues. Les 22 lettres, syllabes ou mots qu'il comprend, désignent les parties du corps humain, leurs fonctions; & par analogie celles de tous les êtres de la nature. Avec ce seul vocabulaire, les premiers hommes se communiquèrent leurs idées; mais dans la suite, Taaut ou Hermès réunit ces racines par trois; qu'il distingua & varia par les trois accens de sa lyre. De là naquirent ces mots composés de trois lettres dans les langues orientales; & qui sont devenues des racines dans la langue latine. Cette langue en reçut encore d'autres des langues septentrionales. C'est ainsi que M. Verdier résout le fameux problème sur la langue primitive, dont la solution doit manifester aux sçavans l'état de la nature primitive, les origines de l'esprit humain, & des sociétés avec les fondemens de l'histoire.

En animant le génie, l'auteur entreprend de le régler par l'économie. Dans cette section, la formation de la pru-

dence est représentée comme un des arts de l'instituteur ; & la prudence elle-même comme un art qui doit toujours guider ses élèves au sortir de ses mains : son objet est tel , que les circonstances & les besoins qui font le tissu de la vie naturelle , morale , civile & religieuse , réveillent les connoissances & les passions nécessaires pour le choix & l'usage des agens vitaux & des artistes qui les dispensent.

M. Verdier vient ensuite à l'art de remplir l'entendement par l'enseignement des sciences , & en particulier de la philosophie scolastique , de la philosophie de l'histoire , & de la religion chrétienne. Parmi les principes qu'il expose dans cet article , ce qui concerne la religion mérite d'être remarqué. Les écrivains d'éducation sont presque tous entrés dans des controverses sur ce point. M. Verdier au contraire distingue deux parties dans la religion : « la première qui démontre la » vérité & les principes de la révélation » peut être dévolue , dit-il à l'instituteur ; puisqu'elle fait partie de la philosophie : mais dans l'exposition de la » foi , son ministère l'oblige à suivre » avec soumission le plan qui lui est tracé » par les Pasteurs de l'Eglise ».

Qu'un Métaphysicien tire de l'économie animale, des argumens pour démontrer l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame ; l'entreprise n'est point nouvelle ; mais peu de Théologiens se seroient sans doute attendus à en puiser dans la même source, pour démontrer la vérité de la religion chrétienne. Cependant M. Verdier leur en fournit un, qui mérite d'être approfondi. Des loix de l'économie animale, il conclut d'un côté, que la tige de l'humanité n'auroit pu être plantée sur la terre, si le créateur du premier homme n'avoit bien voulu être en même-temps son père, sa nourrice, son précepteur & son gouverneur ; de l'autre il observe que l'histoire de cette première éducation, telle qu'elle se trouve dans la gènèse, suppose des connoissances physiologiques, qui n'ont été découvertes que dans notre siècle.

Deux autres arts littéraires finissent ce recueil : l'art de former le genie citoyen par l'enseignement des professions, & celui de lier les connoissances par l'enseignement de la physiologie & de la géographie. On fait déjà les idées de l'auteur sur ce dernier objet, & sur le précédent, il donne une division des pro-

NOVEMBRE. 1774. 141

fections pour en former un tout dans l'ordre civil, comme les sciences en font un dans l'ordre essentiel, & les arts dans l'ordre naturel.

Ces trois recueils forment des élémens d'éducation physique, morale & littéraire. On ne pourroit peut-être annoncer plus de choix en aussi peu de pages. Aux grands principes & aux grandes maximes avouées des phylosophes & des instituteurs, l'auteur en joint une infinité qui lui sont propres. Mais pour en tirer les règles nécessaires dans la pratique, il seroit besoin de voir l'explication de ces nouvelles théories; & le profit qu'on doit se promettre des travaux de l'auteur, d'après ces trois premiers recueils, doit faire attendre les suivans avec impatience.

Journal de Pierre le Grand, depuis l'année 1714 inclusivement, traduit de l'Original Russe, imprimé d'après les Manuscrits corrigés de la main de S. M. Impériale, qui sont aux archives. Nouvelle édition, avec des notes par un Officier Suédois. vol. in-8°. à Stocholm 1774; & se trouve aux deux Ponts à l'Imprimerie Ducale.

142 MERCURE DE FRANCE.

& à Paris chez Lacombe , rue Chris-
tine. Prix 4 liv.

Ce Journal de Pierre le Grand , commence à l'époque de la révolte de quatre Régimens de Strelitz , en 1698. Le Czar étoit alors à Vienne , lorsqu'il fut informé de cette révolte. Ce Prince qui voyageoit pour s'instruire , alloit partir pour l'Italie. Il interrompit alors ses voyages , & retourna dans ses Etats , avec la ferme résolution de ne plus donner sa confiance à une Milice indocile , qui , à l'exemple des Janissaires Turcs , se rendoit par son étroite union , redoutable au Souverain même. Pierre remplaça les Strelitz par des Troupes disciplinées , & partagées en différens Régimens. Ce Prince étendit ses soins sur toutes les parties de l'administration. Ce Journal nous donne des notions curieuses & certaines , sur la fondation des Villes , des Edifices , & sur divers établissemens qui ont porté l'Empire de Russie au degré de force & de splendeur auquel il est parvenu. On voit dans ce Journal , que , dans le temps que le Czar ouvroit des écoles pour la Marine & les autres Sciences , il permettoit à ses Sujets de sortir du pays , &

d'aller s'instruire chez l'étranger ; ce qui étoit défendu auparavant , sous peine de mort ; & non-seulement il leur en donna la permission , mais encore il les y obligea. Tel est l'empire de l'éducation & du préjugé , que les Russes n'obéirent qu'avec la plus grande répugnance à l'ordre que le Czar leur donna de voyager. Le Traducteur de ce Journal , en cite dans une note , un exemple singulier : un grand Seigneur de cette Nation , obligé de sortir de l'Empire , part pour Venise : il y reste pendant quatre ans & n'y voit personne. De retour dans sa Patrie , il se fit gloire de n'avoir rien vu ni rien appris pendant son absence.

Les grands projets de réforme du Czar furent souvent arrêtés , par les guerres cruelles que lui faisoit Charles XII , Roi de Suède. Ce Journal fixera particulièrement l'attention des Militaires , par plusieurs détails de marches & de Campemens , de Sièges & de Batailles. On y verra avec intérêt le soins infatigables de Pierre I , pour apprendre à ses Moscovites le métier de la Guerre. Les fréquentes victoires que Charles XII remporta sur eux , furent sans doute les meilleures leçons qui les firent triompher des

144: MERCURE DE FRANCE.

Suédois, à la célèbre journée de Pultava, le 8 Juillet 1709. Charles XII, sans armée & sans ressources, se vit alors obligé d'aller chercher un asyle dans les Etats du Grand Seigneur. Ce Monarque, du fond de sa retraite, suscita bien des affaires à son Vainqueur; il parvint même à engager les Turcs à lui déclarer la Guerre. Pierre marcha au-devant d'eux en Moldavie; mais s'étant engagé trop avant dans un pays ennemi, sans avoir pris les mesures nécessaires pour la subsistance des Troupes; il se vit bientôt à la discrétion des Turcs, dont les forces étoient d'ailleurs bien supérieures aux siennes. Dans cette affreuse extrémité, il fit offrir la Paix au Grand Visir. Soit que ce Général fut d'un caractère timide, soit qu'il eût été gagné par des présents, il accorda cette Paix tant désirée. Le recit que donne le Journal de cette fameuse journée, répandra de nouvelles lumières sur cette conjoncture si mémorable du règne de Pierre le Grand: mais on fera peut être surpris de n'y trouver aucune mention du beau rôle que l'Impératrice Cathérine joua dans cette occasion; & de la part décisive que tous les Historiens lui donnent, à l'insigne délivrance de l'armée

l'armée Moscovite. Cependant , Pierre parle fréquemment de cette Epouse, dans les termes de l'estime la plus distinguée & de l'affection la plus tendre. Lorsqu'il la fit couronner Impératrice en 1723 , il dit expressément , dans la déclaration publiée à cet effet ; « Catherine nous a été » d'un grand secours dans tous les dan- » gers , & particulièrement à la bataille » de Pruth , où notre Armée étoit ré- » duite à 22000 hommes. » Voici la notice que le nouvel Editeur du Journal nous donne sur cette Femme célèbre , née à Derpt en 1686 , de Paysans originaux de Pologne. Catherine perdit ses Parens en bas âge , & fut accueillie successivement par le Ministre de Marienbourg , & par celui de Riga qui l'amena chez lui. Ce dernier revint à Marienbourg pour des affaires ; pendant le séjour qu'il y fit , il la maria à un Dragon de la garnison ; trois jours après , ce Dragon fut obligé de partir pour aller joindre l'Armée du Roi en Pologne , & ce fut pendant ce temps que les Russes vinrent assiéger Marienbourg & s'en emparèrent. Catherine étoit belle , elle avoit dix-sept ans ; sa beauté frappa le Général Schéretow qui la retint, Peu de temps après

G

le Prince Mentschikow la vit chez ce Général, auquel il fit de si vives instances, qu'il obtint la belle prisonnière. La fortune vouloit l'élever plus haut. Le Czar passant en Livonie, s'arrêta chez son favori; Catherine parut devant lui, & l'impression qu'elle fit sur son cœur fut durable. Il la fit conduire à Moscou, en Octobre 1703, & l'adressa à une Dame de qualité, chez laquelle elle logea. Elle passa trois ans dans cette maison. Dans les commencemens le Czar n'alloit la voir que la nuit; mais il ne tarda pas à se défaire de cette gêne, au point qu'il faisoit venir ses Ministres chez Catherine, pour travailler avec eux & en sa présence; il lui permettoit même de dire son avis, & dès-lors, elle méritoit d'être consultée. Enfin il l'épousa secrètement en 1707, & la reconnut pour sa Femme en 1712, huit mois avant la mort de Pierre le Grand, auquel elle succéda. Son règne fut malheureusement trop court; elle mourut le 17 Mai 1727, emportant dans le tombeau l'amour de ses Sujets, & laissant l'exemple de la fortune la plus extraordinaire.

Le Journal de Pierre le Grand va jusqu'à l'année 1714. Les notes savan-

NOVEMBRE. 1774. 147

res & relatives à la tactique dont cette nouvelle édition est enrichie, le rendront un Livre pratique pour tous les jeunes gens qui embrassent le parti des armes. Ils liront sur-tout avec fruit les relations exactes & très-circonstanciées, que le nouvel Editeur nous donne dans ses notes, des Batailles de Narwa, de Clischow, de Fraustadt, de Kalisch, de Lesnaya, de Pultava; des Passages de la Duna & de la Babiéck; de la Retraite célèbre du Comte de Schu- lembourg, vis à-vis de Charles XII.

On peut d'ailleurs regarder ce Journal, dont le Manuscrit original a été corrigé de la propre main de Pierre le Grand, comme un monument curieux & instructif pour l'Histoire de l'Empire de Russie, sous le règne de ce Prince. L'Editeur Russe, M. Schtscherbatow, avoir reproché au célèbre Historien de l'Empire de Russie, de n'avoir pas été véridique; le nouvel Editeur ne veut point décider entre M. de V. & M. S. « Mais il est certain, ajoute-t-il, que l'Auteur illustre que l'on accuse de n'avoir pas été *véridique*, a eu connoissance du Journal de Pierre le Grand, & l'on peut facilement s'en convaincre,

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

» en parcourant ce Journal, & en même
» temps l'*Histoire de l'Empire de Russie*,
» sous *Pierre le Grand*. Si M. de Voltaire
» a fait usage d'autres mémoires qui lui
» ont paru mériter sa confiance; si dans
» l'*Histoire* qu'il nous a donnée, il a con-
» tinué de plaider la cause de la vérité,
» de la raison & de l'humanité, on ne
» peut que lui en savoir gré; &, quoi que
» l'on puisse dire, il sera toujours lu par
» tous ceux dont le cœur sera droit &
» l'ame sensible. »

*Journal Historique & Politique, des prin-
cipaux Evénemens des différentes Cours
de l'Europe; à Genève, pour lequel on
souscrit à Paris, chez Lacombe, Li-
braire, rue Christine; prix de l'Abon-
nement, franc de port, 18 liv. pour
trente-six Cahiers par an, qui paroisse-
sent les 10, 20 & 30 de chaque mois.*

Ce Journal a soutenu sa réputation depuis son établissement, par l'avantage qu'il a de rassembler (sans mélange de choses différentes) & avec la précision & la simplicité convenables à ce genre d'Écrit, les nouvelles Politiques & l'*Histoire* du temps; il est continué avec

NOVEMBRE. 1774. 149

activité toujours sur le même plan. Les Rédacteurs sages & éclairés, qui reçoivent journallement des témoignages de la satisfaction des Lecteurs, se proposent de donner, comme par le passé, au commencement de l'année, le Tableau historique des grands événemens, & de mettre dans leur Journal encore plus de richesses & d'intérêt, par les soins qu'ils ont eus de se procurer de nouvelles Correspondances. Ils donnent cet Avis pour prévenir toute idée contraire.

Recueil des Œuvres Physiques & Médicinales, publiées en Anglois & en Latin, par M. Richard Mead, Médecin du Roi de la Grande Bretagne, Membre de la Société royale de Londres, & du Collège royal de Médecine de la même Ville; Traduction Française, enrichie des Découvertes postérieures à celles de l'Auteur, augmentée de plusieurs Discours préliminaires, & de Notes intéressantes sur la Physique, l'Histoire Naturelle, la Théorie & la Pratique de la Médecine, &c. avec huit Planches en taille douce, par M. Coste, Médecin de l'Hopital royal & Militaire de Nancy, 2 vol in-8°. bro-

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

chés, prix 8 l. à Bpuillon, & à Paris chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Traité de Morale ou Devoirs de l'Homme envers Dieu, envers la Société & envers lui-même; par M. la Croix, Prêtre de la Doctrine-chrétienne, Professeur de Philosophie en l'Université de Toulouse, au Collège de l'Esquille. Nouvelle édition revue & considérablement augmentée par l'Auteur, 2 vol. in-12; à Toulouse, chez Simon Sacarau, Libraire, rue St Rome; à Paris, chez la Veuve Defaint, rue du Foin St Jacques.

L'Académie de Dijon avait proposé, pour son prix de l'année de 1766, un *Traité élémentaire de morale où les devoirs de l'homme envers la société & les principes de l'honneur & de la vertu, fussent développés*. L'Auteur a remporté ce prix, & pour rendre son *Traité* plus utile, il lui a donné, à l'impression, plus d'étendue. Ce *Traité* publié pour la première fois en 1767, a été d'autant plus accueilli, que l'Auteur a su développer, avec beaucoup d'ordre & de netteté, les devoirs de

NOVEMBRE. 1774. 151

l'homme envers Dieu, envers la Société & envers lui même. Cet Ecrivain ne se borne point à instruire; il tâche encore d'inspirer à son Lecteur l'amour du devoir, par la peinture qu'il lui fait de la vertu & des avantages qui l'accompagnent. Ce Traité est terminé par des recherches qui prouvent la nécessité d'une Religion révélée pour acquiescer & perfectionner la loi naturelle. Les additions que l'Auteur a faites dans cette nouvelle édition, ne peuvent que contribuer à rendre ce Traité propre à être mis entre les mains de tous ceux qui veulent connaître leurs devoirs & s'affermir dans la vertu que l'Auteur définit : l'habitude de faire le bien, c'est-à-dire les choses que nous prescrivent notre nature, & les divers rapports que nous avons avec les autres êtres.

Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau;
huitième volume, contenant les Lettres sur les matières Criminelles & sur les matières Civiles; chez Saillant, rue St Jean-de-Beauvais; Veuve Desaint, rue du Foin; Delalain, rue de la Comédie Française; & Cellot, rue Dauphine.

Rien n'est plus intéressant pour un Ci-
v

152 MERCURE DE FRANCE.

toyen capable de connaître & de sentir l'importance & la dignité des Sociétés humaines, que l'ordre & la liaison des Loix qui maintiennent le repos, la sûreté d'une Nation entière & de chacun de ses Membres en particulier. Elles paraissent innombrables à ceux qui n'en mesurent l'utilité que sur leurs besoins ou leurs intérêts personnels. Serait-on étonné de leur multiplicité, si l'on envisageait jusqu'où peut s'étendre une chaîne qui embrasse tous les droits & toutes les vertus civiles, pour les protéger ; tous les attentats, tous les écarts des passions pour les prévenir ou les réprimer. Ce sont les Loix qui décident de la fortune, du rang, de l'étendue des engagements de tous les hommes. Elles se chargent du soin de nos vengeances, qu'il serait si dangereux pour nous-mêmes d'abandonner à notre impuissance ou à notre ressentiment. Les faibles y trouvent leur unique appui contre la force & la violence : elles présentent de tous côtés des barrières à l'injuste agresseur, au débiteur indolent ou de mauvaise foi. Rien n'échappe à leur vigilance, & la tranquillité publique ne peut être ébranlée, ni par les effervescences, ni par les artifices de l'audace ou de l'avidité. Mais si la diversité de nos maux a entraîné la nécessité d'y

NOVEMBRE. 1774. 153

proportionner le nombre des remèdes, en est-il moins vrai que la multitude des Loix suffirait seule pour en rendre l'étude effrayante ? Quelqu'importante, quelque utile que soit cette étude, ceux même qui s'y livrent par état, n'ont donc que trop de motifs pour desirer du moins qu'elle soit adoucie par la facilité d'en saisir le vrai sens & de le saisir dans toute son étendue. Dictées par la raison, les Loix devraient en conserver tous les caractères; elles ne devraient se montrer qu'avec une expression aussi importante, mais en même temps aussi simple, aussi claire que la raison même. Il était réservé à M. le Chancelier d'Aguesseau, disent les Editeurs dans leur avertissement, « de » remplir ce vœu des Jurisconsultes & » des Magistrats, dans la partie de notre » législation que la France doit à son » zèle & à ses lumières. » On fait ici un bel éloge de la manière noble & lumineuse avec laquelle ce grand Magistrat a rédigé les Ordonnances qui ont paru sous son administration. Et l'on soutient, avec fondement, que les Lettres qui composent le huitième volume, portent également l'empreinte de cette élévation de génie qui caractérise tous les Ouvrages de ce

G v

Magistrat. Peut-être même paraîtra-t-elle plus frappante dans des pièces rapidement écrites, où le même coup d'œil a suffi pour saisir le vrai point de la difficulté & pour résoudre les questions les plus compliquées.

Ces questions que les Juges des différens Tribunaux proposent au Chef de la Justice, s'étaient extrêmement multipliées sous M. le Chancelier d'Aguesseau. La confiance qu'il avait inspirée à toute la Magistrature, pourrait les faire envisager comme un hommage qui lui était personnel, & il le justifier, non seulement par la supériorité de ses lumières, mais par la profusion avec laquelle il les répandait.

Dans ces Lettres, comme dans tous ses Ouvrages, cet illustre Magistrat fait envisager les Loix comme les résultats d'une raison épurée, qui ne considère que la nécessité & l'avantage d'établir un ordre fixe dans la Société; qui ne voit de moyen sûr de rendre les grandes Sociétés heureuses & durables, que de diriger vers le bien commun toutes les affections, toutes les actions des Membres qui les composent. C'est sous un jour si doux qu'il montre aux Juges la route qu'ils doivent tenir à travers les écueils des passions & les

N O V E M B R E. 1774. 155

fausses lueurs de l'éloquence : c'est par cette route qu'il les mène directement au véritable esprit des Loix, à cette justice universelle, antérieure à la formation des Républiques, & dont l'empire s'étend à tous les hommes & embrasse tous les temps. Telles sont les vues sublimes & bienfaisantes qui ont dirigé ce savant Magistrat, dans les décisions que contiennent ses Lettres.

On ne doute point qu'elles ne soient accueillies du Public, avec l'empressement qu'il a toujours eu pour celles des beaux génies, des Savans & des hommes d'Etat. C'est dans les Lettres de ces grands personnages que se réunissent les traits qui ont éclairé leurs Contemporains, & la même lumière s'étendant sur la postérité, présente à la fois les monumens les plus sûrs de l'Histoire de leur Siècle, & les indices les moins suspects de leur vertu, parce qu'elle s'y montre sans déguisement & sans dessein. Les Lettres de M. le Chancelier d'Angouleme contiennent, ou des décisions qu'il donnait comme Chef de la Justice, ou les réponses par lesquelles il dirigeait les décisions des Juges qu'il consultait. On y voit par-tout la sagacité d'un Jurisconsulte, devant qui l'ari-

Gvj

fic des Plaideurs ne rassemble que d'inutiles nuages, & la marche ferme d'un Juge intègre que la chicane la plus subtile ne fait jamais hésiter sur la route qui conduit à la Justice. Appliqué sans aucun retour sur lui-même, à rendre tous les Juges dignes de suivre un Chef si respectable, il leur présente sans cesse, comme leur premier devoir, d'arrêter les désordres qu'excitent les passions, de les voir s'agiter autour d'eux, sans en éprouver la plus légère atteinte; en un mot, d'être calmes & incorruptibles, comme la Loi dont ils sont les Ministres.

Nous reprendrons l'analyse de cet Ouvrage important, & principalement de l'avertissement, où l'Editeur s'élevant à la hauteur de son sujet, a posé les grands principes de la Justice, des Loix & de la bonne administration.

*Avertissement sur la souscription du Journal
des Causes Célèbres pour l'année 1775.*

Le sieur Lacombe prévient le Public que cet Ouvrage, qui n'a été jusqu'ici composé que de huit volumes chaque année, le sera dorénavant de douze, à commencer du premier Janvier pro-

NOVEMBRE. 1774. 157

chain, & ainsi successivement dans les premiers de chaque mois pendant l'année : avant la fin de celle-ci, les auteurs de cet ouvrage auront donné les volumes qui restent à paroître pour compléter la souscription de 1774. M. Richer, Avocat au Parlement, connu par plusieurs ouvrages de Jurisprudence, & surtout par les Causes célèbres qu'il a publiées avec succès depuis quelques années, contribuera de son travail à la perfection de cet ouvrage, qui contiendra dans la suite, non seulement toutes les Causes célèbres qui seront successivement jugées dans tous les Tribunaux du Royaume, mais encore toutes celles qui ont été décidées depuis plus d'un demi-siècle, & même auparavant. Cette collection, resserrée dans des bornes moins étroites, offrira aux Jurisconsultes une moisson abondante de questions célèbres dans tous les genres, avec leurs décisions, & formera un recueil aussi instructif qu'amusant pour tous les Lecteurs. Chaque volume de cet ouvrage sera composé de huit feuilles & demie, du même caractère & du même format que les autres volumes de ce Journal. Ceux qui voudront souscrire, s'adresseront, pour Paris, au

158 MERCURE DE FRANCE.

Le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine, & pour la Province, à M. des Effarts, l'un des auteurs de cet ouvrage, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers. Le prix de la souscription restera dans la même proportion, à raison de l'augmentation des volumes. Il sera pour Paris de 18 livres, & pour la Province de 24 livres, franc de port. Les souscripteurs sont priés d'affranchir le port des lettres & de l'argent. Chaque volume de cet ouvrage sera vendu chez le sieur Lacombe, à raison de 2 livres 10 sols à ceux qui n'auront pas souscrit. Ceux qui voudront souscrire ou renouveler leur souscription, sont priés d'envoyer l'argent, leur nom & leur demeure avant le premier Janvier prochain.

La nouvelle forme que ce Journal va prendre ne peut le rendre que plus intéressant : il se continue toujours avec succès, & deviendra dans la suite un recueil aussi varié qu'instructif.

*Discours prononcé par M. Gresset, dans la Séance publique de l'Académie Française, le Jeudi 21 Août 1774. Nouvelle édition revue, augmentée & précédée d'une nouvelle lettre de M. Gresset à M. **.* in 8°. 12 sols. A Amiens

NOVEMBRE. 1774. 15

chez la veuve **Sodart**, Imprimeur du Roi, & à Paris chez **Lacombe** Libraire.

On trouve à la même adresse, à Amiens, le discours prononcé à la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, le 25 Août 1774, sur l'utilité des Sciences & des Arts. *in* 4°. de 24 pages.

Nous rendrons compte de ces deux discours intéressans dans le *Mercure* prochain.

Nouvelles & anecdotes historiques, par M. d'Uffieux, ornées de très-belles gravures; *in* 8°. prix 9 liv. br. A Paris, rue St. Jean de Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collège.

Les nouvelles du *Décameron* françois, ont joui séparément d'un succès mérité; le volume que nous annonçons les rassemble, & forme un recueil très-agréable. On relira avec plaisir *Henriette & Luci*, nouvelle Ecoissoise; *Jeanne Gray*, anecdote Angloise; *Berthold*, anecdote historique; *Elizene*, anecdote Ottomane. Nous avons fait connoître ces nouvelles intéressantes dans le temps de leur publication.

160 MERCURE DE FRANCE.

Description historique de la tenue du Conclave & de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du Pape jusqu'à l'installation de son successeur, à laquelle on a ajouté la chronologie des Papes successeurs de St Pierre, jusqu'à Clément XIV. Nouvelle édition, augmentée d'une dissertation sur l'origine des Cardinaux, avec les noms de ceux qui composent aujourd'hui le sacré Collège. A Paris, de l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France.

Cette description est curieuse par les détails de tout ce qui concerne la tenue du Conclave; & elle ne peut paroître dans des circonstances plus favorables.

Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Ordonnances, &c. année 1774. Premier semestre; in-4°. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. On trouve chez le même Libraire les années 1771, 1772, & 1773, formant chacune deux volumes in-4°. Les souscriptions seront ouvertes pour 1775 au mois de Mars

NOVEMBRE. 1774. 161
prochain, au prix de 13 liv. 10 s. pour
les deux volumes de chaque année,
rendus franc de port par tout le Royau-
me.

*Mémoires critiques & historiques sur plu-
sieurs points d'antiquités militaires ;*
contenant l'histoire détaillée de la
campagne de Jules César en Espagne,
contre les Lieutenans de Pompée,
avec des preuves & des observations;
enrichis de beaucoup de figures. Par
Charles Guischart, nommé Quintus
Icilius, Colonel d'Infanterie au ser-
vice du Roi de Prusse, & Membre
de l'Académie Royale des Sciences &
Belles-Lettres de Berlin; 4 vol. in 8^o.
avec figures & des cartes; prix 24 liv.
rel. A Paris, chez Durand neveu,
Libraire, rue Gallande; Marchand,
Libraire, rue des Petits Champs; &
à Strasbourg, chez Bauer & Compa-
gnie.

Histoire littéraire des Troubadours, con-
tenant leurs vies, les extraits de leurs
pièces, & plusieurs particularités sur
les mœurs, les usages, & l'histoire du
douzième & du treizième siècle; 3

162 MERCURE DE FRANCE.

volumes in. 12. rel. prix 9 liv. A Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande.

Ces deux ouvrages intéressans paroîtront le 10 du présent mois de Novembre. Nous les ferons connoître plus particulièrement.

Tableau des Princesses de la Maison de France, issue par filiation directe ou légitimée, & des Demoiselles nées des Princesses de cette auguste Maison ou issues de ses différentes branches par extraction naturelle, qui ont embrassé l'état monastique.

Ce tableau est étendu, & suppose beaucoup de recherches; on l'a civité en suivant les différentes branches de la Maison de France. Voici la notice de *Madame Louise de France*, fille du feu Roi Louis XV le Bien-Aimé, née le 15 Juillet 1737, retirée, le mercredi-saint 11 Avril 1770, au Monastère des Carmelites de St Denis; où elle a pris le voile de profession le 1 Octobre 1771, & dont elle a été élue Prieure le 25 Novembre 1773.

ACADÉMIES.

I.

MONTAUBAN.

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban ayant fait célébrer le 21 Juin un service pour le repos de l'ame du feu Roi, tint l'après-midi une assemblée publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, où M. l'Abbé Bellot, Secrétaire perpétuel, prononça l'Eloge historique de *Louis XV, Roi de France & de Navarre, surnommé le Bien-Aimé*, & pour jeter des fleurs sur son tombeau, il recueillit tous les traits répandus dans le long règne de ce Monarque.

Ensuite M. de St Hubert, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis, recita des vers, où après avoir exprimé les regrets de la France sur la mort de Louis XV, il offrit les espérances que lui donnent les premiers pas de Louis XVI en montant sur le Trône, ainsi que les vertus de la Reine.

Enfin M. le Baron Dupuis-Montbrun, Directeur de quartier, dit, en beaux vers, que le temps a le droit de renverser les plus superbes mausolées, élevés en l'honneur des Grands Hommes & des Grands Rois; mais qu'il n'a aucune prise sur ceux que les Muses élèvent dans les esprits & dans les cœurs pour immortaliser les vertus & les bienfaits des Princes amis de l'humanité.

La même Académie, le 25 du mois d'Août, jour & fête de S. Louis, après avoir assisté à une Messe suivie du Pangeyrique du Saint, prononcé par M. l'Abbé Terroux, Prébendier de l'Eglise Cathédrale, & de l'*Exaudiat* pour le Roi, tint son assemblée publique à son ordinaire. M. le Vicomte de Malartic la-Deveze, Major du Régiment de Montauban, Directeur de quartier, ouvrit la séance par un *essai sur le goût*, où il intéressa fort heureusement celui des femmes: M. l'Abbé de Verthamont, Grand Vicaire du Diocèse, fit un discours sur l'*Erudition* dans les divers genres de Littérature: M. le Chevalier de St Hubert, des stances sous ce titre: *Tableau du siècle, ou réflexions inutiles plus judicieuses que critiques*: M. le Baron Dupuis-Montbrun, un dis-

NOVEMBRE. 1774. 169
cours sur l'*Emulation* : M. de Malartic,
une *Epitre* à M. l'Abbé H, qui avoit refusé
de lui donner son portrait, & à qui il l'en-
voie tracé d'un pinceau obligeant & léger ;
& M. l'Abbé Bellet, des *Observations sur*
la traduction des Auteurs sacrés & profanes.

L'Académie propose aux Auteurs, pour
sujet de l'éloquence de l'année 1775 : les
mœurs sont le soutien & la gloire des Em-
pires ; conformément à ces paroles de
l'Écriture : *multitudo sapientium sanitas est*
orbis terrarum.

Les Ouvrages qui seront adressés à
l'Abbé Bellet, Secrétaire perpétuel de
l'Académie, doivent arriver franc de port
dans tout le mois de Mai,

I I.

BESANÇON.

L'Académie des Sciences, Belles-Let-
tres & Arts de Besançon, distribuera le
24 Août 1775, trois prix différens.

Le premier, fondé par M. le Duc de
Tallard, pour l'éloquence, consiste en une
médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Le sujet du discours sera : *Combien le*
respect pour les mœurs contribue au bonheur
d'un Etat ?

Les Ouvrages présentés aux concours de 1773 & 1774, sur l'*Eloge de Nicolas Perrenot de Grandvelle, Chancelier de Charles-Quint*, n'ayant point approché de la perfection dont il étoit susceptible, surtout pour ceux qui sont à portée des manuscrits du Cardinal de Grandvelle, déposés à la Bibliothèque publique de l'Abbaye de Saint Vincent de cette Ville, l'Académie a cru devoir proposer encore le même sujet, concurremment avec le précédent; & comme elle aura trois médailles, de 350 liv. chacune, à distribuer en 1775 pour l'éloquence, elle se déterminera, par le mérite des discours, à réunir ou à diviser les prix.

L'étendue des Ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture, sans les notes que l'on pourroit y joindre.

Le second prix, également fondé par feu M. le Duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 l. L'Académie a proposé pour sujet :

Quelle est l'origine de l'autorité concurrente des Evêques & des Comtes dans les cités des Gaules, & en quel temps les Prélats du Royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre & les droits de Prince d'Empire ?

NOVEMBRE. 1774. 167

La dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture sans y comprendre les preuves.

Le troisième prix, fondé par la Ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. destinée à un mémoire sur les arts.

On demande *s'il est possible d'établir des moulins à vent ou des moulins à bateaux dans les environs de Besançon, & quelle seroit la meilleure forme à leur donner, pris égard à l'impétuosité des vents & à la lenteur de la rivière.* Les Auteurs sont invités de combiner l'utilité & la dépense des nouvelles constructions que l'on propose, avec les avantages & les inconvéniens des moulins qui subsistent actuellement.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté; qui contiendra leur nom & leur adresse: Ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les Ouvrages seront adressés, franc de port, à M. Droz, Conseiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1775.

Pour faciliter les recherches & les expé-

riences des personnes qui se livrent à la partie historique, & aux arts, l'Académie continuera de proposer les sujets à l'avance,

Elle demande pour 1776; *Quel degré d'autorité les Empereurs ont ils conservé dans les Gaules après l'établissement des Barbares?*

Pour 1777. *Quelles sont les causes & les caractères d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, les moyens de la prévenir ou de la guérir?*

On s'apperçoit dans la Province, depuis quelques années seulement, du dépérissement de certaines vignes, qui produisoient beaucoup auparavant; les feuilles frisées & racornies, la petitesse des raisins, la noirceur du bois dans l'intérieur, la difficulté de provigner de nouveaux ceps dans la place où les anciens ont péri, annoncent qu'il est instant de prévenir cette espèce d'épidémie.

L'Auteur de la *médecine expérimentale*, imprimée à Paris, chez Duchesne, en 1755, fait mention d'une pareille maladie des vignes qui a commencé dans la haute Autriche, & qui s'est ensuite étendue, comme une espèce de peste, dans l'Allemagne,

NOVEMBRE. 1774. 169
magne, où on l'appelle *Glaber*. Si nos
vignes n'en font pas encore infectées,
le dépérissement dont on a donné les
symptômes, causé peut-être par les hivets
rigoureux, & par l'édification de nouveaux
plants dans des lieux peu propres à cette
espèce de culture, pourroit dégénérer en
glaber; & c'est ce qu'il s'agit de pré-
venir.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE royale de Musique con-
tinue toujours avec succès les représen-
tations d'*Orphée & Euridice*. Elle doit
donner incessamment *Azolan*, musique
de M. Floquet, dont on fait les répéti-
tions.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont donné le
jeudi 13 Octobre, la première représen-
tation des *Amans généreux*, comédie

H

nouvelle en cinq actes, en prose, imitée de l'Allemand, par M. Rochon de Chabannes.

Le major Theleime, Officier Prussien, chargé de lever une contribution en Saxe, a eu la générosité de remplir les ordres de son Souverain, en avançant aux Saxons le surplus de la somme qu'ils n'étoient pas en état de payer entièrement. Les Saxons, reconnoissans, lui ont fait la promesse de le rembourser; mais cette promesse même sert aux ennemis de cet Officier de moyen pour l'accuser d'avoir voulu s'approprier, au préjudice du Roi, une partie de la contribution. Le major Theleime vient à Berlin pour demander justice; il loge dans une auberge où le hasard conduit le Comte de Bruxhall, Saxon, & Minna, sa nièce. L'Hôte déloge le Major qui fait peu de dépenses, pour mettre à sa place ces étrangers, qui promettent d'en faire davantage. Le Comte de Bruxhall est un homme fier de sa naissance & de ses richesses, d'un caractère emporté, mais bienfaisant, ennemi de l'injustice, & enthousiaste de la vertu. Minna, sa nièce, amante sensible & généreuse, vient offrir, de l'aveu de son oncle, au

NOVEMBRE. 1774. 171

major Theleime sa fortune & sa main ,
& un asyle en Saxe , où l'estime de tout
un pays reconnoissant de ses bienfaits , le
vengera des outrages-de la calomnie.
ils ignorent encore à leur arrivée que
l'Officier qui a été déplacé par eux , est
le Major Théleime dont ils sont inquiets.
L'Hôte n'a garde de s'expliquer , parce
que l'oncle a menacé de se venger de
ceux qui oseront porter atteinte à la ré-
putation de cet homme estimable. Le
Comte de Bruxhall fait le projet d'aller
trouver le Directeur de la Caisse de la
guerre , & le Roi même ; il expose ce
qu'il leur dira : sa fierté , & son ton brus-
que alarment également Minna & Fan-
chette sa suivante , qui craignent , avec
raison , qu'il ne nuise à l'Officier au lieu
de le servir. C'est avec surprise que
Minna rencontre Paul Verner , Maréchal
des Logis du Régiment de Théléime ;
elle apprend alors que le Major est dans
la même Hôtellerie , & demande à le
voir. Paul Verner reste seul avec Fan-
chette qu'il aime , n'ose parler de son
amour , & s'étonne de perdre ainsi ce
courage qui le rend redoutable aux enne-
mis. Ce Paul Verner est un brave sol-
dat , d'autant plus attaché à son Officier ,

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

qu'il le voit dans le malheur; il lui offre toute la fortune, provenant d'un bien qu'il a vendu; il est humilié même de voir Theleime refuser ce secours, parce qu'il craint de ne pouvoir le rendre. Enfin l'attachement généreux & la franchise de cet homme forcent le Major de promettre d'accepter une partie de ses offres. Minna lui dit qu'elle est venue à Berlin réclamer la promesse qu'il lui a faite d'accepter sa main. Theleime, pénétré de tant de générosité, refuse, par un excès de délicatesse, de faire son bonheur, lorsque la calomnie est parvenue à faire soupçonner sa probité & à lui ôter sa fortune. Minna insiste, & se réjouit de mériter son amant, & de le récompenser de l'ingratitude des hommes; mais le Major persiste dans son refus jusqu'à ce que son honneur & son bien lui soient rendus. Cependant le Comte de Bruxhall revient furieux contre le Directeur de la caisse de la guerre, qui n'a pas reçu un homme tel que lui avec les honneurs dus à sa qualité, & qui n'a pas cru à son témoignage en faveur du Major, plutôt qu'à celui d'un nombre de délateurs. Cependant, au milieu de sa fureur, ce Comte Saxon ne perd pas la tête

& s'informe de son dîner. Le Major croit que tout est perdu pour lui, au sortir de son audience avec le Directeur de la caisse, d'autant qu'il a été chez le Ministre qui a refusé de le voir. Il persista à ne vouloir pas associer l'intéressante Minna à ses malheurs. Mais Minna use de stratagème pour vaincre la générosité du Major. Elle suppose que son oncle, qu'il n'a pas encore vu, est dans la plus grande colère, & qu'il l'a deshéritée à cause de son attachement pour lui. Le Major séduit par ses malheurs, dont il se croit la cause, ne balance plus à promettre sa main à son amante & à l'épouser malheureuse. Le Comte & le Major sont en présence, étonnés l'un de l'autre. Le Comte est courroucé de ce qu'on lui dit que le Major refuse sa nièce, & il veut avoir une affaire avec lui s'il n'accepte pas sa main; le Major, au contraire, prend son emportement comme une suite du ressentiment qu'il a contre sa nièce, ce qui forme une scène animée entre l'oncle & le Major, qui ne s'entendent point. Arrive la nièce, qui interprète le sens de son stratagème trop généreux pour ne pas vaincre les motifs de refus de Theleime. Dans le moment

que tout semble d'accord entre les amans, on annonce qu'un homme vient de la part du Roi avec des papiers pour arrêter le Major ; on lui ménage une sortie secrète pour échapper aux poursuites ; mais il préfère de se présenter à l'homme du Souverain ; Theleime reçoit une lettre par laquelle le Monarque instruit de sa conduite, le rétablit dans sa fortune, dans son honneur & dans sa faveur. Le Comte de Bruxhall s'attribue tout le succès de cette grande affaire, depuis qu'il qu'il a fait un mémoire dans lequel il représente avec force les droits du Major ; mais une autre lettre du Directeur de la caisse détruit sa bonne opinion, en disant qu'il auroit fait perdre la cause du Major par sa brusquerie, si elle avoit pu l'être, & en lui conseillant de quitter la Cour, pour laquelle son caractère n'est pas fait. En effet, il prend son parti avec fierté, & engage les amans à le suivre en Saxe. Le brave Paul Verner se marie aussi avec Mlle Fanchette.

Cette comédie, pleine d'intérêt, écrite avec beaucoup de facilité, dont les détails sont charmans, où les caractères des personnages sont bien établis & soutenus avec force, a eu le plus grand succès,

NOVEMBRE. 1774. 175

& fait beaucoup espérer du génie de M. Rochon pour le comique qui allie la gaieté avec le sentiment. Theleime ne pouvoit être joué avec plus d'intérêt, avec plus d'ame & d'énergie que par M. Molé. On n'a mis jamais plus de vérité & plus d'originalité en quelque sorte, que M. Dessesart, dans le rôle excellent du Comte de Bruxhall. Nommer M. Préville, c'est dire combien il s'est identifié avec Paul Verner, soldat généreux, dont il a rendu la figure, l'ame & le caractère dans toute son expression. Minna, confiée au jeu de Mlle Doligny, n'a pu que s'embellir & que gagner beaucoup par la douce magie de cette actrice intéressante. Mlle Fanier a joué Fanchette avec finesse & avec délicatesse. M. Auger a représenté l'Hôte comme il convenoit, ainsi que M. Bouret le petit rôle de Justin.

COMÉDIE ITALIENNE.

D É B U T.

MADEMOISELLE FAYEL, jeune danseuse de ce théâtre, a débuté dans les

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

rôles de *petite fille* ; elle a joué dans *Sylvain*, dans les *Chasseurs & la Laitière*, dans le *Roi & le Fermier*, dans le *Déserteur*, &c. *Par ses quinze ou seize ans doucement tourmentés*, une très-jolie figure, une taille svelte, beaucoup de vivacité, un petit air de malignité charmante, une voix jeune & qui ne demande qu'à se développer, de l'intelligence & cette aisance que donne la danse, les avis qu'elle reçoit de M. Julien, pour la musique, & de Mlle-Beaupré pour le chant & pour le jeu, tous ces avantages lui promettent le plus grand succès, & font augurer l'utilité dont elle sera dans l'emploi qu'elle a choisi.

RÉPONSE du Traducteur de la Dissimulation punie, nouvelle Anglaise, à la Lettre anonyme insérée dans le N^o. 26 de l'Année Littéraire 1774.

L'Anonyme n'a-t il pas fait une importante découverte, en nous apprenant que le Conte que j'avais traduit de l'Anglais avait été traduit il y a treize ans? Depuis quand n'est il plus permis de traduire ce qui a été traduit par un au-

tre? Il observe les différences entre ma version & celle qui m'a précédé. Ces différences mêmes prouvent que mon travail m'appartient. Je ne suis point plagiaire, parce que je ne suis pas Auteur. J'ai donné au Directeur du Mercure une collection de Contes que j'ai traduits pour mon amusement, sans m'embarrasser si quelque autre les avoit traduits avant moi. Je n'y ai point mis mon nom, parce que cela n'en vaut pas la peine, & le Directeur du Mercure a fort bien fait de ne pas fouiller tous les Mercurès & tous les recueils imaginables, pour s'assurer si par hasard il n'y trouveroit pas quelqu'un des Contes que je lui donnais. Qu'on juge sur le simple exposé de l'importance risible que met le Censeur anonyme à ce prétendu plagiat qu'il traite comme le plus épouvantable brigandage. Par tout où il n'y a point de possession, il n'y a point de vol. Or assurément je n'ai point prétendu que *la Dissimulation punie* m'appartint, puisque je n'y ai pas mis mon nom, & il n'importe à personne que ce Conte ait été traduit par un autre ou par moi. Mais apparemment il importoit au Rédacteur de l'Année Littéraire de traiter tous les

178 MERCURE DE FRANCE.

Gens de lettres qui ont quelque part au *Mercur* de *plagiaires effrontés*, de *brigands*, d'*hommes sans pudeur*, &c. &c. autres expressions aussi grossièrement injurieuses. Ce style décele bien vite le prétendu anonyme ; car quel autre se permettrait un ton si indécent ? Quel autre aurait affecté de répandre indistinctement sur tous ceux qui travaillent au *Mercur*, un reproche qui, s'il étoit fondé, ne pourrait regarder qu'une seule personne ? Quel autre, à propos d'une bagatelle, entrerait dans une si ridicule fureur, uniquement parce qu'il seroit question du *Mercur* ?

Un petit bout d'oreille, échappé par malheur,
Découvrit la foarbe & l'erreur.

La Fontaine.

Le Rédacteur de l'Année Littéraire ne parle pas de sang froid du *Mercur*, & l'on conçoit qu'il a bien quelques raisons pour cela. Il se souvient d'y avoir été convaincu plus d'une fois, non pas d'un plagiat imaginaire, mais de contradictions bien manifestes, de mensonges bien évidens, d'infidélités bien palpables, d'altérations bien scandaleuses dans les ouvrages dont il rendoit compte ; al-

térations portées au point de couper une phrase par la moitié & de faire dire à un Auteur le contraire de ce qu'il disait. Voilà ce que le Mercure a mis quelquefois dans le plus grand jour, sans que le Rédacteur de l'Année Littéraire, qui pourtant n'est embarrassé de rien, & ne demande jamais qu'une querelle pour attirer un moment l'attention, ait osé seulement essayer une réplique, & moi, qui suis fort innocent de tous les reproches qu'on lui a faits, me voilà en butte à sa colère, parce que je me trouve placé dans le Mercure. Il dira peut-être qu'il n'est pas l'Auteur de la lettre anonyme; mais observez, je vous prie, qu'on lui dit dans cette lettre : *Vous tenez le glaive de la critique.* Oh! il n'y a plus moyen de s'y méprendre. Quel autre que lui ignorerait que la critique qu'on a quelquefois comparée au flambeau, ne peut jamais être comparée à un glaive? Cette expression furieuse est un cri de la conscience; on voit qu'il veut absolument tenir un glaive. La satire, que, par une méprise bien naturelle, il confond ici avec la critique, a été souvent désignée par le mot de glaive. Mais cette expression n'est pas toujours juste, même pour

la satire ; car la satire dans les mains d'un méchant mal adroit, n'est qu'un bâton dans la main d'un homme ivre, qui frappe en l'air, & tombe dans la boue à chaque coup qu'il veut donner.

Lettre du Père du petit Bonhomme, Auteur du Roué vertueux, à son Fils.

Je n'approuve point, mon cher fils, la prétendue lettre que vous avez insérée dans le *Mercur*e d'Octobre dernier, adressée à l'Auteur du nouvel *Essai* sur l'art dramatique. Que veulent dire ces points & ces virgules ? Et s'ils ne signifient rien, pourquoi les écrire ? Ne voyez vous pas qu'ils laissent aux gens de mauvaise humeur la liberté d'en faire, contre votre intention, une lettre un peu méchante ? Eh ! pourquoi, mon fils, vous qui êtes doux, & qui n'avez jamais fait de mal à personne, vous mettre dans ce cas ? Le Roué vertueux étoit une badinerie vague, qui ne tomboit sur personne, à la bonne heure ; il falloit en rester-là. Croyez-vous, de bonne foi, qu'un petit bonhomme comme vous, avec des points & des virgules, viendra à bout de détruire une secte & de persuader à des gens, aussi ferrés sur leurs principes, d'abandonner un genre qu'ils ont tant d'intérêt de soutenir ? C'est un parti pris, mon fils, de *courre sus* à quiconque n'en sera pas enthousiaste.

Je conviendrai avec vous, si vous voulez, que le Roué vertueux n'étant rien, l'Auteur de l'*Essai*

NOVEMBRE. 1774. 181

sur l'art dramatique a eu tort de se fâcher contre rien. N'est-ce point ce que vous voudriez faire entendre par *Don Quichotte & les moulins à vent* de votre lettre.

J'avouerai aussi qu'il est mal-honnête à un homme sage, à un philosophe, car on dit que l'Auteur est tout cela, de dire des injures. Je ne fais si ma tendresse pour vous m'aveugle : mais la plaisanterie du Roué vertueux ne m'a pas paru lourde ; & si j'avois une épithète à lui donner, & qu'il en valût la peine, je ne choisirois pas celle-là. D'ailleurs je ne sache pas que vous ayez jamais ni écrit, ni fait imprimer un seul calembour, & je ne vous le pardonnerois pas ; quoique je ne sache pas bien ce que l'on entend par ce mot, que j'ai inutilement cherché dans tous les Dictionnaires. L'Auteur a donc certainement eu tort d'insulter quelqu'un, soit qu'il le connût, soit qu'il ne le connût pas, & je suis sûr, comme il a un caractère honnête, qu'il se l'est déjà reproché. On peut aimer les Drames & en faire, sans insulter ceux qui n'en rafoient pas.

Mais, malgré tout cela, vous avez tort, mon fils, & votre lettre est de mauvais goût : vous entrez dans le monde, vous êtes encore un enfant ; vous pouvez avoir un sentiment à vous ; mais il faut le proposer modestement, & respecter jusqu'aux erreurs de vos maîtres. Je ne vous blâme point d'avoir été sensible à l'injure ; cette sensibilité est de tous les âges, & sur-tout du vôtre : mais, ou je n'aurois rien répondu, ou je l'aurois témoigné tout autrement, & j'aurois dit sans énigme & tout franchement à cet Auteur :

Monsieur, vous vous mettez dans une colère épouvantable contre le Roué vertueux, où il n'y

182 MERCURE DE FRANCE.

a rien, & qui ne fait ni ne dit de mal à personne ; vous dites des injures à l'Auteur, qui ne pensoit pas à vous ; vous affirmez que nous n'avons point de pièces de Théâtre ; vous rabaissez Racine, Molière, &c. &c. &c. ; vous tombez sur tout le monde ; vous dites qu'il n'y a de vrai, d'utile, de beau que le Drame : *vous êtes Orfèvre, M. Joffe*, on ne vous croira pas : & , pour moi, je vous prie de me permettre de penser autrement & de ne m' pas dire d'injures, si cela se peut. Vous êtes honnête, bon citoyen, bon parent ; très-galant homme, un peu triste, fort chaud ; mais (Drame à part) je serai toujours charmé de vous rendre la justice qui vous est due.

Voilà, mon fils, en substance, ce que j'aurois dit. N'oubliez jamais qu'on peut bien avoir une opinion différente de celle des autres, mais qu'il faut la défendre toujours avec honnêteté ; & , quant à vous, songez qu'un petit bonhomme de votre âge, & qui n'a pas encore de consistance, ne doit pas, s'il est prudent, jouter avec des personnes consommées & du mérite de l'Auteur profond & réfléchi du nouvel Essai sur l'art dramatique.

Venez me voir & embrasser un père tendre & sensible qui vous aime de tout son cœur, malgré les petits défauts de votre jeunesse, parce qu'il espère que vous travaillerez à vous en corriger.

HISTOIRE NATURELLE.

LE système végétal ou traité de la structure intérieure & de la végétation des

NOVEMBRE. 1774. 183
plantes, contenant leurs diverses parties,
leur entretien, leurs classes, ordres,
genres & espèces; le tout présenté sous
la forme d'une nouvelle méthode qui
comprend un système naturel & une table
artificielle, avec les figures de toutes les
plantes dessinées & gravées par l'auteur,
M. Jean Hill, M. D. membre de l'Académie
Impériale, &c. &c. en Anglois,
23 vol. in folio, grand papier de Hol-
lande, ornés d'un très grand nombre de
planches. A Paris, rue S. Jean de Beau-
vais, la porte cochère au-dessus du Col-
lége.

COSMOGRAPHIE.

L'INSTITUTEUR de l'Académie des En-
fans à Versailles, toujours zélé pour
procurer des moyens de faciliter l'instruc-
tion, & jaloux de s'acquitter des pro-
messes qu'il a faites dans son discours,
vient de faire graver son petit *Atlas élé-
mentaire, astronomique, géographique &
historique*, adapté à sa méthode, qui,
quoique fait pour des enfans, peut servir
avec succès aux personnes qui désireront

184. MERCURE DE FRANCE.

s'instruire facilement des élémens de la cosmographie.

Ce petit Atlas se vend 3 liv. broché & 4 liv. enluminé à la manière Hollandoise. A Paris chez la veuve Hérissant, Imprimeur du Roi, & chez Fortin, Ingénieur Mécanicien du Roi pour les globes, rue de la Harpe. A Versailles chez l'auteur, à l'Académie des Enfans, & chez Blaisot, au Cabinet Littéraire.

A R T S.

PEINTURE.

Collection de Tableaux Originaux des bons Maîtres des trois Ecoles; figures & bustes de marbre & de bronze, porcelaines & autres objets curieux, qui composent le Cabinet de M. L. C. de D. & dont la vente se fera le lundi 21 Novembre de relevée & jours suivans aussi de relevée, rue de Richelieu, vis-à-vis celle Faydau.

CETTE collection est particulièrement riche en Tableaux Flamans; ce sont aussi ceux que les Amateurs recherchent

NOVEMBRE. 1774. 185
avec le plus d'empressement, parce qu'ils
amusent par la gaieté de la composition,
& flattent les yeux par l'agrément du co-
loris, la netteté & le précieux fini de
l'exécution. Le catalogue de cette col-
lection, dressé par Pierre Remi, Peintre,
se distribue à Paris, chez Mufier père,
Quai des Augustins.

GRAVURES.

I.

PORTRAIT DU ROI ET DE LA REINE.

Ces estampes sont gravées avec beaucoup
de talent par M. Voyez l'aîné, d'après les
bustes & modèles du sieur Boyfot, qui
sont au cabinet du Roi. Elles représentent
Leurs Majestés dans tout l'éclat de la sou-
veraineté. Chacune de ces estampes a 19
pouces de haut sur 14 de largeur. Prix
3 liv. A Paris chez Crepy, rue S. Jac-
ques, à S. Pierre.

II.

Portrait de M. Turgot, Ministre & Con-

186 MERCURE DE FRANCE.

trôleur Général des Finances, gravé par le Beau, d'après le tableau de M. Troy; hauteur 7 pouces & demi, largeur 5 pouces & demi, avec ces vers de Madame Regnard.

Il aime à faire des heureux;
Du fort la faveur le seconde;
Il ne doit plus former de vœux,
Il fait le bien de tout le monde.

Cette gravure est ornée des attributs des sciences & des arts que ce Ministre éclairé connoît, & qu'il protège. Ce portrait est bien gravé & ressemblant. A Paris chez le Beau, rue S. Jacques, maison de la veuve Duchesne. Le Prix est de 12 sols.

I I I.

Le Vœu de la Nature.

C'est une mère qui allaite son enfant; sujet intéressant, de la composition de M. Regnault, Peintre, & gravé par lui à l'eau forte. Cette estampe a environ 11 pouces de hauteur & 7 de largeur. Prix 1 liv. 4 sol. chez l'auteur rue Croix des Petits Champs, près la Place des Victoires, maison du Chapellier.

NOVEMBRE. 1774. 187

I V.

*Suite des plantes , gravées en couleur ;
touchant à sa fin avec cette année.*

M. Regnault avertit ceux des souscripteurs qui ont négligé de retirer plusieurs cahiers , soit par oubli , soit par absence , de vouloir bien les faire prendre avant le premier de Juin 1775 , parce qu'après ce terme s'il reste encore quelques exemplaires , ils seront reliés , & on ne pourra plus espérer de compléter les suites imparfaites.

V.

*La prière à l'Amour , dédiée à Madame
la Princesse de Pignatelli.*

Cette estampe a environ 15 pouces de hauteur & 11 de largeur. Elle est gravée d'après le tableau de M. Greuze , par M. Molès , Graveur du Roi. Prix 3 liv. A Paris chez Buldet , Marchand , rue de Gèvres. Cette estampe est exécutée au burin avec beaucoup d'intelligence & de talent. Elle représente une jeune fille avec l'expression de la plus vive tendresse , &

188 MERCURE DE FRANCE.

ayant les mains jointes. Son buste est renfermé dans un médaillon orné de guirlandes de fleurs.

V I.

La réputation que s'est acquise un certain Médecin au canton de Berne, nommé Michel Schuppach, a fait désirer d'en avoir un bon portrait avec celui de sa femme. C'est dans cette vue que M. Chrétien de Mechel, à Basle, Graveur estimé, en a entrepris la gravure, & les publie présentement à la satisfaction des Amateurs. Ces deux portraits ont environ 6 pouces & demi de haut, sur 5 & demi de large ; & se trouvent à Paris chez Basan & Poignant, rue & hôtel Serpente, & à Basle chez l'auteur. Prix 3 liv. les deux.

Aux mêmes adresses on trouve encore ce portrait en profil, ainsi que deux autres estampes, ayant pour titre : les Trois Grâces du Gouguisberg, & les Trois Bacchus ; elles représentent le costume des payfans & payfannes Suisses, & forment deux sujets plaisans & agréables ; elles ont environ 9 pouces en hauteur sur 6 & demi de large. Prix 3 liv. les deux.

M U S I Q U E.

I.

PIECE d'orgue, *Magnificat en mi mineur*, dédiée à Madame de Francqui-ville, Abbessé de l'Abbaye Royale de Marquette, en Flandres, composée par M. Benaut, Maître de Clavecin. Prix 1 liv. 16 s. A Paris chez l'Auteur, rue Gît le-Cœur, la deuxième porte cochère à gauche du côté du quai, & aux adresses ordinaires de musique.

II.

La Rosière de Salency, en trois actes, musique de M. Gretry. La partition, depuis long-temps attendue & demandée, est gravée & se publie. Prix 2 8 liv. A Paris chez l'Auteur, rue Traversière, quartier S. Honoré, proche le Notaire; & aux adresses ordinaires de Musique.

III.

Airs détachés du Retour de la Tendresse.
Comédie en un acte, mise en musique

190 MERCURE DE FRANCE.

par N. J. Demeréaux. Prix 1 liv. 16 s.
Il doit y avoir 7 arriettes dans le cahier : on avertit ceux qui n'en ont que cinq de s'adresser au bureau d'abonnement musical ; on leur donnera les deux autres, où elles se vendent actuellement, cour de l'ancien grand Cerf, rue S. Denis & des Deux Portes S. Sauveur, & aux adresses ordinaires de Musique. A Lyon chez le sieur Castaud, Marchand Libraire, place de la Comédie.

LETTRE du 20 Septembre 1774, par M. Bollioud, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, à M. Châlle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Dessinateur de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté.

Lorsque nous recevons, Monsieur, quelques nouvelles productions de votre génie, il nous semble que la dernière l'emporte sur les précédentes : c'est l'effet ordinaire que produisent les ouvrages où brillent la fécondité de l'invention, la perfection scrupuleuse & la riche variété. Mais rien n'est plus conforme à ce prestige, fondé sur le caractère du beau, que votre décoration funèbre de Notre-Dame pour le service de Louis

NOVEMBRE. 1774. 191

XV. Vous y avez mis à contribution l'histoire, l'éloquence, la poésie ; tout y respire le sentiment & le goût. Enfin, Monsieur, vous vous êtes surpassé vous-même en franchissant les limites de votre art, & vos productions en ce genre, si elles étoient réunies, formeroient un cours d'études capables de servir de modèles.

Recevez, Monsieur, les remerciemens de l'Académie & les miens, sur l'attention que vous avez de nous faire part de vos beaux ouvrages. Personne ne peint la mort & ses funèbres attributs d'une manière, si grande, si noble, si touchante que vous le faites : & vous élevez l'ame en attachant les yeux sur le spectacle le plus terrible pour la Nature. Soyez persuadé que nos éloges sont aussi sincères que nos sentimens, & que la considération particulière avec laquelle je suis, &c.

BOLLIOD, Secrétaire perpétuel
de l'Académie de Lyon.

On verra dans l'article suivant une nouvelle preuve du génie de M. Challe, dans l'invention & le dessin de ces monumens funèbres, qu'il a variés de tant de façons, toujours intéressantes & majestueuses.



Description du catafalque érigé dans la Chapelle de l'Ecole Royale Militaire, le 27 Septembre 1774, pour très grand, très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Louis XV, le Bien Aimé, Roi de France & de Navarre; sur les dessins de M. Challe, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Le portique intérieur qui sert d'entrée à cette Chapelle, étoit rendu de noir & renfermoit, au milieu de ses encadremens, entre deux litres, les armes de France & les chiffres de Sa Majesté; des piédestaux élevoient sous ce portique des pyramides de lumières.

Le bel ordre corinthien, qui décore l'intérieur de cette Chapelle, étoit orné, dans ses entre-colonnes, de trophées militaires, suspendus aux architraves de leurs entablomens. Les armes de France & de Navarre étoient présentées sur des boucliers, au milieu de ces trophées, qui étoient alternativement séparés par de grands cartouches dorés, dans lesquels étoient renfermés, sur un fond d'azur, les chiffres de Sa Majesté relevés en or.

Une litre ornée de fleurs de lis en or & de larmes en argent, ainsi que d'écussons aux armes & aux chiffres du Roi, occupoit entièrement la frise. Deux litres inférieures, pareillement ornées, renfermoient, sur les parties latérales, des bas-reliefs de marbre blanc, où étoient représentés

une

NOVEMBRE. 1774. 193

une partie des exploits militaires entrepris sous les auspices de Sa Majesté, par les Officiers généraux, qui sont morts dans ces travaux & pendant son règne.

Le côté droit en entrant, présentoit la prise de Milan par M. le Maréchal de Villars, en 1733.

Celui qui suivoit, du même côté, offroit le triste tableau de la mort de M. de Barwick au siège de Philisbourg en 1734.

Le même côté représentoit de suite, la bataille de Parme, gagnée par M. le Maréchal de Coigny le 29 Juin 1734.

A côté étoit la bataille de Guastalla, gagnée par M. le Maréchal de Broglie le 12 Septembre 1734.

De suite étoit la retraite de Prague, conduite par M. le Maréchal de Belle-Isle en 1742.

On avoit représenté dans le bas-relief qui suivoit, la mort de M. le Maréchal de Grammont au champ de Fontenoi en 1745.

A côté étoit représentée la prise de Namur par M. le Prince de Clermont, dans l'année 1746.

De l'autre côté, à droite de l'autel, étoit représentée la bataille de Raucou, gagnée par M. le Maréchal Comte de Saxe dans l'année 1746.

La prise d'Andremonde par M. le Duc d'Harcourt en 1745, étoit à côté.

Celle de Berg-op-zoom, par M. le Maréchal de Lowendalh en 1747, étoit représentée de suite.

L'on avoit placé à côté le combat naval devant Mahon, gagné par M. de la Galissonniere en 1756.

La chaire du Prédicant en empêchoit en cet endroit de mettre les lignes de Suffelsheim, forcées par M. le Maréchal Duc de Noailles en 1744.

194. MERCURE DE FRANCE.

Le bas-relief suivant représentoit le combat de M. de Montcalm en Amérique, dans l'année 1747.

La bataille d'Hastembeck, gagnée par M. le Maréchal d'Estrées en 1757, terminoit ce côté.

Chacune des colonnes portoit de grandes girandoles dorées, couvertes de trois cercles de lumières, sous lesquels étoient suspendus des trophées militaires, au milieu desquels étoient placés des médaillons en or, représentant les portraits de chacun des Généraux dont les exploits étoient représentés dans les bas-reliefs qui entouroient le mausolée.

L'explication & la date de chacun des événemens étoient gravés au-dessous sur un écusson en or.

Le catafalque s'élevoit près de la porte d'entrée, au milieu de gradins formés en amphithéâtre, sur lesquels étoit rangée toute la jeune Noblesse élevée dans cette école. Son plan formoit un carré long, d'où s'élevoit, jusqu'à la hauteur de l'estrade, six degrés de porphyre verd, terminés, aux angles, par des piédestaux ornés de trophées militaires. Sur ces piédestaux étoient des tronçons de colonnes de l'ordre Toscan, lesquelles servoient de base à quatre faisceaux de lances liées avec des écharpes, destinés à soutenir les angles, retrouffés d'un pavillon militaire qui couvroit la représentation, & à élever sur chacun de ces faisceaux, trois cercles de lumières. Ce pavillon d'étoffes d'or, garni de crépines sur ses bords, étoit violet dans son intérieur, & surmonté d'une corniche dorée, qui soutenoit ses pentes retrouffées en festons. Son extrémité étoit terminée, sur un amortissement, par une

Urne cinéraire de lapis-lazuli, ornée de bronze doré.

Sous ce magnifique pavillon étoit placé un sarcophage en or, élevé sur un socle de bronze antique, de forme ovale, sur lequel étoit représenté, en bas-relief, le combat & le triomphe de Fontenoi, où S. M. paroïssoit dans un quadrigé, entouré des vertus héroïques & couronnées par la Victoire. Un concours nombreux de peuples soumis lui présentoient des palmes, des rameaux d'olivier & les clefs de leurs villes.

Ce sarcophage de forme antique, portoit, sur un carreau de velours noir, une couronne royale, couverte d'un voile de deuil, avec le sceptre & la main de justice.

L'intérieur de ce pavillon étoit éclairé par une lampe sépulcrale suspendue à des chaînes d'or.

Les deux colonnes qui renferment l'Autel au fond du sanctuaire, portoit, au dessous de girandoles chargées de lumières, dans de riches cartels dorés, les armes de France & de Navarre. Ce magnifique Autel, enrichi de ses plus beaux ornemens, étoit couvert d'un pavillon de forme ovale, dont la tente, partagée en bandes d'hermine & de drap noir formoit le fond du Reta-ble. Ses côtés formoient des nœuds retroussés au-dessus des cartels chargés des armes de France, & son couronnement, formé en coupole, étoit couvert de drap noir parsemé de fleurs de lis en or & de larmes en argent, semblable à sa couverture extérieure. Sa corniche, dorée, soutenoit des festons d'hermine, & étoit couronnée de deux grandes aigrettes de plumes blanches & noires.

La chaire du prédicateur conservoit, à travers le deuil dont elle étoit couverte, la plus belle

partie de ses ornemens, ainsi que l'orgue, dont on avoit seulement décoré les ornemens de bandeaux & de festons de deuil.

COURS DE BELLES-LETTRES.

M. l'Abbé de Perravel de S. Beron, recommencera le 8 Novembre, depuis midi & demi jusqu'à deux heures, par une méthode philosophique, son Cours de Langue Française; depuis cinq jusqu'à sept, son Cours de Langue Italienne; & depuis sept jusqu'à neuf, son Cours de Géographie Astronomique naturelle & politique: avec un peu d'étude & de sagacité, quatre mois complets de vingt-quatre leçons suffisent pour apprendre le nécessaire, & ce qu'il importe le plus de savoir. Le prix du mois de douze leçons pour chaque genre d'enseignement, est de 18 liv. chez lui, & du double en ville, à une distance raisonnable.

On trouve M. l'Abbé de Perravel tous les matins jusqu'à onze heures, & depuis midi & demi jusqu'à quatre, à l'entresol du N^o 54, entre les rues de Sartine & Mercier, nouvelle halte.

*Cours de Sciences Politiques & de
Grammaire Allemande.*

Le sieur *Junker*, Docteur de l'Université, & Membre ordinaire de l'Académie des Belles-Lettres de Göttingen, recommencera, le 21 Novembre en faveur des personnes qui se destinent aux affaires, son *Cours de Science Politique*, & le continuera pendant six mois tous les Lundi, Mercredi & Vendredi depuis 10 heures du matin jusqu'à midi. Ayant expliqué dans ses leçons précédentes les principes du droit naturel, du droit politique & du droit des gens, & fait connoître les événemens qui ont produit la forme actuelle des principaux Etats d'Europe; il donnera dans celles qu'il annonce une idée suffisante de la constitution de chaque Etat, du contenu des traités qui font la base du droit des gens conventionnel, (ou de ce que quelques auteurs appellent le droit public d'Europe), des intérêts des Princes, & les fonctions du Négociateur ou Ministre Public. Le même jour, à neuf

198 MERCURE DE FRANCE.

heures du matin, il recommencera aussi son *Cours de Grammaire Allemande*, & le continuera de même pendant six mois. Le prix du premier Cours est de six louis, & celui du second de trois louis, qui se payent d'avance. Les personnes qui voudront venir à l'un ou à l'autre, sont priées de se faire inscrire au plus tard huit jours auparavant. Le sieur Junker demeure rue S. Benoît, Fauxbourg S. Germain, en entrant par la rue Jacob à droite, la seconde porte cochère après la rue des deux Anges, au second.

I I I.

Cours d'Histoire Naturelle & de Chimie.

M. Bucquet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, commencera ce Cours le Lundi 7 Novembre 1774, à midi très-précis: il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine à la même heure dans le laboratoire de M. de la Planche, Maître Apothicaire, rue de la Monnoie.

On trouve chez la veuve Hérissant,

NOVEMBRE. 1774. 199
rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie, une introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne minéral, & une introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne végétal, nécessaires pour suivre le cours.

I V.

Cours d'Anatomie.

M. Bucquet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, commencera ce Cours le Mardi 8 Novembre 1774, à midi précis, il continuera les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine à la même heure dans son amphitéâtre, rue Basse des Ursins, au coin de celle de Glatigni, en la Cité.

Les personnes qui desireront disséquer, pourront s'adresser à M. Regnault, à l'amphitéâtre.

V.

Cours de Langue.

M. l'Abbé Cumano, Romain, recommencera son Cours de Langue Italienne le 7 de Novembre, quatre fois par se-

200 MERCURE DE FRANCE.

maîne, les Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi à 7 heures du soir : il continuera d'aller en ville donner des leçons. Il demeure rue Beauregard, entre un Boulanger & un Marchand de Vin.

A l'Auteur de l'Année Littéraire.

Troyes, 9 Juin 1774.

En parcourant en bloc, suivant mon usage ; vos feuilles de l'année dernière, j'ai rencontré le jugement que vous portez de la nouvelle édition des *Observations sur l'Italie & sur les Italiens*.

Vous paroissez d'abord vous référer à celui que vous aviez porté de la première édition du même ouvrage : vous l'indiquez même ; & je me suis procuré le n°. 21 de 1765 dont il remplit 30 pages.

La nouvelle édition est augmentée d'un volume, ce que vous n'approuvez point. Peut être l'eussiez-vous approuvé, si, jetant les yeux sur ce quatrième volume, vous eussiez vu qu'à 80 pages près, que pouvoient très commodément porter les trois premiers, il est formé de *mémoires & de pièces*. Une *discussion sur la conjuration de Venise* de 1618, qui fait partie de ces mémoires *, rem-

* Cette discussion est appuyée de plusieurs pièces anecdotes tirées ou de la Bibliothèque de

plit 190 pages. Elle vous auroit pu fournir la matière d'un extrait, si vous l'entendiez appercue, ou si vous n'eussiez pas jugé plus commode d'extraire 24 pages d'un ouvrage dont vous aviez porté votre jugement dès 1765.

Au reste, j'avois exigé des Libraires qu'ils imprimassent à part, pour la commodité de ceux qui avoient la première édition, ces *mémoires & pièces*, qui remplissent le quatrième volume de la seconde. N'ayant l'honneur ni de vous connoître, ni d'être connu de vous, je dois attribuer à l'humeur que vous a donné ce mauvais arrangement, la dissemblance qui se rencontre entre vos jugemens de 1765 & de 1773.

Vous prononciez en 1765 que *de légers défauts disparoissent devant le mérite réel du fond de l'ouvrage, qui devoit servir de vade mecum à tous ceux qui passent les monts.*

En 1773, le même ouvrage est un tissu de *détails minutieux & de discussions, ou étrangères au sujet, ou peu intéressantes par elles-mêmes.*

Il me suffiroit, sans doute, d'en appeler à vous-même. J'observerai néanmoins sur les exemples que vous donnez des *détails, ou minutieux, ou étrangers au sujet, ou sans intérêt*, que l'*écu changé à Aiguebel* pouvoit éclairer sur la perception des impôts; que les prévenances du *Prêtre de Fano* expliquoit ce que je disois des *Genialè Italiens*; que l'effet contraire à celui que, suivant vous, fit sur moi l'air de Naples, entroit

Roi, ou de celle de M. le Marquis de Paulmy, telles que l'instruction dressée par le Marquis de Bedemar lui-même, pour son successeur dans l'ambassade de Venise, &c.

dans les preuves du danger de ce climat pour les Etrangers, &c. &c. &c. : ce que voit ou éprouve par soi-même un Voyageur, est pour lui & pour les autres le fruit le plus précieux des voyages.

Quant aux *négligences*, à l'*incorrection*, aux *inégalités*, & à l'*inintelligibilité* de mon style, après en avoir renouvelé mes excuses à ceux qui ont acheté ou lu les *observations sur l'Italie*, &c. & dont l'empressement pour cet ouvrage en a épuisé deux éditions, je leur avouerai qu'à cet égard mes prétentions sont bornées au souhait de la Nourrice d'Horace, *ut fari possit quæ sentiat*; & qu'enfin, plus occupé du *sentire* que du *fari*, j'ambitionnerois, non de chatouiller par de belles phrases les oreilles des caillettes, mais de présenter aux gens sentés des choses qui, en les intéressant, pussent leur donner à penser. Ceux qui sentent autrement, ceux *per quos non licet esse negligentem*, ont abondamment de quoi s'indemniser dans presque tout ce qui sort aujourd'hui de la rue St Jacques, qui a eslué la même révolution que la rue St Honoré, où les boutiques de modes ont pris la place des boutiques de draperies, de soieries, de galons, &c.

Je finis, Monsieur, en vous remerciant de votre jugement de 1773, au nom de ceux de mes Compatriotes qui jugeant, d'après eux-mêmes, de tout ce qui vit sous le même ciel, croient impossible qu'un Champenois puisse parvenir à voir, à sentir, & à se rendre compte de ses *apperçus* & de ses sentimens. Le jugement de 1773 les a abondamment consolés de celui de 1765.

Je suis, &c.

GROSLIER.

LETTRE de M. de la Martiniere, Conseiller d'Etat, premier Chirurgien du Roi, à M. Lacombe, Auteur du Mercure.

Fontainebleau, le 22 Octobre 1774.

Monsieur, je viens de lire, avec surprise, dans le *Mémoire pour les Créanciers, Constructeurs & Fournisseurs du Colisée*, imprimé à Paris chez Guillaume Simon, 1774, page 103, que la nouvelle Ecole de Chirurgie étoit élevée par les soins & les libéralités de M. de la Martiniere.

Quoique ce Mémoire soit peu répandu, je suis trop ami de la vérité, trop éloigné de toute vaine ostentation, & sur-tout trop jaloux de l'honneur du Roi, pour laisser subsister la moindre trace d'une assertion aussi peu exacte. C'est à la seule libéralité du feu Roi, Monsieur, à sa magnificence & à son amour vraiment paternel pour ses sujets, que nous sommes redevables de cet établissement. Je n'ai de mérite, si c'en est un, que celui d'en avoir exposé les avantages & la nécessité; & cela a suffi pour le cœur du feu Roi. Nous osons espérer que la bienfaisance de son auguste successeur consomméra une entreprise aussi honorable à la Nation & aussi utile à l'humanité, puisqu'elle n'a d'autre objet que les progrès d'un art entièrement consacré à sa conservation. Je vous serai, très-obligé, Monsieur, de vouloir bien rendre cette note publique, afin qu'il ne reste

aucune impression contraire dans l'esprit de ceux entre les mains desquels le Mémoire dont il s'agit auroit pu tomber.

A N E C D O T E S.

I.

JEAN ZISCA, Général des Hussites, nommé aussi Rhaborite, de la Ville de Rhabor, que Zisca avait fait bâtir en Bohême, avait battu, presque en toute rencontre, les troupes Hongroises; il perdit un œil dans une bataille, & fut privé de l'autre dans une seconde: tout aveugle qu'il fût, il se faisait conduire au fort de la mêlée, entre deux Cavaliers qui le guidaient, & il faisait des prodiges de valeur. « Lorsque » je serai mort, dit-il à ceux de son parti, » ne vous amusez pas à m'ensevelir, mais » écorchez-moi; faites de ma peau un tambour, que vous frapperez en allant à » l'ennemi, ce qui suffira pour le mettre » en fuite. » Cela fut exécuté avec succès, dit-on; tant a de force & se conserve long-temps, dans l'esprit des Soldats, le préjugé qui résulte de la confiance en leur Général.

I I.

Jean Frédéric, Electeur de Saxe, fait Prisonnier par l'Empereur Charles-Quint, à la bataille de Mulberr, fut condamné par l'Empereur, à perdre la tête; on le lui annonça: il proposa au Landgrave de Hesse, qui était dans la même Prison, de jouer une partie d'échecs; il la gagna, & dit qu'il en tirait un favorable augure. L'Empereur qui craignit de révolter le Collège des Electeurs & tous les Membres de l'Empire, n'osa pas faire exécuter l'Arrêt.

I I I.

Baron entrant sur la scène dans le rôle d'Agamemnon, disoit, d'un ton fort bas, ce Vers qui commence la Pièce: *Oui, c'est Agamemnon, c'est ton Roi qui t'éveille.* On lui cria du Parterre, *plus haut*: — *Si je le disais plus haut, je le dirais mal,* & continua son rôle.

I V.

Mademoiselle Clairon jouant dans une Tragédie nouvelle, qui étoit fort mal

206 MERCURE DE FRANCE.

reçue du Public, interrompit son rôle après le quatrième acte ; un Seigneur lui en fit des reproches : *Ma foi, Monseigneur, dit l'Actrice, je voudrois vous voir siffler pendant quatre actes, pour voir ce que vous feriez au cinquième.*

V.

La Princesse d'Isenghien lisoit le roman de Cléopâtre par M. de la Calprende ; elle tomba sur une longue conversation de deux amans, bien passionnés. « Que d'esprit mal employé, s'écria-t-elle. » A quoi bon ces discours, ils s'aimoient, & ils étoient seuls ? »

V I.

La fameuse Ninon disoit un jour qu'elle rendoit grâces à Dieu tous les soirs, de son esprit & le prioit tous les matins, de la préserver des sottises de son cœur.

V I I.

Un jour une femme de qualité qui ne passoit pas sans doute pour la plus sage de la Cour, soutenoit devant Mde Cornuel qu'une personne de leur connoissance n'é-

toit point folle. « Bonne Comtesse, répon-
dit-elle, vous êtes comme les gens qui
mangent de l'ail ».

*IMPROMPTU fait par Mademoiselle de
P * * *, d'origine Irlandaise, en sor-
tant d'une audience que Monseigneur
l'Archevêque de Tours lui avoit accor-
dée.*

DUCCEUR touchante, & charité,
La plus solide piété,
Air intéressant, beau langage,
Ton fait pour plaire, esprit, bonté,
Noblesse & générosité,
Font en lui le rare assemblage
Des vertus & de l'agrément,
Des temps passés & du présent;
Des préceptes de l'Évangile
Qu'il est doux de suivre les loix
Que la morale en est facile,
Quand elle parle par sa voix!



*NOTICE d'une Collection minérale, que
le Roi de Suède a envoyée à S. A.
S. Monseigneur le Prince de Condé.
Par M. Va'mon de Bomare, Directeur
des Cabinets de Chantilly.*

Cette Collection , qui contient plusieurs morceaux , dont la richesse & la variété peuvent flatter les regards les moins exercés , n'est pas moins intéressante pour les Savans , par la suite très-nombreuse des échantillons en tout genre , dont elle est composée. On sait que la nature a assigné à chaque contrée de notre globe, des productions particulières , & que le Nord , & singulièrement la Suède , est le sein ou la partie de la plupart des substances qui appartiennent au règne minéral.

La Collection que nous annonçons ici , est une preuve de cette assertion. Elle a été ordonnée en 1772 , par le Roi de Suède Gustave III , & dans le cours de la même année , elle a été complétée & déposée dans les tiroirs d'une grande & magnifique armoire , dont voici une légère description.

Cette armoire (ou *muséum* minéralogique) a huit pieds de hauteur sur dix de largeur , & deux pieds deux pouces de profondeur : elle est composée de quatre grandes parties , qui ont été emballées dans autant de caisses particulières , pour être embarquées & portées au lieu de leur destination.

La première partie, qui est un soubassement ouvrant à deux panneaux, contient les cases de six tiroirs en deux rangs; ce soubassement est porté par quatre pieds de forme conoïde, en colonnes cannelées, terminés par des chapiteaux, ornés de guirlandes. Les intervalles des cannelures sont de métal; la frise du soubassement est décorée aux encoignures d'impôstes fleurons, avec des agrafes feintes, & terminée par une balustrade pleine qui fait certiffure, en recevant la seconde partie ou pièce qui doit s'y emmancher.

La seconde partie, qui est la plus considérable, offre au-devant une grande table qui s'ouvre en la manière des bureaux connus sous le nom de *secrétaire*. L'effort ou le poids le plus léger fait tomber horizontalement cette table, & la même force la fait relever & refermer. Cette mécanique est due à deux balanciers artistement emmanchés dans cette table, & qui ont leur jeu dans le vuide des épaisseurs latérales de cette seconde pièce & dans celui de la frise du soubassement. Cette table faite en bois de bouleau de Suède, (lequel imite une étoffe satinée d'un blanc cendré) offre sur le côté extérieur, un dessin très-bien exécuté en marqueterie ou en bois de rapport de différentes teintes, & si artistement travaillé, qu'on le prendroit pour l'ouvrage du plus habile pinceau. C'est une double guirlande à trois agrafes; à l'agraffe du milieu pendent deux autres guirlandes en couronnes & enlacées, auxquelles est attaché un trophée composé des ustensiles propres au mineur, un flambeau allumé, un tarière, un fleuret, un marteau. L'intérieur de cette seconde partie, contient les cases de vingt-un ti-

210 MERCURE DE FRANCE.

roirs, en sept rangs, & les carcasses de ces cases, ainsi que celles du soubassement, peuvent être retirées à volonté.

La troisième partie qui fait la corniche, s'emmanche dans la seconde partie, de même que celle-ci dans la première. La corniche a des avancemens par degrés, & offre en son milieu une niche en demi-cercle ou fausse archivolt, sur le plein-fond de laquelle se trouvent appliquées les armes & attributs de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé : au-dessus est un socle orné d'entrelas en bronze.

La quatrième partie est le couronnement de ce beau meuble ; ce couronnement qui entre dans la certiffure du socle, offre dans toute son étendue, un trophée minéralogique : c'est un assemblage bien groupé & composé de gros morceaux de mines de cuivre, de plomb, d'argent, de cristaux de roche, de spath, de quartz, de grenats, d'amiant, &c. &c.

L'ensemble de cette fabrique, qui est très-richement décorée, est d'une forme très-noble & très-élégante. Son exécution ne peut manquer de faire honneur aux Artistes Suédois. Tous les bois d'usage en marqueterie, y trouvent leur place ; mais le bouleau satiné qui est particulier à la Suède, est celui qui se fait le plus remarquer. Les tiroirs sont en bois de mahagoni, excepté celui de devant qui est en bouleau. En un mot, l'ordonnance & la manière dont la ferrurerie & les bronzes sont exécutés, dorés & finis, prouvent qu'à Stockholm les arts du Fondeur, du Doreur, du Ciseleur, de l'Ebéniste, du Serrurier, &c. sont parvenus à un égal degré de perfection.

Nous donnerons ci-après un extrait fidèle du superbe Catalogue (1), qui expose avec beaucoup d'ordre & de clarté, la liste synoptique des sections, des genres & des lieux dans les différentes Provinces du Royaume de Suède, où les échantillons minéralogiques ont été recueillis, & tels qu'ils sont déposés dans les tiroirs de l'armoire dont il est mention ci-dessus.

Section I. Calcareæ (pierres calcaires.) On y voit, 1°. les pierres à chaux plus ou moins solides & brillantes, variées par le tissu & les couleurs, & qui ont été fournies par les Miniers des Provinces d'*Östergoetland*, de *Nerike*, de *Westergoetland*, de *Westmanland*, de *Wermland*, de *Sødermanland* & de *Jemtland*.

2°. Viennent ensuite les *pierres calcaires spathiques*, variées de même que les pierres précé-

(1) *Nota.* Ce Catalogue est du format *in-folio*, très-bien écrit, en latin, sur parchemin, doré sur tranche & relié en beau maroquin, aux Armes de Suède, semé en plein de couronnes en or, aux quatre coins le double G. ou double chiffre de Gustave; une riche bordure à la grecque, & portant au dos cette Inscription: *Minera Suecia, Collecta. M. DCC. LXXII.* s'enfermant dans la tranche d'un étui en carton marbré & en forme de livre, portant au dos, qui est relié en veau, la même Inscription, *minera*, &c. & ce carton entrant par le dos d'un second étui, aussi en forme de livre, relié en veau, jaspé de noir très-habilement doré, & au milieu le G. simple, avec un 3, qui est le chiffre simple de Gustave III.

212 MERCURE DE FRANCE.

dentes, les unes mêlées de quartz, d'autres de pyrites cuivreuses, d'autres formant une veine entre l'asbeste & la mine de fer; elles ont été recueillies dans les Minières des Provinces de *Smoland*, de *Jemtland*, de *Dahlarne*, de *Wermland* & de la grande & fameuse Minière d'argent de *Sahlberg* en *Westmanland*.

3°. Les *spaths calcaires cristallisés* & les *cristaux spathiques* brillans, parmi lesquels il s'en trouve qui réfléchissent simplement les objets, les autres doublement, &c. Les uns sont, ou de forme pyramidale, ou rhomboïdale, ou prismatiques triangulaires, ou en hexagones druses, plus ou moins tronquées: d'autres ont une figure irrégulière; il s'en trouve de mêlés au basalte strié, à la pyrite cuivreuse, à la mine de fer calciforme, au mica, à la galène; & ces spaths si variés entr'eux, par la couleur, par le tissu, par la configuration, ont été ramassés dans les Minières des Provinces de *Wermland*, de *Westmanland*, de *Estergoetland*, & en *Laponie*.

4°. Les *gypses*, dont les uns offrent un plâtre cristallisé, mêlé de spath & de pyrite; d'autres sont en stalactite & sont plus ou moins mêlés de basalte. Il y a aussi différentes espèces de pierres de porc, de couleur brune (*lapis suillus fuscus*) dont une offre des empreintes d'insectes. Ces substances ont été trouvées dans les minières des Provinces de *Dahlarne*, de *Nerike*, de *Westergoetland*, de *Wermland* & en *Laponie*.

Section II. Silicea. Elle contient différentes sortes de pierres scintillantes. On y trouve, 1°. Diverses espèces de Quartz, les uns purs & sans couleur: d'autres sont mêlés à de la pyrite ou

cuivreuse, ou aurifère, & sont colorés : d'autres Quartz ont le tissu ou brillant, ou grenelé : d'autres offrent de très-beaux cristaux de montagne plus ou moins transparens ; il y a aussi le Quartz en *Drusen*, tantôt parsemé de Galène & tantôt de Feld-spath. Ces sortes de pierres ont été détachées des Minières des Provinces de *Smoland*, de *Sødermanland*, de *Wermland*, de *Dahlarne*, de *Jemtland*, de *Westmanland*, d'*Oestergoetland*, & de la *Laponie*.

2°. Les Petro-silex & les Jaspes, de couleur variée ; il y en a de remplis de Grenats & de Basalte. Ils ont été trouvés dans les Minières métalliques des Provinces de *Westmanland*, de *Westergoetland*, de *Smoland*, de *Wermland*, & en *Laponie*.

Section III. Granata. On y trouve 1°. Une belle suite de Grenats ferrugineux, & d'un rouge plus ou moins foncé : les uns sont de figure indéterminée & mêlés de Quartz, de Basalte, de Pyrite ; d'autres sont cristallisés en Dodecaèdres réguliers, tantôt isolés, tantôt en druses ; il y en a dans des gangues de spath fusible, d'autres dans la pyrite cuivreuse, d'autres dans le spath calcaire. On distingue dans cette même Section, un très-beau fragment de Grenats, gros comme le poing. Ces pierres précieuses ont été recueillies dans les Minières des provinces de *Smoland*, de *Wermland*, de *Sødermanland*, de *Dahlarne*, & de *Westmanland*.

2°. Une suite plus nombreuse encore de Basaltes, de diverses couleurs & figures, & dans des gangues très-variées : en effet, il y en a de noirs, de figure irrégulière, dans une matrice

214 MERCURE DE FRANCE.

quartzreuse : d'autres sont unis ou à de la pyrite, ou à de la Mine de Fer blanche ; il y en a en Stries ou parallèles, ou étoilées, dans une matrice d'Asbeste ; enfin il y a des cristaux de Basalte, de figure prismatique, accompagnés de pyrite, dans une gangue de pierre ollaire : & ces sortes de pierres (Basaltes) qui ont occasionné un grand nombre de discussions polémiques, parmi les Naturalistes modernes, ont été trouvées dans les Minières (la plupart métalliques), des provinces de *Wermland*, de *Soedermanland*, de *Westmanland*, de *Smoland*, de *Dahlarne* & d'*Oestergoetland*.

Section IV. Argillacea. Elle est composée de différentes substances que les méthodistes placent parmi les argilleuses. On y trouve 1°. Les Stéatites grises, jaunes, vertes : les unes mêlées de Fer, d'autres de Galéne, d'autres de pierre calcaire : une espèce est verdâtre, & imite le tissu de l'Asbeste. Elles ont été détachées des Minières métalliques de Persberg en *Wermland*, & de Sahlberg en *Westmanland*.

2°. Plusieurs sortes de terre martiale, un peu bolaire, rouges ou grises : les unes mêlées de pyrite, d'autres sont dans une gangue de pierre calcaire : elles ont été titées de la même veine argileuse qui a fourni il y a quelques années, une grande quantité d'Argent, dans la Mine de Fer de Brattfors-Grufian, en *Wermland*. Il y a aussi des espèces de Bols de couleur noirâtre, les uns friables, d'autres solides, & qu'ont fourni les Mines de *Smoland*, & de *Westergoetland*.

Section V. Micaea. Elle offre différentes espèces de Mica. 1°. Les uns sont en lames, en

écailles , ou jaunes , ou blancs , ou noirs , & ont pour gangue , tantôt une substance granatiforme , ou le spath calcaire avec la pyrite , ou l'argile martiale , ou le quartz , ou les Mines de fer & de cuivre.

2°. D'autres espèces de Mica sont en écailles contournées , solides & mêlées à de la pyrite , tantôt cuivreuse & tantôt martiale.

3°. Enfin il y a du Mica en *Drusen* , dans une gangue quartzreuse , mêlée de basalte. Les Minières métalliques des provinces de *Westmanland* , de *Soedermanland* , d'*Oestergoetland* , de *Medelpad* , de *Wermland* , de *Smoland* , & de *Dahlarne* , ont fourni ces variétés de Mica.

Section VI. Asbestina , contient une belle suite d'Asbeste & d'Amyante. 1°. Les espèces de *Cuirfossile* , dans une gangue calcaire & spathique.

2°. La *Chair de montagne* , dans la même gangue que ci-dessus , & quelquefois accompagnée de pyrite.

3°. Le *Byffus* , mol & flexible (Amyante) , dans une gangue de stéatite verte.

4°. Les différentes espèces d'Asbeste , plus ou moins solides , fibreuses ; les unes en couches , d'autres en masses contournées , dans une matrice spatheuse , souvent accompagnée de pyrites. Toutes ces substances se sont formées & ont été prises dans les Minières métalliques de *Sahlberg* en *Westmanland* ; de *Persberg* & de *Taberg* en *Wermland* , & de *Fahlun* , en *Dahlarne*.

Section VII. Zeolites. Elle est composée de six sortes de ce genre de pierres nouvellement

216 MERCURE DE FRANCE.

connues. Ces Zeolites varient entre elles , par la couleur & le tissu. Leur gangue est ou spathique, ou de pyrite de cuivre. Elles ont été découvertes dans les Minières d'Ædelfors , en *Smoland* , de Gustafs-grufvan , en *Jemtland* , & à Svappavara , en *Laponie*.

Section VIII. Fluores. Elle offre un singulier échantillon de fluor verdâtre, de figure irrégulière, & mêlé à de la pyrite. On la trouve dans la Minière de cuivre de Stripas , en *Westmanland*.

Section IX. Magnesia. Contient différentes variétés de manganaise , plus ou moins friables , &c. dans une gangue quartzeuse : elles sont sorties de la Minière de cuivre de Garpagrufvan , en *Oestergoetland*.

Section X. Salia : offre quelques beaux échantillons de Vitriol natifs , de Fer , de Cuivre , de Zinc ; un seul , lequel contient ces trois différentes espèces ; des schistes alumineux. Ces substances salines & naturelles , ont été recueillies dans la Minière de Cuivre de Fahlun , en *Dahlarne* , & dans la Mine d'Alun d'Andrarum , en *Skone*.

Section XI. Phlogistica mineralia. Offre 1°. Du Succin blanc-fauve , de *Skone* , & du Maltha de Fahlun , en *Dahlarne*. 2°. Une très-grande suite de pyrites , de Marcaffites , qui offrent beaucoup de variétés dans ce genre de faux métaux. Rien de plus varié pour la figure , pour la couleur , & par rapport à leur gangue : il s'y trouve des pyrites sulphureuses , englobées dans la pyrite martiale , & dans la fausse galène ; d'autres contiennent de Basalte noir , du Quartz , du Spath calcaire , de la Galène , de la pierre pante ; il y en a de chatoyantes , en *Drusens* ,

ca

en crystaux séparés, & dont quelques-uns sont hexagones, d'autres poligones, cubiques, &c. Celles dont on tire le Souffre en grand. 4°. Dans cette même Section, se trouvent aussi des échantillons de Molybdéne, mêlée de Mines d'Etain & de Fer, minéralisées par le Souffre. Les Minières de Fahlun, en *Dahlarne*; de Gustafs-Grufan, en *Jemtland*; de Loos, en *Helsingland*; de Klefva, en *Smoland*; de Tunaberg, en *Soedermanland*; de Dylta, en *Nerike*; de Taberg & de Persberg, en *Wermland*; de Sahlberg, en *Westmanland*; d'Andrarum & de Bosarp, en *Skone*; de Risgrufvan, en *Smoland*; de Mulltorp, en *Westergoetland*; & de Kofvo, en *Laponie*; ont fourni tous les échantillons de cette Section.

Section XII. Aurum. Elle annonce les métaux, & contient treize échantillons d'or & de pyrites aurifères, tirés de la minière d'Ædelfors, en *Smoland*.

Section XIII. Argentum. Elle est composée de vingt-un échantillons d'argent & de mines d'argent, recueillis dans les minières de Lofas, en *Dahlarne*; de Sunnerskog, en *Smoland*; de Sahlberg, & de Hellefors, en *Westmanland*; d'Aldern, en *Jemtland*; & de Nasaffiel, en *Laponie*. On y distingue, 1°. l'argent vierge, solide & denté, dans une galène de plomb minéralisée par le soufre & l'arsenic; 2°. l'argent natif, superficiel, dans une mine de cuivre grise avec des grenats & du quartz; 3°. la mine d'argent rouge, dont quelques morceaux ont pour gangue, tantôt le petto-silex, tantôt le basalte, tantôt la pierre calcaire, &c. 4°. la mine d'ar-

K

218 MERCURE DE FRANCE.

gent blanche; so. les galènes argentifères, les plus riches en métal fin, & accompagnées de pyrites rougeâtres, & de gangues pierreuses, des plus variées.

Section XIV. Plumbum. On y trouve quarante-trois échantillons de mines de plomb, qu'ont fourni les minières de Sahlberg, en *Westmanland*; de Nassaffiel & de Lilla-Hierra, en *Laponie*; d'Aldern, en *Jemtland*; de Lofas & de Fahun, en *Dalharne*; de Mistgrufvan, en *Wermland*; de Riddafe-Grufvan, d'Hellefors, &c. en *Westmanland*; d'Uggestugan, de Tunaberg, de Rahbo, &c. en *Soedermanland*. On y distingue les galènes à grands & à petits cubes, & chatoyantes: les unes mêlées de basalte cristallisé en prismes ou en stries, avec du spath calcaire; d'autres sont mêlées de fausse galène, de pyrites de différentes couleurs, d'asbeste, de pétro-silex, de quartz cristallisé; d'autres sont luisantes, & mêlées de fluors ou bleus ou verts, de marcassite arsenicale, de mica; d'autres galènes sont en écailles posées sur champ, & qui divergent d'un centre commun; d'autres ont le tissu d'acier, &c.

Section XV. Cuprum. Elle est composée de 108 beaux échantillons de mines de cuivre, qu'ont fourni les minières de Prinz-Gustafs-Grufva de Fredriesberg, de Sunnerskog, &c. en *Smoland*; de Lofas & de Fahun, en *Dalharne*; de Svappavara, de Nassaffiel, de Sperkuingen, &c. en *Laponie*; de Gustafs-Grufvan, en *Jemtland*; de Cathrinæberg & de Garpa, en *Oestergoetland*; de Liufnedahl, en *Herjedahl*; de Tunaberg, en *Soedermanland*; de Nya Koppaiberg, &c. en *Westmanland*. Parmi ces morceaux, on distingue,

1^o. le cuivre natif denté, dans une gangue quartzeuse, semée de grenats; 2^o. le beau cuivre de cementation; 3^o. le b'eu de montagne natif, les malachites globuleuses, & celles en stalactite; 4^o. les mines de cuivre grises de différentes formes, avec ou sans basalte; 5^o. les mines de cuivre azurées, avec une gangue quartzeuse, & parsemée, tantôt de basalte, & tantôt de grenats; 6^o. les mines de cuivre pyriteuses & solides, d'un jaune verdâtre, avec une gangue souvent graniteuse, ou de petro-silex, ou de basalte: il y en a à tissu d'acier, dans une pierre ollaire; 7^o. les mines de cuivre jaune, accompagnées de nœuds de quartz, de cristaux de basalte & de spath, souvent de galène & de mine de Cobalt, quelquefois de pyrite ou sulfureuse, ou martiale ou arsénicale; 8^o. les mines de cuivre, d'un jaune pâle, pyriteuses, brillantes, mêlées de basalte strié, ou traversées de veines de Gypse, ou semées de mica, en écailles de différentes couleurs; 9^o. la mine de cuivre vitreuse, solide, &c.

Section XV. Ferrum. Elle contient cent-trente-deux échantillons de mines de fer, présentés par ordre de collection topographique, & recueillies dans les différentes minières de ce genre de métal, en *Laponie Suédoise*; dans celles de Longbans-Hyttan, de Normarken, de Finneberg, de Taberg, de Persberg, d'Agegrufvan, en *Wermland*; de Grœufesberg, de Bisberg, en *Dahlarne*; de Ryddarhyttan & de Nya Kopparberg, en *Westmanland*; de Liufnédahl, en *Herjeadhal*; de Garpagrufvan, en *Nerike*; de Fahlun, en *Dahlarne*; de Nykoeping, d'Utoe, &c en *Sou-*

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

dermanland ; d'Atved, &c. en *Oestergoeländ* ; de Leseboda & de Storbio, en *Smoland*. Parmi ces échantillons ferrifères, on distingue les mines en roche, de toutes les couleurs & figures : celles à tissu vitreux ou spéculaire ; les hæmatites brillantes, bleuâtres, en écailles, ou en *Drusen* : celles qui sont attractibles & retractibles, englobées ou traversées de pyrite martiale, &c. de quartz, de spath calcaire, de basalte strié, d'ocre jaune, de grenats ; celles en cristaux ou octaèdres, ou irréguliers ; il y en a aussi de chatoyantes. On observe que leur gangue est, ou de petro-silex, ou de jaspe rouge, de pierre ollaire colorée, de mica. Enfin on y trouve les mines de fer limoneuses, celles de lacs & de marais.

Section XVII. wismutum. Elle annonce les demi-métaux, & commence par le Bismuth. Il y a des mines de *Bismuth*, en lames & en écailles, mêlées de quartz, de basalte noir & strié, de pyrite cuivreuse & de cobalt ; & ces morceaux ont été tirés des minières de Loos, en *Helsingland*.

Section XVIII. Zincum. Elle offre douze échantillons de mines de Zinc, ramassés dans les minières de Tunaberg, en *Soedermanland* ; de Fahlun & de Loefas, en *Dahlarne* ; d'Adolphgrufvan, de Tyskgrufvan & de Sahlberg, en *westmanland* ; de Bioerkskogsnæs, en *Wermaland* ; de Fredriesberg, en *Smoland* ; & de Cathrinæberg, en *Oestergoestland*. On y distingue sur-tout les fausses galènes, les unes lamelleuses, les autres tessulaires & luisantes, mêlées de pyrite cuivreuse, de quartz, de pierre calcaire, de

galène arsénicale, de pierre ollaire, & de basalte strié.

Section XIX. Antimonium. Elle contient un bel échantillon de *mine d'Antimoine* striée, mêlée de galène & de pierre calcaire. On l'a trouvé dans la grande minière d'argent de Sahlberg, en *Westmanland*.

Section XX. Arsenicum. Elle est composée de quelques échantillons de pyrite arsénicale, solide, chargée de fluors verdâtres. Ces morceaux ont été pris dans les minières de Loefas, en *Dahlarne*; & de Gasborn, en *Westmanland*.

Section. XXI. Cobaltum. On y distingue douze beaux échantillons de *mines de Cobalt*, qu'ont fourni les minières de Loefasen, en *Dahlarne*; de Loos, en *Helsingland*; & de Tunaberg, en *Soedermanland*. Un morceau très-intéressant est d'ocre de Cobalt, rouge & superficiel. Il y en a qui contiennent du bismuth, du basalte, ou strié, ou en étoiles; & ont pour gangue le pétrosilex & le quartz; ainsi que d'autres échantillons de mines de Cobalt, qui sont ou à tissu d'acier, ou spéculaires & chatoyans. On observe que plusieurs de ceux-ci ont leur gangue entremêlée de pierre calcaire & de pyrite cuivreuse. Enfin on y voit la mine de Cobalt, cristallisée en *Drusen*, & des cristaux de Cobalt, de figure polygon.

Section XXII. Niccolum. Elle offre la mine de *Nickel*, mêlée d'ocre de Nickel, martiale & verdâtre; elle a été prise dans la minière de Cobalt, de Loos, en *Helsingland*.

Section XXIII. Saxa (petra composita.) Elle

222 MERCURE DE FRANCE.

comprend quarante-un échantillons de pierres plus ou moins composées & recueillies dans les fouilles de Tunaberg & de Windgrufvan, en *Soedermanland*; de Longbanshyttan, de Remsgrufvan, de Lerviken, &c. en *Wermland*; de Fahlun en *Dahlarne*, de Sahlberg, & de Nyakopparberg, en *Westmanland*; d'Ædelfors, en *Smoland*; de Handoel, en *Jemtland*; d'Åsebrogrufvan, en *Æstergættland*; & de Loos, en *Helsingland*. On y voit; 1°. les *Ophites*, dont plusieurs contiennent du Basalte, du Mica, de la pierre calcaire, de la stéalite & des grenats.

2°. Différentes espèces de *Stallsten*, (pierres cristallisées en étoile), mêlées de mica, de quartz, de basalte, de pierre calcaire & de pyrite cuivreuse.

3°. Le *norka*, mêlé de grenats & des autres substances qui accompagnent le *Stallsten*.

4°. Les pierres ollaires & stéatites, solides ou molles, de différentes figures & couleurs, particulièrement l'espèce grise, de forme contournée, & dont on fait des vases pour l'usage de la cuisine; celle dont les écartemens sont brillans & remplis de pyrite cuivreuse.

5°. La pierre appelée *Trapp*. Voyez *minéralogie de Bomare*, vol. premier, pag. 222, 227 & 229, édition de 1774.

6°. La pierre surnommée *Cos*. Voyez *minéralogie*, *ibid.*

7°. Une pierre *amygdaloïde*, composée de fragmens de quartz à figure elliptique, & disposés en étoile.

Section XXIV. Appendix. Ce supplément offre de très-beaux morceaux; 1°. de pyrite

cuivreuse, mêlée de fausse galène d'un tissu testulaire, de pyrites en *drusen* avec spath calcaire & dans une mine de fer.

2°. D'un jaspe fort dur, rouge & brun, mêlé d'hématite bleuâtre.

3°. D'un basalte en *drusen*, dans une veine de mica, avec grenats.

4°. Des grenats groupés tumultuairement; une pierre *poudingue*, composée de grenats, de pyrites, de charbons, & recueillie en 1770, dans la mine de Fablun, précisément dans l'endroit qui fut culbuté & encombré, quelques années auparavant.

EDITS, DÉCLARATIONS, ARRÊTS, &c. ●

I.

IL paroît trois Arrêts du Conseil d'Etat du Roi: Par le premier, daté du 19 Juillet dernier, S. M. ordonne la continuation, pendant les six années, du bail de Laurent David, des Abonnemens faits avec différentes Provinces & Généralités du Royaume, tant du principal que des sous pour livre des droits de Courtiers-Jaugeurs & Inspecteurs aux boissons & aux boucheries. Par le second, en date du 16 Août suivant, il est ordonné que tous les particuliers, gens du commun, demeurant dans les villes & lieux où les aides ont cours, seront sujets aux droits de détail, comme les Cabaretiers, sur les vins & autres boissons qu'ils consomment.

224 MERCURE DE FRANCE

ront au-delà de ce qui est nécessaire pour leur provision, eu égard à leur état, condition, famille, & imposition à la taille & à la capitation, & la connoissance des contestations qui pourront naître à ce sujet est attribué aux Intendants. Le troisième, daté du 21 du même mois, ordonne que conformément au résultat du Conseil du 2 Janvier dernier, & aux Lettres-Patentes expédiées en conséquence le 15 Mars suivant, Laurent David, nouvel Adjudicataire des Fermes Générales, sera mis en possession de la régie pour le compte du Roi, de différens droits & sous pour livre.

I I.

Il paroît trois Déclarations du Roi. Par la première, du 19 Août dernier, Sa Majesté ordonne la continuation de la perception de trente sols par muid de vin entrant dans cette ville & dans ses fauxbourgs, pendant six années, à commencer du premier Octobre 1774, en faveur de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital Général. La seconde, datée du même jour, ordonne la continuation de la perception de dix sols d'augmentation sur chaque muid de vin, entrant dans cette Ville & dans ses Fauxbourgs, pendant six années, à compter également du premier Octobre 1774, en faveur de l'Hôpital-Général. La troisième, aussi datée du 19 Août, porte prorogation de la perception du vingtième, aux entrées de Paris, à compter du premier Janvier 1775, au profit de l'Hôpital-Général & de celui des Enfans-Trouvés.



A V I S.

I.

HISTOIRE NATURELLE.

DANS le dessein d'avancer la science de l'Histoire Naturelle & de la répandre, M. Buch'oz a recueilli, soit par des correspondances étrangères, soit des riches Cabinets que nous avons en France, une suite des merveilles de la nature & de ses productions dans les trois règnes. On publiera incessamment des cahiers, composés chacun de dix planches enluminées, ensemble non enluminées, des animaux les plus rares & même inconnus, ainsi que des plantes, dont beaucoup de la Chine, & qui n'ont pas encore été gravées, de même que des minéraux choisis, avec leurs signes distinctifs, leurs différences & leurs variétés remarquables. Le règne minéral n'a pas encore été représenté avec les caractères & les nuances qui les font distinguer. On pourra se faire inscrire à Paris chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Il y a déjà beaucoup de suites prêtes. On annoncera le temps où elles commenceront à pouvoir être publiées sans interruption ni retard.

I I.

Madame Meunier a succédé à Mademoiselle Beaudouin dans l'art de conserver & d'arranger les Oiseaux, les Quadrupèdes, les Poissons, les Insectes & généralement tout ce qui concerne

K v

216. MERCURE DE FRANCE.

l'Histoire Naturelle. Elle pratique avec succès & au gré des Amateurs, le secret de préserver ces Animaux de la piquure des insectes, de la destruction des mitès, & sur-tout du scarabé rongeur. Sa demeure est chez le Marchand de Vin, à l'Image S. François, rue Pastourelle, au Marais. Elle fait des envois en Province; & prie que les Lettres qui lui seront adressées soient affranchies.

Y I I.

*LETTRE de M. F. D. M. à G. à M.
Martin, Apothicaire, rue Croix des
Petits Champs, vis-à-vis celle du Bou-
loir.*

J'ai employé, Monsieur, les dix livres de Chocolat Aphrodisiaque que vous avez pris la peine de m'envoyer; je vous en demande encore autant, ce qui vous prouve assez combien mes malades ont été contens de cette préparation anti-vénérienne: mais ce seroit peu, si je n'ajoutois que, loin d'avoir les désagrémens d'un remède, il jouit de toutes les qualités d'un aliment agréable & salutaire. Combien les personnes qui répugnent aux remèdes, ne doivent-elles pas à M. le Febvre de S. Ildephont, qui a trouvé l'idée de cette manipulation? Un Auteur mal intentionné sans doute, avoit inséré dans une Feuille, que ce Médecin s'étoit retiré en Province: mais à l'instant j'apprends de lui avec plaisir qu'il habite encore la Capitale; quoiqu'il soit vrai qu'il doit exercer la Médecine à Versailles, cette dernière Ville, demeure de nos

Rois, ne me paroît point devoir être distinguée de Paris, & être mise au rang des petites Villes. Au surplus, je crois que ce Médecin, avec les heureuses dispositions qu'on lui connoît, auroit sort de s'enfvelir dans la Province.

I V.

Le sieur Desnos, Ingénieur Géographe du Roi de Dannemarck, au Glôbe, rue S. Jacques, annonce qu'il vient de mettre en vente pour l'année 1775, la plus jolie Collection d'Almanachs, Bijoux d'Etrennes, & les plus rares qu'on puisse désirer : comme le nombre en est grand, il n'en désignera qu'une certaine quantité de ceux qui sont les plus intéressans, avec leur prix. L'Almanach Géographique, ou petit Atlas Elémentaire, formant actuellement 5 vol. 40 liv. *Idem.* en un seul volume, composé de 32 Cartes générales, 12 liv. autre petit Atlas des quarante Gouvernemens Généraux Militaires de la France en autant de Cartes particulières avec les routes, 9 liv. L'indicateur fidèle qui enseigne généralement toutes les routes de la France, utile aux Commerçans & aux Voyageurs, 7 liv. 4 s. L'état actuel de la France, considérée dans ce qu'elle offre de plus curieux & de plus intéressant, 4 liv. 10 s. Les souvenirs d'un voyageur avec un Itinéraire instructif, 4 liv. 10 s. Les Parlémens & Conseils Supérieurs, 4 livres 10 s. L'idée de la Géographie & de l'Histoire moderne, 6 liv. Le parfait modèle, représentant plusieurs beaux traits d'Henri IV, avec son vrai portrait, 6 liv. L'iconologie historique & généalogique des Rois de France, 9 liv. Les déesses de Cérés, de Pomone & de Flore, ou la Cam-

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

pague utile & agréable, ornée de douze estampes relatives aux amusemens de chaque mois de l'année, 4 liv. 10 s. Anecdotes de Louis le Bien-Aimé, orné de son portrait, 4 liv. 10 s. Les quatre Saisons & les quatre heures du jour, avec le portrait de la Reine, 4 liv. 10 s. Les Etrennes des Saisons, avec poëme sur les Saisons dédiées à la Reine, enrichies de son portrait, 4 l. 10 s. Les Etrennes de l'Amour & celles du sentiment, 4 l. 10 s. Le Secrétaire des Dames, 4 l. 10 s. Le Secrétaire des Messieurs, 4 liv. 10 s. Le Nécessaire aux Militaires, Négocians, Gens d'Affaires & Voyageurs, 4 liv. 10 s. Petit Recueil des Pièces Fugitives de M. de Voltaire, 4 liv. 10 s. Le petit Rameau, ou Principes courts & faciles pour apprendre soi-même la musique, orné du portrait de l'Auteur, 4 liv. 10 s. Le Courtisan sans art, où les Complimens sans fard, fig. 4 liv. 10 s. La combinaison de la Lotterie de l'Ecole Royale Militaire, ou Almanach des trois fortunes, 2 liv. 10 s. L'oniroscopie, ou application des songes aux numéros de la Lotterie de l'Ecole Royale Militaire, fig. 2 liv. 10 s. Le mémorial des gens d'esprit, 4 liv. 10 s. Le Prophète véridique & curieux, à l'usage des Dames, 4 liv. 10 s. Tablettes Géographiques, contenant les quatre Parties du monde, 4 liv. 10 s. Etrennes Parisiennes utiles aux Etrangers, 4 liv. 10 s. Les Etrennes de Minerve aux Artistes, Encyclopédie Economique, ou l'Alexis moderne, contenant huit cent différens secrets sur l'Agriculture, les Arts & Mériers, extrait de plus de mille Auteurs, & des meilleures recettes, en 4 vol. in-24. reliés en veau, 5 liv. Le Calendrier perpétuel avec l'explication des songes, & une Instruction raisonnée pour faire soi-même le calcul de chaque

année, 4 liv. 10 s. Toutes ces Etrennes réunissent le nécessaire & l'agréable, elles méritent encore l'accueil le plus favorable à cause des Tablettes qui y sont jointes, si l'on veut avec perte & gain, & d'un papier économique de la composition du sieur Desnos, qui réunit tous les avantages de celui de Hollande, qui peut être employé à toutes sortes d'usages pour écrire & dessiner au moyen d'un stylet minéral sans fin, imitant l'argent, & enjolivé de différentes façons, adapté à ces Tablettes, qui tient lieu de plume, d'encre & de crayon, & qui sert longtemps sans qu'on soit obligé d'en tailler la pointe. Le sieur Desnos qui n'a d'autre but que la satisfaction du Public, a décoré ses Almanachs de relieures les plus élégantes, toutes sont en maroquin, avec fermeture, de manière à ne point s'ouvrir dans la poche.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 17 Septembre 1774.

Le Gouvernement paroît s'occuper sérieusement de l'exécution du Traité de paix : on assure déjà que la Valachie sera évacuée au plus tard dans quinze jours, & que le Grand-Seigneur en nommera le Prince.

De Pétersbourg, le 13 Septembre 1774.

L'Impératrice a déclaré à son Conseil qu'Elle avoit résolu de se rendre, avec toute la Cour, à Moscou, pour y passer une partie de l'hiver, &

230. MERCURE DE FRANCE.

y célébrer, par des fêtes, la conclusion de la paix. En conséquence, le Comte Panin, son premier Ministre, a invité, de la part de S. M. les Ministres étrangers à y accompagner la Cour.

Des Frontières de la Prusse, le 26 Septembre
1774.

Les différens qui subsistent entre le Roi & la ville de Dantzick, sont toujours au même point d'indécision. On dit que la Cour de Pétersbourg a chargé le Grand Général Branicki, de déclarer à la République de Pologne, qu'Elle s'en tenoit strictement à la lettre du Traité de partage; & l'on espère que l'extension donnée par les deux autres Cours à leurs lots respectifs, n'aura pas de suite.

De Warsovie, le 21 Septembre 1774.

L'Impératrice a fait présent au Roi d'une somme de 250,000 roubles, pour le dédommager des pertes qu'il a souffertes dans ses domaines par le partage des trois Puissances. S. M. en a témoigné sa reconnoissance à l'Impératrice, en gratifiant de 10,000 roubles le Baron de Stackelberg.

Le Grand Général a rapporté de Pétersbourg le plan d'une constitution militaire qui le rendroit indépendant du Conseil permanent. Il demande une armée de trente mille hommes, & en conséquence une augmentation de trente-trois millions dans le revenu de la République. On ne fait point encore si ce plan sera adopté ou rejeté.

De la Haye, le 7 Octobre 1774.

Dès la fin du mois d'Août dernier on a commencé, près de cette ville, les épreuves des moulins à eau de l'invention du sieur A. G. Eckhardt,

qui, en 1771, obtint des Etats un octroi exclusif, avec une prime de dix mille ducats d'argent. Ces épreuves se feront conjointement avec celles des moulins ordinaires; & on en étendra la durée à trois mois, afin de pouvoir calculer exactement la différence que les procédés de l'inventeur apportent dans leur construction. Le même particulier a fait exécuter une berline qui, au lieu d'être montée sur des ressorts, se trouve suspendue dessous, comme un lustre. On prétend qu'il en résulte plusieurs avantages, principalement celui d'un transport plus doux & plus commode.

De Londres, le premier Octobre 1774

Il s'est tenu hier à St James un Conseil dans lequel le Roi a signé une proclamation pour dissoudre le Parlement actuel. Il a été donné ordre en même temps de faire de nouvelles lettres circulaires pour l'élection des Membres qui composeront le nouveau Parlement, lequel doit s'assembler le 29 Novembre prochain.

Il ne sera plus envoyé, dit-on, de troupes d'Irlande en Amérique; & toutes celles qui y passeront seront tirées de la Grande-Bretagne. On croit ce règlement occasionné par la désertion des régimens de l'établissement d'Irlande, aux ordres du Général Gage.

Le 8, le Conseil des Aldermans a déclaré que le sieur Wilkes avoit réuni en sa faveur les suffrages du Corps des Echevins, pour la place de Lord-Maire de cette ville; & , comme on ne prévoit pas d'opposition à cette élection, il entrera le mois prochain, selon l'usage, dans l'exercice des fonctions de sa nouvelle dignité.

La proclamation du Roi pour dissoudre le Parlement & en convoquer un autre, porte que S. M.

232 MERCURE DE FRANCE.

sur l'avis de son Conseil Privé, a jugé à propos de dissoudre le Parlement actuel, qui avoit été prorogé au 15 Novembre prochain; qu'Elle publie à cet effet sa proclamation Royale, dissout ledit Parlement, & dispense les Lords spirituels & temporels, les Chevaliers, Citoyens, Bourgeois, & les Commissaires des Comtés & Bourgs de la Chambre des Communes, de s'assembler le 15 Novembre; que, desirant en même temps convoquer son peuple le plutôt que faire se pourra, & avoir son avis en Parlement, Elle fait savoir à tous ses fidèles sujets son plaisir & sa volonté Royale d'assembler un nouveau Parlement le 29 du même mois; & déclare en outre que, par l'avis de son Conseil privé, Elle a donné ordre à son Chancelier de la Grande-Bretagne d'expédier les lettres nécessaires pour cette convocation.

La fermentation, dans les Colonies, paroît augmenter à un point très-inquiétant. Les divers Comtés de la Nouvelle Angleterre montrent la ferme résolution de n'obéir qu'aux actes passés dans leurs assemblées, ou reconnus par elles; & ils ont déclaré qu'ils regarderoient comme ennemi de la Patrie, quiconque procéderoit à aucun acte, ou occuperoit aucun office, en vertu des dernières loix du Parlement de la Grande Bretagne.

On écrit aussi, que les Bostoniens ont reçu des autres Colonies, pour plus de vingt mille livres sterl. de contributions; & qu'ils ont ordonné des travaux publics, afin d'occuper les plus indigens d'entr'eux. Ces nouvelles ajoutent, que les troupes aux ordres du Général Gage, sont campées dans une plaine, par laquelle la Ville de Boston est séparée d'une langue de

terre qui termine la péninsule du côté de la mer.

De Rome , le 28 Septembre 1774.

Le Cardinal Rezzonico , Camerlingue , du Saint Siège, se rendit le 22 après-midi , dans l'appartement du Pape ; & , après les formalités d'usage , il fit annoncer au Public la mort du Saint Père , par la grande cloche du Capitole , à laquelle toutes celles de la Ville répondirent en même temps. Le soir , on transféra au Château Saint-Ange , suivant l'usage , tous les gens détenus dans les différentes prisons de Rome.

Le lendemain , on fit , en présence des Officiers de la Chambre & de plusieurs Médecins , l'ouverture du corps ; & , après l'avoir embaumé , on l'exposa , vêtu des habits pontificaux , sur un lit de parade , où il resta deux jours ; après quoi il fut transporté au Vatican , en petit cortège , suivant la coutume , & déposé dans la Chapelle Sixtine.

Malgré l'embaumement , la putréfaction ayant obligé d'encaisser le corps dès le soir même qu'il fut porté au Vatican , on le descendit le Dimanche matin , dans l'Eglise de S. Pierre , & on le plaça sur une estrade , dans la Chapelle du S. Sacrement. Le cercueil étoit couvert d'un grand tapis de velours rouge , fond d'or , & surmonté de deux carreaux de la même étoffe , où l'on avoit placé la Tiare. Un grand nombre de cierges brûloient aux deux côtés de l'estrade. Hier au soir , on fit l'inhumation avec les cérémonies ordinaires. Les Cardinaux , créatures du feu Pape , y assistèrent.

234 MERCURE DE FRANCE.

Les obsèques de Clément XIV ont été faites suivant l'usage, dans la Chapelle du Chapitre de S. Pierre : le Sacré Collège & toute la Prélature y ont assisté. Elles ont duré neuf jours : pendant les trois derniers, l'Absoute a été faite par cinq Cardinaux, autour d'un immense & magnifique catafalque, élevé dans le milieu de l'Eglise de Saint Pierre. Le Prélat Buonamici, l'un des Secrétaires du feu Pape, prononça hier, avant la dernière Absoute, l'Oraison Funèbre. Depuis les obsèques, le Sacré Collège s'est assemblé en congrégation tous les matins, dans la Sacristie de S. Pierre, à l'effet de délibérer sur les objets relatifs à la vacance du Saint Siège, & sur tout ce qui concerne le Conclave. Ce matin les Cardinaux ont assisté à la Messe du Saint Esprit, & au Discours que le Prélat Stay, Secrétaire des Brefs aux Princes, a prononcé sur l'élection du Souverain Pontife ; & ensuite, précédés d'un Chœur de Musiciens, chantant le *Veni Creator*, ils se sont rendus processionnellement au Conclave, où ils recevront ce soir, à la porte de leurs cellules, les visites de la Noblesse Romaine, & des personnes les plus distinguées. Les portes du Conclave seront fermées à dix heures, & on ne les ouvrira que pour les Cardinaux qu'on attend du dehors.

De Venise, le 23 Septembre 1774.

La Consulte extraordinaire, nommée par le Grand Conseil pour discuter les plans de réforme, en a proposé un que ce Tribunal a confirmé. Suivant ce plan, il sera fait choix de cinq Correcteurs, qui examineront, si les Conseils, Collège & autres Magistratures, se sont renfermés dans les bornes qui ont été mises à leur autorité par les Loix primitives de leur création ; si le

NOVEMBRE. 1774. 235

nombre des emplois est en raison du nombre des Nobles, & s'ils peuvent être multipliés; si les revenus qui y sont attachés, suffisent, & de combien, dans le cas contraire, ils pourroient être augmentés; si les finances sont en bon ordre, & si les besoins de l'Etat peuvent supporter une diminution d'impôts; si les Employés dans les différens Départemens du Ministère, & les Officiers subalternes de Judicature, n'excèdent pas le nombre déterminé par les Loix; s'ils peuvent être réduits, & si leur traitement ne passe pas celui qui leur est accordé par le tarif du Conseil?

NOMINATIONS.

MONSIEUR, vient de créer une place de Médecin consultant, attaché à sa Personne; & il y a nommé le Sieur Portal, Professeur de Médecine au Collège Royal, & de l'Académie Royale des Sciences.

Le 27 Octobre, le Comte de Montmorin, que le Roi a nommé son Ministre Plénipotentiaire à la Cour Electorale de Trèves, a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté.

Le Comte de Grais a eu aussi l'honneur d'être présenté & de faire ses remerciemens au Roi, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté, à Cassel.

PRÉSENTATIONS.

Le Comte de la Porte a eu l'honneur d'être présenté, le 22 Octobre, à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le 23, La Comtesse de la Porte a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Reine, ainsi

246 MERCURE DE FRANCE.

qu'à la Famille Royale, par la Comtesse de Montchenu.

NAISSANCES.

La femme du nommé Chorelle, Inspecteur des Parquêts de la Capitainerie de Fontainebleau, est accouchée, le 12 Octobre, de trois filles, dont deux qu'elle nourrit, se porte très-bien. La troisième qui a constamment refusé la mammelle, & qui acceptoit des alimens solides, n'a vécu que dix jours.

MORTS.

Louis Marquis de Mailly, Comte de Rubempré. Chef du nom & des armes de la Maison de Mailly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est mort à Paris le 7 Octobre, âgé de cinquante-deux ans.

Louis-Jérôme Hordier de la Varenne, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, est mort à Paris le 9 d'Octobre, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

N. de Saint-Geyrac, Vicaire Général & Archidiacre de l'Evêché de Périgueux, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Saint Cybard, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Angoulême, est mort le 17 de Septembre, à Périgueux, dans sa soixante-quinzième année.

Antoine de Feriol, Comte de Pontlevel, est mort à Paris le 3 Septembre, âgé de près de 77 ans : on connoissoit son goût pour les lettres qu'il avoit cultivées lui-même avec distinction. Il a même donné au théâtre François deux Comédies, qui ont été jouées avec succès, & qui se représentent souvent : savoir, le Complaisant

& le Fat puni. Il a laissé une bibliothèque très-nombreuse & très-bien choisie, où l'on trouvera sur-tout la collection la plus complete, la plus plus rare ; & l'on peut dire unique des théâtres, depuis leur origine en France ; ce qui comprend les *Mystères*, les *Moralités*, les *Sottises*, qui ont précédé Jodel ; ensuite les pièces de Jodel, & celles imprimées jusqu'au théâtre de Hardi ; celles qui ont été publiées entre Hardi & Corneille, & depuis Corneille jusqu'à nos jours ; plusieurs de la Comédie Italienne, & beaucoup de pièces manuscrites.

Messire Joseph d'Ortés, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, est mort en Embis, près de Bordeaux, âgé de 56 ans.

N. de Menou, ancien Vicaire Général, & Archidiacre de la Rochelle, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de l'Isle Chauvet, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Luçon, est mort à Paris le 11 Octobre, dans la soixante-seizième année de son âge.

Marie - Adrienne de Glime de Brabant, Chanoinesse du Chapitre de Moustier-sur-Sembre, veuve du Comte de Mallier de Chassonville, ancien Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & premier Gentilhomme de l'Electeur de Cologne, est morte à Vannes le 8 d'Octobre, dans la quatre-vingtième année de son âge.

LOTERIES.

Le cent soixante-sixième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois d'Octobre, en la manière accoutumée. Le lot de

238 MERCURE DE FRANCE.

cinquante mille liv. est échu au N°. 65462. Celui de vingt mille livres au N°. 64266, & les deux de dix mille, aux numéros 61693 & 63473.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Le tribut du sentiment.	<i>ibid.</i>
La Femme en travail, fable.	10
Dialogue entre l'Esprit & la Vérité, à Julie,	12
La Présomption, anecdote tirée de l'Histoire.	14
Tableau de la Coquetterie, Chanson.	31
Le Conseil de Famille, proverbe en un acte.	32
A Mlle de B***, sur sa réputation littéraire.	52
A Mlle *** qui étoit attaquée du ver solitaire.	53
A M. de la Harpe.	54
Explication des Enigmes & Logogryphes,	55
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	56
Les Caprices, Romance de M. de St-Lambert.	61
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	64
Cours complet de Mathématiques, par M. Sauri.	<i>ib.</i>
Eloge de Marc-Antoine Muret.	68
Dialogue entre Lulli, Rameau & Ophée.	74
Le Jeu de Crescendo ou le Piémontois.	77
Oraison funèbre de Louis XV, par Messire Mathias Poncet de la Riviere.	78
— par M. la Cour.	80
— Par M. de Rivery.	83
Le secret des Sultons dévoilé.	84
Avis aux mères au sujet de l'inoculation.	85
Candidatus Rhetorices.	86
Le Jardin des Racines grecques.	87
Odes sacrées.	88
Fables d'Esopé.	<i>ibid.</i>
L'utilité temporelle de la Religion chrétienne.	<i>ibid.</i>

NOVEMBRE. 1774. 239

Les enfans élevés selon l'ordre de la Nature	90
La Jérusalem délivrée.	96
Le courage dans les peines de l'esprit.	109
Bibliographie Parisienne.	112
Avis au Peuple sur l'impôt forcé sur tous les bleds	<i>ibid.</i>
Livre utile aux Négocians de l'Europe.	113
Lettre à M. le Marquis de ***.	114
Institutions militaires, ou traité élémentaire de Tactique.	116
La fausse peur.	123
Plan d'imposition économique.	125
Mémoires & observations sur la perfectibilité de l'homme.	130
Journal de Pierre le Grand.	141
Journal historique & politique de Genève.	148
Recueil des œuvres physiques & médicinales.	149
Traité de morale ou devoirs de l'homme envers Dieu, &c.	150
Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau.	151
Avertissement sur la souscription du Journal des causes célèbres, pour l'année 1775.	156
Discours prononcé par M. Gresset.	158
Nouvelles & anecdotes historiques par M. d'Uffieux.	159
Description historique de la tenue du Conclave.	160
Recueil des édits, déclarations, lettres-pa- rentes, &c.	<i>ibid.</i>
Mémoires critiques & historiques sur plu- sieurs points d'antiquités militaires.	161
Tableau des Princesses de la Maison de France.	162
ACADÉMIE de Montauban.	163
— De Besançon,	165
SPECTACLES, Opéra,	169
Comédie Française,	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne, début.	175
Réponse du Traducteur de la <i>Dissimulation</i>	

240 MERCURE DE FRANCE:

<i>punie</i> , à la lettre anonyme insérée dans le n°. 26 de l'Année Littéraire.	176
Lettre du père du petit Bonhomme, auteur du Roué vertueux, à son fils.	180
Histoire Naturelle,	182
Cosmographie.	183
ARTS, Peinture.	184
Gravures.	185
Musique.	189
Lettre de M. Bollioud à M. Challe.	190
Description du Catafalque érigé dans la Cha- pelle de l'École Royale Militaire.	192
Cours de Belles-Lettres.	196
A l'Auteur de l'Année Littéraire.	200
Lettre de M. de la Martinière à M. Lacombe.	203
Ancedotes.	204
Impromptu fait par Mlle de P***.	207
Notice d'une collection minérale.	208
Edits, Déclarations, &c.	223
AVIS,	225
Nouvelles politiques,	229
Nominations, Présentations,	235
Naissances, Morts,	236
Loteries,	237

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le volume du Mercure du mois de Novembre 1774, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 31 Octobre 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DÉCEMBRE, 1774.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 8 vol. in 12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous les différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
Suites de belles planches in fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE, NATURELLE, avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque decade broché, prix	30 l.

Nouveautés chez le même Libraire.

D ICT. de <i>Diplomatique</i> , avec fig. in-8°.	
2 vol. br.	12 l.
<i>L'Agriculture réduite à ses vrais principes</i> ,	
in-12. br.	2 l.
<i>Théâtre de M. de St Foix</i> , nouvelle édition	
du Louvre, 3 vol. in 12. br.	6 l.
<i>Dict. héraldique</i> avec fig. in-8°. br.	3 l. 15 s.
<i>Théâtre de M. de Sivry</i> , 1 vol. in-8°. broch.	2 liv.
<i>Bibliothèque grammat.</i> 1 vol in-8°. br.	2 l. 10 s.
<i>Lettres nouvelles de Mde de Sévigné</i> , in-12. br.	2 l.
<i>Les Mêmes</i> in-12. petit format,	1 l. 16 s.
<i>Poème sur l'Inoculation</i> , in-8°. br.	3 l.
<i>IIIe liv. en vers fr. des Odes d'Horace</i> , in-12.	2 l.
<i>Eloge de la Fontaine</i> , par M. de la Harpe	
in 8°. broché,	1 l. 4 s.
<i>Journal de Pierre le Grand</i> , in-8°. br.	5 l.
<i>Institutions militaires</i> , ou <i>Traité élémentaire</i>	
de <i>Tactique</i> , 3 vol. in-8°. br.	9 l.
<i>Eloge de Racine avec des notes</i> , par M. de	
la Harpe, in-8°. br.	1 l. 10 s.
<i>Fables orientales</i> , par M. Bret, vol. in-	
8°. broché,	3 liv.
<i>La Henriade de M. de Voltaire</i> , en vers la-	
tins & françois, 1772, in-8°. br.	2 l. 10 s.
<i>Traité du Rakitis</i> , ou <i>l'art de redresser les</i>	
<i>enfans contrefaits</i> , in-8°. br. avec fig.	4 l.
<i>Les Muses Grecques</i> , in-8°. br.	1 l. 16 s.
<i>Les Pythiques de Pindare</i> , in-8°. br.	5 liv.
<i>Monumens érigés en France à la gloire de</i>	
<i>Louis XV, &c.</i> in-fol. avec planches,	
rel. en carton,	24 l.
<i>Mémoires sur les objets les plus importans de</i>	
<i>l'Architecture</i> , in-4°. avec figures, rel. en	
carton,	12 l.
<i>Les Caractères modernes</i> , 2 vol. br.	3 l.



MERCURE

• DE FRANCE.

DÉCEMBRE, 1774.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

ÉGLOGUE.

LISE, DAMON.

L I S E.

LAISSEZ-MOI mes moutons & mon Berger vo-
lage.

Je vous le dis ingénument ;
J'aime mieux son simple langage
Que votre discours éloquent.

A iij

6 **MERCURE DE FRANCE.**

Vous êtes grand Seigneur ; je crois que c'est dommage ;

Peut être dans un autre rang
Auriez-vous pu me plaire davantage.

La Nature voulut vous faire intéressant,
Vous avez détruit son ouvrage.

D A M O N.

Mais, ma petite, assurément
Vous me dites-là des injures.
Vous avez l'air un peu méchant.
Pourquoi des paroles si dures,
Quand on vous parle sentiment ?
Vous croyez donc par l'épigramme
Affoiblir mon amour pour vous !
Vous connoissez fort mal mon ame ;
Et moins vos propos seront doux,
Plus vous irriterez ma flamme.

L I S E.

Vous êtes donc un homme à fuir !...
Menacez hardiment des Beautés de la ville ;
Leur habitude est de fléchir ;
Et le danger leur fait plaisir ;
Mais contre nous l'audace est inutile ;
Nous avons du courage & nous savons rougir.

D A M O N.

Ces qualités paroissent admirables ;

C'est l'éclat d'un faux diamant ;
 Il est des dangers agréables ,
 Et des indiscrets très-aimables ;
 La raison ne vaut pas un tendre égarement.
 Mais , au surplus vous aimez un volage :
 Qu'espérez-vous de cet attachement ?
 Consulrez l'esprit le plus sage ,
 Il vous dira certainement
 Qu'une erreur sans plaisir est un triste partage ;
 Et qu'un premier venu vaut mieux qu'un incons-

L I S E.

Lorsque cet inconstant n'a trompé que notre ame ,
 Il nous laisse avec des vertus ;
 On ne perd que l'espoir que finaitre sa flamme ;
 On le pleure , du moins , si l'on ne lui plaît plus.
 Mais , d'un premier venu , l'empire redoutable ,
 Peut entraîner notre raison :
 Si , sous l'appas des fleurs , il cache un doux poi-
 son ,
 Le charme opère ; & l'on devient coupable ;
 Même en voyant la trahison.

D A M O N.

Trouver aux champs de la philosophie !
 C'est un phénomène nouveau.
 Votre Maître d'école étoit donc un génie ?
 Il vous apprend , dès le berceau ,

8 MERCURE DE FRANCE.

A mépriser l'honneur d'être tendre & jolie ;
Eh bien , ce Maître-là , croyez-moi , je vous prie ;
Fut moins un ami qu'un bourreau.

L I S E .

Celui qui m'instruisit est connu pour habile.

J'avois treize ans , & j'allois à la ville :

(Aujourd'hui j'en ai deux de plus).

A tout âge on peut être utile.

Le lait de nos troupeaux faisoit nos revenus.

J'entendois raconter une histoire terrible ,

Et dont on parlera long-temps :

La fille d'un Bourgeois , trop vive & trop sensible ,

Ayant d'abord fui ses parens ,

Par le trépas le plus horrible

Venoit de mettre fin à ses égaremens ,

C'étoit pour avoïr ouï les discours séduisans

D'un Monsieur tel que vous , bien dégagé , bien

leste ,

Paré des plus beaux sentimens ,

Qu'elle éprouvoit ce sort funeste.

Il avoit employé le fastel , les présens :

La Noblesse en impose , & le goût fait le reste.

Cette histoire , qu'on répétoit ,

M'intéressant , malgré mon âge ,

A mon esprit se présentoit

Lorsque je faisois le voyage ,

Voilà le Maître à qui je dois

DÉCEMBRE. 1774.

Ce que tantôt j'ai pu vous dire ;
Et vous achevez de m'instruire
Par les motifs que j'entrevois ,
Quand vous cherchez à me séduire.

D A M O N.

Adieu , ma belle enfant ; vous m'avez défini.
En perdant mon espoir , je trouve un avantage ,
C'est de me pénétrer du prodige inoui
Qui m'est offert dans un village.
Recevez cette bague ou plutôt cet hommage ;
Elle n'a point l'éclat dont je suis ébloui ,
Et vos vertus brillent bien davantage.

*EGLÉ , OFFICIER. A Madame la
Marquise de ***.*

A LA FAVEUR du costume d'Alcide ,
Quoi ! tu croyois te jouer de nos yeux ?
Eh ! quelle erreur ! Eglé , c'est à l'égide
Que Pallas se reconnoît mieux.
En vain , sous un bandeau , le Dieu tendre & frivole ,
Qui cause nos malheurs & fait nos plus beaux
jours ,
Voile ses charmes & s'envole ;

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Ses flèches, son carquois le désignent toujours.
Cette taille svelte & légère,
Ce ton de voix si séduisant,
Ces grâces, ce maintien, cet heureux don de
 plaire,
Ces lèvres que la rose imite faiblement,
Ce sourire enchanteur de l'Enfant de Cythère,
Tout fait évanouir le prestige imposant
 D'une uniforme militaire,
Dont les attraits relèvent l'agrément.
Tandis que le vaillant Achille
 Goûtoit à la Cour de Scyros
 Une félicité tranquille,
Par un destin jaloux de son repos,
Ainsi qu'à ses plaisirs contraire,
L'irrésistible attrait de son ame guerrière
Des bras de son Amante arracha le Héros.
Oui, belle Eglé, tout trahit l'artifice;
 Ses stratagèmes impuissans
Ne donnent point le change à nos regards per-
 çans;
Tous les climats ont leur Ulysse.
Que servit au Berger de l'humide Océan
- De le changer en fleuve, en lion, en volcan ?
Il ne put s'échapper des liens d'Aristée;
Et la ruse une fois nuisit même à Prothée.
Poursuis donc, jeune Eglé; dans d'innocens plaisirs
 Tu peux charmer désormais tes loisirs;

Ces jeux sont dignes du bel âge.
De ces illusions comment craindre l'usage?
N'avons-nous pas pour nous nos cœurs & nos
desirs?

Sous son feuillage & son épine,
La rose tâche vainement
De voiler l'incarnat charmant
De sa beauté toute divine;
Son bouton à peine naissant,
Et son parfum encor récent,
Tout la décele; on la devine,
Ainsi lorsque Zéphir, pour embellir nos champs,
D'un souffle créateur réveille la nature;
Que, libre de ses fers, l'onde fuit & murmure,
Et les hôtes des bois recommencent leurs chants;
Nous entendons préluder Philomèle,
Par de mélodieux accens,
Malgré sa retraite infidèle
Sous les aubepins blanchissants,
Par M. l'Abbé Dourneau.

LE VISIR PRUDENT.

Sur les peuples guerriers de l'Empire Ottoman
Sultan Mahmoud régnoit, & régnoit en tyran.
Il marchoit aux combats survi de la victoire;
Mais, par ses cruautés, il remissoit sa gloire;

A vj

12 MERCURE DE FRANCE

Et se livrant sans cesse aux plus affreux excès,
 Il étoit l'ennemi de ses propres sujets.
 Tandis que cent flatteurs, troupe lâche & perfide,
 Approuvoient les défauts du Monarque homicide,
 Ibrahim, grand-Vizir, prudent & vertueux,
 Voyoit avec horreur son penchant odieux
 Pour corriger un Prince, il faut user d'adresse.
 Le Ministre sensé déguisa sa tristesse,
 Et d'une gaieté feinte empruntant le secours,
 Sut plaire au Souverain par d'amufans discours.
 Je suis, dit-il un jour, plus savant qu'on ne
 pense.
 Le divin Mahomet, prodige de science,
 M'a lui-même enseigné la langue des oiseaux.
 N'en doutez pas, Seigneur, les aigles, les cor-
 beaux,
 Tant d'autres habitans des forêts solitaires,
 Réfléchissent entre'eux, parlent de leurs affaires;
 Et plus sages que nous, politiques plus fins,
 Se mêlent quelquefois de celles des humains.
 Peu d'hommes sur la terre ont le rare avantage,
 D'entendre & d'expliquer le sens de leur ramage;
 C'est au Prophète seul que je dois ce talent;
 Jamais je n'aurois pu l'acquérir autrement.
 Chacun rit à ces mots. Un discours si bizarre
 Divercit un instant le Monarque barbare,
 Victime du chagrin, peu sensible au plaisir,
 Arrive un jour de chasse; qu'on a vu premier Vizir.

De suivre l'Empereur. On parcourt les campagnes,

On traverse les bois, on franchit les montagnes.

Poursuivis des Chasseurs, daims, cerfs & sangliers,

Tombent, en gémissant, sous leurs coups meurtriers.

En divers pelotons la troupe se sépare.

Le Sultan, fatigué, dans les forêts s'égaré;

Ibrahim, attentif, ne l'avoit point quitté.

Le soleil dans les flots s'étoit précipité;

La nuit sur l'horizon répandoit les ténèbres.

Ils entendent les cris de deux oiseaux funèbres,

Qui, sur un mur antique & prêt à s'écrouler,

Se tenoient côte à côte & sembloient se parler.

Mahmoud voulant railler le Chef de ses Ministres,

Approche-toi, dit-il, de ces oiseaux sinistres :

Je veux, par ton moyen, découvrir leurs secrets.

Vas donc, & qu'à l'instant je sache leurs projets...

Ibrahim obéit, prête l'oreille, écoute...

Eh bien! docte Visir, tu m'instruiras sans doute

Du sujet important que traitoient nos hiboux.

Voyons; quel étoit-il? — Prince, ils parloient de vous. —

De moi! — Je n'oserois, Seigneur, vous rendre compte

D'un discours insolent qui vous couvre de honte.

14 MERCURE DE FRANCE.

Excusez mon silence & mon juste embarras.
Leur conversation ne vous agréeroit pas. —
Tu résistes en vain. Raconte moi sans feinte
L'entretien des hiboux, & sois exempt de crainte.
te. —

Je parlerai, Seigneur, puisque vous l'ordonnez.
Un des deux habitans de ces murs ruinés
Au fils de son ami veut marier sa fille.
Tout est presque conclu. L'une & l'autre famille
Y consent. Un seul point retardoit l'union,
Quand, pour vous obéir, j'ai servi d'espion.
Ce point étoit la dot de la jeune chouette.
Frère, a dit celui-ci, votre fille est bien faite;
J'en conviens; mais peut-elle, en épousant mon
fils,
Apporter pour sa dot cent villages détruits?
A quoi servent les mœurs, la beauté, la naissance?

Qu'est ce que la vertu qui vit dans l'indigence?
Voilà ce qu'il nous faut; pensez-y mûrement.
Son camarade alors a répondu gaiement:
Vive Sultan Mahinoud; sous son règne funeste
Chacun de nous aura des villages de reste.
J'en donnerai cinq cents; &, si ce n'est assez,
Ajoutons au contrat mille bourgs renversés.
Tant que vivra ce Prince, ami, notre fortune
Sera sur un bon pied; la misère importune
N'accompagnera plus la race des hiboux!

Aux dépens de son peuple il nous enrichit tous.
 Respectable Sultran , tel étoit le langage
 Et l'entretien secret de ce peuple sauvage.
 Ne m'attribuez pas l'insolence d'autrui ;
 Songez que votre esclave a parlé malgré lui.
 L'Empereur admira l'ingénieuse adresse
 Qui respectoit son rang & même sa foiblesse.
 Ibrahim réussit ; un autre , moins prudent ,
 Auroit payé bien cher son zèle trop ardent.
 Depuis cet heureux jour , par un exemple rare ;
 Le Monarque changé cessa d'être barbare.
 Il aima ses sujets. Les villages détruits
 Furent en peu de temps à ses frais rétablis.

*Par M. de Courteville, près Honfleur
 en Normandie.*

L'ENFANT & LA GUITARRE.

Fable.

UNE aimable Maman , pour charmer son loisir,
 Instruisoit ses enfans , & pinçoit sa guitare.
 La Dame possédoit le talent assez rare
 De faire à ses leçons succéder le plaisir.
 Déjà la sensible Eugénie ,
 Qui compte à peine sept printemps ,
 Unit ses timides accens

16 MERCURE DE FRANCE.

Aux doux accords de l'harmonie.
(Pour un Papa ce concert est charmant) ;
Mais Eugénie encor n'est qu'un enfant
Curieuse, inquiète.
Un beau jour elle guette
L'instant d'être seule au salon,
Regarde autour de soi, décroche la guitare ;
Se blesse en vain les doigts, n'en peut tirer un son
Qui ne soit faux, discordant ou bizarre :
Maman paroît à ce beau tintamarre,
Sans la gronder, lui fait cette utile leçon :
Nous formions ensemble un concert agréable ;
Et tu ne fais, sans moi, qu'un bruit insupportable ;
Crois moi, plus sage en tes desirs,
Laisse-moi te guider toujours dans tes plaisirs.

Par M. Landrin.

FABLE DÉDIÉE A LA REINE.

L'AIGLE & LE MOINEAU FRANÇ.

SUR le sommet du mont Thésalien,
Des habitans de l'air, auguste souverain,
Une Aigle avoit fixé sa cour & son domaine.
Là, s'occupant sans cesse à pratiquer le bien,
Du malheureux elle étoit le soutien.

La justesse de son génie,
 De son ame la pureté,
 Rendoient sa grandeur accomplie.
 Majestueuse sans fierté,
 Elle étoit d'un abord facile,
 Et sous ses douces loix le peuple volatile,
 Ignorant la captivité,
 Vivoit tranquille.

En mère tendre elle aimoit ses sujets.
 L'approcher & lui plaire, étoit tous leurs souhaits.
 Près de l'aimable REINA, un éclatant cortège
 Formoit sa garde & briguoit les honneurs :
 Le cygne aussi blanc que la neige,
 Le paon qui mêle l'or aux plus vives couleurs,
 Le merveilleux coq de la Chine,
 Le papagalle à robe pourpurine,
 Faucons, & vautours, & milans,
 Moins orateurs que courtisans,
 A la complimenter épuiſoient leur science,
 Lorsqu'au milieu de ces oiseaux puissans,
 Un chétif Moineau franc s'avance :
 Il ose faire entendre une timide voix ;
 Il ose célébrer, en l'ardeur qui l'anime,
 Cette Princesse magnanime
 Lui, moins que rien, mince bourgeois,
 Tremblant, croit déjà voir ces Messieurs les grands
 croix.
 Le terrasser de leur fierté maligne,

18 MERCURE DE FRANCE.

Quand, tout-à-coup, une faveur insigne,
En lui fait renâître l'espoir.
Tes chants, lui dit la REINE attendrie & surprise,
Peignent du sentiment le zèle & la franchise;
Rassure-toi : tu peux me rendre ton devoir,
Sans que personne en prenne ombrage.
Le cœur fait le sujet & non pas le plumage;
Compte sur ma protection,
A ce trait de bonté, plein d'admiration,
Il vole à sa compagne apprendre l'aventure.
Jugez, s'il doit être applaudi.
Le succès le rend plus hardi;
Bravant des envieux & la ruse, & l'injure;
Il chante son bonheur dès la pointe du jour;
Et les échos répètent tour-à-tour :
Vive la REINE du bocage :
Le cœur fait le sujet & non pas le plumage.

Par M. le Chevalier de Berainville.

LE DUEL. Conte moral.

MELCOUR fut privé de ceux à qui il devoit le jour, dans un âge où il ne pouvoit sentir toute l'étendue de cette perte. Un de ses oncles le retira chez lui : le fit élever avec son fils ; & prit le plus

D É C E M B R E. 1774. 19

grand soin de leur éducation. Florainville & Melcour, unis par les liens du sang, le furent bientôt par ceux de l'amitié, que l'habitude de vivre ensemble augmenta de plus en plus. Leur naissance les appelloit au service; dès qu'ils eurent l'âge requis pour y entrer, on leur obtint de l'emploi dans le même Régiment. Florainville avoit toujours fui l'étude. La dissipation qu'entraîne l'état militaire, en temps de guerre principalement, & nous y étions alors, ne contribua qu'à l'en éloigner davantage. Pour Melcour, il joignoit à beaucoup d'esprit l'envie de le cultiver. Ses occupations avoient été sagement dirigées; un caractère honnête, doux, sensible, compatissant, & des réflexions profondes, lui firent abhorrer sur toutes choses la criminelle pratique du duel, trop en vogue dans le temps qu'il commença à servir.

La différence des goûts diminua peu à peu l'intimité qui étoit entre ces deux jeunes gens. L'amour du plaisir aveugla Florainville: il se déranger; ses dettes s'accumulèrent. Melcour le plaignit; l'aïda de sa bourse, & chercha à le retirer du précipice où il alloit se plonger. Il lui représenta combien sa conduite

20 MERCURE DE FRANCE.

l'avilissoit aux yeux des gens sensés ; ceux même , lui disoit-il , qui applaudissent à présent à vos foiblesses , seront les premiers à vous accabler des railleries les plus piquantes , dès qu'ils vous verront sans ressource. Ils se disent vos meilleurs amis ; vous les croyez. . . . Ils vous ont éloigné de moi ; ils m'ont peint à vos yeux sous les traits les plus défavorables ; & s'ils ne sont point parvenus à éteindre l'amitié que vous m'avez jurée , au moins l'ont-ils affoiblie. . . . Les monstres ! ils savent combien ma tendresse pour vous est sincère : ils sont instruits des soins que j'ai pris jusqu'ici de vous éclairer sur leurs perfides desseins ; & ils veulent m'en punir. O mon ami ! s'ils parvenoit à m'enlever votre cœur , leur succès ne seroit que trop complet. Mais je ne vous parle pas ici pour moi seul ; mon cher Florainville ! au nom des sentimens qui unirent notre enfance , ne plongez pas le poignard dans le sein du meilleur des pères. S'il étoit témoin des excès auxquels vous vous abandonnez , il en mourroit de douleur.

Tout ces discours ébranlèrent Florainville : il promit de changer ; mais ses perfides compagnons de débauche lui pré-

sentèrent le crime sous des dehors si séduifans, qu'il fut trop foible pour résister. Melcour sachant qu'après avoir perdu au jeu des sommes considérables, il avoit été dissiper son chagrin dans un lieu infâme, osa l'y aller trouver, & lui rappela avec force ses devoirs & les promesses qu'il avoit faites de les remplir.

Florainville ne se connoissoit plus : il se porta contre son cousin à des excès inexcusables : il tira son épée. Melcour refusant de se battre, ce furieux lui tint les propos les plus insultans; dans sa rage, il l'eût frappé, si quelque reste de raison ne l'eût arrêté. Son cousin, toujours aussi tranquille, ne se laissa point émouvoir; malgré tout ce qui rendoit Florainville indigne de partager sa tendresse, il ne vit en lui qu'un parent dont il étoit l'ami.

Celui ci ébranlé par cette égalité d'ame, revient à lui-même. Il a honte de ses emportemens : il en demande mille excuses. Sa grâce étoit dans le cœur de Melcour : il ne la sollicita pas long-temps; mille tendres embrassemens furent le gage de leur réconciliation.

Un Officier d'un autre Régiment avoit

22 MERCURE DE FRANCE.

assisté à leur dispute : il avoit été témoin du peu de retenue de Florainville ; & le flegme respectable de son cousin lui avoit paru l'effet de son peu de courage. Il ne manqua pas le lendemain d'en faire des plaisanteries très-fortes ; elles furent entendues de quelques-uns des camarades de Melcour. Dans la carrière de l'honneur , le moindre soupçon paroît injurieux. On fit les recherches les plus exactes, & l'on découvrit ceux qui avoient donné lieu aux propos de toute la garnison. On leur fait dire que le Corps a été insulté en leurs personnes, & que c'est à eux à le venger. Ils n'ont pas même le choix des moyens : i ce qu'on raconte de leur dispute est vrai, ils doivent se battre, ou égorger celui qui a eu l'audace d'en imposer sur leur compte avec autant de malignité. Qu'on se peigne la situation de Melcour. Ses principes lui défendent le duel ; & , s'il cède aux cruelles volontés de son Corps, il se trouve réduit à l'affreuse nécessité de plonger son épée dans le sein de son semblable, de son parent, de son ami. Il a beau représenter les motifs qui l'ont guidé, on ne lui répond qu'en désignant l'endroit où il doit se rendre, & les

D É C E M B R E. 1774. 23.

armes qu'il doit apporter. Rien n'égalé son désespoir. Il se retire chez lui; Florainville, qui vient le chercher, le trouve les coudes appuyés sur une table; ses mains couvrent son visage; ses larmes coulent en abondance; il n'interrompt ses sanglots que pour répéter le nom de Florainville. A ce spectacle, celui-ci ne se possédant plus, se précipite aux genoux de son ami: sa vue retrace à Melcour toute l'horreur de son état; il le repousse. . . . Quoi! dans un moment je dois te poigner, & tu t'offres à mes yeux. . . . Il tombe dans les bras de son cousin; ses pleurs coulent avec plus de force. O Florainville! dit-il, d'une voix étouffée, si ma main t'arrache la vie, je ne te survivrai pas. Que dirai je à ton père! . . . Ton père, hélas! il n'a donc pris tant de soin de mes premières années, que pour me voir teint du sang de son fils. . . . O malheureux vieillard! quel que soit le succès de cet horrible combat, il sera pour ton cœur paternel une source de larmes.

Dans ce moment quelques Officiers forcent la porte: ils viennent pour avertir Melcour qu'il ne peut se faire attendre plus long-temps; que c'est donner

24 MERCURE DE FRANCE:

lieu de soupçonner sa valeur. Quel affreux moment ! ces deux amis se tiennent étroitement embrassés. Ils ne répondent que par des sanglots.

Cependant Florainville, chez qui le cruel honneur parle encore plus haut que l'amitié, rompt le premier ce douloureux silence. Il se lève, tend les bras à Melcour qu'il n'ose regarder. — Alors celui-ci : Quoi ! tu veux, barbare, que j'aïlle... Non, cruels, non ; que vos vains préjugés me déshonorent ; j'y consens. Je ne ferai point homicide... Vous voulez ma mort, eh bien ! venez vous-mêmes m'arracher une vie que je déteste. Il se lève, se promène à grands pas ; m'armer contre lui, s'écrie-t-il ? Florainville, je te verrai expirer de ma main... & ton père... il me redemandera son fils... — Où est mon fils ! où est mon fils ! & je serai couvert de son sang... — Quel crime avoit-il commis pour que ton bras... — Aucun, aucun ; ô mon second père !... la vengeance ne m'a point égaré... C'est en nous embrassant que nous avons tourné nos épées l'un contre l'autre... Un barbare préjugé m'a aveuglé : il est tombé sous mes coups, victime d'un faux honneur... Non... non, ô Florainville !

A

A ces mots, il se jette sur son cousin, le serre étroitement contre son sein. — Je ne serai point ton assassin, non... Et vous, retournez vers ceux qui vous ont envoyé; dites-leur que Melcour préfère un prétendu déshonneur à un crime... au plus affreux des crimes... Son sort est décidé par cette réponse. Ses camarades viennent lui annoncer, avec tous les témoignages d'un sincère regret, qu'il ne peut plus être membre du Corps, puisqu'il a refusé de se battre. Qu'on se peigne Florainville écoutant cet arrêt. C'est lui qui a plongé Melcour dans cet abysme de maux. Le déshonneur de son cousin est l'ouvrage de ses déréglemens, Tout ne fait qu'augmenter son désespoir. On en craignoit les suites; on l'arrache, malgré lui, à cette scène de douleur.

Melcour, resté seul, ne balança pas long-temps sur le parti qu'il devoit prendre; il ne retourna pas dans sa province pour essuyer des mépris qu'il n'a pas mérités. En attendant que sa malheureuse aventure y soit oubliée ou présentée sous son véritable point de vue, il va chercher à perfectionner, par ses voyages, les connoissances qu'il possède. Dans la nuit même, il fait tout préparer pour

B

26 MERCURE DE FRANCE.

son départ, écrit une lettre à son cousin, dans laquelle il indique les moyens de lui faire passer ses revenus, dont son âge lui permet de disposer. Il instruit Florainville de ses projets de voyage.

« Quant à vous, ajoute-t-il, apprenez
» notre sort à mon oncle; qu'il sache
» qu'on a voulu me forcer à vous égor-
» ger, qu'il en frémissé! & si ces barba-
» res, dont un faux honneur est le seul
» guide, me croient indigne de servir
» mon Roi, qu'au moins votre père ap-
» plaudisse aux efforts courageux que j'ai
» faits pour nous épargner un crime....
» Quelle leçon.... vous en profiterez,
» ô mon cher Florainville! déjà votre
» aveuglement a cessé.... Aimez-moi,
» aimez-moi toujours! & si vous m'avez
» rendu votre cœur, gardez-vous de me
» croire malheureux ».

Dès la pointe du jour, il part, accompagné d'un seul domestique. Il avoit fait trois ou quatre lieues, lorsqu'il apperçut, à quelque distance du chemin, un parti ennemi sur le point de mettre en déroute un Corps moins considérable des nôtres. Il ne peut voir des François près à être vaincus, sans brûler de les secourir; la grandeur du danger disaroît à

ses yeux; & , n'écoulant que la gloire, ce même Melcour, de la valeur duquel ses camarades ont osé douter, vole sur le champ de bataille, fait des prodiges, enlève un drapeau aux ennemis, & les François sont vainqueurs.

L'Officier général qui commandoit ce détachement, enchanté de la bravoure du jeune inconnu, le prie avec instance de lui dire son nom. Je me ferai connoître dans un instant, Monsieur, lui répondit-il; mais permettez que je vous demande quelle est votre destination actuelle. — Je vais prendre le commandement de la garnison voisine (c'étoit celle d'où Melcour venoit de sortir). Eh bien, j'aurai l'honneur de vous y accompagner, & c'est-là que je veux recevoir les éloges que votre bonté daigne me prodiguer.

Ils arrivent. Monsieur, lui dit Melcour; la seule grâce que je vous demande, c'est de convoquer chez vous les Officiers du Régiment de * * * (celui qu'il a quitté). Ils se rassemblent. Melcour paroît. Reconnoissez, Messieurs, leur dit-il, la victime infortunée d'un faux honneur qui vous rend injustes & cruels, & auquel cependant vous sacrifiez presque

28 MERCURE DE FRANCE.

tous. Parce que j'ai refusé de tremper mes mains dans le sang d'un parent dont je suis l'ami, & qui effaça la faute la plus légère par les larmes du plus sincère repentir; parce que j'ai écouté la voix de l'humanité & de la religion, parce que j'ai respecté les loix de l'État, vous m'avez jugé indigne de porter les armes pour ma patrie. Les préjugés vous ont aveuglés: vous n'avez pas craint de m'accuser de lâcheté; je me suis vengé de cette accusation injurieuse, & ce drapeau que j'ai enlevé aux ennemis de mon Roi, rend un témoignage assez glorieux de ma valeur. Tous ses camarades l'entourent, l'embrassent, & réparent, par les éloges qu'ils lui prodiguent & par les excuses qu'ils lui font, le soupçon odieux qu'ils avoient osé former contre lui.

Le Général étonné, attendri de la grandeur d'ame que vient de déployer Melcour, le presse de reprendre son rang, en attendant qu'il puisse rendre compte au Ministre d'une aussi belle action. Melcour cède à ses instances, unies à celles des Officiers de son Corps; acceptez, lui dit l'Officier général, l'emploi dont on vouloit vous priver hier, comme un aveu tacite de l'injustice du préjugé qui

vous condamnoit; & puisse votre exemple, Monsieur, le déraciner entièrement. Puis se tournant vers les Officiers qui l'entouroient : Ce vertueux jeune homme vous apprend à ne pas accuser de lâcheté celui qui, fidèle aux loix du véritable honneur & de la patrie, refuse d'être un vil meurtrier; revenez, Messieurs, de la funeste erreur qui vous fait voir l'homme vraiment courageux dans celui qui ne craint pas d'égorger son semblable pour laver un injure. Reconnoissez-le plutôt dans celui dont l'ame est assez grande pour renoncer au plaisir de la vengeance; remettez désormais à un jour de bataille à vuides vos querelles particulières. Que vos triomphes sur les ennemis de l'Etat soient le supplice de celui qui vous aura offensé; ou si l'insulte que vous avez reçue l'exige, que les loix impriment à votre adversaire une tache ineffaçable; livrez le à l'opprobre public : mais que tous vos éloges soient réservés à Melcour, & à ceux qui auront la magnanimité de suivre l'exemple qu'il nous a donné en ce jour.

Pendant toute cette scène, qu'on se peigne les transports de Florainville;

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

qu'on se le représente tenant son cousin étroitement serré contre sa poitrine, l'arrosant des larmes délicieuses de la joie. C'est dans cet heureux moment qu'il abjure les fatales erreurs; & fidèle cette fois aux promesses qu'il a faites, il n'est pas besoin de dire qu'il mérita, ainsi que son vertueux ami, d'être élevé aux premiers grades du militaire.

Par M. L. A. M. de C.

PHILIPPE ET ASTER.

Fable imitée de l'Allemand.

« **M**ON enfant, sois imbécile,
Disoit à son fils Alain
Madame Angot, femme habile,
Qui savoit manger son pain :
» Mon enfant, sois imbécile,
» Et tu feras ton chemin.
» L'esprit nuit à la fortune ;
» Et la fortune à l'esprit :
» La science est importune,
» Le bêtise réussit.
» Elle n'offusque personne,
» Et va, sans qu'on la soupçonne ;

- » Clopin , clopant , droit au but :
- » L'esprit , c'est tout le contraire ;
- » Inspiré par Belzébut ,
- » Il ne cherche qu'à mal faire.
- » Souvent , aux dépens d'autrui ,
- » Il fait briller la science :
- » On en plaifante aujourd'hui ;
- » Mais demain l'on s'en offense ;
- » Et toujours les traits qu'il lance
- » Se retournent contre lui.
- » Crois-moi , l'esprit n'est utile
- » Qu'à faire mourir de faim :
- » Mon enfant , sois imbécile ,
- » Et tu feras ton chemin ».

Le bon sens ! la brave Dame
 Connoissoit bien son Paris !
 Pour prix de ses bons avis ,
 Le ciel veuille avoir son ame !
 Le trait suivant fera voir
 Qu'elle avoit raison sans doute :
 Souvent , souvent il en coûte
 A qui se fait trop valoir.

Voulant punir les peuples de Methone
 De l'infraction d'un traité ,
 Philippe * venoit en personne

* Roi de Macédoine , pere d'Alexandre le grand.

32 MERCURE DE FRANCE.

Pour se venger de leur témérité :

Les murs bloqués, deux vastes brèches
Promettoient au héros un triomphe certain :

Savant dans l'art de décocher les flèches,
Aster * lui vint offrir le secours de ses mains.

Il se vantait, plein d'assurance,

D'arrêter dans leur vol les plus petits oiseaux :

» Quand nous ferons la guerre aux étourneaux,

Lui dit en riant le héros,

» Nous éprouverons ta vaillance ».

Le mot étoit plaisant ; il pétilloit d'esprit,

Et paroissoit meilleur, car un Roi l'avoit dit.

Aster, piqué, se jeta dans la ville,

Encouragea le citoyen,

Fit réparer les murs, & travailla si bien,

Qu'il rendit du vainqueur le courage inutile,

Et fit que les succès n'aboutirent à rien.

Ce n'en fut pas assez pour sa vengeance :

Le voilà qui décoche un trait

Sur lequel il grava ces mots pleins d'arrogance :

A l'œil droit de Philippe, & le crève en effet.

Philippe, outré de l'insolence,

S'arme à son tour d'un trait, & le lui lance,

Avec ces mots qui valoient bien les siens :

* Il étoit citoyen d'Olynthe, ville de Macédoine. Le trait suivant est vrai ; Plutarque en fait mention dans la vie de Philippe.

DÉCEMBRE. 1774. 33

« Si Philippe à son joug soumet les Méthoniens,
« After sera pendu ; qu'il songe à sa défense »,
Après avoir vainement combattu,
Le peuple fit sa paix aux dépens de l'Athlète
Qui l'avoit si bien défendu :
L'Arbalétrier fut pendu ;
Mais le Roi paya cher sa vengeance indiscrette.
Grands, sachez qu'il n'est point de petits ennemis :
Et vous, petits,
Apprenez que l'arrogance
Dépose contre celui
Qui veut écraser autrui
Sous le poids de sa vengeance.
Par M. Willemain d'Abancourt.

LES DEUX RENARDS.

Fable.

IL faut avoir grand soin de traiter son semblable
Comme on veut en être traité :
Vieille morale ! oui ; mais sa vérusté
Ne la rend pas moins respectable.
Vivant pour soi , se moquant des égards,
Libre du joug de la férule ,
Certain Renard sans mœurs , & sur-tout sans scrupule ,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Bref, l'Alexandre des Renards,
 Voloit à toutes mains, pilloit de toutes parts ;
 Et sur les bonnes gens jettait du ridicule.
 Or il advint que l'égrillard,
 Un certain jour qu'il étoit en maraude,
 (Ces Messieurs-là ne vivent que de fraude),
 Vit un de ses voisins pris dans un traquenard,
 Et qui, plus honteux qu'un caffard
 Qu'on auroit démasqué, détournant le regard,
 Ressentoit, sans mot dire, une alarme un peu
 chaude.

Qu'eût fait tout honnête Renard
 Dans une telle circonstance ?
 Il eût sauvé son frère, & béni le hasard
 Qui donnoit à sa bienfaisance
 Le moyen d'éclater. Fort bien ! Notre gaillard,
 Tout au rebours, afficha l'importance,
 Fit un très-beau sermon sur l'inexpérience ;
 Et laissa son voisin gémissant sous le hart,
 Et mal édifié de son peu d'indulgence.
 A quelque temps de-là l'orateur eut son tour :
 Il ne put échapper à maintes embuscades
 Qu'on lui tendit dans maintes basse-cours :
 Il vit passer maints & maints camarades
 Qui, sans le secourir, firent maintes gambades,
 Et lui donnèrent maints bonjours.
 Ce n'étoit pas son compte : il avoit tout à crain-
 dre ;

Et contre les Fermiers pestoit de tout son cœur :
 Voilà qu'il apperçoit , pour l'achever de peindre
 Ce Renard qu'il avoit bravé dans son malheur ,
 Qui de ses procédés avoit tant à se plaindre ,
 Et qu'il croyoit sans doute , ainsi que mon Lecteur ,

Descendu chez les morts , ou du moins mis en cage ,

Et servant de jouet aux enfans du village.
 Il s'étoit échappé , je ne sais trop comment ;

Mais au surplus cela n'importe guère :

Il s'étoit échappé ; c'est le point important.

« Oh ! oh ! dit-il , en voyant son confrère

Qui vouloit l'éviter : « Eh ! notre ami , vraiment

» La rencontre est bien singulière.

» Comment ? c'est vous ! mais rien n'est plus

» plaisant :

» Eh bien ? qu'en dites-vous , compère ? ...

» Le gîte est-il passable ? en êtes-vous content ? ...

» Le jour paroît : je vais rentrer dans ma tanière.

» Adieu ; portez-vous bien... J'ai pitié cependant

» De l'excès de votre misère ;

» Et , pour cette fois seulement ,

» Je veux bien vous tirer d'affaire.

» La leçon est complète , & vous rendra prudent.

» Je pourrais à mon tour vous envoyer aux piau-

» tres ;

» Mais j'aime beaucoup mieux vous mettre en li-

» berté :

36 MERCURE DE FRANCE.

- » Allons ; tirez de ce côté ;
» Et n'oubliez jamais qu'il faut traiter les autres
» Comme on en veut être traité ».

Par le même.

LE LION & L'ANE.

Fable.

L'ANE un jour s'avisa d'insulter le Lion,
Et même s'emporta jusques à la menace :
Le Roi des animaux pouvoit de son audace
Punir le pénaillon ;
Mais il se contenta de lui céder la place.
C'est ainsi qu'un héros punit un fanfaron.

Par le même.

*A M. le Chevalier de St H. . . . ancien
Capitaine de Cavalerie , lors de son
association à l'Académie de M. . . .*

QUE ta muse fait me plaire,
Elle a l'éclat du printemps ;
Ingénieuse & légère,
Que ses attraits sont touchans !

Qu'à cette muse charmante
 Je voudrois offrir de vœux ;
 Si je l'avois pour amante ,
 Que mon sort seroit heureux !

Du Tarn le charmant rivage
 Est orné de mille fleurs ;
 Et ta muse offre l'image
 De leurs brillantes couleurs.

Palémon & sa Nâïade
 L'invoquent dans leurs concerts :
 Le Sylvain & sa Driade
 Dans leurs bois chantent ses vers.

La Bergère devient tendre :
 L'onde à regret fuit ses bords ;
 Quand ta muse fait entendre
 De sa lyre les accords.

Le sentiment fuit ses traces ,
 Et le goût est son amant ;
 Eglé desire ses grâces
 Pour rendre Misis constant.

Que de fleurs pour elle écloses
 Dans les jardins d'Apollon !
 Elle couronne de roses
 Le moderne Anacréon.

A la grâce naturelle
 Flère prête les atours ;
 Et comme elle est immortelle ,
 Saint H... vivra toujours.

*Par M. de C** , associé de l'Académie
 littéraire de M.....*

LA VIEILLE qui devide un écheveau.

Fable.

UNE Vieille, qui n'y voit goutte ,
 Tenant un fil entortillé ,
 D'un écheveau bien embrouillé ,
 Tâchoit de démêler la route ;
 Bon Dieu ! que de maux ici bas
 Nous éprouvons tous , disoit-elle !
 Et la voilà qui pousse des hélas ,
 Tant que son écheveau lui-même en étoit las.
 Tais-toi , vieille sempiternelle ,
 Lui dit-il ; calme ton chagrin :
 Sans murmurer , acheve ton destin ;
 Que l'espérance te soutienne ;
 De mon fil doucement cherche à trouver la fin ,
 Et songe sur-tout à la tienne.

*Par M. le Clerc de la Motte , Chev.
 de St Louis.*

A Monsieur DE LACOMBE.

JE m'imagine, Monsieur, que c'est dans un livre aussi décent & aussi public que le Mercure, que l'on doit déposer particulièrement ce qui peut devenir utile aux mœurs par la réflexion. Un conte où l'on représenteroit un fat débitant à une femme les plus impertinens propos, & parvenant au but qu'il se propose par ce moyen malhonnête, un tel conte y seroit mieux placé que beaucoup de choses qui ont acquis du temps le droit d'y trouver place. J'ai l'honneur de vous adresser une conversation où vous trouverez la fatuité triomphante, & la foiblesse justifiant son insolente audace, par la plus indulgente facilité. Assurément, Monsieur, pour peu qu'une femme réfléchisse, elle sera choquée d'un défaut de dignité qui compromet tout son sexe; & rien n'est plus propre à fortifier les principes que ce qui peut humilier l'amour propre. J'ai écrit cette conversation sous la dictée d'un des deux interlocuteurs. Vous jugerez que je la dois à celui des deux qui

40 MERCURE DE FRANCE.

peut plus raisonnablement s'en vanter; il me pardonnera une indiscretion qui s'accorde très-bien avec le motif qu'il eut en me le communiquant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE BASTIDE.

CONVERSATION.

LA COMTESSE , LE CHEVALIER.

LE CHEVALIER.

PARDON, Madame, de ma négligence & de mon négligé. Je viens de me rappeler le billet que vous me fîtes l'honneur de m'écrire hier; & je vole à vos ordres, tout préoccupé de ma faute.

LA COMTESSE.

Cette faute, Monsieur, seroit rachetée par l'aven, s'il s'y mêloit quelque regret. Mais je crois que vous connoissez peu l'honnêteté de ce sentiment.

LE CHEVALIER.

Seroit-ce parce qu'il est honnête, que

DÉCEMBRE. 1774. 41

je ne le connoîtroy pas!... Vous voulez bien que je vous interroge sur la pensée, avant de répondre à l'expression.

LA COMTESSE.

Je ne m'explique jamais, Monsieur, que lorsque je crois n'avoir pas été entendue.

LE CHEVALIER.

Trouvez-vous plus d'honnêteté que vous ne daignez m'en croire, dans la violence de ce discours? Il ne me reste plus qu'à vous demander si c'est pour me le faire entendre que vous m'avez écrit un billet si pressant.

LA COMTESSE.

Terminons, Monsieur, ce long préambule. Je vous ai engagé à me voir, parce que je voulois me plaindre d'un propos assez hardi que depuis huit jours vous répétez à tout le monde. Vous avez la témérité de dire, par-tout, que la manière dont je vous traite n'est qu'une apparence; que je vous distingue malgré moi; & qu'au premier jour, le dépit de sentir ma foiblesse me livrera à tout votre empire.

42 **MERCURE DE FRANCE.**

LE CHEVALIER.

Oui, Madame, j'ai ce préjugé flatteur ; j'ai tenu ce propos singulier ; & je vous avoue que, lorsque j'ai lu votre billet, j'ai cru que j'allois être justifié.

LA COMTESSE.

Je me modère, Monsieur ; par étonnement. A peine je puis concevoir qu'il y ait un homme capable d'un tel excès d'audace.

LE CHEVALIER.

Je vous jure, Madame, qu'il n'y a point d'audace en ceci. Le reproche peut être sincère ; vous pouvez être à mon égard dans la sécurité la plus profonde ; mais ma prévention n'en est pas moins fondée : je lis mieux dans votre cœur que vous-même.

LA COMTESSE.

Dans mon cœur ! il pourroit renfermer des sentimens aussi humilians pour moi !

LE CHEVALIER.

Ils ne font point humilians, & ils exist.

D É C E M B R E. 1774. 43

tent. S'ils pouvoient être ce que vous dites, ils en deviendroient plus vifs. Vous ne connoissez point le caprice de l'imagination : heureusement pour vous, je mérite l'honneur que vous croyez me refuser.

L A C O M T E S S E *après une pause.*

Voudriez vous, Monsieur, me mettre à portée de raisonner paisiblement avec vous, par des discours un peu moins extraordinaires?

L E C H E V A L I E R.

Très-volontiers. Il s'agit de m'expliquer mieux, & non de dire moins. Mais quand je veux bien prendre la peine de raisonner méthodiquement sur des choses qui, au fond, ne sont que des bagatelles, aurez-vous la bonne-foi de convenir de l'effet inévitable que produiront mes raisonnemens?

L A C O M T E S S E.

Je crains, Monsieur, de n'avoir que trop de motifs pour en convenir. Je vous conseille de douter de votre victoire, beaucoup plus que de ma franchise.

LE CHEVALIER.

Pourquoi ce ton d'injure & de supériorité ? Il décèle une prévention qui peut me rendre vos aveux très-suspects. L'équité s'exprime autrement.

LA COMTESSE.

Je vous promets d'en avoir. L'amour-propre même m'y engage. Je ne serois pas flattée de ne prononcer contre vous qu'un jugement qui vous laisseroit des ressources.

LE CHEVALIER.

Me voilà disposé à combattre ; il ne s'agit plus que de vaincre ; & rien n'est plus facile. Je vais remettre sous vos yeux tous les sujets de la dispute. J'ai dit que je ne vous déplaisois pas ; & que vous n'étiez pas sincère quand vous paroissiez me haïr : j'ai dit que mes discours n'étoient point audacieux , & qu'il n'étoit pas certain que vous les trouvaissiez tels , malgré l'air de mépris qui se mêloit au reproche que vous m'en faisiez : j'ai dit que les sentimens que je vous supposois pour moi ne pou-

DÉCEMBRE. 1774. 49
voient être humilians pour vous : j'ai dit
que s'ils pouvoient l'être, ils en devien-
droient plus vifs ; j'ai dit enfin que je
vous méritois ; & c'est ce que vous m'a-
vez pardonné le moins.

LA COMTESSE.

La récapitulation est très-exacte. Si
votre bonne - foi n'étoit pas une consé-
quence de votre témérité, elle pourroit
m'arracher des complimens.

LE CHEVALIER.

Qu'elle en obtienne ou non, elle exis-
te, & doit me faire, malgré vous, quel-
que honneur dans votre esprit. Mais
vous vous exprimez encore d'une ma-
nière si peu honnête & si tranchante,
que je vois qu'il est inutile que j'expli-
que mes idées. Ce seroit accumuler vos
torts. Je garderai pour moi l'opinion
que j'ai de mes avantages. Je vous di-
rai d'ailleurs qu'il m'est, au fond, si
indifférent que vous conveniez de vos
sentimens & de la vérité de mes maxi-
mes, que c'est m'épargner une peine que
de me réduire au silence,

LA COMTESSE.

Il faudroit que mes expressions fussent bien choquantes pour justifier la violence des vôtres. Si je ne me trompe, vous voulez me dire que l'impression que font sur vous mes charmes, ressemble à l'opinion que vous avez de mon esprit.

LE CHEVALIER.

Ce seroit une impertinence, & je me respecte trop pour en dire. Voici exactement ma pensée. Vos charmes & votre esprit ne vous seront jamais contestés par personne; mais, quoique jolie & quoique spirituelle, vous n'obtenez de moi que l'hommage que vous êtes en droit d'attendre de tout le monde.

LA COMTESSE.

C'est à dire, Monsieur, que ma figure n'a pas l'honneur de vous plaire. Cet aveu malhonnête confirme l'opinion que j'avois de votre caractère! Quoi! c'est d'une femme qui ne vous inspire rien que vous avez la témérité de croire & de répandre que vous avez touché le cœur!

LE CHEVALIER.

Oui, Madame; & je sens que cette femme n'expliquant pas bien ma pensée, doit me faire peu de grâce dans ses réflexions; mais elle peut trouver mon aveu moins offensant, si elle consent à mieux connoître le motif de mon indifférence. J'ai osé dire que vous aviez du goût pour moi. Il semble que je n'ai pas dû me permettre cette pensée, sans me croire engagé au retour le plus tendre. Je suis coupable envers vous, si je vois mon bonheur avec le coup-d'œil de l'ingratitude: mais les motifs font le crime ou l'excuse. Jolie & coquette, j'ai craint de vous aimer; j'ai craint de me faire une trop haute idée du cœur que j'avois touché; j'ai voulu ne voir que de la fantaisie dans un penchant dont je devois me défier. Ainsi, mon indifférence n'est que de la raison; & mon aveu, bien expliqué, n'est plus que l'expression d'un cœur affligé de ne pouvoir vous rendre justice qu'en résistant à ses propres desirs.

LA COMTESSE.

Je doute que ce soient là vos véritables

48 MERCURE DE FRANCE.

bles dispositions. S'il étoit vrai qu'elles eussent influé sur l'expression que je vous reproche, le dépit l'eût accompagnée : vous m'auriez laissé voir, malgré vous, le regret de n'avoir que des choses désagréables à me dire, quand vous me supposiez des idées plus tendres. On peut résister, par raison, à la beauté qu'on intéresse; mais lorsqu'on lui apprend qu'on ne veut pas se rendre à ses vœux, le cœur est toujours trahi par le regret d'avoir à se défendre, & l'aveu devient souvent un hommage.

LE CHEVALIER.

Je conviens de ce que vous dites; & je vais y gagner. Vous n'avez donc pas vu l'air que j'avois quand j'ai osé m'expliquer? Vous étiez bien distraite. Je veux croire, pour un moment, que rien ne marquoit en moi le dépit ou la douleur: mon expression ne suffisoit-elle pas pour me trahir? Dit on jamais à une jolie femme, à qui l'on croit plaire, qu'on est indifférent à ce qu'on lui inspire, sans avoir des motifs souvent plus flatteurs qu'un aveu? Il n'y a rien d'expressif que ne signifie un pareil propos, lorsque cette femme est coquette.

LA

LA COMTESSE.

J'en conviens à mon tour ; mais vous supposez une coquetterie décidée, & une connoissance absolue de ce défaut dans l'objet à qui on le reproche. N'ayant ni l'une, ni l'autre, je n'ai pas dû vous chercher une excuse que vous n'avez pas en effet.

LE CHEVALIER.

Que je n'ai pas, Madame ! Voudriez-vous bien me dire s'il seroit possible que, voyant vos attraits & vos dispositions pour moi, je n'eusse, dans un tête-à-tête, que le coupable dessein de vous offenser ? On peut supposer de la singularité dans un homme ; on doit craindre même de l'excuser trop aisément pour peu que l'on ait vu les ridicules & les défauts impertinents dont son sexe tire aujourd'hui vanité : mais il y a une bizarrerie & une grossiereté qui ne sont point dans la nature, & c'est aller trop loin que de la supposer, sans les plus fortes apparences. Pour peu que vous eussiez jeté les yeux sur vous-même, vous vous épargniez la plus grande injustice à mon égard.

G

LA COMTESSE.

Mais je ne vois pas en moi cette coquetterie sur laquelle vous vous appuyez. Il faudroit qu'elle fut extrême, pour aider à vous disculper. Je ne disconviens pas qu'un desir assez vague de plaire à pu tromper quelquefois les indifférens sur mon compte : c'est un air, une mode, une convention, une apparence importante; mais il me semble que les yeux de l'intérêt ne doivent pas voir comme ceux de l'indifférence; & vous m'auriez sûrement mieux définie, si vous aviez eu le penchant dont vous avez le courage de former votre excuse.

LE CHEVALIER,

Je puis répondre aisément à tout, si vous voulez m'entendre. Dans ces sortes d'entretiens, on dit beaucoup de choses inutiles; il ne faut qu'un mot, & je le prononce. Vous doutez de ma sincérité, & je n'ai pas plus de confiance en vous. Malgré ma prévention, je vous déclare que je vous adore, Voyez comment vous voulez vous titer de là ?

LA COMTESSE, *après une pause.*

Nous voilà bien loin du point d'où

D É C E M B R E. 1774. 51
nous sommes partis. Méritez-vous que
j'oublie les torts sur lesquels je vous in-
terrogeois?

LE CHEVALIER.

J'ose en répondre , & vous m'en
croyez. Voyez combien il est plus doux
de s'entendre que de s'accuser? Nous
étions dans le chaos : la lumière vient
de passer dans notre ame.

LA COMTESSE.

Croyez que la coquetterie ne fut qu'un
rôle imposé par l'usage ; il finit aujour-
d'hui. Vos soins seront l'unique hom-
mage qui pourra me toucher.

LE CHEVALIER.

Ce mot flatteur renferme tous les
biens. Entendre votre aveu, c'est obte-
nir votre main ; il ne me reste plus qu'à
la mériter.



EPIGRAMMES imitées de Martial.

Ad Sextum. Ex lib. 2°.

*S*EXTE, nihil debes; nil debes, Sexte, fatemur:
Debet enim, si quis solvere, Sexte, potest.

Oh ! j'avois tort, ami Valère ;
Tu ne dois rien, la chose est claire.
Oui j'avois tort, & j'en convien ;
Qui ne peut payer ne doit rien.

In Mamercum.

*N*il recitas, & vis, Mamerce, poëta videri.
Quidquid vis esto, dum modo nil recites.

Tu ne lis tes vers à personne,
Et tu veux le titre d'Auteur.
Ah ! Dorante, à ce prix flatteur
Très-volontiers je te le donne.

In Bassam. Ex lib. 5°.

*D*icis formosam, dicis te Bassa puellam.
Istud quod non est, dicere Bassa solet.

Life à chacun dit ici bas

D É C E M B R E. 1774. 53

Et qu'elle est belle & qu'elle est sage ;
Mais chacun fait que son usage
Est de dire ce qui n'est pas.

In Faustum. Ex lib. 11^o.

*Nescio tam multis quid scribas, Fauste, puellis :
Hoc scio quod scribit nulla puella tibi.*

Damon, je ne fais entre nous
Ce que tu peux écrire à tant de belles :
Ce que je fais, c'est qu'aucune d'entr'elles
Ne répond à tes billets doux.

A N E C D O T E.

LA divine Antoinette, un jour en son chemin,
Rencontra fillette gentille,
Portant un potage mesquin ;
Triste dîner de sa pauvre famille,
Qui travailloit au champ voisin.
En questionnant la jeune fille,
La Princesse plaint leur destin ;
Et du bon Roi Henri montrant le caractère,
A la pauvre elle dit aussi-tôt :
Prends cette pièce d'or, & va dire à ta mère
Qu'elle mette la poule au pot.
Par Mlle Coffon de la Erssonniere.

C iij

P O T - P O U R R I .

*Prédiction pour l'année 1775.**AIR : Jusques dans la moindre chose.*

L'HEUREUSE métamorphose
 Qui se fera parmi nous !
 Bientôt la raison dispose
 De nos momens les plus doux :
 Les Amours seront moins lestes ,
 Et l'honneur fera leur loi :
 Les Gascons seront modestes ,
 Les Normands de bonne-foi.

AIR : Lison dormoit dans un bocage.

Déformais on verra les filles
 Danser au bal & rien de plus ;
 La décence dans les familles
 Fera revivre les vertus :
 Cessant enfin d'être coquette ,
 La Maman se reformera ;
 Et le Papa ,
 Et le Papa ,
 N'entretenant plus de fillette ,
 Et le Papa ,

Et le Pâpa,
L'aura seul & s'en tiendra là.

A I R : *Du haut en bas.*

Dans la maison,
La Dêvotè, sans nul caprice,
Dans la maison
Ne fera plus un vrai Démon :
Elle se rendra mieux justice,
Et banira tout artifice
De la maison.

A I R : *De Joconde.*

Les Médecins seront savans,
Et les Fraters habiles ;
Les Procureurs moins exigeans,
Les Greffiers plus faciles ;
Les Courtifans, aussi bien qu'eux,
Seront francs & sincères ;
Les Commis, moins avantageux,
Ne s'oublieront plus guères.

A I R : *Ne vla-t-il pas que j'aime.*

Nos Adonis ne feindront plus
Une tendresse extrême ;
Et tout d'abord ils seront crus
En disant : je vous aime.

56 **MERCURE DE FRANCE.**

Nos jeunes Beautés , à leur tour ,
Laisseront voir leur ame ,
Et n'auront jamais de détour
Pour l'objet de leur flamme.

AIR : De la Furstemberg.

Au besoin homme à ressource
L'Intendant
Pour l'argent
Sera sans penchant ;
Et respectera la bourse
Dont il aura le maniement :
D'un intérêt usuraire ,
Méprisant l'affreux salaire ,
Il ne fera pas
De ses ducats
Un trafic odieux & bas ;
Les opulens Protectors
Auront des mœurs ;
Et puis d'ailleurs
Ils mettront ordre à leurs affaires ,
Et n'emploieront plus
Leurs revenus
En bijoux superflus.

AIR : L'amant frivole & volage.

La Coquette , moins volage ,

Ne feindra plus de l'ardeur ;
 La Prude , modeste & sage ,
 Sur la bouche aura le cœur ;
 Et la Bergère indiscrete ,
 En dépit de sa Mamian ,
 N'ira plus au bois feulette
 Causer avec son Amant.

AIR : *Vous m'entendez bien.*

On ne verra plus au Breton
 Un Joueur , affamé d'argent ,
 Chaque jour sur la brune ,
 Eh bien ?
 Corriger la fortune...
 Vous m'entendez bien.

AIR : *On dit qu'à quinze ans.*

Déformais l'Acteur ,
 Loin de trancher des tons d'un Prince ,
 Sans air protecteur
 Recevra le modeste Auteur.
 Chloé , qu'on vit si mince ,
 Dans son éclat , Chloé se souviendra
 Des sabots qu'en Province
 Jadis elle porta ;
 Et n'attendra pas ,
 Pour se corriger qu'on la pince ;

Cv

58 **MERCURE DE FRANCE.**

Mais dans ses ébats
Montrera des goûts plus délicats.

AIR : Monsieur le Prévôt des Marchands.

Et l'égoïsme & l'intérêt
Ne tiendront plus l'homme en arrêt.
Pour leur tendre un bras secourable
Et verser ses bienfaits sur eux ,
Le Richard , devenu traitable,
Ira chercher les malheureux.

AIR : Tous les Bourgeois de Chartres.

Dans un cercle de femmes
On ne médiera pas :
L'indulgence à nos Dames
Prêtera des appas ;
Eh ! quoi de plus charmant qu'une femme indul-
gente ,
Qui fait pallier à propos
De ses rivales les défauts ,
Et craint d'être méchante ?

AIR : Je suis un pauvre Maréchal.

Enfin , en dépit des railleurs ,
Je vois régner les bonnes mœurs ,
Je vois la vertu triomphante

Et l'honneur rentrer dans leurs droits;
Tandis que le vice aux abois
Tombe avec sa morgue insolente.

O Français !

Quel succès !

O Français !

Bon courage !

Consommez un si bel ouvrage.

AIR : Dans les Gardes Françaises.

Un jeune Prince en France ,

Règnant par la douceur ,

Conduira l'abondance

Sur l'aîle du bonheur :

D'accord avec les grâces

Pour anoblir les méurs ,

Il verra sur ses traces

S'empreser tous les cœurs.

Par M. Willemain & Abancourt.

CONSIGNE A MON PORTIER.

DE ma maison , gardien fidèle ,
Toi , dont les plus riches cadeaux
N'ont jamais corrompu le zèle ,

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE

Voici ta consigne en deux mots.

Chez moi, si l'aveugle Fortune,
Par hasard, un jour, veut entrer ;
Si l'Ambition importune
Jusques à moi veut pénétrer ;
N'ouvre point : toujours à leur suite
Sont les crimes & les soucis.
Elles mettroient bientôt en fuite
Le bonheur, la paix & les ris.
A la porte s'il se présente
Un bel enfant aux doux souris,
Dont la voix est intéressante,
Le jeune Amour fils de Cypris....
Ami, reçois bien sa visite :
C'est pour notre bonheur commun.
A toute heure ouvre lui bien vite,
L'Amour n'est jamais importun.
Si la Sagesse avoit envie
De me parler : sans la chasser,
Dis-lui que ton Maître la prie
D'attendre, ou bien de repasser.

Par M. Maréchal.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Novembre 1774, est la renommée ; celui de

la seconde est le *gant*; celui de la troisième est *remède*. Le mot du premier logogryphe est *chapelet*, dans lequel se trouvent *pet, plat, pelle, palet, pêche, chape, lèche, chat, place, pâte, éclat, lécet, cal, étal, placet, pâle, cap, alte & acte*; celui du second est *fraise*, où se trouve *frais, frise, ris, aie, ire, saie, aise, raie, ais, air, aire, ai, as, fer, fa, fi, re, ris, fier, rais, frise*; celui du troisième est *carpe*, poisson, dans lequel on trouve *carpe* ou *poignet, re, aper* (sanglier), *cera, péra, rape, prêt, cap, roc, cap, car, parce* (épargnez), *car*.

É N I G M E.

Tout le monde me craint & tout le monde
m'aime,

Je fais beaucoup de mal, mais encor plus de bien.

La nature doit tout à mon être suprême

Veillant; mais, quand je dors, je ne suis presque
rien.

Je suis plus léger que Borée,

Et cependant je pèse fort

A l'étourdi qui, sans support,

Veut me changer de place ou de courée;

62 MERCURE DE FRANCE.

Lorsque je veille, on m'apperçoit de loïn ;
Si je dors, je suis invisible ;
Ma nature est indivisible,
Et l'on me divise au besoin.
Ce n'est pas tout, Lecteur ; je n'ai ni dents, ni
bouche,
Si cependant l'on ne me contredit,
Je mange tout ce que je touche ;
Et plus je mange & plus j'ai d'appétit.

*Par Mde Dupuis de Ban... Collactane
de Mgr le Comte d'A...*

A U T R E.

J suis le bien & la richesse
De ceux qui ne possèdent rien ;
Je suis la force & le soutien
Du Malheureux dans sa détresse.
Oui, sans moi, d'un bras furieux,
On le verroit, de ses jours odieux,
Terminer le cours déplorable.
Mais au moment où tout l'accable,
Je parois ; mon aspect vainqueur
Ramène le calme en son cœur.
Lorsque l'adversité te presse,
Lecteur, & que, malgré sa foi,
L'amitié même te délaisse,

Je reste seule auprès de toi.
 Enfin, pour me faire connoître,
 Et te peindre en deux mots mon être,
 Je ne vis que dans l'avenir ;
 Qui me perd n'a plus qu'à mourir.

Par M. Compan , avocat

A U T R E.

L'ON me voit une peau si fine,
 Un corps si blanc & si bien fait,
 Qu'on diroit que mon origine
 Est quelque chose de parfait.
 Tandis qu'un meuble de ménage,
 Usé, s'en allant en lambeaux,
 D'une infinité de morceaux,
 Compose mon léger corlage.
 Je suis le pere des traitresses
 De qui les appas séduisans
 Perdent les malheureux Amans
 Qui les choisissent pour Maîtresses.
 C'est s'expliquer trop nettement,
 Lecteur ; peux-tu me méconnoître,
 Surtout en me voyant paroître
 Et te parler si clairement.

Par M. Lavielle , de Dax.

L O G O G R Y P H E.

Je porte & je suis portée,
 Voilà quelle est ma destinée,
 Lecteur; pour t'ôter d'embaras...
 Je suis peut être sous tes pas.
 Sans être Avocat, Procureur,
 Je vis toujours suivant la forme;
 Souvent aux pieds d'un Directeur
 On me voit reposer sous l'orme.
 A coup sûr veux tu me connoître?
 Tu trouveras, décomposant mon être,
 Un féroce animal, un oiseau domestique;
 Une boisson commune, une note en musique;
 Enfin le Dieu Berger joueur de chalumeau,
 Qui, pour suivant sa maîtresse chérie,
 Près du fleuve Ladon, célèbre en Arcadie,
 La vit changer en roseau.

A U T R E.

PETIT espace me contient,
 Je recèle souvent des choses précieuses;
 Et des intrigues amoureuses
 Je fais un fidèle gardien.
 Je remplis bien mon ministère.
 Lecteur, serois-tu commerçant?

DÉCEMBRE. 1774. 65

Si tu l'es, quoique sans talent,
Je suis ton meilleur secrétaire.
Devine moi. Quand de dehors
Tu veux rentrer dans ta retraite,
Sans en déranger les ressorts
Tu passe toujours sur ma tête.
Ma queue, à l'engrais de ton champ,
Seroit dans l'hiver nécessaire ;
Mais, fragile, foible & légère,
Elle s'envole au moindre vent.

Par M. Lavielle, de Dax.

RONDE DE LA ROSIERE.

LE SEIGNEUR.

Andantino.

CHANTEZ, dan- sez, amusez-vous,

Amusez-vous, jeu- nes Com-pagnes ;

* *Musique de M. Grétry.*

66 MERCURE DE FRANCE.

Aimez, ai-mez, rien n'est plus doux ;

5

L'Amour est fait pour les cam-

5/6 3 5/6

pa- - gnes. Refr. Il n'est qu'un

4/6 3/5 *4

mal, il n'est qu'un bien, C'est d'aimer

6 6 6 *6 *3 *2/4

DÉCEMBRE. 1774.

6⁷

ou de n'aimer rien. *Bis le Refr.*

6 5 4 6 6* 3 5

N I N A.

De ce que dit là Monseigneur ,
Je suis un exemple moi-même ;
Autrefois j'avois de l'humeur ,
Je n'en ai plus depuis que j'aime.
Il n'est qu'un mal , il n'est qu'un bien ,
C'est d'aimer ou de n'aimer rien.

L U C I L E.

Monseigneur dit la vérité ,
Je le sens aussi par moi-même ;
Je me parois par vanité ,
Aujourd'hui c'est pour ce que j'aime.
Il n'est qu'un mal , il n'est qu'un bien ,
C'est d'aimer ou de n'aimer rien.

H E R P I N.

Quand on verroit fuir en un jour
Ce plaisir que l'on dit frivole ,
Il nous faudroit chérir l'amour
Pour les maux dont il nous console.
Il n'est qu'un mal , il n'est qu'un bien ,
C'est d'aimer ou de n'aimer rien.

68 MERCURE DE FRANCE.

C É C I L E.

Oui, mon cœur me le dit tout bas,
La vertu naît de la tendresse

C O L I N.

Quelle vertu ne donne pas
L'espoir de plaire à sa maîtresse.

Ensemble.

Il n'est qu'un mal, il n'est qu'un bien,
C'est d'aimer ou de n'aimer rien. (*bis*).

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Discours prononcé à la séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, le 25 Août 1774, par M. d'Agay, Intendant de la Province, sur l'utilité des Sciences & des Arts; in-4°. A Amiens, chez la Veuve Godart; & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

LA jouissance d'une foule de biens & d'avantages que nous devons aux sciences & aux arts, prouve assez leur utilité. On verra néanmoins, toujours avec satisfaction, l'éloquence élever la voix pour

nous rappeler leurs bienfaits. Le tableau qui nous en est ici présenté peut d'ailleurs être regardé comme l'hommage de la reconnoissance. Ceux qui cultivent les sciences & les arts y trouveront de nouveaux motifs d'encouragement; ils applaudiront aux vues annoncées dans cet éloge, vues patriotiques que l'homme public, qui a prononcé ce discours, porte dans son administration. L'Orateur, après nous avoir fait voir l'influence favorable des sciences & des arts pour le bonheur de l'humanité, achève la peinture de tous les avantages attachés à leur perfection actuelle, par le trait le plus frappant, qui caractérise notre siècle, l'amour de l'agriculture. Il porte ses regards sur ces routes superbes, qui ont préparé les grands progrès de l'agriculture & du commerce intérieur, en ouvrant des communications faciles & promptes entre toutes les provinces, pour le transport de leurs productions réciproques. Il nous fait remarquer ces canaux si utiles pour établir une navigation intérieure, dont les avantages sont inestimables, & qu'il étoit réservé à la France & à notre siècle de porter à sa dernière perfection; mais c'est principalement dans la Picardie que la vigilance du Gouver

vernement répand ce nouveau genre de bienfaits. Le grand ouvrage du canal souterrain, qui va établir la jonction de la Somme à l'Escaut, attire aujourd'hui l'attention de l'Europe entière. Le plan de ce monument, digne du génie & de la magnificence des Romains, est tracé dans ce discours, & ne peut manquer d'intéresser tous les Lecteurs. « La
 » Somme, qui prend sa source dans la
 » Picardie, & la traverse pour se perdre
 » dans la mer, qui baigne ses côtes, se
 » refusoit à la navigation jusqu'à Amiens,
 » par l'épanchement de ses eaux dans les
 » campagnes, dans un cours de vingt
 » lieues. Là commence une navigation
 » difficile jusqu'à Abbeville, où les flots
 » de la mer viennent chercher les ba-
 » teaux qui descendent & apportent ceux
 » des ports de Saint-Valery & du Crotoy.
 » Cette province desiroit depuis long-
 » temps une navigation soutenue, dans
 » la partie supérieure de la Somme, &
 » perfectionnée dans les parties inférieu-
 » res, pour réunir les deux extrémités
 » par un commerce général, commu-
 » niquant avec la mer. Ce projet ancien-
 » nement conçu & proposé, perfectionné
 » enfin par le célèbre Laurent, & com-

» mencié sous la direction, est déjà exé-
 » cuté en partie, par la construction d'un
 » canal sur la rive gauche de la Somme,
 » qui se réunit avec elle dans les parties
 » navigables, & produira une navigation
 » de trente-quatre lieues sur cette riviè-
 » re, & une communication directe avec
 » la mer. Mais cette navigation, parti-
 » culière à la Picardie, devient, par l'en-
 » treprise la plus hardie de l'industrie
 » humaine, un point nouveau de réunion
 » des principaux fleuves du Royaume, &
 » de tous les canaux qui s'y joignent.
 » La Somme, placée entre l'Oise & l'Es-
 » caut, communique avec ce premier
 » fleuve par l'ancien canal de Picardie,
 » connu sous le nom du *Canal de la Fere*.
 » Sa jonction avec l'Escaut ne pouvoit
 » se faire que par un canal de quatorze
 » lieues de longueur au moins, en pre-
 » nant la Somme dans l'endroit où elle
 » est navigable, près de St Quentin, & en
 » perçant ce canal en ligne droite, pour
 » réunir les deux fleuves au-dessous de
 » Cambrai. Mais la nature sembloit
 » avoir mis à ce projet des obstacles in-
 » surmontables, par des chaînes de mon-
 » tagnes ou d'élévations que l'on ne pou-
 » voit éviter que par un détour de huit

72 MERCURE DE FRANCE.

» à neuf lieues, qui auroit entraîné des
» travaux immenses, enlevé à l'agricul-
» ture beaucoup de terres précieuses, &
» qui auroit exigé la construction &
» l'entretien d'un grand nombre d'éclu-
» ses, pour former un niveau de com-
» munication entre les deux rivières,
» dont les hauteurs ont soixante pieds
» de différence. M. Laurent, cet Artiste
» immortel, que nous regrettons avec
» toute l'Europe; après avoir sondé les
» profondeurs, reconnu la qualité du
» terrain, mesuré les pentes des deux
» rivières, calculé toutes les difficultés,
» a démontré la possibilité de percer ces
» élévations en ligne droite, par un ca-
» nal souterrain, propre à la navigation.
» Sa longueur doit être de 7020 toises,
» sous des masses de plus de 200 pieds,
» dans quelques endroits. L'heureuse exé-
» cution de cet ouvrage, admirable par
» sa hardiesse, confirme de plus en plus
» la sagesse de ses combinaisons, & en
» assure le succès. Le canal entre sous
» terre, près de Lesdin, à une lieue au
» nord de Saint Quentin; il reçoit l'air
» & la lumière par des puits creusés de
» cent toises en cent toises, qui servent
» en même temps à l'extraction des débris
des

DÉCEMBRE. 1774. 73

» des fouilles. La voûte est taillée en
» plein ceintre dans les couches pierreu-
» ses, à travers lesquelles on pénètre.
» Elles ont toute la solidité nécessaire
» dans la plus grande partie des terrains
» où les excavations sont faites; mais
» dans ceux où l'on craindroit des ébou-
» lemens, la voûte sera soutenue par des
» arcs de maçonnerie. Sa hauteur est de
» vingt pieds & sa largeur de seize, in-
» dépendamment des banquettes ou tro-
» toirs ménagés au-dessus du niveau de
» l'eau, pour servir de chemin aux ha-
» leurs ou tireurs de bateaux. L'entrée
» & la sortie de ce canal seront décorées
» de deux portes triomphales, élevées à
» la gloire du Roi. Déjà l'on a percé
» plus de cinq mille toises, dont une
» partie, conduite à sa perfection, est
» devenue l'objet de la curiosité & mê-
» me de l'admiration d'un grand nom-
» bre de personnes, distinguées par leurs
» places & par leurs lumières, soit de
» la France, soit des pays étrangers. Cet
» ouvrage, auquel l'antiquité n'a rien
» fait de comparable dans ce genre, ne
» sera pas moins admirable par son uti-
» lité; en formant la jonction de l'Escaut
» & des canaux par lesquels ce fleuve

D

74 MERCURE DE FRANCE.

» étend sa navigation dans toute la Flan-
» dre, la Hollande & les Pays-Bas, avec
» la Somme, l'Oise, la Seine, la Loire
» & l'Yonne, qui communiqueront à ce
» grand nombre de riches provinces qu'el-
» les parcourent, tous les avantages d'un
» commerce si général, & de leurs dé-
» bouchés dans la mer ».

« Des travaux si dignes d'une grande
» Monarchie, ajoute ici l'Orateur, exé-
» cutés jusqu'à leur dernière perfection,
» élèveront le premier monument im-
» mortel du siècle de Louis XVI, d'un
» règne qui sera mémorable par la féli-
» cité des peuples, & par l'exemple si
» rare d'un jeune Monarque qui leur con-
» sacre entièrement l'âge le plus précieux
» & le plus exposé à la séduction des
» plaisirs ».

« Puisse cette Province, la plus an-
» cienne de la Monarchie, continue
» l'Orateur, & si souvent honorée de
» l'auguste présence de nos Rois, s'ac-
» quérir encore une nouvelle préémi-
» nence, par sa reconnoissance pour leurs
» bienfaits, par ce tendre amour pour
» eux, qui fait le caractère & le bonheur
» des Français: sentiment qui renaît au-
» jourd'hui, avec une nouvelle ardeur

DÉCEMBRE. 1774. 75

» autour d'un Trône que la Vertu par-
» tage avec les Grâces, & qui jette un
» nouvel éclat par la bienfaisance d'un
» Monarque chéri, d'une Reine auguste,
» née pour régner sur tous les cœurs, &
» des Princes si chers à la France, dont
» ils sont l'ornement & l'appui. Qu'il
» me fera doux d'être l'organe de leurs
» bontés pour cette Province, & de rem-
» plir leurs vues bienfaisantes, en signa-
» lant mon zèle pour son bonheur ».

Depuis que ce discours a été prononcé
Monseigneur le Comte d'Artois a visité
le canal souterrain, & après l'avoir exa-
miné avec beaucoup d'attention, en a
témoigné la plus grande satisfaction, &
a permis de rendre public le suffrage
dont il a honoré ce monument.

M. le Duc & Mde la Duchesse de Cum-
berland ont vu le même ouvrage *avec au-
tant de plaisir que d'admiration*, selon
les termes d'une lettre écrite & rendue
publique par les ordres de Leurs Alteſſes
Royales.

Théorie des sentimens moraux; traduc-
tion nouvelle de l'Anglois de M.
Smith, ancien Professeur de Philoso-
phie à Glasgow; avec une table rais-

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

sonnée des matières contenues dans cet ouvrage, par M. l'Abbé Blavet, Bibliothécaire de S. A. S. M. le Prince de Conty.

Quand une lecture vous élève l'esprit & qu'elle vous inspire des sentimens nobles & courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage; il est bon & fait de main d'ouvrier.

Caractères de la Bruyere, chap. I.

2 vol. in-8°. prix 3 liv. brochés. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Cet ouvrage est divisé en six parties, chaque partie en sections, & chaque section en chapitres. La première partie a pour objet la convenance des actions. Ce mot *convenance* répond au mot anglois *propriety*, qui marque, dans la plus grande étendue ce qui fait qu'une action est convenable, faite à propos, & telle que les circonstances l'exigent. Il est question, dans la seconde partie, du mérite & du démérite, ou des objets de la récompense & du châtement; dans la troi-

sième, du fondement des jugemens que nous portons sur nos propres sentimens & notre propre conduite, & du sentiment du devoir; dans la quatrième, de l'effet de l'utilité sur le sentiment de l'approbation; dans la cinquième, de l'influence de la coutume & de la mode sur les sentimens de l'approbation & de l'improbation morales; dans la sixième & dernière partie, des systèmes de philosophie morale.

Les sentimens moraux dont M. Smith nous expose la théorie dans son ouvrage, découlent principalement de cette pitié ou compassion qui nous fait prendre part aux maux d'autrui. Cette tendre affection de l'ame, d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion, est ici appelée sympathie. L'Auteur développe, avec beaucoup de sagacité, ce rapport d'un homme avec un autre homme, & y ajoute des observations très propres à nous procurer une connoissance plus parfaite du cœur humain. Ces observations sont d'ailleurs bien capables d'inspirer au Lecteur un sentiment plus élevé de lui même, puisqu'elles lui prouvent que l'homme est naturellement bon, & qu'il n'y a que le

78 MERCURE DE FRANCE.

désordre des passions qui puisse le rendre indifférent au sort de ses semblables.

L'Auteur, dans le développement de sa théorie, nous fait voir un point de perfection, auquel il est bien difficile que l'homme puisse jamais parvenir, mais qu'il est cependant bon de lui montrer. « L'homme, dit M. Smith » d'après les Philosophes Stoïciens, ne » doit pas se regarder comme quelque » chose de séparé & d'isolé dans l'Uni- » vers, mais comme un citoyen du » monde, un membre de cette vaste Ré- » publique de la nature. En tout temps, » il doit souhaiter que ses propres inté- » rêts soient sacrifiés à ceux de cette » grande communauté; il ne doit pas » être plus affecté de ce qui le concerne » lui même que de tout ce qui concerne » une partie également importante de cet » immense système. Il faut que nous nous » voyons, non dans le faux jour où nous » place notre amour-propre, mais dans » celui où nous verroit tout autre citoyen » du monde; il faut que nous regardions » ce qui nous arrive à nous même, com- » me nous regardons ce qui arrive à no- » tre prochain, où, ce qui revient au » même, comme notre prochain regarde

» ce qui nous arrive. Quand notre voi-
 » sin, dit Epictète, perd sa femme ou
 » son fils, il n'y a personne qui ne sente
 » que c'est un malheur attaché à l'huma-
 » nité, un événement naturel, qui est
 » tout-à-fait dans le cours ordinaire des
 » choses. Mais quand cela nous arrive à
 » nous mêmes, nous jetons les hauts
 » cris, comme si nous venions d'effuyer
 » ce qu'il y a de plus extraordinaire. Nous
 » devrions pourtant bien nous souvenir
 » comment nous étions affectés lorsque
 » cet accident est arrivé à notre voisin ;
 » & tels nous étions dans le cas où il
 » s'agissoit de lui, tels nous devrions
 » être dans le même cas lorsqu'il s'agit
 » de nous ». Quoique peu d'hommes,
 comme l'observe ici M. Smith, aient
 une idée stoïque de ce qu'exige la par-
 faite convenance, il n'y en a point qui
 ne tâche plus ou moins de se commander
 à lui-même, & de ramener les passions
 que l'intérêt propre élève dans son cœur
 à quelque chose qui convienne à son
 prochain. Mais cela ne peut jamais s'exé-
 cuter aussi efficacement qu'en considérant
 tout ce qui nous arrive dans le même
 jour où les autres sont disposés à le con-
 sidérer. A cet égard, la philosophie stoï-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

cienne ne fait guères, que développer nos idées naturelles de perfection. Il ne répugne donc point à la raison ni à la convenance de faire tous ses efforts pour prendre un empire absolu sur soi-même, & tant s'en faut qu'il fût inutile de parvenir à ce but, qu'au contraire il n'y auroit rien de plus avantageux ; puisque par-là nous établirions notre bonheur sur le sentiment le plus solide & le plus inébranlable, qui est la ferme-confiance dans la justice & la sagesse qui gouverne le monde, & une entière résignation de nous-mêmes & de tout ce qui se rapporte à nous, aux dispositions infiniment sages de ce principe qui règle tout dans la nature.

Les différens articles de ce traité présentent des instructions satisfaisantes ; pour ceux sur-tout qui ne se laisseront pas rebuter par une sorte de sécheresse que l'Auteur a mise dans l'établissement de ses principes, & dont ses exhortations, celles même destinées à échauffer notre amour naturel pour la vertu & le bon ordre, ne sont pas exemptes. Quoi de plus propre, par exemple, à faire naître en nous les tendres émotions de la joie & du sentiment, que la vue d'une famille

où la tendresse paternelle & la piété filiale font régner la plus parfaite union? C'est alors que le Philosophe doit sortir de son style froid & dogmatique, pour nous offrir la touchante image du bonheur; mais M. Smith raisonne & ne peint point. « Aimer, dit le Professeur Anglois, est en soi-même un sentiment » agréable. Il flatte le cœur de celui qui » aime, le calme & l'adoucit. Il semble » favoriser le mouvement des esprits & » contribuer à la santé. La connoissance » de la gratitude & de la satisfaction » qu'il doit exciter dans la personne aimée, y ajoute un nouveau charme; le » rapport mutuel qui est entre ces deux » personnes, fait que le bonheur de l'une » est placé dans le bonheur de l'autre, » & la sympathie avec ce rapport, les » rend agréables à tout le monde. Avec » combien de plaisir ne voyons-nous pas » une famille, où l'estime & l'amitié » réciproque unissent tous les membres; » où le père, la mère & les enfans vivent ensemble comme des égaux, sauf » la différence qu'établissent, d'une part, » le respect filial, & de l'autre la bonté » paternelle; où la liberté, la tendresse, » les railleries innocentes & les services

D ▼

82 MERCURE DE FRANCE.

» mutuels font voir qu'il n'y a point
» d'intérêts opposés qui divisent les frères,
» ni de rivalité qui mette la méintelligence
» entre les sœurs; & où tout
» présente l'idée de la paix, de la joie,
» de l'harmonie & du contentement?
» Combien ne souffrons nous pas, au
» contraire, lorsque nous allons dans une
» maison où la discorde anime la moitié
» d'une famille contre l'autre; où, à travers
» une douceur & une complaisance
» affectées, les regards soupçonneux &
» des traits de passion qui s'échappent,
» découvrent les jalousies mutuelles qui
» les dévorent, & qui sont prêtes à éclater
» à tout moment, malgré toute la
» la contrainte que la présence des étrangers
» leur impose?»

L'ouvrage Anglois de M. Smith étoit déjà connu en France par la traduction Françoisise qu'en a donnée en 1764 M. Eidous. Le nouveau Traducteur avoue, dans sa préface, que lorsqu'il entreprit la traduction que nous annonçons, il ignoroit qu'il y en eût déjà une. M. Smith, qui la connoissoit, ayant su que M. l'Abbé Blavet avoit fait une seconde traduction Françoisise de sa théorie des sentimens moraux, en a remercié l'Au-

DÉCEMBRE. 1774. 85
teur, comme d'un service qui lui étoit agréable. Cette nouvelle traduction est recommandable par l'exactitude du sens, le choix & la propriété de l'expression. Elle est précédée d'une table de matières, que l'on peut regarder comme une analyse raisonnée de ce bon ouvrage.

Traité de la culture du figuier, suivi d'observations & d'expériences sur la meilleure manière de cultiver, sur les causes de son dépérissement, & sur les moyens d'y remédier; avec figures.
Par M. de la Brouffe, D. M. M. de la Société Royale de Montpellier, & Maire d'Aramond.

Ficus oris delectatio. . . .

Sed dulcia facile bilefcunt.

Brochure in-12 de 83 pag. prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Les observations & les expériences rapportées dans ce mémoire, sur la meilleure manière de cultiver le figuier, sur les causes de son dépérissement, & sur

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Les moyens d'y remédier, porteront les Cultivateurs à conclure : 1°. Que le terrain le plus propre à une figuerie doit être une terre bonne, douce, un peu sabloneuse ou légère, humide ou fraîche.

2°. Qu'on doit planter le figuier au mois de Mars ou au mois d'Août.

3°. Qu'on doit enter le figuier en *écusson* dans le mois de Juillet ou dans le courant d'Août.

4°. Que le fruit du figuier, appelé vulgairement *janenque*, *dure peau*, *bourjassote noire*, *brignolenque*, est, de toutes les espèces, le meilleur au goût; que la *janenque*, la *marseilloise*, le *ped de bouf*, la *roussale*, la *brignolenque*, sont les figues les plus avantageuses pour le commerce.

L'Auteur a proposé la culture d'autonne & l'engrais d'hiver, pour défendre le figuier contre les froids excessifs & les gelées. Il s'est demandé à lui même quelles pourroient être les causes de dépérissement du figuier. Il a reconnu que les froids excessifs des hivers de 1766, 1767 & 1768, joints à une longue sécheresse dans l'intervalle de ces mêmes années, suivis de la gelée blanche du 21

Avril 1767, des froids printaniers du 26 Mars 1769, du 26 Avril 1770, & surtout de la grande sécheresse que les figuiers éprouvèrent dans le courant de cette dernière année, ont été tous ensemble, & chacun en particulier, les causes du dépérissement singulier des figuiers du Languedoc.

L'Auteur a donné trois moyens pour remédier à ce dépérissement. Le premier est de couper tout le bois mort du figuier; le second, de ne laisser en terre qu'un seul jet, quand le corps du figuier est attaqué; le troisième, de le fumer, après avoir rempli ces deux conditions; avec parties égales du fumier des bêtes à laine & de fiente de vache.

Nous ne pouvons trop recommander la lecture de ce traité aux Cultivateurs. Les procédés les plus propres à la culture du figuier, y sont exposés clairement & d'après de très bonnes observations. Ces procédés seront suivis avec succès dans les provinces même où le figuier n'étant pas un objet de commerce, y est cependant cultivé pour l'utilité & l'agrément de la table.

Le Télémaque François, ou aventures

86 MERCURE DE FRANCE.

d'un jeune Provincial à la Foire Saint Ovide.

Voilà Paris ; que vous en semble ?

SCARRON. Descrip. burlesq. de Paris.

Brochure in-12. A Paris, chez Edme,
Libraire, rue St Jean de Beauvais.

Un nouveau débarqué, seul à la porte des Tuileries à huit heures du soir, entre dans le jardin. Lorsqu'il est au milieu de la grande allée, il aperçoit de loin un nombre prodigieux de lumières. Il croit d'abord que c'est une réjouissance publique; mais il est bientôt détrompé par des personnes qui vont & viennent & parlent de la Foire. Sans doute, dit le Provincial en lui-même, la Foire est ce lieu que je vois si bien illuminé. Il continue son chemin, & se trouve au milieu du pont tournant. Comme il marchoit fort vite, les yeux attachés au spectacle éblouissant qui s'offroit à sa vue, & sans faire la moindre attention à ce qui se passoit à ses côtés, il se sentit frappé d'un violent coup de coude, accompagné d'un plus brusque encore. « Mais, Monsieur, » s'écria le Provincial, prenez donc garde.

» Je me retournai, ajoute-t-il, du côté
 » d'où venoit le coup, j'apperçus un jeu-
 » ne homme qui me parut un étranger
 » par la singularité de ses vêtemens. Il
 » avoit un chapeau très-large & très-long
 » par les côtés, très-court & très-étroit
 » par devant; ses cheveux, que je recon-
 » nus pour blonds, quoique falis par des
 » placards d'une poudre de couleur cen-
 » drée, formoient, de chaque côté, une
 » infinité de boucles, séparées & alignées
 » en pente douce depuis le front jusques
 » & bien au-dessous de l'oreille; à l'en-
 » droit de la tempe naissoit un *favoré*
 » d'un noir d'ébène, qui descendoit en
 » manière de croc au milieu de la joue;
 » à ses cheveux de derrière pendoit,
 » avec grâce, depuis les épaules jusqu'à
 » la ceinture, une bourse en forme
 » d'étui à parasol, tant elle étoit longue
 » & étroite: des flots de rubans noués en
 » rosettes & couverts d'un doigt de pou-
 » dre & de pommade en grumeaux, ne
 » la tenoient assujétie qu'autant qu'il fal-
 » loit, pour qu'elle jouât mollement
 » comme une queue le long de ses reins;
 » son habit étoit d'un brun très lugubre
 » & très foncé, un collet verd-pomme,
 » bordé d'une jolie tresse d'argent à pail-

88 MERCURE DE FRANCE.

» lettres , venoit de chaque côté se termi-
» ner en pointe par deux boutonnières
» brodées dans le même goût, qui ne
» répondoient à aucun bouton; ses man-
» ches, sur-tout, étoient un labyrinthe
» où l'œil se perdoit dans les tours &
» détours de mille dessins bizarres : elles
» auroient pu fournir l'idée de plusieurs
» jolis parterres; ses poches, qui com-
» mençoient où finissoit sa bourse,
» étoient tout ouvertes, sans pattes ni
» boutonnières pour les fermer au be-
» soin : ce qui acheva de me faire croire
» que ce jeune homme étoit un étranger,
» & que son habit avoit été fait pour un
» pays où l'on n'est pas obligé, comme
» dans celui-ci, d'être toujours en garde
» contre ceux qui nous approchent. Pen-
» dant que je parcourois des yeux un
» costume si nouveau pour moi, je m'ap-
» perçus qu'il me regardoit aussi fort at-
» tentivement; je ne savois que penser
» de cette rencontre. Jugez quelle fut
» ma surprise, quand je crus reconnoître
» dans sa figure tous les traits de C * * *,
» avec qui j'avois fait une partie de mes
» études à T * * *. C'est ce polisson,
» cet étourdi gascon, qui sert à la Foire
» St Ovide de Mentor au Télémaque pro-

D É C E M B R E. 1774. 89

vincial. On s'imagine bien que leurs entretiens n'ont rien de fort grave. Le Gascon se prévaut beaucoup de ce qu'il fait son Paris; & à quoi cette petite science se réduit t-elle ici? A instruire le Provincial ébaubi des intrigues de quelques filles rusées, & des sottises de jeunes écervelés.

Principes du Cultivateur, ou essais sur la culture des champs, des vignes, des arbres, des plantes les plus communes & les plus ordinaires à l'homme, avec un traité abrégé des maladies des cultivateurs, de leurs enfans, de leurs bestiaux, & des remèdes pour les guérir; par Dom le Rouge, Religieux de l'Abbaye Royale de Trifay, Ordre de Cîteaux.

Tant que l'homme suit les loix de son devoir;
Il vit tout l'Univers soumis à son pouvoir.

2 volumes in 12 A Fontenay, chez la Veuve de Jacques Poirier; & à Paris, chez les Frères Etienne, Libraires, rue St Jacques.

L'Auteur traite, dans la première par-

90 MERCURE DE FRANCE.

tie de cet ouvrage, des moyens de fertiliser les terres les plus ingrates, & de rendre les vignes fécondes, du choix des différentes semences & de leurs propriétés.

La seconde partie a pour objet la culture des prairies naturelles & artificielles, & le choix des arbres qui contribuent à l'ornement & à la richesse des campagnes.

La troisième partie fait connoître les maladies les plus communes des cultivateurs & de leurs enfans.

L'Auteur nous instruit dans la quatrième & dernière partie, de l'utilité & des propriétés des animaux domestiques. Il parle de leurs maladies ainsi que des remèdes les plus efficaces & les moins dispendieux pour les prévenir & les guérir.

On ne trouvera rien de bien neuf dans cet ouvrage. Mais les cultivateurs y verront du moins rassemblées différentes observations pratiques d'une utilité journalière. L'Auteur, dans la vue sans doute de rendre ses instructions plus à portée des gens de la campagne, a pris la forme des entretiens familiers; ce qui lui a fait adopter un style d'une prolixité superflue, fatigante même à cause de plu-

DÉCEMBRE. 1774. 91

lieux communs que l'Auteur s'est quelquefois donné la peine de mettre en vers. Nous en citerons un exemple ; c'est la réponse au quinzième entretien sur les amusemens champêtres.

Hélas ! très-cher ami , cet ancien temps n'est plus,
Où les hommes entre eux n'aimoient que les ver-
tus ,

Où le bonheur d'autrui faisoit seul leurs délices.
Ils n'étoient point en proie à de lâches caprices.
Le pauvre & l'opulent remplis de charité ,
Laissoient à chaque pas des traits d'humanité.
Qu'heureux est le mortel que guide la justice !
Par cette unique voix il se rend tout propi

Le surplus de la réponse est en prose ,
& contient quelques conseils sur la con-
duite que les habitans de la campagne &
les cultivateurs doivent tenir dans leurs
établissmens.

*Discours prononcé par M. Gresset dans la
séance publique de l'Académie Fran-
çoise, le jeudi 4 Août 1774. Nouvelle
édition, revue, augmentée & précédée
d'une lettre de M. Gresset à M. * * *
brochure in-8°. A la Haye, & se vend
à Amiens, chez la veuve Godart ; &*

92 MERCURE DE FRANCE.

à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue
Christine.

Nous avons précédemment rendu compte de ce discours. Il vient d'être réimprimé sous les yeux de l'Auteur, qui y a joint plusieurs détails que les bornes du temps prescrit lui avoient fait retrancher le jour de la séance publique. Dans une lettre placée à la tête de cette nouvelle édition, M. Gresset revient à ce qu'il avoit appelé dans son discours le ridicule néologisme de nos jours. Il s'arme dans cette même lettre des traits d'une poésie vive & légère pour combattre le ton doctoral de la moderne suffisance, l'esprit frondeur, l'ennuyeux persiflage, & l'Anglomanie qui nous accable de tant de productions vaporeuses. On reconnoît dans ces différentes peintures le peintre enjoué de la *Chartreuse*. L'Épître est terminée par l'heureuse annonce que les tristes livrées de l'humeur sombre & de la pédanterie, touchent au terme de leur durée.

L'époque d'un nouveau bonheur
Ouvrant, de la voûte Ethérée,
Le cours radieux & serein

De l'âlégresse désirée,
 Répand la fraîcheur du matin
 Sur la France régénérée,
 Et du plus paisible destin
 Nous trace l'augure certain
 Dans la bienfaisance assurée
 D'un jeune & brillant Souverain,
 D'une jeune Reine adorée.
 Sur tous leurs pas, jonchés de fleurs,
 La gaieté françoise & les Grâces
 Vont, par leurs rayons enchanteurs,
 De tous les soucis destructeurs
 Effacer jusqu'aux moindres traces;
 Les *penseurs* noirs, les raisonneurs,
 Les gens à phrase, les frondeurs,
 Et tous les ennuyeux célèbres,
 Rentrent dans leur destin obscur,
 Ainsi que les oiseaux funèbres,
 Dès que s'ouvre un ciel frais & pur,
 Rayonnant de pourpre & d'azur,
 Se replongent dans leurs ténèbres.

Le Poëte des mœurs ou les Maximes de la
 sagesse, avec des remarques morales
 & historiques, utiles aux jeunes gens
 & aux autres personnes, pour se con-
 duire sagement dans le monde. 2 vol.
in 12 brochés, prix, 5 l. A Namur &

94 MERCURE DE FRANCE.

à Paris, chez le Jai, Libraire, rue
St-Jacques.

Un Poëme contenant les *Maximes de la sagesse ou de l'honnête homme*, mis à la tête de l'ouvrage, fournit le texte de plusieurs chapitres de morale, que l'Editeur développe, & qu'il termine par des anecdotes ou traits historiques.

Ne tyrannisez point le pauvre qui vous doit. Voilà un des vers du Poëme; & voici le commentaire: « Si le débiteur est dans la misère, & qu'il vous conjure d'attendre encore un peu, n'ayez pas le cœur assez dur pour le lui refuser. Ne le ruinez point par des frais précipités, & ne faites pas vendre le peu qui lui reste. Car celui qui opprime le pauvre, dit Salomon, fait injure à celui qui l'a créé; mais celui qui en a compassion, rend honneur à Dieu. S'il lui est impossible, ou du moins difficile de vous payer, remettez lui généreusement la dette, ou du moins une partie.

Un Gentilhomme fort pauvre devoit une somme très-considérable au Comte de Soissons. Il vint le trouver, & le pria de lui remettre la moitié de cette somme, « Cette moitié n'est plus à moi, lui dit

«le Comte, dès que vous avez pris la
 »peine de venir la demander; mais,
 »puisque vous me laissez la disposition
 »de l'autre moitié, trouvez bon que je
 »vous la donne.

Ne vous louez jamais. C'est un grand ridicule de se louer soi-même. L'homme sage & judicieux ne donnera jamais dans cette fatuité. Nos avantages parlent d'eux-mêmes; laissons aux autres le soin de les publier. *Qu'un autre vous loue, dit Salomon, & non votre bouche; que ce soit un étranger, & non vos propres lèvres.* Celui qui pense qu'il est sage, ne le sera pas long-temps; s'il le dit, il ne l'est déjà plus: peut-être même ne l'a-t-il jamais été. Un jeune homme se vançoit d'avoir en peu de temps appris beaucoup de choses, & d'avoir dépensé mille écus pour payer ses Maîtres. Quelqu'un de ceux qui étoient présens, lui répondit: *Si vous trouvez cent écus de tout ce que vous en avez appris, je vous conseille de les prendre sans hésiter.*

Le plus grand plaisir qu'on puisse faire aux personnes vaines, n'est pas de les louer, c'est de les entendre paisiblement se louer elles-mêmes. Mais c'est une complaisance qu'on a rarement. Leur

vanité blesse trop la nôtre ; & nous nous plaifons à l'humilier. Un Journalifte fubalterne difoit dans une compagnie, qu'il diftribuoit la gloire. *Oui, Monsieur,* lui répondit quelqu'un, *vous la diftribuez fi généreufement, que vous n'en gardez point pour vous.*

L'Éditeur avoue qu'il a fouvent emprunté d'ailleurs les réflexions qui compofent fes remarques ; & il ajoute qu'il s'eft propofé d'inſtruire la jeunefſe, & de rendre les hommes meilleurs. Il eſt du moins parvenu à rendre fon recueil intéreſſant & amufant, par le choix des faits & dits remarquables, dont ſes leçons de morale ſont accompagnées.

Principes de la ſaine Philoſophie, conciliés avec ceux de la religion, ou la philoſophie de la religion, par l'auteur de la Théorie des êtres ſenſibles (M. Para), en deux volumes in-12, chez Jombert père, rue Dauphine.

L'Auteur de cet ouvrage fait voit que l'eſprit philoſophique n'eſt point incompatible avec l'eſprit religieux ; que la vraie philoſophie, loin de combattre la vraie religion, en ſuppoſe ou en avoue tous les principes & toutes les conféquences ;

conséquences; enfin que la religion a pour elle la saine philosophie; & que la philosophie de la religion est la seule philosophie, à laquelle puisse applaudir la raison. On doit savoir gré à M. Paradin d'avoir rassemblé, comme sous un même point de vue, les principes fondamentaux de la philosophie, & les principes fondamentaux de la religion; & d'en avoir fait résulter un ouvrage philosophique & théologique, qui également solide & lumineux, fait voir & sentir à toutes les classes de lecteurs éclairés, l'accord vrai & réel de la philosophie avec la religion; & qui renversant & foudroyant, une fois pour toutes, les principaux moyens que met ou peut mettre en œuvre l'incrédulité contre la religion, devient une réfutation universelle & permanente de tout ce qui a été imaginé dans les siècles antérieurs; de tout ce qui peut être imaginé dans les siècles à venir, pour rendre douteuse & suspecte une religion évidemment divine.

Œuvres de M. le Chancelier Daguesseau.

Huitième volume, contenant ses lettres sur les matières criminelles &

E

98 MERCURE DE FRANCE.

sur les matières civiles. Chez Saillant, rue Saint-Jean-de Beauvais ; veuve Desaint, rue du foïn ; de Lalain, rue de la Comédie Françoisë ; & Cellot, rue Dauphine.

Le zèle de M. le Chancelier Daguesseau ne se bornoit pas à remplir les fonctions augustes attachées au bonheur d'être l'organe des loix, & de veiller sur l'administration des Cours supérieures : le plus petit siège lui paroïsoit également digne de ses soins ; parce que le plus petit siège tient à l'ordre public ; qu'on y prononce sur l'honneur, la vie & la fortune des hommes ; & que la solidité d'une chaîne dépend de la force & de l'union de chacun de ses anneaux. Il n'y a peut-être pas un seul Tribunal dans le Royaume, qui n'ait éprouvé des effets de son infatigable sollicitude. Il présentoit toujours la règle inflexible de la justice ; mais il savoit la dépouiller de cet air d'austérité qui semble en être inséparable ; parce qu'il avoit évalué de longue main ce que gagne l'Etat à la faire aimer, & ce qu'il pourroit perdre en la faisant redouter. Il savoit qu'il y a pour les Compagnies, comme pour les hommes les plus dignes

DÉCEMBRE. 1774.

d'estime , des jours nébuleux , pendant lesquels il leur arrive de laisser quelque chose à desirer dans leur conduite. Il regardoit ces variations comme un malheur attaché à l'humanité, & n'employoit pour guérir ces infirmités passagères, que la modération & la douceur. « Je rends toujours la même justice » (écrit-il à un Magistrat), à votre zèle, » à vos lumières & à vos talens, dans » l'exercice de votre ministère; mais il » n'est pas étonnant qu'il échappe quelque » chose aux meilleurs esprits & aux Magistrats les mieux intentionnés, sur des » matières qui ne sont pas communes, & » qu'une longue & triste expérience m'a » donné lieu d'approfondir plus qu'ils » n'ont eu encore le temps de le faire.

Quand les fautes d'un Juge inférieur étoient l'effet, ou d'une ignorance grossière, ou d'une négligence qui approchoit de la prévarication; les reproches qu'il lui adressoit, étoient pour lui un devoir pénible, qu'il falloit remplir. Mais quelle attention n'apportoit-il pas à les exprimer, avec cette délicatesse qui captive le cœur en éclairant l'esprit? Se trouvoit-il dans la nécessité de faire rentrer dans l'ordre ces esprits ardents qui voudroient

E ij



non seulement se soustraire à d'utiles réformations, mais en éloigner les autres; il n'en coûtoit souvent à M. le Chancelier qu'une seule lettre. Il allioit avec tant de noblesse & de prudence le ton de l'autorité qui convenoit à sa place, au ton de douceur, qui sied si bien à la raison, & qui la rend si persuasive; que les esprits les plus indociles ouvroient les yeux sur leurs vrais intérêts; & qu'en se rendant; il leur eût été impossible de démêler s'ils cedoient par obéissance ou par conviction.

Profond dans la connoissance des hommes, M. le Chancelier Daguesseau voyoit tout l'ascendant qu'avoit sur eux l'habitude d'envisager les objets sous certains points de vue. Il savoit que l'opinion compte des ennemis dans ceux qu'elle ne peut placer au nombre de ses approbateurs, & que l'approbation même ne lui paroît qu'un tribut légitime. Jamais homme d'Etat n'a su profiter plus sagement de cette orgueilleuse foiblesse. Falloit-il attaquer une opinion douteuse, mais enracinée? il sembloit d'abord la respecter. Oubliant, jusqu'au moment de la victoire, la supériorité de sa place & celle de son génie, il se bornoit à

proposer l'opinion contraire. Il la présentoit avec clarté, mais avec tous les ménagemens de la modestie. Il armoit contre eux mêmes ceux qu'il vouloit déromper ; & cette adresse-là seule, qu'il se permit dans son administration, ramenoit d'autant plus sûrement les esprits, que chacun s'approprioit l'impartialité de la discussion, & s'attribuoit le mérite du choix & du jugement.

Lorsque l'utilité de la Magistrature ou l'intérêt public exigeoient quelque changement à l'Etat ou à la constitution d'une Compagnie ; il ne perdoit jamais de vue que l'attachement aux anciens usages, lors même qu'ils doivent être modifiés, est le plus sûr garant de la persévérance dans les maximes solides & pures, qui maintiennent l'ordre & l'harmonie entre toutes les parties de l'Etat. Il voyoit que cet attachement étoit l'appui de toutes les règles ; & il ne se dissimuloit point le danger d'ébranler les fondemens d'un édifice, sous prétexte de corriger des abus. Il rassembloit alors toutes les précautions que pouvoient lui inspirer sa patience & son courage. Toutes les difficultés étoient prévues & pesées ; & dans la multitude de moyens

102 MERCURE DE FRANCE.

propres à combattre des préjugés fondés sur l'habitude d'une longue possession, aucun n'étoit négligé. Ce n'étoit pas encore assez, pour rassurer M. le Chancelier Daguesseau. Il commençoit par s'assurer du concours des principaux Membres de cette Compagnie; & il choisissoit toujours ceux qui s'étoient distingués par leurs lumières & par leur droiture. Il sentoit que c'étoit leur donner une marque distinguée de son estime, que de leur confier son projet; de leur en développer les motifs; de les associer à l'emploi des moyens qui devoient la faire réussir. Ces Magistrats sentoient de leur côté, tout le prix d'une confiance qui les rendoit, pour ainsi dire, les coadjuteurs du Chef de la justice. Ce sentiment rallentissoit & éteignoit par degrés les effets des anciens préjugés, qui bientôt faisoient place au desir de seconder avec fidélité des vues sages, sûres, & puisées dans l'amour du bien public. Le fruit de cette concorde étoit toujours des avis sincères & désintéressés, sur lesquels M. le Chancelier Daguesseau perfectionnoit le plan de son opération. Et il ne tarδοit pas à jouir du bonheur d'avoir substitué la règle à l'abus,

par le moyen de ceux même qui auroient pu y mettre obstacle.

Que manquoit-il alors au bonheur, à la dignité des Ministres de la Justice ? M. le Chancelier Dagüesseau plus jaloux de l'honneur des Magistrats que les Magistrats eux mêmes, n'oublioit rien de ce qui pouvoit fortifier en eux le vœu de se rendre respectables par leurs lumières & leur intégrité ; & dans le Public, le sentiment de respect qu'inspirent la droiture & la capacité réunies à des fonctions importantes. Il auroit cru perdre la partie la plus précieuse de la dignité de sa place, s'il eût manqué quelque chose à la dignité de ceux dont il étoit le Chef. En un mot, il disoit lui-même, & l'on copie ici ses propres expressions : « qu'un Chancelier s'honore en honorant les coadjuteurs de son ministère ; & que s'il est le Juge de leur justice, il doit à la justice même d'être le conservateur, &, si l'on ose le dire, l'Ange tutelaire de leur dignité. Il savoit que le respect pour les loix tient au respect pour les Magistrats qui en sont les dépositaires. Aussi recomman- doit-il aux Avocats & aux Clients d'avoir autant de vénération pour les

E iv

» Ministres de la Loi, que pour la Loi
 » même.

Perfuadé que les Loix font l'ame universelle d'un Etat; que l'intérêt invariable du Trône est indivisiblement attaché à leur empire; que la justice est à la fois le plus ferme appui des Souverains, & l'instrument le plus sûr du bonheur & de la tranquillité des Sujets; il est aisé de sentir combien les idées* qu'il avoit de la Magistrature étoient élevées; combien de talents, de lumières & de vertus, il exigeoit dans les Magistrats,

* En parcourant les traits d'éloquence de ce grand Orateur, qu'on a joints au discours préliminaire, on trouvera une belle description des qualités sublimes qui constituent le Magistrat; & l'on verra, dans un passage de Tacite, qu'on a reconnu dans tous les Gouvernemens, la nécessité de mettre la Magistrature à l'abri des vicissitudes qui la rendroient le jouet & la victime des passions humaines « Ne croyez pas, disoit un Empereur » Romain, que la stabilité de cet Empire dépende » des monumens qui le décorent. Ces édifices, ces » temples, ces colonnes; que l'œil contemple avec » admiration, le temps les renversera. Mais mon- » tez au Capitole, entrez dans le Sénat, regardez » ces hommes vertueux qui dispensent la justice » & font régner les loix; voilà les fondemens » éternels de mon Empire & de ma gloire. *Tacite, Hist. lib. I.*

D É C E M B R E. 1774. 105

& combien il étoit attentif à conformer sa conduite à ses principes: aussi a-t-il rempli l'Europe de son nom & de sa gloire. Les gens de tout ordre, de tout pays savent qu'il fut éminent par son génie, par son savoir, par sa vertu, par une bienfaisance qui rapportoit tout au bonheur de l'humanité entière. Après sa mort, il a été, & il est encore par les dignes héritiers de son nom qui marchent sur ses traces, & par les ouvrages qu'il nous a laissés, un bienfaiteur universel, dont la mémoire sera toujours précieuse aux bons Citoyens. Ce digne chef de la justice se peignoit si bien lui-même dans les lettres qui composent ce huitième volume, qu'elles imprimoient dans le cœur de ceux qui les lisoient au bout du Royaume, autant de vénération pour sa personne, que sa personne en inspiroit à ceux qui avoient le bonheur de le voir & de l'approcher.

Telle est l'idée que l'estimable Editeur nous donne de ce Magistrat, d'après les lettres réunies dans ce huitième volume. L'avertissement, dont nous avons employé les propres expressions dans ce second extrait, est un morceau très-éloquent & plein d'excellentes vues. Les grands hommes ont beau avoir déjà été

L V

lous, on trouve toujours matière à dire des choses neuves, lorsqu'ils sont considérés par le génie d'observation.

Les Etrennes du goût, où l'on trouve ce que les sciences, les arts & l'industrie fournissent de plus rare & de plus utile dans la Capitale & la Province, avec une note des principales curiosités de Paris, de Versailles & de leurs environs, pour l'utilité des étrangers. A Londres; & se trouve à Paris, chez Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe, près St Côme. Prix, 12 sols, 96 pages.

Ce petit almanach utile & bien fait indique toutes les raretés & les nouveautés que les sciences, les arts & l'industrie produisent dans cette Capitale, & même dans les Provinces. On y trouve des choses curieuses & intéressantes sur tous les talents & les métiers. Il devient aussi nécessaire aux habitans de la Province qu'aux nouveaux arrivés dans Paris, & même à ses citoyens.

L'Auteur a ajouté à la fin de ce recueil, pour compléter l'avantage qu'on en peut retirer, une note des principales curiosités que les étrangers ont à voir dans

DÉCEMBRE. 1774. 107

Paris, Versailles & leurs environs, avec les noms des Artistes qui en sont les auteurs.

On invite les Artistes & les Ouvriers de Paris & de la Province d'envoyer la notice de leurs ouvrages ou de leurs marchandises nouvelles, avant le premier Octobre 1775, chez M. LE FEBVRE, rue du Foin-St-Jacques, au collège de Maître Gervais.

* *Le Juge, Drame en trois actes & en prose*; par M. Mercier. Prix 50 sols. A Londres, & se trouve à Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Le nœud de cette pièce est fort simple; Il s'agit d'une maison de payfan & de quelques arpens de terre situés dans la Seigneurie de Monrevel, & revendiqués par le Seigneur de ce nom. Le payfan nommé Girau, n'a point de titre écrit; mais il allègue une possession de deux cens ans, qui est un assez bon titre, & d'ailleurs sa propriété se trouve reconnue par d'anciens terriers de la Seigneurie. Le procès est donc évidemment injuste;

* *Les cinq articles suivans sont de M. de la Harpe.*

E vj

aussi le Comte de Monrevel ne l'a-t-il pas intenté de bonne-foi. Il avait une prodigieuse envie de ce terrain situé au bout de son parc, vis-à-vis de son château. Il voulait y faire bâtir un pavillon qui devait lui former une perspective agréable. Il a offert à Girau le double de ce que valaient sa maison & ses dépendances. Mais Girau, aussi attaché à sa maison que le Comte en est avide, s'est obstiné à la garder. Alors l'Intendant, les gens d'affaires s'en sont mêlés, ont suscité de mauvaises chicanes. On a commencé par saisir les terres du Paysan & par abattre sa maison, ce qui est assez difficile à comprendre : car, pour une exécution si violente, il faut au moins une sentence; & qui l'aurait rendue? Le procès, au commencement de la pièce, est porté, en première instance, devant le Juge du lieu, M. de Leurye. Ce Juge est originairement un orphelin que le Comte a fait élever, qu'il a établi, à qui de plus il a fait épouser une femme que de Leurye aimait & qu'il aime encore. Enfin le Juge doit tout au Comte. Mais il doit la justice à Girau, & il est déterminé à la rendre. Le Comte vient le voir, & après que de Leurye lui a

prouvé clairement qu'il a tort, & qu'il va perdre son procès; il lui avoue que l'idée de ce pavillon lui tourne la tête, que c'est la consolation de ses derniers jours, enfin qu'il donnerait tout pour l'avoir. Il veut remettre à de Leurye vingt mille francs, qui font trois fois la valeur de la maison en litige, pour faire perdre le procès au paysan, & lui donner cette somme en dédommagement, après l'arrêt rendu. On juge bien que de Leurye rejette une pareille proposition. Le Comte, déjà offensé, n'a plus d'autres ressources que de faire de nouvelles tentatives sur Girau. Mais celui-ci est aussi inflexible que le Juge. Enfin le Comte s'opiniâtrant toujours davantage, menace de Leurye de tout le poids de son ressentiment: & le dernier moyen qu'il emploie, c'est de lui dire qu'il connoît le père de de Leurye, que celui-ci croit mort depuis long - temps; qu'il a le secret de sa naissance, & qu'il ne le révélera point si de Leurye ne lui fait gagner son procès; il ajoute qu'il le privera de sa place, ce qui doit le réduire dans l'indigence, lui, sa femme, & une jeune fille nommée Thérèse, personnages de la pièce, & personnages très-inutiles.

Le Comte avertit même M^{de} de Leurye du danger que son mari va courir, & l'exhorte à l'en détourner. De Leurye sort pour aller juger, & c'est la fin du second acte.

On voit déjà, sur cet exposé, le vice radical de cette intrigue; elle manque par les ressorts & par les caractères. Le Comte est un fou odieux, dont le rôle n'est pas soutenable. Du moment où l'on fait que, dans l'idée de faire construire un pavillon, il a commencé préalablement par abattre la maison où logeait une pauvre famille, & par faire arracher les plantations qui la nourrissaient, c'est un tyran exécrationnable & ridicule. Si l'Auteur avait voulu le présenter comme un homme dur, objet de l'aversion des spectateurs, sa conduite alors était toute simple & allait au but. Mais il en veut faire un homme qui, au fonds, est honnête, & qui n'a qu'un travers. Alors tout est manqué. Ce travers, qui produit des atrocités, révolte absolument. Il n'y a plus de proportion entre les moyens & l'effet. Il faut que tout caractère vicieux, qu'on ne veut pas faire haïr, ait une excuse vraisemblable, & le Comte n'en a point. Ce n'est plus qu'une bizarrerie

DÉCEMBRE. 1774. III

cruelle , qui choque & fatigue. D'un autre côté , l'obstination à peu-près gratuite du laboureur , qui refuse le double de ses possessions , si elle ne blesse pas , ne peut intéresser beaucoup. On voit que , dans tous les cas , il ne fera pas à plaindre. Ainsi , nulle émotion , nulle crainte. Il ne s'agit , pendant deux actes fort longs , que d'une maison & de quelques arpens disputés entre deux hommes différemment bizarres. Quant au Juge , il est impossible qu'il balance. Sa conduite est indispensablement tracée. Il n'y a dans ce premier nœud rien qui ressemble à la fable d'une pièce. L'Auteur appelle son ouvrage un Drame : mais il est difficile de voir ce qu'il y a de dramatique. Voici un autre nœud qui se présente. Il ne s'agit plus de savoir qui aura la maison & les arpens ; il faut voir ce que deviendra de Leurve , qui va perdre sa fortune & qui ne retrouvera pas son père , s'il ne donne pas gain de cause au Comte de Monrevel. Cet incident romanesque est-il tolérable ? Le Comte , faisant une pareille menace , seroit-il supporté sur la scène ? C'est bien pis au troisième acte ; il a perdu son procès ; il est furieux , &c , tout au milieu de sa fu-

112 MERCURE DE FRANCE.

reur, il est si touché de la joie & de la reconnaissance de la famille Girau, qui vient remercier le Juge, qu'il saute au cou de de Leurye & qu'il le reconnaît pour son fils. Il ne dit ni pourquoi, ni comment il a laissé son fils Juge de village, quelles raisons l'ont pu forcer à se priver si long-temps du plaisir d'avoir un fils, ni pourquoi ces raisons cessent tout-à-coup depuis que Girau a gagné son procès. On ne nous explique rien. Il suffit que le fils retrouve son père, & que l'Auteur trouve un dénouement, n'importe lequel. On nous fait grâce des détails du roman, & il n'y a pas grand mal.

Voilà comme sont faits ces ouvrages qui ont une prétention exclusive à la morale, au sublime, au génie! C'est avec ces belles imaginations qu'on veut créer un nouveau théâtre, qui doit, dit on, anéantir l'ancien. Telles sont les rares productions qui doivent faire disparaître tous les chefs-d'œuvres de notre langue devant le genre qu'on appelle *honnête*, comme si les autres genres étoient mal-honnêtes. Ce n'est point ici une exagération; cette prédiction remarquable de la chute de nos plus belles pièces, que

doit faire tomber *le Drame Bourgeois*, est littéralement énoncée dans un *Essai sur le Drame*, qui peut nous donner quelque jour l'occasion d'examiner la poétique de ce genre, & les inconcevables paradoxes de ceux qui s'y sont exclusivement dévoués.

Il nous reste à parler du style de la pièce. Il est tel que celui de presque toutes les pièces de ce genre; c'est-à-dire, un mélange de familiarité & d'enflure, quelques traits de ce naturel commun, dont personne ne se soucie, & beaucoup de tirades de rhétorique. Les nuances justes du dialogue; les convenances du ton & du personnage n'y sont presque jamais observées. C'est un langage qui n'appartient à personne. C'est celui d'un déclamateur qui, tour-à-tour, se fait enfant ou philosophe, & qu'on aperçoit toujours sous ce double masque. Par exemple, on fait dire au laboureur Girau : *Depuis plus de soixante années je vois chaque matin le lever du soleil qui, par ses premiers rayons m'envoie le signal de la prière.* Il est probable que jamais le paysan le mieux élevé n'a parlé de ce style. *Ces longues allées, ces grands chemins, ces enclos, où l'on ne voit pas un*

114 MERCURE DE FRANCE.

seul arbre fruitier, voilà autant de vols faits à l'agriculture. Comment l'Auteur n'a-t-il pas senti qu'*agriculture* étoit un mot de la capitale, qu'on ne connaît pas dans les campagnes? C'est un mot souvent inconnu à ceux qui labourent, & répété par ceux qui écrivent. D'ailleurs on retrouve souvent, comme dans tous les Drames de cette espèce, ces lieux communs de la conversation domestique & journalière, avec lesquels on pourrait faire aisément cinq actes d'une extrême vérité & d'un extrême ennui.

T H É R È S E.

Bon jour, cher papa, bon jour. Prenez ce bouillon avant tout, & puis après, que je vous embrasse.

M. D E L E U R Y E.

Ah! ah! tu es déjà levée aussi, toi?

T H É R È S E.

Il faut bien se lever matin, si l'on veut vous voir avant que vous sortiez. Est il bon, papa?

M. D E L E U R Y E.

Excellent, ma chère Thérèse. Elle

D É C E M B R E. 1774. 115
se porte à merveille , ce matin.

T H É R È S E.

Je me porte toujours bien quand je vous vóis ; car je suis si contente ! Vous allez encore revenir bien tard aujourd'hui.

M. D E L E U R Y E.

Dis-moi , combien as tu brodé de jolies fleurs hier dans toute ta journée ?

T H É R È S E.

Oh ! je ne les ai pas comptées. Mais vous verrez , vous verrez. Avant peu... Il ne faut rien dire.

M. D E L E U R Y E.

Allons , allons , nous examinerons tout cela cet après-midi.

Mde DE LEURYE à sa fille.

A-t-on rangé là-dedans tout ce qu'il faut ?

T H É R È S E.

Oui , Maman. Papa peut s'habiller quand il lui plaira ; tout est prêt.

Lorsqu'on lit de pareilles scènes , on

se rappelle toujours ce mot de M. Jourdain : « Quoi ! lorsque je dis, Nicole , »
 » apportez-moi mes pantoufles, je fais »
 » de la prose. » ! Les Auteurs de Drames font souvent de la prose comme celle de M. Jourdain, quand il parlait à sa servante en se levant ; mais non pas comme celle que Molière met dans sa bouche quand il le fait parler sur la scène.

Cependant on trouve quelquefois dans M. Mercier des morceaux d'une vérité plus intéressante ; tel est le moment où Girau, sa femme & ses enfans viennent remercier leur Juge.

G I R A U.

« Monsieur, nous ne venons pas vous »
 » déranger pour long temps. Ce que nous »
 » avons à vous dire sera bientôt dit. Ne »
 » croyez pas, je vous prie, que nous »
 » venions vous remercier de nous avoir »
 » fait gagner notre procès : on ne loue »
 » point la justice d'avoir été juste. Mais, »
 » avec votre permission, nous venons »
 » vous montrer à toute notre famille. »
 » Ecoute, femme ; & toi, Jacques ; toi, »
 » Charlot ; toi, Philippe ; toi, Chris- »
 » tophe, approche tes deux petits frères. »
 » Bon : Regardez bien ce digne homme,

» regardez le en face ; là , pour le bien
 » reconnaître ; & si jamais quelqu'un ,
 » quand je n'y serai plus , voulait vous
 » faire du tort , n'ayez aucune crainte
 » de ce méchant. Venez ici en assurance ,
 » & boutez votre cause entre les mains ;
 » le reste est son affaire. Allez , allez ,
 » tout ira bien. Il a la main ferme pour
 » tenir la balance. Il vous protégera con-
 » tre qui que ce soit au monde. Car ,
 » voyez-vous , tous les grands Seigneurs
 » ne sont , devant son tribunal , pas plus
 » qu'un homme comme moi. Voilà tout
 » ce que je voulais vous dire , mes en-
 » fans ; Allez-vous-en , & n'interrompez
 » pas plus long-temps un Juge , qui n'a
 » pas trop de temps à lui , puisqu'il
 » l'emploie à empêcher le mal qui ,
 » comme l'ivraie , semble pousser de lui-
 » même en ce bas monde. Et nous , en
 » conséquence de cette observation , nous
 » demeurons très - respectueusement ,
 » Monsieur , votre très humble & très-
 » obéissant serviteur ».

Ce morceau n'est pas , à la vérité , de
 ceux qui sont d'autant plus difficiles à
 faire qu'ils paraissent plus faciles. Mais
 il y a un mélange touchant de bonhom-
 mie & de joie , & le ton n'est pas au-

118 MERCURE DE FRANCE.

dessus de la raison & de l'éloquence d'un payfan. Ce naturel , s'il régnait dans toute la pièce, ferait du moins un mérite; mais le naturel louable & qui ne choque point le goût, est précisément la qualité la plus rare dans ces Drames, où l'on semble sur-tout se piquer de naturel.

Discours en vers sur la manière de lire les vers. Par M. François de Neufchâteau.

Ce sujet ne semble ni assez fécond, ni assez intéressant pour former un ouvrage de près de trois cens vers; mais ceux de M. François sont très bien tournés; il y en a même de très-heureux. Il entre d'abord en matière & s'adresse, dans son indignation, à l'homme mal organisé, qui défigure les vers en les lisant.

Ah! si ta voix ingrate ou languit, ou détonne,
Ou traîne avec lenteur son fausset monotone;
Si, du feu du Génie en nos vers allumé,
N'étincelle jamais ton œil inanimé;
Si ta lecture enfin, dolente psalmodie,
Ne dit rien, ne peint rien à mon ame engourdie,
Cesse, ou laisse-moi fuir. Ton regard *abattu*,
Du regard de Méduse a la triste vertu.

L'Auditeur, qu'ont glacé tes sons & ta présence,
 Croit subir le supplice inventé par Mézence :
 C'est un vivant *qu'on lie* au cadavre d'un mort.
 Attentif à ta voix, Phébus même s'endort ;
 Sa défaillante main laisse tomber sa lyre.
 C'est peu d'aimer les vers ; il faut les savoir lire ;
 &c.

C'est un vivant qu'on lie est un hémistiche dur, qui devait blesser l'oreille délicate de l'Auteur ; *attache* semble être d'ailleurs le mot indispensable.

L'Auteur parle très bien de l'ancien accord de la musique avec la poésie. Il exprime, avec une précision élégante, les différens procédés des vers grecs & latins.

Jadis, on les chantait. Les annales antiques
 De Moïse & d'Orphée exaltent les cantiques.
 Te faut-il rappeler ces prodiges connus ?
 Ces rochers attentifs à la voix de Linus ?
 Et Sparte qui s'éveille aux accens de Tyrthée ?
 Et Therpandre appaisant la foule révoltée ?
 Les Poètes divins, maîtres des Nations,
 Savaient noter alors l'accent des passions.
 L'ame était adoucie & l'oreille charmée,
 Et même des Tyrans la rage désarmée.
 Ce fut l'attrait des vers qui fit aimer les lois.

120 MERCURE DE FRANCE.

L'art de les déclamer fut le talent des Rois.

Les Dieux mêmes, les Dieux, par la voix des
Oracles,

De cet art enchanteur consacraient les miracles.
Chez les fils de Cadmus, peuples ingénieux,
Que les sons de la lyre étaient harmonieux !
Que, dans ces beaux climats, l'exacte prosodie
Aux chansons des neuf Sœurs prêtait de mélodie !
On voyait, à côté des Dactyles volans,
Le Spondée alongé se traîner à pas lents.
Chaque mot chez les Grecs, amans de la mesure,
Se pliait, de lui-même, aux loix de la césure ;
Chaque genre eut son rythme. En vers majestueux,
L'épopée entonna ses récits fastueux.
La modeste élégie eut recours au distique.
Archiloque s'arma de l'iambe caustique.
A des mètres divers, Alcée, Anacréon
Prêtèrent leur génie, & leur gloire, & leur nom.

Le Poète compare un bon Lecteur à
l'écho qui laisse le son dans l'oreille.

L'Amante de Narcisse en nos forêts errante,
Redit, d'un dernier mot, la syllable mourante ;
Mais des chants de la muse, écho plus assidu,
Tout ce qu'elle prononce, un Lecteur l'a rendu.

La construction des deux derniers vers
est un peu embarrassée, & le sens ne s'en
présente

présente pas d'abord. Les deux premiers sont excellens. On pourrait observer, à la rigueur, que l'écho, de sa nature, n'est pas errant, qu'il est même nécessairement fixé. Mais ici c'est la Nymphe Echo personnifiée, & c'en est assez pour justifier, en physique, deux vers excellens en poésie.

L'Auteur passe à la manière dont on juge les vers nouveaux. Il introduit un Abbé, un Médecin à la toilette d'une femme, & l'entretien roule sur un poëme nouveau. Mais ce dialogue, qui est long, n'est pas piquant. Rien n'est plus difficile à faire qu'un bon dialogue, où le Poëte joue lui seul le rôle des deux interlocuteurs. Le modèle de ces sortes de morceaux est, sans contredit, le dialogue de Pyrihus & de Cynéus dans Boileau; c'est un chef-d'œuvre. Celui de M. François tombe même quelquefois dans le mauvais goût.

Ab! vous avez raison, & c'est une *trouvaille*;
Que ces estampes - là. — Comme Longueil tra-
vaille! —

Mais ce n'est pas assez d'admirer le Graveur,
Docteur, jugez l'écrit; mais jugez sans fa-
veur. —

Madame, à vous le dé.

A vous le dé peut être bon dans un dialogue de comédie. Molière l'a même employé d'une manière très-plaisante dans le *Misanthrope*, & c'est un des avantages de la bonne comédie, qu'un mot très-commun devient très-heureux par la place où il est mis. Mais dans un dialogue où le Poëte parle, dans une épître d'un ton noble, cette expression paraîtra trop familière.

M. François se mocque, avec raison, de ces déclamateurs forcenés qui récitent, avec une violence épouvantable, ce qu'ils ont composé avec une froideur pénible, & dont on a dit que leurs vers étaient faits à coups de marteau & récités à coups de poing.

Gardons-nous d'imiter, dans sa folle lecture,
 Dans ses roulemens d'yeux & ses contorsions,
 Ce fanatique amant de ses productions;
 Ce furieux rimeur, qui, d'un ton ridicule,
 Comme un vrai possédé, s'agite, gesticule,
Tourmente notre oreille, épuise son gosier,
 Et croit être sublimé à force de crier.
 Jadis sur son trépied, la Pythie agitée,
 D'un Dieu même remplie, était moins *tourmentée*.

M. François oppose à ce tableau une

D É C E M B R E. 1774. 123

lecture sage, mesurée & sentie. Il propose pour modèle un illustre & respectable Académicien, qu'on a vu quelquefois lire aux séances publiques des morceaux charmans, & joindre des grâces personnelles à celles de ses écrits.

Ainsi; quand NIVERNOIS *daigne*, aux Muses
fidèle,

Lire à l'Académie une fable nouvelle,

Il fait d'un charme heureux enivrer les esprits;

Chaque vers est saillant, chaque mot a son prix.

Tout *fait image* en lui, tout sert à l'éloquence;

Ses discours, ses regards, & même son silence.

Ainsi les Grecs charmés environnaient Nestor :

Il cessait de parler; on l'écoutait encor.

Ce dernier vers, imité d'Homère, est fort beau. *Tout fait image* est trop prosaïque. Un défaut plus grand, c'est cette expression *daigne*. Lire est sans doute une complaisance & souvent même très-flatteuse; mais ce mot *daigne* semble exprimer plus que de la complaisance. Il faut se souvenir que les séances publiques de l'Académie Française, considérées, soit du côté de l'Académie même, soit dans les personnes qui s'y rassemblent, sont ordinairement composées

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

de l'élite de la Nation. On ne descend point en obtenant leurs applaudissemens, & ceux même qui possèdent un autre genre de gloire ne sont pas au-dessus de celle-là.

En général, les vers de M. François ont de la facilité, du nombre & de l'élégance. On pourrait desirer qu'il y mît plus d'idées, plus de tournures & d'expressions qui lui fussent propres. Ses vers, que sans doute il fait un peu à la hâte, distrait, comme il le dit lui-même, par d'autres occupations, semblent jetés dans des moules trop connus. Il y a trop de réminiscences marquées.

Pour arracher des pleurs, toi-même tu pleurais.

Pour m'arracher des pleurs il faut que vous pleuriez.

Boileau.

Donner de l'harmonie & du nombre aux pensées.

Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Brébeuf.

Il est à souhaiter, si M. François revoit & abrège cette pièce, qu'il peut rendre beaucoup meilleure, qu'il retranche ces deux vers :

Va, d'un débit heureux l'innocente imposture,
Sans la défigurer, embellit la nature;

Il n'a pas fait attention que *défigurer* étant le contraire d'*embellir*, il n'est jamais possible d'embellir en défigurant, & qu'ainsi les deux vers n'ont pas de sens. Il y en aurait, si l'Auteur avait pu mettre, *loin de la défigurer, embellis la nature*. C'est une inadvertance qu'il corrigera aisément, lorsqu'il voudra joindre un peu plus de travail au talent qu'il a signalé de si bonne heure.

Histoire littéraire des Troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces, & plusieurs particularités sur les mœurs, les usages & l'histoire du douzième & du treizième siècle. A Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande.

M. l'Abbé Millot, connu par des Elémens d'histoire, justement estimés, a rédigé cet ouvrage sur les mémoires amassés par M. de Ste Palaye. Pour donner une idée du travail immense dont on est redevable à l'infatigable activité de ce savant Académicien, il

F iij

126 MERCURE DE FRANCE:

suffira de dire, d'après le témoignage de M. l'Abbé Millot, que ces mémoires formaient jusqu'à quinze volumes *in-folio*. L'Historien abrégiateur a exprimé la substance de cette vaste collection, & en a formé trois volumes *in-12*, qui contiennent ce qu'il y a de plus curieux & de plus instructif dans les poësies & les aventures des Troubadours. On fait que ce mot signifie originairement inventeur ; mais les inventions de ces Poëtes de Provence ne servent guères qu'à faire voir aux gens de goût combien les progrès de l'esprit humain sont lents, & ce qu'il faut de temps pour former les langues, & amener la politesse. Elles ont un avantage plus réel pour les curieux d'érudition. Elles tiennent de fort près à l'étude des mœurs & des usages dans ces siècles encore grossiers ; & c'est ce que M. l'Abbé Millot développe très-bien dans le discours préliminaire.

« Les ouvrages des Troubadours sont
» précieux, en ce que les mœurs s'y
» trouvent peintes au naturel, mieux
» que dans aucun autre monument de
» ces siècles peu connus. Nos anciens
» faiseurs de chroniques, nourris au sein
» des ténèbres & des préjugés du cloître,

» ne savaient en général que narrer lon-
 » guement les faits publics, mêlés de
 » bruits populaires, & souvent de lé-
 » gendes ridicules. Ils dégradèrent l'his-
 » toire ; ils ne la connoissaient point :
 » mais les Poëtes étaient naturellement
 » les peintres de la société. Ce qu'ils
 » voyaient, ce qu'ils entendaient, les
 » coutumes, les modes, les opinions
 » dominantes, les passions modifiées en
 » tant de manières, devenaient, sans
 » qu'ils pensassent à instruire la postérité,
 » le fond & l'ornement de leurs pièces,
 » Parmi les anciens, Homère supplée
 » en cette partie aux monumens histo-
 » riques, & ses fictions même sont une
 » source de vérités, qui ne se puiferaient
 » point ailleurs. Les Troubadours ont
 » sur lui une sorte d'avantage ; car leurs
 » genres de poësies, plus bornés à la vie
 » commune, & aux objets contempo-
 » rains, forment des peintures plus
 » naïves, & dont il résulte des consé-
 » quences plus certaines.

» On y voit cette bravoure ardente &
 » emportée qui caractérisait encore la
 » Nation, qui respirait les combats
 » comme des plaisirs, & qui du droit
 » barbare de l'épée, faisait le premier

128 MERCURE DE FRANCE:

» droit de la nature. On y voit cette
» prodigalité des Seigneurs, érigée en
» vertu essentielle de leur rang; aussi
» peu délicate sur les moyens d'acquérir
» que sur la manière de dissiper,
» & ne rougissant point d'accumuler
» des rapines, pour se parer d'une
» ruineuse ostentation. On y voit cet
» esprit d'indépendance qui entraînait
» les désordres de l'Anarchie; quelque-
» fois se pliant par intérêt aux humbles
» démarches de Courtisan; mais toujours
» prêt à se roidir avec audace, lorsqu'il
» était excité par les conjonctures. On
» y voit cette franchise mâle & agreste,
» que rien n'empêche de s'exprimer li-
» brement, & sur les personnes & sur
» les choses; qui censure les Princes
» comme les Particuliers, sans paraître
» se douter des égards de la bienfiance,
» encore moins de la politesse moderne.
» On y voit l'aveugle superstition, se
» repaissant d'absurdités & de folies;
» sacrifiant à ses fantômes la raison,
» l'humanité, la Divinité même; avi-
» lissant le souverain Etre par les hom-
» mages qu'elle croit lui rendre, au mé-
» pris des loix qu'il a établies; & four-
» nissant, par ses excès, des armes à

» l'irréligion, qu'elle fait naître. On
 » y voit l'ignorance & le fanatisme d'un
 » Clergé vicieux; la pétulance d'une
 » noblesse inquiète & indomptable;
 » l'activité & la hardiesse d'une bour-
 » geoisie, à peine délivrée de la servi-
 » tude, les vices plutôt que les vertus
 » des hommes de tout état, livrés encore
 » à des habitudes barbares, & commen-
 » çant à se raffiner par de fausses lumières.
 » On y voit enfin le système de la Che-
 » valerie développé, ses exercices, ses
 » amusemens, ses préceptes, ses mœurs,
 » ordinairement contraires à la morale,
 » & sur-tout cette galanterie fameuse,
 » qui devint un des principaux mobiles
 » de la société, & dont il importe d'ac-
 » quérir une connoissance plus exacte.

M. l'Abbé Millot, dans son discours
 préliminaire, distribue les pièces des
 Troubadours en *servintes*, *tensons* ou
jeux partis, *pastourelles* & *novelles*. Le
servinte est un discours en vers, une es-
 pèce de monologue sur quelque sujet
 convenu. L'Historien cite le *servinte* du
 Roi Richard, composé dans sa prison
 d'Allemagne. Le *tenson* était un dialogue
 en vers, où l'on discutait une question,
 le plus souvent de galanterie. Il semble

que ce fut un pas vers le genre dramatique; mais les Troubadours ne s'en avisèrent jamais. La *pastourelle* était une idylle galante, ce que nous appelons une pastorale. La *novelle* était un conte.

Les Troubadours commencèrent à fleurir dans le douzième siècle. On place à leur tête Guillaume IX, Comte de Poitou; & ce n'est pas, comme on le fait, le seul Souverain qu'ils comptent parmi eux. Ils étaient accueillis & récompensés dans les Cours, & bien traités par les Dames qui étoient leurs Divinités; mais ils se plaignent, dans plus d'un endroit de leurs pièces, que les *Jongleurs*, dont le métier était de chanter les vers des Troubadours, leur enlevaient souvent, par l'intrigue & la flatterie, les récompenses dues au talent & au mérite; & les déshonoraient par des bassesses & des scandales, auprès des Princes, accoutumés trop souvent à confondre le Troubadour qui composait, & le Jongleur qui chantait. Ainsi l'on voit que le siècle des Troubadours a plus d'un rapport avec le nôtre. « Une foule » d'hommes, dit M. l'Abbé Millot, » condamnés à l'obscurité par la nature, » comme par la fortune, se jetaient

D É C E M B R E. 1774. 134

» dans une carrière, où ils voyaient la
» perspective la plus attrayante ». Notre
littérature a aussi ses Jongleurs en prose
& en vers, qui répètent, & même ré-
pètent mal ce que les autres ont trouvé ;
qui s'emparent des récompenses des-
tinées au mérite, & que trop de gens, ou
par ignorance ou par malignité, con-
fondent avec les vrais Troubadours.

Les Troubadours, après avoir fleuri
pendant deux siècles, commencèrent à
tomber dans le mépris. Abusant trop de
leurs avantages, ils s'avilirent par leur
conduite ; & des génies plus heureux,
qui commençaient à naître en Italie,
firent tomber les Poètes de Provence.
Le Dante, Pétrarque, Bocace, donnè-
rent l'idée & le modèle d'un talent bien
supérieur à celui des Troubadours. La
France même avait déjà ses Poètes, qui
commençaient à surpasser les Proven-
çaux leurs maîtres. Thibaut, Comte de
Champagne, était distingué parmi eux.
On connaît de lui cette chanson naïve &
tendre, qui vaut mieux que toutes les
pièces des Troubadours.

Las ! si j'avais pouvoir d'oublier
sa beauté, son bicn dire,

F vj

132 **MERCURE DE FRANCE.**

Et son tant doux , tant doux regarder
Ferait mon martyr.

Mais las ! mon cœur je n'en puis ôter,
Et grand affolage
M'est d'espérer.
Mais tel servage
Donne courage
A tout endurer.

Et puis comment , comment oublier
Sa beauté , son bien dire

Et son tant doux , tant doux regarder ?
Mieux aime mon martyr.

Les Troubadours commencent à disparaître au quatorzième siècle. Leur histoire est très-bien rédigée par M. l'Abbé Millot ; mais on doit s'attendre qu'un ouvrage de ce genre est plus utile à consulter , qu'agréable à lire de suite.

Histoire universelle de Justin ; extraite de Trogue Pompée , traduite sur les textes Latins les plus corrects ; avec de courtes notes critiques , historiques , & un Dictionnaire géographique de tous les pays dont parle Justin. Par M. l'Abbé Paul , ancien Professeur d'éloquence au Collège d'Arles. **A**

DÉCEMBRE. 1774. 133

Paris, chez J. Barbou, Imprimeur
Libraire, rue des Mathurins.

Cette traduction est en général correcte & fidelle. Peut être y désirerait-on plus de facilité & d'élegance. On y rencontre de temps en temps des expressions peu faites pour le style noble. *La Reine avertie de sa retraite, envoye à ses troupes son fils, encore fort jeune. Envoyé à ses troupes* est dans le goût du Père Daniel, qui n'est pas le bon goût. L'histoire demande un ton plus relevé. L'Auteur dit ailleurs, en parlant de la Scythie: *Elle a à dos l'Asie & le Phase.* On trouve dans un autre endroit: Candôle aimait éperdûment sa femme, à cause de sa beauté. *Uxorem propter formæ pulchritudinem deperibat.* Il idolâtrait la beauté de sa femme. Il semble que cette tournure eût été plus élégante, On peut faire quelques reproches au Traducteur sur le sens de plusieurs phrases; mais quelle est la version à qui l'on ne puisse pas faire des reproches semblables, qu'il est même impossible de prévenir, puisqu'il y a dans tous les Ecrivains des endroits dont le sens est contesté? Voici quelques phrases qui n'ont pas paru

134 MERCURE DE FRANCE.

exactes, & dont on laisse le jugement au Lecteur instruit. Justin finit ainsi sa préface, adressée à l'Empereur Antonin : *Sufficit enim mihi in hoc tempore iudicium tuum ; apud posteros , cum obreclationis invidia cesserit , industria testimonium habituro.* M. l'Abbé Paul traduit : Votre suffrage me suffit présentement : la postérité, quand l'envie *se sera tue*, réglera son jugement sur le vôtre. Passons sur cette expression, *se sera tue*, qui offense étrangement l'oreille. Mais, d'ailleurs, est-ce bien là ce que Justin veut dire ? Il me semble qu'il établit une distinction assez marquée entre le jugement de l'Empereur, dont il a besoin pour le défendre contre l'envie, & celui de la postérité, que son travail lui assure. J'ai dû, lui dit-il dans la phrase précédente, vous rendre compte de mon loisir ; & il ajoute : car votre suffrage me suffit aujourd'hui ; la postérité, lorsqu'on n'entendra plus l'envie, aura, dans cet écrit, un témoignage de mes travaux.

L'Auteur paraît aussi s'être trompé dans cet endroit du premier livre où la femme d'un Berger reçoit Cyrus au berceau, prêt à être exposé dans les forêts, par ordre d'Astiage. *Tanusque*

DÉCEMBRE. 1774. 135

*in illo vigor & dulcis quidam blandientis
infantis risus apparuit, ut Pastorem uxor
ultra rogaret quo suum partum pro illo
exponeret, permetteretque sibi, sive fortunæ
ipsius sive spei suæ puerum nutrire.* Voici
la version de M. l'Abbé Paul : Ses gestes
enfantins étaient *si vifs* & si touchans,
son rire si doux & si gracieux, que, *soit
respect*, *soit ambition*, elle pria son mari
de lui permettre d'exposer son propre
fils, & de nourrir celui-ci. Des *gestes
vifs* ne rendent point le mot de *vigor*,
cette force qui s'annonçait déjà dans un
enfant; & ces mots, *soit respect*, *soit
ambition*, n'expriment point du tout ce
que dit l'Auteur Latin. *Sive fortunæ ipsius
sive spei suæ puerum nutrire*, signifie clai-
rement que cette femme demanda qu'il
lui fût permis d'élever Cyrus, soit pour
la destinée qui attendait cet enfant, soit
pour ses propres espérances. Ces fautes
légères n'empêchent pas qu'en général
cette traduction ne soit utile aux jeunes
gens. Elle est dédiée à Monseigneur
l'Archevêque d'Artes, & aux Adminis-
trateurs du Collège de cette ville. L'a-
vertissement du Traducteur, que nous
allons transcrire, rend compte en peu
de mots des procédés qu'il a suivis dans
son travail.

136 MERCURE DE FRANCE.

« Justin vivait sous Antonin le Pieux.
» C'est tout ce qu'on fait touchant sa
» personne.

» Il abrégéa la grande histoire de
» Trogue-Pompée. Il promène son Lec-
» teur de siècle en siècle, d'Empire en
» Empire, de Nation en Nation; & trace
» une esquisse rapide des mœurs des
» Peuples conquérans, & des grandes
» révolutions.

» Quelques uns l'ont accusé de la perte
» de l'original qu'il a réduit. Mais pour-
» rait-on le convaincre de ce crime litté-
» raire? Comment & pourquoi s'en se-
» rait-il rendu coupable?

» Son style en général est pur, élé-
» gant, naturel; mais un peu monotone.
» Sa narration est nette; ses réflexions
» sages, quoique communes; ses pein-
» tures quelquefois très-vives. On trouve
» chez lui plusieurs morceaux de la plus
» grande beauté. Seulement il aime un
» peu trop l'anthitèse, la plus froide
» des figures, quand on la prodigue. Je
» regrette aussi qu'il rapporte quelquefois
» des traits minutieux ou absurdes.

» Les versions qui existaient déjà de
» son ouvrage, ne m'ont point décou-
» ragé. La traduction de Colomby,

» donnée en 1666, est écrite d'un style
 » qui n'est plus supportable de nos
 » jours; elle est d'ailleurs assez souvent
 » infidelle. Celle d'un anonyme, se di-
 » sant de Port Royal, publiée en 1693,
 » me paraît contrainte & enflée; celle
 » d'un autre anonyme, imprimée en
 » 1726, prolix & froide; & celle de
 » M. l'Abbé Favier, qui vit le jour en
 » 1737, incorrecte & traînante. J'ajoute
 » qu'en bien des endroits, les trois der-
 » niers Traducteurs sont aussi peu fidèles
 » que Colomby; ce qu'il ne me serait
 » pas difficile de prouver, si je ne crai-
 » gnais d'excéder les bornes d'un simple
 » avertissement. Au reste, je suis très-
 » éloigné de me flatter d'avoir évité
 » tous les écueils de ce genre. Je fais
 » qu'en matière de traduction, il y a
 » cent manières de mal faire, & qu'il
 » y a même cent manières de les juger.

» Notre Auteur n'est pas toujours
 » assez modeste dans ses expressions &
 » dans ses images. Comme la langue
 » Française est plus réservée que la Latine
 » & que j'ai travaillé en partie pour les
 » jeunes gens, je me suis fait un devoir
 » d'adoucir la force de certains termes,
 » & de gazer les endroits trop libres.

238 MERCURE DE FRANCE.

» Un Traducteur doit se piquer de fidélité; mais non pas jusqu'au point de fouiller sa plume.

» On pourra s'appercevoir que les sommaires Latins des chapitres, faits par un ancien Commentateur, ne sont pas quelquefois assez justes. J'ai tâché de les redresser dans le Français.

» Pour ne pas trop grossir les volumes, je n'ai accompagné la traduction, que de notes courtes & nécessaires. J'ai pris dans l'édition Dauphine du P. Cautel, Jésuite, la substance du plus grand nombre des notes.

» Quant au texte Latin, j'ai traduit sur celui de l'édition de Barbou; & c'est le même que je représente ici.

Les Libraires ont jugé à propos pour la commodité & l'utilité des Lecteurs, de mettre une table alphabétique des matières, à la fin de chaque volume, & un Dictionnaire géographique dans le second.

Legs d'un père à ses filles, par feu M. Gregory, Docteur en médecine d'Edimbourg, traduit de l'Anglais sur la quatrième édition. A Londres, & se trouve à Paris, chez Pissot, Libraire,

DÉCEMBRE. 1774. 139
quai des Augustins, près la rue Git-
le-cœur.

La traduction de ce petit ouvrage, écrite avec une simplicité intéressante, est le délasement d'un homme de lettres, occupé de travaux beaucoup plus considérables, & distingué par ses connaissances & son goût. Voici ce qu'il dit dans un avertissement sur l'ouvrage qu'il présente au Public, « Sans doute les » principes généraux des mœurs étant » les mêmes par-tout, ou au moins dans » tous les pays policés de l'Europe, il » est impossible que l'Auteur Anglais ne » soit pas rentré dans des routes déjà » connues & fréquentées. On trouvera » cependant qu'il lui reste encore beau- » coup de vues fines & un grand nombre » de pensées, qui, quoique communes » en apparence, & au premier coup d'œil, » parce qu'elles sont naturelles, présen- » teront des côtés neufs & piquans à » un Lecteur sensible & attentif. On » n'y voit, ni le chagrin austère qui » conduit la plume de la plupart » des Moralistes, ni cette véhémence » qui, quoique excitée par des motifs » louables, manque souvent son ob- » jet, la conviction de l'esprit & la

140 MERCURE DE FRANCE.

» persuasion du cœur, parce qu'elle y
» tend avec trop de force. On y sent au
» contraire un caractère particulier de
» douceur & de modération, jusques
» dans l'amour de la vertu, ou du moins
» dans le choix & dans la tournure des
» raisons qu'il emploie pour l'inspirer à
» ses Lecteurs.

» Nous dirons enfin que ce petit écrit
» aura au moins le mérite de donner des
» idées justes, sinon complètes, des
» mœurs des femmes Anglaises; mœurs
» curieuses à connaître, & peut-être
» dignes d'être imitées par les femmes
» de tous les pays.

Pour donner au Lecteur une idée de
cet ouvrage, nous ne pouvons que met-
tre sous ses yeux quelques morceaux sur
les différens points de la morale dont
l'Auteur entretient ses filles.

« Ne bornez pas votre charité à don-
» ner de l'argent: il y a une infinité
» d'occasions où vous pouvez montrer un
» cœur sensible & compâtissant, & où
» l'on n'a aucun besoin de votre bourse.
» Certaines gens se laissent aller à un
» raffinement de sensibilité, qui n'est ni
» vrai ni naturel, & d'après lequel ils
» évitent la vue des malheureux. Ne

» tombez point dans cette faute, sur-
 » tout pour vos amis, ou même pour
 » vos simples connaissances. Que les
 » jours de leur infortune, où le monde
 » les oublie & les évite, soit pour vous
 » le temps d'exercer envers eux les de-
 » voirs de l'humanité & de l'amitié. La
 » vue de la misère humaine adoucit le
 » cœur, & le rend meilleur. Ce specta-
 » cle abat l'orgueil de la santé & de la
 » prospérité; & la peine qu'il cause est
 » amplement compensée par le témoi-
 » gnage qu'on se rend d'avoir rempli un
 » devoir, & par le plaisir secret que la
 » Nature a attaché à l'exercice de la
 » compassion.

• • • • •
 » Quand une fille cesse de rougir, elle a
 » perdu le charme le plus puissant de la
 » beauté. Cette extrême sensibilité, dont
 » la rougeur est l'indice, peut être une
 » faiblesse & un inconvénient pour no-
 » tre sexe, comme je l'ai trop souvent
 » éprouvé moi-même, mais elle est par-
 » ticulièrement séduisante en vous. Des
 » pédans, qui se disent philosophes,
 » demandent pourquoi une femme rou-
 » girait lorsqu'elle n'est coupable d'au-
 » cun crime. Il suffit de répondre que

142 MERCURE DE FRANCE.

» c'est la nature elle-même qui imprime
» la rougeur sur vos fronts, sans que
» vous soyez coupables, & qu'elle nous
» porte invinciblement à vous en aimer
» davantage, précisément à raison de
» cette aimable faiblesse. La rougeur est
» si loin d'être la suite nécessaire de la
» faute, qu'elle est la compagne ordina-
» re de l'innocence.

» Une belle femme, ainsi que tous
» les beaux ouvrages de la nature, a son
» point de vue, sous lequel elle se mon-
» tre avec plus d'avantage. Pour trouver
» ce point, il faut un jugement droit &
» une connaissance profonde du cœur
» humain. Dans les mœurs actuelles des
» femmes, elles semblent se proposer de
» regagner sur nous l'ascendant qu'elles
» ont perdu, en déployant tous leurs
» charmes, en se prodiguant à nos yeux
» dans tous les endroits publics, en vi-
» vant avec nous avec autant de liberté
» & aussi peu de réserve que les hommes
» en ont entre eux; en un mot, en s'ef-
» forçant de nous ressembler d'aussi près
» qu'elles peuvent : mais le temps &
» l'expérience leur montreront bientôt
» combien cet espoir est mal fondé,

» & combien cette conduite est folle.

» Le pouvoir d'une belle femme sur
 » le cœur de l'homme qui a le plus de
 » mérite, est encore au delà de ce qu'elle-
 » même croit en avoir. Les hommes s'ap-
 » perçoivent bien qu'ils se livrent à une
 » illusion agréable; mais ils ne peuvent,
 » ni ne veulent la dissiper. La femme
 » elle-même peut seule rompre le char-
 » me, & changer l'ange que nous croyons
 » voir en une simple femme.

.
 » Si vous avez le bonheur de vous
 » faire un ami véritable, ayez pour lui
 » une confiance sans bornes. C'est une
 » des maximes du siècle de ne jamais
 » confier à personne un secret dont la
 » découverte puisse nuire à celui qui le
 » confie; mais c'est la maxime d'un pe-
 » tit esprit & d'un cœur froid, excepté
 » pour les personnes en qui elle est le
 » résultat de l'expérience & de l'âge.
 » Malgré les inconvéniens qu'une grande
 » franchise entraîne quelquefois, vous
 » serez plus heureuses par un caractère ou-
 » vert, qui n'aïlle pas jusqu'à l'impru-
 » dence, que par une manière d'être
 » réservées jusqu'au soupçon. La froideur
 » & la défiance ne viennent que trop

144 MERCURE DE FRANCE.

» tôt. Ce sont des sentimens désagréables
» qu'il ne faut pas appeler avant le
» temps.

.
» Il y a des hommes dont vous pou-
» vez aimer à rechercher la compagnie ;
» je veux dire les gens d'esprit & de
» goût, dont la conversation est, à beau-
» coup d'égards, bien au-dessus de celle
» que vous pouvez trouver dans la so-
» ciété des personnes de votre sexe. Ce
» serait une sottise de vous priver d'une
» liaison agréable & utile, uniquement
» parce que les oisifs prétendraient qu'un
» homme de cette espèce est votre amant,
» car il peut aimer à vivre avec vous,
» sans avoir aucune idée d'amour en
» tête.

.
» Voici, je crois, les marques les
» moins équivoques d'une passion hon-
» nête, & les plus difficiles à contrefaire.
» Un homme qui aime avec délicatesse,
» trahit souvent sa passion par le trop
» grand soin qu'il a de la couvrir, sur-
» tout lorsqu'il n'a que peu d'espoir de
» réussir. Le véritable amour se cache
» toujours, & ne se flatte jamais du succès.
» Il rend l'amant, non-seulement res-
» pectueux,

» pectueux, mais excessivement timide.
 » dans sa conduite avec la femme qui
 » en est l'objet. Pour cacher la crainte
 » qu'elle lui inspire, il affecte souvent
 » quelquefois le ton de la plaisanterie,
 » mais il la soutient mal & de mauvaise
 » grâce, & retombe promptement dans
 » le sérieux, & même dans une espèce
 » de stupidité. Il exagère, dans son ima-
 » gination, toutes les perfections de
 » l'objet qu'il adore; est aveugle à tous
 » ses défauts, ou les convertit en beau-
 » tés. Comme un coupable, il cherche à
 » tromper tous les yeux, & croit y réus-
 » sir en évitant de remplir envers la fem-
 » me qu'il aime, les devoirs les plus
 » communs de la politesse.

» Son cœur & son caractère s'amélior-
 » rent par son attachement; ses manières
 » en deviennent plus douces, & sa con-
 » versation plus agréable; mais c'est seu-
 » lement loin des yeux de sa maîtresse;
 » car, en sa présence, l'embarras & la
 » défiance de lui-même le font toujours
 » paraître avec désavantage. Si le charme
 » dure long-temps, son courage s'abat,
 » son ame perd son activité, sa vigueur,
 » & tout ce qu'elle avait de mâle & de
 » grand. Thomson, dans son Printemps,

G

146 MERCURE DE FRANCE.

» a fait un tableau fidèle & touchant de
» cet état ».

Eloge de La Fontaine ; ouvrage qui a
remporté le prix , au jugement de
l'Académie de Marseille, le 25 Août
1774 , par M. de Champfort.

Æsopo ingentem statuant pasuere Attici.

Ph. L. H. Epil.

Brochure in-8°. A Paris, chez Ruault,
Libraire, rue de la Harpe.

« S'il est doux, dit M. de Champfort
» au commencement de cet éloge, de
» louer La Fontaine, d'avoir à peindre
» le charme de cette morale indulgente
» qui pénètre dans le cœur sans le bles-
» ser, amuse l'enfant pour en faire un
» homme, l'homme pour en faire un
» sage, & nous mène à la vertu, en
» nous rendant à la nature ; comment dé-
» couvrir le secret de ce style enchanteur,
» de ce style inimitable & sans modèle,
» qui réunit tous les tons sans blesser
» l'unité ? Comment parler de cet heu-
» reux instinct, qui sembla le diriger
» dans sa conduite comme dans ses ou-
» »

» vrages ; qui se fit également sentir
 » dans la douce facilité de ses mœurs
 » & de ses écrits, & forma d'une ame
 » si naïve, d'un esprit si fin, un en-
 » semble si piquant & si original? Fau-
 » dra-t-il raisonner sur le sentiment,
 » disserter sur les grâces & ennuyer nos
 » Lecteurs, pour montrer comment La
 » Fontaine a charmé les siens? Pour
 » moi, Messieurs, évitant de discuter
 » ce qui doit être senti, & de vous of-
 » frir l'analyse de la naïveté; je tâche-
 » rai seulement de fixer vos regards sur
 » le charme de sa morale, sur la finesse
 » exquise de son goût, sur l'accord sin-
 » gulier que l'une & l'autre eurent
 » toujours avec la simplicité de ses
 » mœurs; & dans ces différens points
 » de vue, je saisirai les principaux traits
 » qui le caractérisent. »

Ces divers points de vue forment les
 trois parties de cet éloge ; ils peuvent
 être considérés comme autant de tableaux,
 qui, réunis, nous donnent le portrait
 achevé de La Fontaine. L'homme de
 Lettres aura la satisfaction de comparer
 ce portrait avec celui qu'il s'est formé,
 en méditant sur les Ecrits de cet Au-
 teur original ; car, c'est d'après les ou-

148 MERCURE DE FRANCE.

vrages même de La Fontaine, plus encore que d'après une tradition trop souvent infidèle, que M. de Champfort nous a tracé l'image de cet Ecrivain immortel, « On y verra un homme qui » offrit le singulier contraste d'un Con- » teur trop libre & d'un excellent Mo- » raliste; reçut en partage l'esprit le » plus fin qui fut jamais, & devint en » tout le modèle de la simplicité; pos- » séda le génie de l'observation, même » de la satire, & ne passa jamais que » pour un bon homme; déroba, sous » l'air d'une négligence quelquefois » réelle, les artifices de la composition » la plus savante; fit ressembler l'art » au naturel, souvent même à l'instinct; » cacha son génie par son génie même; » tourna au profit de son talent, l'op- » position de son esprit & de son ame; » & fut dans le siècle des grands Ecri- » vains, sinon le premier, du moins le » plus étonnant. »

Ces traits généraux qui caractérisent La Fontaine, sont ici détaillés par le goût & le sentiment; nous devons ajouter, par une réflexion très fine. M. de C. a imité ces Peintres attentifs & patients, qui ne négligent aucun trait,

aucune nuance pour mieux saisir le caractère particulier de physionomie du personnage qu'ils veulent rendre.

La Bruyère, Molière, La Fontaine, ont chacun tracé, à leur manière, différens caractères que l'on rencontre dans le monde. Il seroit sans doute intéressant de les comparer & d'en remarquer les différentes nuances. Ces sortes de parallèles ou de rapprochemens, ont l'avantage de piquer la curiosité, d'éclairer le goût, & de faire mieux appercevoir la touche particulière du Maître que l'on veut apprécier. C'est ce que M. de C. a fait ici à l'égard de quelques personnages de Molière & de La Fontaine. Qui peint le mieux, nous dit-il, dans une de ses Notes, les effets de la prévention, ou M. de Sotenville repoussant un homme à jeun, & lui disant : *Retirez-vous, vous puez le vin* ; ou l'ours qui s'écartant d'un corps qu'il prend pour un cadavre, se dit à lui-même : *Otons-nous, car il sent* ? Et le chien, dont le raisonnement seroit fort bon dans la bouche d'un Maître ; mais qui n'étant que d'un simple chien, fut trouvé fort mauvais, ne rappelle-t-il pas Sotie ?

Tous mes discours sont des sottises
 Partant d'un homme sans éclair ;
 Ce seroient paroles exquises
 Si c'étoit un grand qui parlât.

M. de C. auroit pu rapprocher plusieurs autres traits de cette espèce ; mais il a négligé les détails de ce genre, pour considérer l'Auteur des Fables d'un point de vue plus élevé. « Je ne cède
 » point, nous dit-il, au vain desir d'exa-
 » gérer mon sujet, maladie trop com-
 » mune de nos jouts ; mais sans mécon-
 » noître l'intervalle immense qui sé-
 » pare l'art si simple de l'apologue, &
 » l'art si compliqué de la Comédie,
 » j'observerai, pour être juste envers La
 » Fontaine, que la gloire d'avoir été
 » avec Molière, le Peintre le plus fi-
 » dèle de la Nature & de la Société,
 » doit rapprocher ici ces deux grands
 » hommes. Molière, dans chacune de
 » ses pièces, ramenant la peinture des
 » mœurs à un objet philosophique,
 » donne à la Comédie la moralité de
 » l'apologue. La Fontaine transportant
 » dans ses Fables la peinture des mœurs,
 » donne à l'apologue une des grandes.

DECEMBRE. 1774. 191

» beautés de la Comédie, les caractères. Doués tous les deux au plus haut degré du génie d'observation, génie dirigé dans l'un par une raison supérieure, guidé dans l'autre par un instinct non moins précieux, ils descendent dans le plus profond secret de nos travers & de nos foiblesses; mais chacun, selon la double différence de son genre & de son caractère, les exprime différemment. Le pinceau de Molière doit être plus ébérigique & plus ferme; celui de la Fontaine, plus délicat & plus fin. L'un rend les grands traits avec une force qui le montre comme supérieur aux nuances; l'autre saisit les nuances avec une sagacité qui suppose la science des grands traits. Le Poète comique semble s'être plus attaché aux ridicules, & a peint quelquefois les formes passagères de la Société. Le Fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, & a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait rire de mon voisin; le second me ramene plus à moi-même. Celui-ci me venge davantage des sottises d'autrui; celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir

Giv

» vu les ridicules comme un défaut de
 » bienfiance choquant pour la société ;
 » l'autre , avoir vu les vices comme un
 » défaut de raison facheux pour nous-
 » mêmes. Après la lecture du premier ,
 » je crains l'opinion publique ; après la
 » lecture du second , je crains ma conf-
 » cience. Enfin l'homme corrigé par Mo-
 » lière , cessant d'être ridicule , pourroit
 » demeurer vicieux ; corrigé par La Fon-
 » taine , il ne seroit plus vicieux ni
 » ridicule , il seroit raisonnable & bon ;
 » & nous nous trouverions vertueux ,
 » comme La Fontaine étoit Philosophe ,
 » sans nous en douter. »

Lorsque M. de C. a voulu nous pein-
 dre dans la troisième partie de son dis-
 cours , la personne & le caractère de La
 Fontaine , il a rejeté avec raison ces
 petites anecdotes de société , sur la foi des-
 quelles on s'est plu à montrer comme
 un jeu bizarre de la Nature , un homme
 qui en fut véritablement un prodige. Mais
 l'ame sensible de l'Orateur n'a pas man-
 qué de saisir ce trait historique qui nous
 prouve que le vertueux La Fontaine
 croyoit à l'amitié , & qu'il y croyoit en
 homme qui avoit la plus noble con-
 fiance en ses amis. « O vous , Messieurs,

» s'écrie ici l'Orateur, vous qui savez
 » si bien, puisque vous chérissiez la mé-
 » moire de La Fontaine, sentir & ap-
 » précier ce charme inexprimable de la
 » facilité dans les vertus, partage des
 » mœurs antiques; qui de vous allant
 » offrir à son ami l'hospice de sa mai-
 » son, n'éprouveroit l'émotion la plus
 » douce, & même le transport de la joie,
 » s'il en recevoit cette réponse aussi at-
 » tendrissante qu'inattendue, *j'y allois.*
 » Ce mot si simple, cette expression
 » si naïve d'un abandon sans réserve, est
 » le plus digne hommage rendu à l'hu-
 » manité généreuse, & jamais bienfai-
 » teur, digne de l'être, n'a reçu une
 » si belle récompense de son bienfait. »

Nous ne citerons point d'autres mor-
 ceaux de ce discours, parce qu'il doit
 se trouver entre les mains de tous ceux
 qui lisent La Fontaine. Après l'avoir vu
 dans ses écrits ils se plairont encore à le
 considérer dans un éloge qui rapproche
 & nous rend plus présens les traits ca-
 ractéristiques de son génie; nous fait
 aimer sa morale douce, facile, appli-
 cable à tous les états, à toutes les cir-
 constances; discute le mérite de son style
 & l'art de sa composition; & nous in-

rière par la peinture de la personne & du caractère de cet homme unique, de cet homme qui désigné de son vivant par l'épithète de bon, conservera encore comme Ecrivain le surnom d'inimitable ; titre, ainsi que l'observe M. de C. à la fin de cet éloge, que La Fontaine obtint même avant que d'être tout à fait apprécié ; titre confirmé par l'admiration d'un siècle, & devenu, pour ainsi dire, inséparable de son nom.

Analyse, ou nouveau système de l'ancienne Mythologie, où l'on tâche de dépouiller la tradition de la fable, & réduire la vérité à sa pureté primitive, ouvrage où l'on donne l'histoire des Babyloniens, Chaldéens, Egyptiens, Cananéens, Helladiens, Ioniens, &c. par Jacob Bryant. Londres 1774. 2 vol. in-4°. en Angl. gr. pap. fig. 54 liv.

Table pour corriger les distances apparentes de la lune & des étoiles, des effets de la réfraction & de la parallaxe, publiée par ordre de la Commission instituée pour les longitudes.

D É C E M B R E. 1774. 155
Cambridge, 1774 in-4°. très-grand
pap. en Ang. 54 liv.

*Explication de quelques médailles Phéni-
ciennes, du cabinet de M. Duarte,*
par M. Dutens. Londres, 1774 in-
4°. fig.

*Explications de quelques médailles de
Peuples, de Villes & de Rois, Grec-
ques & Phéniciennes, par le même.*
Londres 1773; in-4°. les 2 volumes
brochés 7 liv. 10 s.

*Theocriti decem idyllia, latinis pleraque
numeris à C. A. Weistener reddita,
in usum Auditorum, cum notis edi-
dit, ejusdemque Adoniazofas uberio-
ribus adnotationibus instruxit. L. C.
Valkenaer. Lugd. Batav. 1773 in-8°.*
7 liv. 10 s.

*Antonini liberalis transformationum con-
geries, cum Thomæ Munkerii notis
quibus suas adjecit Henricus Verheyk.*
Lugd. Batav. 1774 in-8°. broc. 6 l.
Chez Gibert aîné, rue des Mathurins,
Hôtel de Clugny.

Dictionnaire des particules Angloises;
G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

précédé d'une grammaire raisonnée, ouvrage dans lequel toutes les difficultés de la langue sont applanies, & où l'on trouvera tous les moyens de l'entendre & de l'écrire en peu de temps, le tout rapporté à l'usage; par M. L. F. in 8°. pap. f. relié 3 l. A Paris chez Pissot, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur.

L'Auteur observe dans son avertissement que les Ecrivains qui ont entrepris de rendre l'étude de la langue Angloise facile & agréable, ont fait *trop & trop peu*, & par conséquent qu'ils ont manqué leur but. Ils ont fait *trop peu* en ce qu'ils ont omis la partie qui devoit sur-tout les avoir occupés, c'est-à-dire le traité des *particules*. En effet, tout homme qui a étudié sa propre langue, ou les langues anciennes, fait que les particules sont l'ame de toutes les langues. Aussi l'Auteur s'est principalement attaché à faire voir les sens que chaque particule peut avoir en françois, & les modifications que ces sens prennent des circonstances. Les Grammairiens ont fait *trop* en ce qu'ils se sont

trop étendus sur la prononciation qui n'est nullement l'ouvrage de la grammaire , mais celui d'un maître ou plutôt de la fréquentation des nationaux.

Au reste on peut bien entendre une langue & l'écrire correctement sans en savoir la prononciation.

L'Auteur se fait la question comment il faut étudier une langue ? Il y a longtemps , répond-il , qu'on dispute sur la voie la plus courte de parvenir à ce but avec succès. Voici ce que l'étude de onze langues m'a fourni d'expérience à cet égard. Comme j'en tiens encore bien huit , & par principes , on peut m'en croire ; il n'y a donc rien à m'objecter.

1°. J'ai pris un dictionnaire de chaque langue , j'en ai extrait les mots radicaux ou simples , ce qui se réduit à un petit nombre dans toutes les langues , même les plus riches. Je les ai appris. Ce travail exige au plus un mois.

2°. J'ai ensuite appris la différence des genres & des nombres , les pronoms ; de-là , j'ai remarqué comment un verbe se formoit pour rendre un verbe actif & passif en françois ; ce qui fait un travail de huit jours.

3°. J'ai copié à part les *particules* avec un ou deux exemples

158 MERCURE DE FRANCE:

seulement pour chacune, & j'ai remarqué qu'il ne me faut au plus que quatre mois pour lire sans peine un livre quelconque & sans maître. Cet ouvrage est très-méthodique propre à faciliter l'étude de la langue angloise.

Catalogue des livres imprimés & manuscrits de M. le Comte de Pont-de-Vesse, divisé en deux parties, dont la première contient une collection presque universelle des pièces de théâtre, avec la table alphabétique des Auteurs & des pièces.

Et la seconde partie contient les autres livres. A Paris chez LeClerc, Libraire, Quai des Augustins.

Ce catalogue mérite d'être conservé & d'être consulté par l'avantage qu'il a principalement de présenter la plus ample collection de pièces de théâtre imprimées & manuscrites qui ait été faite encore. M. le Comte de Pont-de-Vesse connu par son goût & ses talens dans la littérature, s'en étoit fait une occupation & un amusement depuis vingt-cinq ans.

• Pour mettre le Public à portée de

D É C E M B R E. 1774. 159

juger du mérite de cette collection précieuse ; le Libraire très-instruit & très-intelligent qui a rédigé ce catalogue, a placé les pièces de théâtre sous le titre de chacune des Nations qui les ont produites depuis les Grecs jusqu'aux Russes ; mais comme les pièces produites en France sont l'objet principal de cette collection, & en forment le plus grand nombre, elles ont été divisées sous le titre des différens théâtres sur lesquels elles ont été jouées, observant ; autant qu'il a été possible, l'ordre chronologique dans chaque théâtre. Cette riche collection est suivie d'une table alphabétique des Auteurs & des pièces qui facilitera beaucoup les recherches.

Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou hygiène militaire, par M. C. Docteur, Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c.
vol. in 8° gr. for. de 480 p. prix
3 liv. broché. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Nous nous empressons d'annoncer cet ouvrage important, utile à une classe

160 MERCURE DE FRANCE.

très-nombreuse de citoyens, & fait de main de maître. Nous en donnerons une notice détaillée dans le volume prochain du Mercure.

Suite de la correspondance sur l'art de la guerre, vol. in-8°. prix 1 liv. 4 s. broché. A Bouillon, chez Fantet, & à Paris chez Moutard, quai des Augustins.

L'écrit intitulé, *correspondance sur l'art de la guerre*, a été annoncé dans le volume du Mercure du mois de Mai dernier. La suite qui vient d'être publiée contient des observations sur un ouvrage intitulé, *Esprit de la tactique*.

Les Amans Généreux, Comédie en cinq Actes & en Prose; imitée de l'Allemand, par M. Rochon de Chabannes, représentée pour la première fois par les Comédiens ordinaires du Roi, le Jeudi 13 Octobre 1774; brochure in-8°. , prix 1 liv. 10 s. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Cette Comédie dont nous avons tracé

Le plan dans le volume du *Mercur* du mois de Novembre dernier, a eu beaucoup de succès sur le Théâtre. Elle plaira encore dans le silence du cabinet, parce qu'elle est bien dialoguée, écrite avec finesse & avec sentiment, & qu'elle nous présente des modèles de ces caractères nobles, sensibles, généreux, qui se portent aux actions les plus magnanimes, sans faste, sans orgueil & même sans retour sur eux-mêmes. Quelque sublime néanmoins que soit la conduite de la vertueuse Minna envers le Major Teleim son amant, nous sommes persuadés qu'il est parmi nous des femmes capables de l'imiter. Ceci pourra être révoqué en doute par ceux qui croyant peu à la vertu des femmes, s'occupent à répandre des méchancetés contre elles, & ne réussissent le plus souvent qu'à prouver qu'ils voient de très-mauvaises compagnies. Ces gens-là pourront-ils regarder comme vraisemblable cette belle scène où Minna montre le dévouement le plus sincère aux malheurs de son amant, lui sacrifie l'opinion des hommes, & cherche par son attachement à lui faire oublier leur injustice?

» Je vous permets, lui dit Minna,

» d'en vouloir à toute la nature humaine ;
 » mais il faut que cette haine - là tour-
 » ne au profit de notre amour. Vous
 » avez à vous plaindre des hommes ,
 » mon cher Teleim ; eh bien ! abandon-
 » nez les pour moi. Que je leur ai d'o-
 » bligation de m'avoir cédé tous leurs
 » droits sur vous ! je ne les partageois
 » qu'à regret avec eux , je vous en aver-
 » tis. Concevez vous tout mon bonheur ?
 » Teleim n'a plus d'engagemens , de
 » devoirs , de liens ; il ne tient plus aux
 » Rois , à leur Cour , à d'injustes supé-
 » rieurs ; tous les momens sont à lui , & il
 » me les donne : l'injustice des hommes l'a
 » séparé d'eux ; il retourne à Minna ,
 » qui connoît , chérit , respecte ses ver-
 » tus ; & l'estime & l'amour de Minna
 » suffiront à sa félicité.

T E L E I M.

« Laissez - moi ; ne m'offrez pas le
 » bonheur trop incertain de vous appar-
 » tenir ; & tremblez que je n'aye pas la
 » force de vous résister.

M I N N A.

« Eh ! mais je l'espère bien pourtant.

DÉCEMBRE. 1774. 163

T E L E I M.

» Rappelez-vous à vous-même, & songez à ce qu'est un homme tombé dans la disgrâce de son maître, & attaqué dans son honneur.

M I N N A.

» S'il est coupable, je le plains; s'il est innocent, je le respecte davantage.

T E L E I M.

» C'est un homme rayé de la Société, que le plus vil Citoyen est en droit de mépriser, dont on évite l'entretien, l'approche, le regard, & qui se rend justice en s'éloignant de tout le monde. Il n'a plus de connoissances, d'amis, de parens; il est marqué du sceau de l'infamie.

M I N N A.

» Arrêtez, arrêtez, s'il vous plaît: je ne veux pas de cet homme-là: j'en veux un que tout le monde m'envie; & cet homme c'est vous. Venez, venez Telem, au milieu de ma Patrie, au milieu de ces mêmes Saxons, à qui

164 MERCURE DE FRANCE.

» vous avez conservé les biens, la vie
» & l'honneur; & vous verrez si je se-
» rai humiliée de vous appartenir!

T E L E I M.

» Ah! Madame, quelle ingénieuse
» adresse pour m'élever au-dessus de moi-
» même!

M I N N A.

» Eh! mais, non, il n'y a pas d'a-
» dresse à tout cela. Voilà l'homme
» qu'on connoît en Saxe, & qu'on mé-
» connoît à Berlin. Mais si je vous suis
» chère, Teleim, n'ai-je pas à me plain-
» dre de votre désespoir? Tout est-il
» malheureux pour vous dans cette af-
» faire, & n'y voulez vous rien voir
» qui vous console? N'est-ce pas sur le
» bruit que faisoit votre conduite en
» Saxe, que j'ambitionnai de vous con-
» noître? Je volai dans toutes les so-
» ciétés où j'espérois vous rencontrer:
» sans cette belle action, vous m'au-
» riez échappé; mais n'est ce pas là de
» quoi vous réconcilier avec vos mal-
» heurs? Tout ne réussit pas également
» dans le monde, Teleim; on n'a pas
» toujours tout ce qu'on mérite; mais

» il faut recevoir les dédommagemens
 » que la fortune nous donne, & dire :
 » *J'ai perdu l'estime de quelques gens pré-*
 » *venus & trompés ; mais j'ai fait une*
 » *belle action qui m'a valu le cœur de*
 » *Minna.* Uu Roi vous condamne, une
 » femme vous rend justice ; eh bien !
 » oubliez le Roi, & prenez moi pour
 » votre Souverain : nos récompenses
 » valent bien celles des Rois &c.

Quelle femme que cette Minna ! Il
 faut avouer aussi que l'infortuné & ver-
 tueux Major, ainsi qu'il nous est repré-
 senté dans cette Pièce, méritoit bien une
 amante de cette trempe, & un ami
 tel que Verner. Ce brave Soldat, d'au-
 tant plus attaché à son Officier, qu'il le
 voit dans le malheur, lui porte le peu
 d'argent qu'il a amassé. Teleim ne veut
 pas priver son Soldat de cette ressource.
 » Ah ! votre refus me désespère, répond
 » Verner ; prenez, prenez, mon Major ;
 » & si ce n'est aujourd'hui pour vous,
 » que ce soit pour moi : oui, Monsieur
 » le Major, pour moi. Souvent, en
 » pensant à l'avenir, je disois : Que
 » ferai-je dans ma vieillesse ? où me
 » réfugierai-je ? qui prendra soin de moi
 » si je suis infirme ou blessé ? . . . Je me

186 MERCURE DE FRANCE.

» trouverai dans un desert, au milieu du
» monde & peut-être obligé d'aller men-
» dier mon pain. Mais non, reprenois je a-
» vec confiance. J'ai chez le Major Te-
» leim; il ne me laissera pas dans la misè-
» re; il partagera sa fortune avec moi,
» & je pourrai, dans sa maison, vivre &
» mourir en honnête homme.

T E L E I M.

» Eh bien! Camarade, ne crois-tu
» plus la même chose?

V E R N E R.

» Non, vous refusez mon secours
» quand vous en avez besoin & que
» je puis vous aider... C'est me dire:
» Ne compte pas sur moi, quand tu
» seras dans la nécessité. C'est assez.

T E L E I M.

» Où vas-tu? tu me pousses à bout...
» Verner, mon cher Verner, j'ai encor-
» re de l'argent; je t'avertirai dès qu'il
» m'en manquera... & tu seras le seul
» à qui j'emprunterai... Es-tu content?

V E R N E R.

» Il faut bien que je le sois... Vo-
» tre main, mon Major.

DÉCEMBRE. 1774. 167

T E L E I M.

» Tiens la voilà.

V E R N E R.

» Ne trompez pas Verner , il est
» mourroit.

Notre but n'est pas de relever tous les beaux sentimens répandus dans cette Pièce , encore moins l'art avec lequel l'Écrivain françois a imité l'Auteur Allemand ; mais si on compare les deux pièces , on verra que M. R. de C. s'est rendu propre la Fable de M. Lessing , par une plus grande simplicité qu'il a mise dans l'intrigue , par la facilité du dialogue , par le comique qu'il a tiré de plusieurs situations , & sur-tout par le rôle du Comte de Bruxhal qu'il a créé. Ce Personnage , fort entêté de sa Noblesse , admirateur enthousiaste des belles actions , d'un caractère franc , mais brusque & décidé , jette du comique dans plusieurs scènes. Il contribue même par les faillies de son caractère , à soutenir l'action & l'intérêt de ce Drama , que l'on peut regarder comme une leçon vive , animée , intéressante de ver-

168 MERCURE DE FRANCE.

tus sociales & de bonnes mœurs. L'Auteur a dédié cette Comédie à sa femme.
» C'est dans votre cœur, lui dit-il, que
» j'ai puisé les sentimens que j'ai mis
» dans la bouche de Minna, & je vous
» offre votre ouvrage. Que les dedica-
» ces tombent aux pieds de la Grandeur;
» je présente la mienne à l'Amitié. Eloigné
» du tourbillon du monde, & ne
» vivant que pour vous & un très-pe-
» tit nombre d'amis, je n'ai pas d'en-
» cens à prodiguer, mais j'ai des sen-
» timens à répandre; & mon âme, quand
» il s'agit d'aimer, a toujours besoin de
» commencer par vous.

Nouvelles Historiques, par M. d'Arnaud,
tome premier in 8°. avec gravures.
A Paris, chez Delalain, Libraire,
rue de la Comédie Française.

Ces *Nouvelles Historiques* formeront une collection différente de celle des *Epreuves du sentiment*, dont la suite qui se continue, sera toujours accueillie avec d'autant plus d'empressement, que M. d'Arnaud a su donner aux plus beaux exemples d'honneur & de vertu, l'action & l'intérêt du Drame.

L'Auteur

DÉCEMBRE. 1774. 169

L'Auteur, dans ce nouveau Recueil que nous annonçons, s'est attaché principalement à ne présenter que des anecdotes empruntées de l'Histoire. Il s'est fait une loi de ne point s'écarter de la vérité, dans ce qui concerne les faits principaux, les caractères, la Chronologie, &c. Il a pensé avec raison, que pour terminer le tableau des vertus qu'il continue de nous offrir dans ce nouveau cours de morale, il falloit que le Lecteur instruit, pût prêter aux personnages mis en scène la réalité historique; qu'il étoit nécessaire par conséquent de les faire agir d'après les faits connus, & de leur conserver les mœurs & les traits caractéristiques que l'Histoire leur donne. C'est ce que n'a pas toujours observé Mde. de Scudéri dans ses Nouvelles. Cette Dame Auteur peut être comparée à ces Peintres, qui croient avoir beaucoup fait pour la vérité historique, quand ils ont dans une scène qui se passe en Grèce ou en Russie, donné aux personnages François qui leur ont servi de modèle, des habillemens Grecs ou Russes.

Il ne paroît encore que les deux premières Nouvelles Historiques du tome

H

premier de cette collection. L'une est intitulée *Salisbury*, & l'autre *Varbeck*. Toutes les deux sont empruntées de l'Histoire d'Angleterre. La Comtesse de Salisbury est bien connue dans cette Histoire pour avoir par l'éclat de ses charmes fixé le cœur d'Edouard III, Roi d'Angleterre, & donné lieu à l'institution de l'Ordre de la Jarretière. Plusieurs Historiens ont révoqué en doute l'anecdote qui a donné naissance à cet ordre de Chevalerie, quoique le siècle où vivoit Edouard fût celui de la galanterie, & très-compatible avec ces sortes d'Institutions. Quoiqu'il en soit, on prétend que la belle Comtesse de Salisbury ayant laissé tomber dans un bal sa jarretière, Edouard s'empressa de la ramasser; & que s'étant apperçu d'un souris échappé à quelques-uns de ses Courtisans qui sembloient attribuer à une faveur décidée ce qu'il ne devoit qu'au simple hasard, il s'écria: *Honni soit qui mal y pense*. Ces mots furent la devise de l'Ordre.

La Comtesse de Salisbury, ainsi qu'elle nous est représentée dans cette Nouvelle, ne voyoit pas avec indifférence les sentimens tendres qu'Edouard conservoit

D É C E M B R E. 1774. 171

pour elle ; mais c'étoit moins le Roi que la personne même d'Edouard qui l'avoit rendue sensible. Quelqu'empire cependant qu'eût obtenu sur elle l'amour de ce Prince , elle n'en étoit pas moins attachée à ses devoirs. Edouard essuyoit journellement de la part de cette jeune personne des rigueurs auxquelles un amant couronné est peu accoutumé ; il avoit même écrit plusieurs lettres à la Comtesse , sans pouvoir en obtenir aucune réponse ; & son orgueil irrité , étoit disposé à suivre les conseils de ces perfides Courtisans dont abondent les Cours , & qui ne cherchent à favoriser les passions des Princes , que pour avancer leur fortune. Mais heureusement pour Edouard , ce Prince prenoit confiance dans Eustache de Ribamont , Chevalier François , qui nous est ici dépeint , comme étant d'une franchise sans égale , & le *Champion déclaré des Dames*. Le rôle honorable à la Nation qu'il joue ici , donne à cette Nouvelle un nouveau degré d'intérêt pour des Lecteurs François. Ce rôle rappellera les mœurs pures & les sentimens pleins de loyauté de notre ancienne Chevalerie. De Ribamont , pour mieux représenter à Edouard ses devoirs ,

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

lui-fait le récit d'une espèce de fabliau , dont le titre est le *Guerdon d'amour*. Ce fabliau écrit dans le style naïf du temps , fournit une épisode heureuse & analogue à cette Nouvelle , puisque son objet est de faire voir que ce n'est que par la douceur & la loyauté que l'on parvient à gagner le cœur des Dames. Edouard applaudit aux conseils de son ami , & cherche à gagner le cœur de sa maîtresse , par la noblesse de ses sentimens & par l'enjouement des fêtes qu'il lui procure. Une belle femme , disoit de Ribaumont , est une sorte de Divinité qui demande un culte & des honneurs. Le Monarque , pour mieux honorer son amante , veut partager avec elle son trône & sa couronne , & aimer comme son épouse celle qui avoit eu des sentimens trop élevés pour être sa maîtresse. La belle Salisbury nous est ici représentée dans cet heureux moment , où elle n'a que son consentement à donner pour monter sur le trône & recevoir dans ses bras l'objet de ses plus tendres vœux. Donnera-t-elle ce consentement ? Elle est instruite par Mylord Varruccy son père , qu'Edouard a été promis en mariage , par la feue Reine sa mère , à une

DÉCEMBRE. 1774. 173

Princesse de Hainaut, & que cette alliance favorable à l'Angleterre est désirée par la Nation. La Comtesse de Salisbury étouffe alors son amour & son ambition, & dans l'instant qu'elle pouvoit voir toute l'Angleterre à ses pieds, elle se rend aux ordres de son père, qui lui dit de se réfugier dans un couvent, pour rendre à Edouard la liberté de remplir ses engagements. Cette résolution paroît au dessus du courage ordinaire des femmes de nos jours; mais il faut avouer aussi qu'il y en a beaucoup parmi elles qui ne sont pas des héroïnes; & c'est une héroïne que M. d'Arnaud a voulu peindre dans cette Nouvelle. Dans la vue de faire mieux connoître la Femme célèbre qui nous est ici représentée, nous rapporterons la lettre qu'elle écrivit du fonds de sa retraite à Edouard; cette lettre sert d'ailleurs de dénouement à cette Nouvelle.

SIRE,

» Le séjour d'où j'écris à Votre Ma-
» jesté, annonce assez ma nouvelle des-
» tinée; c'est d'une retraite religieuse que
» je vous envoie mes larmes: hélas! la

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

» source en est intarissable. N'allez pas
» croire que je regrette l'éclat du rang où
» vous m'appeliez ; non , Sire , ce n'est
» point la perte d'un trône qui fait cou-
» ler mes pleurs : connoissez moi , & don-
» nons-nous un exemple mutuel du plus
» grand sacrifice. J'ai pu, Sire, vous inspi-
» rer quelques sentiments dont je m'ap-
» plaudissois ; oui, sachez ce que j'immole :
» mon cœur depuis long temps avoit pré-
» venu le vôtre ; que cet aveu me soit
» permis, puisque c'est la dernière fois
» qu'il m'échappera. Je vous aimois, Sire ;
» je vous aime encore ; jugez de mes
» tourmens ! & cet amour ne finira qu'a-
» vec ma vie. Mais quand je vous parle
» de ma tendresse , il faut aussi que je met-
» te devant vos yeux cette vertu inexora-
» ble qui doit nous imposer à tous deux
» des loix , dont il ne nous est pas possible
» de nous affranchir. L'Angleterre , mon
» père lui-même , l'équité , votre gloire ,
» vos intérêts exigent que la couronne
» soit sur le front de la Princesse de
» Hainaut : Sire , il les faut satisfaire.
» Dès ce moment, quel mot je vais pro-
» férer ! je renonce à votre main , à votre
» cœur , à tout pour jamais ! l'honneur a
» reçu mon serment ; mon arrêt est irré-

» vocable. Si vous vous y opposez, Sire,
 » c'est Dieu-même que je mets entre vous
 » & moi : je m'enchaîne aux Autels ; rom-
 » priez-vous cette barrière sacrée ? Que
 » Mylord Varruccy soit donc tranquille
 » sur ce que je ferai ; j'attends de votre
 » justice, que vous lui rendiez votre con-
 » fiance. Nous remplissons tous trois no-
 » tre devoir ; vous, Sire, en triomphant
 » d'un amour qui me sera toujours cher,
 » & en plaçant au trône la Princesse qui
 » doit le partager ; moi, en renonçant à
 » ce même trône, en me défendant jus-
 » qu'à la douceur de vous voir, quand
 » mon cœur . . . ne revenons point sur ce
 » sentiment ! mon père s'est montré votre
 » digne sujet ; il sacrifie sa fille à votre
 » gloire, à l'Etat ; je l'imite : je suis la
 » victime de moi-même. Sire, que vo-
 » tre amour n'aille pas vous amener en
 » ces lieux ; ce ne seroit pas assez de me
 » lier par des nœuds que vous ne devez
 » pas briser ; faut-il vous dire plus ? vous
 » conduiriez le poignard dans mon sein.
 » Épousez la Princesse ; soyez le modèle
 » des Rois : jusqu'au dernier soupir, je
 » ferai des vœux pour un règne qui pro-
 » met tant d'éclat à ma patrie. Adieu,
 » Sire, plaignez - moi ; mais ne nous

H iv

» voyons point . . . Je puis me résoudre
 » à tout , je suis capable de tout , hors
 » de vous oublier . . . Qu'ai-je dit , mal-
 » heureuse ? Votre image ne servira qu'à
 » augmenter mon supplice ; Sire , je ché-
 » rirai mes maux. Il faut quitter la plu-
 » me ; quel est mon espoir ? J'attends ici
 » mon père ; j'ai besoin de sa présence ;
 » sera t-il content de ma fermeté ?

La seconde Nouvelle intitulée *Varbeck*, nous fait voir jusqu'à quel degré d'énergie & de courage l'amour peut élever le jeune homme qu'il a pénétré de tous ses feux. L'ambition , quelque pouvoir que cette passion eût sur le cœur de Varbeck , n'avoit pu le déterminer à servir la vengeance de la Duchesse Douairière de Bourgogne, Marguerite d'Yorck, sœur d'Edouard IV. Cette femme aigrie de l'abaissement de sa Maison & de ses partisans , cherchoit tous les moyens de troubler le règne de Henri VII , Roi d'Angleterre de la Maison de Lancastre , & l'ennemi par conséquent de celle d'Yorck. Elle fit courir le bruit , par le moyen de ses Emissaires , que son neveu Richard Plantagenet, Duc d'Yorck , s'étoit échappé de la prison où son frère aîné avoit été égorgé , & qu'il se tenoit

caché quelque part. Comme la Duchesse trouva que cette nouvelle, quelque peu vraisemblable qu'elle fût, prenoit faveur chez un peuple toujours avide de nouveauté, elle jeta les yeux sur le fils d'un Juif qui lui fut présenté. Ce jeune homme, nommé Varbeck, étoit le fils d'Edouard IV. Il passoit même pour être son fils naturel, & cette opinion étoit fondée sur la ressemblance qu'on remarqua dans la suite entre le jeune Varbeck & le Monarque. Différentes aventures auxquelles ce jeune homme fut de bonne heure exposé, avoient développé & perfectionné en lui la souplesse & la sagacité d'un génie naturel. Il savoit d'ailleurs intéresser tous ceux qui le voyoient par une figure noble, aisée, spirituelle & par un caractère souple, facile, insinuant. La Duchesse de Bourgogne le jugea capable de remplir le rôle du Duc d'York qu'elle lui préparoit. Cependant quoique l'imagination de l'audacieux Varbeck fût échauffée par tous les feux de l'ambition, ce jeune homme savoit distinguer les obstacles qui pouvoient faire avorter ses projets téméraires. Ce ne fut qu'après que la Duchesse de Bourgogne

H v

eut découvert l'amour de Varbeck pour
 la Comtesse de Hautley, qu'elle le ren-
 dit l'instrument de sa vengeance. Elle
 flatta la passion de cet Aventurier, elle
 promit de le servir auprès du Roi d'E-
 cosse, dont la Comtesse de Huntley
 étoit parente; & elle le rendit par ce
 moyen docile à toutes les impressions
 qu'elle voulut lui donner. L'amour dont
 Varbeck étoit embrasé l'éleva au-dessus
 de lui même. Cette passion est en quel-
 que sorte justifiée par le portrait que M.
 d'Arnaud nous fait de la jeune Com-
 tesse de Huntley. « Catherine Gordon,
 » fille du Comte de Huntley, & alliée
 » à la Maison royale, entroit dans cet
 » âge où la beauté se développe avec
 » tout son éclat. La langueur, la vivacité
 » l'attendrissement, cet intérêt si tou-
 » chant qui est une sorte de magie inex-
 » primable, le charme de l'amour,
 » tous ces divers attraits étoient réunis
 » dans ses yeux; son ame pure se pei-
 » gnoit sur un front plein de candeur,
 » ses cheveux d'un blond admirable re-
 » levoient encore la blancheur de sa
 » peau, la volupté même respiroit sur
 » sa bouche; mille grâces qui paroissent
 » se multiplier à la vue; prêtoient un

» nouveau degré de séduction à la régū-
 » larité de ses traits ; aussi tôt qu'on ap-
 » prochoit d'elle, on se sentoit captivé,
 » & l'on aimoit l'empire qu'elle faisoit
 » éprouver ; l'accent de sa voix prévé-
 » noit en faveur de ce qu'elle alloit dire ;
 » un seul de ses regards valoit toutes
 » les expressions ; elle n'avoit qu'à se
 » montrer pour jouir de son pouvoir. Si
 » le sentiment se rendoit visible, on
 » l'eût adoré sous l'image de la Com-
 » tesse ; une douce mélancolie, attrait
 » bien au dessus de tous les autres,
 » mettoit le comble à tant de beauté.
 » Mais que les agrémens de son esprit,
 » la solidité de son jugement, ses ma-
 » nières affables, ses vertus sans orgueil
 » & sans austérité, étoient encore pré-
 » férables aux charmes de son extérieur !
 » Connoissoit-on la Comtesse de Huntley,
 » on oublioit peut être ses attraits pour
 » ne s'occuper que de ses belles qua-
 » lités. D'une sensibilité extrêmement dé-
 » licate, elle faisoit avec transport tou-
 » tes les occasions où son cœur pouvoit
 » se livrer à l'attendrissement, sans of-
 » fenser la vertu ? Lui faisoit-on le ré-
 » cit de quelque infortune, ou trouvoit-
 » elle dans un livre des traits qui lui

» peignoient le malheur ; elle s'en pé-
 » nétoit , ses yeux se couvroient de lar-
 » mes. Qu'elle goûtoit de satisfaction
 » à se remplir de cette tristesse déli-
 » cieuse ! Aussi s'attachoit-elle souvent
 » au fracas de la Cour , pour aller dans
 » une campagne à quelques lieues d'E-
 » dimbourg , jouir des agrémens de la
 » solitude. »

L'historien Rapin Thoiras nous dit
 que Varbeck fut reconnu pour Prince
 légitime en Irlande , en France , en Flan-
 dres , en Ecosse. Jacques IV. gouver-
 noit ce dernier Royaume. Ce Prince
 à qui les années n'avoient point encore
 appris à devenir défiant & circonspect ,
 fut séduit par la fable de la naissance
 & des aventures de Varbeck. Jacques
 étoit d'ailleurs très porté à adopter une
 fiction qui pouvoit jeter Henri VII.
 son ennemi dans le trouble & l'embarras.
 Il donna en mariage au prétendu Duc
 d'Yorck , pour mieux se l'attacher , Lady
 Gordon , fille du Comte de Huntley ,
 sa proche parente. Cette alliance fut
 vraisemblablement l'ouvrage de la po-
 litique. Mais il entroit dans le plan de
 la Nouvelle historique que nous annon-
 çons , de supposer cette union comme

l'objet de tous les vœux de l'amoureux Varbeck, afin de faire naître des situations neuves, intéressantes & capables d'attacher fortement le lecteur. On verra sans doute avec intérêt la jeune Comtesse de Huntley, qui avoit donné son cœur & sa main à Varbeck, croyant voir en lui le jeune Duc d'York, s'exposer avec son mari aux plus grands dangers & à tous les hasards du rôle dont il s'étoit chargé. La suite des infortunes de cet Aventurier apprit enfin à la Comtesse que l'époux qu'elle adoroit comme l'infortuné rejeton de la Maison d'York, n'étoit qu'un Aventurier obscur. Mais elle n'en eut pas moins de sensibilité pour l'homme le moins excusable à son égard. Elle ne vit en lui que ses revers & son amour. La Comtesse de Huntley défabusée, se glorifioit encore d'être la femme de Varbeck. Lorsque son mari eut porté sa tête sur un échafaut, elle refusa de passer ses jours à la Cour du Roi d'Angleterre qui avoit conçu pour elle les plus tendres sentimens: elle préféra d'aller ensevelir ses jours, & sa douleur dans une retraite ténébreuse qui avoit autrefois servi d'asyle à elle & à son

181 MERCURE DE FRANCE.

mari lorsqu'ils cherchoient à se dérober aux recherches de Henri VII.

Une troisième Nouvelle historique doit terminer le premier volume de ce recueil. L'Auteur, dans un discours placé à la tête de ce premier volume, nous annonce que dans ses Nouvelles historiques il s'est proposé pour but, ainsi que dans ses Épreuves du sentiment, d'entretenir l'amour de l'humanité, & d'offrir à la jeunesse une suite des plus beaux exemples de vertus patriotiques & sociales. Cet Ecrivain judicieux nous donne quelques réflexions sur les Historiens. Il fait assez bien voir que si l'on réduisoit les histoires à ce qu'elles peuvent contenir de vrai, elles ne présenteroient qu'un très-petit nombre de faits fort secs, & qu'à tout prendre, il y a moins de vrai dans les révolutions de l'Abbé de Vertot, que dans les romans de Richardson & des autres Ecrivains qui ont tracé d'après nature les caractères qu'ils ont donnés à leurs personnages. Que faut-il conclure de tout ceci? Que roman pour roman il vaut encore mieux s'en tenir aux fictions historiques qui nous présentent la vertu parée de tous ses charmes, qu'à ces prétendues histoires qui nous entretien-

DÉCEMBRE. 1774. 183

nent presque toujours de Conquérens fameux par leurs excès criminels, ou de scélérats qui ont opprimé le foible & l'innocent, & jouissent au faite des honneurs qu'ils ont ravis, d'une impunité scandaleuse.

Épître à Thémis, suivie d'un dialogue de Pégase & de Clément ; & d'une *Épître à M. de Champfort*. A Amsterdam, & à Paris chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française.

Cette petite brochure contient trois jolies pièces de vers échappées du pinceau brillant & léger de M. Dorat. La première est une épître à Thémis. C'est une histoire abrégée & rapide de la législation.

L'Auteur s'adresse à la Déesse de la Justice, & passe en revue presque tous les Législateurs.

Cette *Épître* est terminée par des portraits fort chers à la Nation. En les voyant on reconnoît bien vite les modèles.

Juste & sensible, une Reine adorée,
L'honneur du trône, où brille la beauté,
Pour faire aimer ton austère sagesse
Conduit vers toi la tendre humanité.
Pallas te suit ; la Loi te sert de guide,
Et te précède avec sécurité :
Un jeune Roi te couvre d'une Egide,

184 MERCURE DE FRANCE.

Et des rayons de son autorité.
Plus d'intrigant , plus d'exacteur avide ;
Le droit public sera seul consulté ;
Tout se ranime. . . Et la fable d'Ovide
Pourra fort bien être une vérité.

La seconde pièce est d'un genre tout différent. On se rappelle le dialogue charmant de Pégase & du Vieillard. Cette production si jeune d'un octogénaire, a fourni à M. Dorat l'idée d'un dialogue entre Pégase & M. Clément. Tous les gens de lettres doivent applaudir au zèle de M. Dorat , dont le but est aussi honnête que désintéressé. Son Ouvrage n'est ni un libelle , ni une satire ; l'Auteur a dédaigné de s'armer contre un rival que sa foiblesse met à l'abri d'une vengeance ; son dialogue est une plaisanterie sans fiel & sans amertume ; & Pégase corrige comme il faut celui qui veut régenter le plus grand Ecrivain de la Nation.

La dernière pièce est adressée à M. de Champfort ; c'est un nouveau laurier que l'amitié & le talent s'empressent d'ajouter à sa couronne académique.

D É C E M B R E. 1774. 185

Choix de poésies, connu sous le titre d'*Etrennes du Parnasse*, pour l'année 1770, nouv. édit. 1 vol. br. 1 l. 4 s. A Paris chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers.

Le même Libraire propose la collection en 5 vol. jusqu'à la fin de Décembre fixe, pour 3 l. & passé ce temps elle se vendra 6 l. ou 1 l. 4 s. le vol.

Le Droit commun de la France, & la Coutume de Paris, réduits en principes tirés des Loix, des Ordonnances, des Arrêts, des Jurisconsultes & des Auteurs, & mis dans l'ordre d'un commentaire complet & méthodique sur cette Coutume; contenant dans cet ordre les usages du Châtelet sur les liquidations, les comptés, les partages, les substitutions, les dixmes & toutes autres matières. Nouvelle édition, considérablement augmentée par feu M^c François Bourjon, ancien Avocat au Parlement; revue, corrigée & aussi augmentée d'un grand nombre de notes; 2 vol. in-fol. br. en carton 48 liv. A Paris, chez Brunet, Marchand, rue des Ecrivains, près l'Eglise St Jacques.

Il suffit de renouveler l'annonce de ce grand ouvrage qui présente, avec beaucoup de méthode & de clarté, les principes du Droit commun de la France.

*LETTRE sur La Fontaine, à M. L***.*

Célébrer la Fontaine, Monsieur, entrer dans des détails qui l'offrent à nos yeux, & le gravent le mieux dans nos cœurs, c'est rendre les traits de la nature & la remercier de ses bienfaits. Cette vérité devient l'éloge de l'illustre Académie, du respectable Erranger, & des deux Orateurs à qui je dois le plaisir de la prononcer. Plus simple, & non moins sensible que ces derniers, je me transporte, après eux, sur la tombe de l'homme inimitable & charmant que j'honorais en silence; & j'ose mêler quelques fleurs d'un moment, aux fleurs plus durables que leur main vient d'y semer. Ce n'est point ici de l'émulation; Monsieur. Après avoir lu les deux écrits que j'admire, je n'aurois pas l'orgueil de prendre la plume pour fixer un instant l'attention sur moi. Depuis que je raisonne, que je compare, que je pense avec les hommes bienfaisans, dont les écrits nous touchent ou nous instruisent; la Fontaine, toujours également cher à mon cœur, toujours présent à mon esprit, m'inspire les mouvemens auxquels je me livre; mille fois je voulus m'élançer vers son ombre adorée; la timidité combattit toujours le sentiment. Si j'ose davantage aujourd'hui, c'est au penchant seul que je cède: je suis dans l'ivresse

DÉCEMBRE. 1774. 187

de l'admiration & du plaisir. L'émulation a des vues ; l'enthousiasme n'a que des transports.

J'avouerai cependant , Monsieur , qu'un motif particulier me détermine ; mais la source en est si pure , il a si peu de rapport avec l'égoïsme , que je puis ne le pas distinguer du sentiment.

Je vois , Monsieur , qu'il y a une erreur commune sur l'inimitable Auteur des fables. Dans son éloge même la prévention adopte le préjugé dont je veux parler. M. de L. H. dit : *Il eut donc une femme avec laquelle il ne put pas vivre , cet homme d'une humeur si égale & si facile !* Et , plus bas , il ajoute : *La Fontaine regardant le repos comme le premier des biens , se sépara d'une compagne qui lui ôtait cette paix domestique sans laquelle la vie est insupportable.*

C'est sur des bruits faux , & d'après des mémoires infidèles , que cet Orateur , si bien intentionné pour la vérité & pour l'objet de ses louanges , exprime ici des regrets qui l'honorent , mais qui sont sans fondement réel. Il m'est facile , & il me sera bien doux , Monsieur , de détromper le Public & l'Orateur lui-même , à qui je ferai sûrement plaisir.

Il y a deux ans que me trouvant dans le voisinage de Château-Thierry , mes premiers pas me conduisirent à la maison où la Fontaine étoit né , & de-là je me rendis , avec empressement , chez les objets respectables qui sont nés de lui ; je veux parler des Demoiselles de la Fontaine ses petites-filles. J'étois imbu du préjugé que je cherche ici à détruire ; je plaignois un homme , aussi digne du bonheur , d'avoir connu le tourment le plus cruel de la vie ; & bientôt dans un entretien où tout étoit sentiment , j'osai m'exprimer d'après :

188 MERCURE DE FRANCE.

ma triste prévention. Combien je fus défabusé !
 avec quel plaisir je le fus ! avec quel reconnois-
 sance je remerciai Mlle de la Fontaine d'un aveu ,
 d'un éclaircissement qui devenoit un bienfait pour
 mon ame sensible ! Voici les expressions qu'elle
 grava dans mon cœur. « M. la Fontaine aima
 toujours sa femme , l'estima , l'honora , trouva
 en elle ces sentimens & ces vertus qui font bé-
 nir l'hymen , & regarderoit aujourd'hui comme
 un outrage cette pitié que l'estime & l'admira-
 tion melurent à son malheur prétendu. Il avoit
 quitté Château-Thierry pour suivre son génie &
 non pour fuir sa femme. Il revenoit souvent
 auprès d'elle ; il y passoit des semaines entières ;
 il y conduisoit les amis ; Racine & Despréaux
 l'accompagnèrent plus d'une fois. Quand on
 ne peut pas vivre avec la femme , & qu'on est
 vrai jusqu'à l'indépendance , on ne fait pas des
 voyages pour la voir ; quand on se plaint de
 son humeur , on la craint , & l'on n'expose pas
 des amis honorables au désagrément de l'é-
 prouver. . . . On pourroit dire , poursuivit Mlle
 de la Fontaine , que le desir de se défaire d'une
 partie de son bien , chaque fois qu'il venoit à
 Château-Thierry , étoit le motif de son voyage ;
 trop souvent , il est vrai , il fut réduit à
 ce triste expédient , par le mauvais état de
 sa fortune : mais il avoit un fils qui lisoit au
 fond de son cœur ; & il étoit facile de lire dans
 celui de cet homme simple ; ce fils , à qui nous
 devons le jour , nous parla souvent du bonheur
 d'une union dont le charme inaltérable fut sa
 première leçon. Ma grand'mère étoit très-douce ,
 très-honnête , spirituelle & jolie ; son mari ne
 fut jamais ni prévenu contre elle , ni indifférent
 à ses qualités aimables ; & leur heureux accord

» forme un tableau qui s'embellit pour nous tou-
 » tes les fois qu'un faux préjugé veut y répandre
 » les couleurs sombres de la méintelligence ».

Enchanté de ce que je venois d'entendre, & cherchant à me procurer des preuves plus certaines, j'osai leur parler de l'anecdote, trop accréditée, qui nous représente la Fontaine arrivant à Château-Thierry, apprenant que sa femme est *au salut*, & reprenant le chemin de Paris, charmé de ne la pas trouver chez elle. La réponse de Mlle de la Fontaine fut encore telle que vous allez la lire. « M. de la Fontaine arrivant de Paris pour
 » voir sa femme, apprit qu'elle venoit de sortir
 » pour aller à l'Eglise. Un de ses amis, in-
 » truit qu'il étoit attendu, vint de la campagne
 » ou de la terre, éloignée d'une lieue, pour
 » l'inviter à souper chez lui dès le soir même. On
 » étoit dans la belle saison; M. de la Fontaine ne
 » savoit pas résister, son ami le pressa, & promit
 » de le renvoyer de bonne heure. La nuit étoit
 » prête à tomber; Mde de la Fontaine sortie, à
 » peine, depuis quelques minutes, ne devoit pas
 » rentrer sitôt. La Fontaine se laissa séduire; &
 » cela peut arriver à des hommes moins faciles
 » que lui. Son hôte avoit des convives. Un de
 » ceux-ci, également lié avec mon grand père,
 » charmé de le voir, desirant de le posséder à son
 » tour, & se livrant à la gaité du repas, exigea
 » avec l'importunité douce du sentiment, que
 » l'on ne se séparât point, & que la partie se re-
 » nouvelât le lendemain à midi dans la terre, dis-
 » tante seulement de deux lieues. La facilité
 » l'emporta encore sur la réflexion, & M. de la
 » Fontaine, en desirant toujours de se rendre
 » auprès de sa femme, ne monta à cheval que

290 MERCURE DE FRANCE.

pour s'en éloigner encore. Enfin, un nouvel ami
 forma une nouvelle conjuration, & obtint un
 égal succès. Le bonhomme, en combattant tou-
 jours, rétrograda toujours. . . . Il se trouvoit à
 six lieues de Château-Thierry, sur la route de
 la Capitale. Un temps affreux survint. Il devoit
 y avoir, deux jours après, une assemblée solen-
 nelle à l'Académie Française; le mauvais temps
 continuoit; une occasion s'offrit pour retourner
 à Paris; il prit sa résolution en regrettant de
 n'avoir pas vu sa femme, peut-être même en
 badinant ingénument sur la singularité de son
 aventure.

En respectant les Demoiselles de la Fontaine,
 j'avois le droit, Monsieur, de balancer le plaisir
 de les entendre par une certaine défiance dont elles
 ne devoient même pas être surprises. J'osai ne
 pas paroître convaincu des touchantes qualités
 qu'elles donnoient à leur grand'mère, & l'idée
 de cette Mde *Honnête*, dans laquelle tant de
 gens ont cru la reconnoître, s'offrant à mon
 esprit, je ne craignis pas de découvrir le fond de
 mes pensées. Un nouveau trait de lumière acheva
 de m'éclairer. « Mde de la Fontaine aimoit excé-
 sivement les Romans, me dit sa petite-fille;
 les Romans de ce temps-là peignant les mœurs,
 les usages, les manières, le langage du grand
 monde, étoient écrits d'un style aprêté; le
 goût porte à l'imitation. Mde de la Fontaine
 éprouva l'effet de cette influence; & le ton pré-
 cieux devint l'habitude de son esprit. Mon
 grand père, qui parloit comme la nature, &
 qui étoit en tout aussi simple qu'elle, ne pou-
 vant ni approuver sa femme, ni se résoudre à
 la contraindre ouvertement, imagina de l'éclair-

DÉCEMBRE. 1774. 191

« rer par un artifice imité de l'habitude qu'il
 « vouloit détruire. Il lui écrit pendant quelque
 « temps en style sérieux & recherché. La raison
 « se dégustoit sous les traits du badinage. Une
 « de ces lettres nous est restée ; la voici, Mon-
 « sieur ; daignez la lire vous même ».

Je pris la lettre avec avidité ; elle étoit écrite de la main de cet homme adorable , & adressée à sa femme à Château-Thierry. La vétusté du papier dépoloit encore en faveur de ce monument. Je la lus ; il me fut permis d'en prendre copie ; & je la transcris ici.

« Il y a assez de temps, Mademoiselle, que
 « je suis sorti de la Province où vous êtes, pour
 « confesser que j'ai tort de ne vous avoir pas
 « réitéré les services que je vous ai plusieurs fois
 « offerts, puisque vous m'aviez donné la permis-
 « sion de vous écrire. C'est une faveur, il est
 « vrai, que je ne devois pas tant négliger ; vous
 « en accordez trop rarement pour n'en pas pro-
 « fiter ; & j'ai pris résolution de faire tant de cas
 « de celles qui viendront de vous, que je proteste
 « devant vos beaux-yeux de faire désormais mon
 « possible pour en mériter d'autres. Ce sera,
 « Mademoiselle, toujours en qualité de votre
 « très-humble & très-obeissant serviteur ».

LA FONTAINE.

Vous jugez aisément, Monsieur, que de la part d'un homme aussi ingénu, aussi naturel que la Fontaine, une lettre où règne autant d'affectation ne peut être dictée que par l'esprit de plaisanterie ; & l'on ne plaisante pas avec étude les personnes qu'on ne peut souffrir, lorsqu'on est très-naturel. C'est ici un badinage qui s'accorde

fort bien avec la bonhomie, quoiqu'il soit inspiré par la réflexion, parce que le sentiment conduisoit l'esprit. Le jugement des Demoiselles de la Fontaine, & celui des personnes de Château-Thierry que j'ai consultées, & qui, par tradition, étoient en état de m'instruire, donnent à ma conjecture un degré d'autorité auquel il n'est guère possible de ne se pas rendre.

Je quitterois ici la plume, Monsieur, si je ne l'avois prise que pour détruire une erreur. Il me reste un hommage à rendre, un devoir à remplir. Tout ce qui peut faire mieux connoître l'ame; le caractère, la simplicité, la modestie de cet homme immortel, devient précieux, & sera toujours intéressant. Les deux Orateurs ont dit, avec raison & avec esprit, en parlant de sa bonhomie, qu'il fut souvent nécessaire de lui révéler le secret de son mérite. Un trait unique, un mot charmant vont rendre cette vérité plus sensible & plus touchante.

Une paysanne, domestique dans la maison de M. de la Fontaine, entrant dans une chambre où il étoit, & où il récitoit sa fable de la Laitière, ne fut pas sensible d'abord aux vers qui commencent cette fable; mais lorsqu'il passa à ceux qui peignent l'action & font sentir la moralité, entraînée par le sujet & par le coloris, elle se glissa successivement sous le fauteuil; & un petit mouvement, causé par l'admiration, faisant connoître à M. de la Fontaine qu'il étoit écouté par une personne cachée, il parla dans sa surprise; la domestique se montra & dit ce qu'elle avoit senti par un soupir & par ces mots : *Ah! mon bon maître! mon bon maître!* . . . M. de la Fontaine, touché de ce suffrage, frappa dans la
main

main de la domestique en lui disant : *Mon enfant, tu me rassures* ; & ajouta qu'il falloit lui donner une coëffe.

Quels mots ! quels sentimens ils peignent ! quel portrait pourroit mieux rendre la Fontaine !

On nous a prouvé éloquemment l'effet utile & délicieux que produit la lecture de ses fables. Les preuves n'étoient plus nécessaires ; il ne falloit qu'un souvenir & qu'un sentiment pour juger du présent que nous fit la nature en les inspirant. Mais écoutez encore Mlle de la Fontaine pour en être mieux convaincu « Nous étions encore » fort jeunes ; on nous lisoit le Corbeau , le La- » boureur & ses Enfans , l'Astrologue qui se » laisse tomber dans un puits , le Meunier. Nous » ne faisons aucun mouvement ; nous n'ouvrons » pas la bouche ; quelquefois les larmes nous » venoient aux yeux. Mon père ramenoit souvent » la fable des Amis du Monomotapa ; il nous » disoit : Je ne vous propose pas les amis de mort » âge ; mais cherchez-en du vôtre ; vous en » trouverez ».

J'étois allé à Château-Thierry pour y passer seulement quelques heures ; trente jours s'écou- lèrent ; mes affaires m'appeloient à Paris , & je n'avois pas la force de m'éloigner d'un lieu qui avoit le droit de me charmer. Il me sembloit que j'avois retrouvé la Fontaine & que j'allois le perdre. Tous les soirs j'allois lui renouveler mon hommage au sein de sa famille. Que dis - je ? C'étoit toujours un hommage nouveau. J'écou- tois , j'interrogeois , je faisois répéter , je m'at- tendrissois ; mon cœur palpitait sans interruption : c'étoit toujours quelque chose d'intéressant ; quel-

que particularité plus touchante... M. de la Harpe parle d'une arrière petite fille de la Fontaine, qui vit auprès de ses tantes. Elle avoit quatre ans & demi lorsque la belle édition des fables parut. A cet âge on n'a communément que des yeux. La jeune personne, formée pour sentir & pour juger, parcourant les gravures, & s'apercevant qu'on a donné à *Perrette* des talons, critiqua avec exclamation cette chaussure, se rappelant le vers : *cotillon simple & souliers plats.*

J'aurois encore beaucoup de choses à vous dire, Monsieur ; mais il faut qu'une lettre ait des bornes. Heureux de pouvoir n'en mettre jamais à la passion si juste, si douce, si utile que j'eus toujours pour ce grand homme. Elle augmente encore, s'il est possible, par le respect que je conserve pour les objets qui le représentent dans la ville où il reçut le jour, & où j'ai pu honorer sa mémoire immortelle, par mon attendrissement & mes transports multipliés.

J'ai l'honneur d'être.

DE BASTIDE.
de Marseille.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

AZOLAN, ou le Serment indiscret,
Ballet héroïque en trois actes; représenté, pour la première fois, par l'Acadé-

DÉCEMBRE. 1774. 195
mie Royale de Musique le mardi 22
Novembre 1774.

Le poëme est de M. le M. ; la musique
est de M. Floquet.

A C T E U R S .

Alcindor, Roi des Genies, & Protecteur
d'Azolan.

Azolan, jeune homme, sans parens,
élevé par ceux d'Agatine.

L'Amour, déguisé sous les traits & les
habits d'Hylas, jeune Berger, ami
d'Azolan & d'Agatine.

Agatine, jeune Bergère,

Palémon, vieux Berger, parent d'Agatine.

Prêtres de la Fortune, Génies, &c.

Azolan, encore occupé d'un rêve en-
chanteur, invoque le Sommeil de lui
rendre ses momens heureux. Il implore
la puissance d'Alcindor. Ce Roi des
Génies descend dans tout l'éclat de sa
gloire. Il fait paroître le Temple de la
Fortune, & remet son sceptre à Azo-
lan en lui disant :

Que de notre amitié ce sceptre soit le gage :

Par lui, dans ce séjour, tout prévientra tes vœux ;

A Z O L A N.

Pour mériter des dons si précieux. . :

A L C I N D O R.

Goûte en paix l'heureux avantage

De voir à tes pieds l'Univers ;

Mais apprends à quel prix ces dons te sont offerts.

L'Amour règne en tyran dans un cœur qu'il enflamme ;

Sous ses funestes loix on n'est jamais heureux.

Pour jouir de mes dons , il faut braver la flamme ,
Et s'affranchir de son pouvoir affreux.

Azolan promet tout pour mériter les bienfaits du Génie , & s'engage , par serment , de porter à l'Amour une haine implacable. Comblé des dons de la Fortune , il desire encore que les Bergers , compagnons de son enfance , soient témoins de son sort glorieux. Son sceptre magique les fait aussi tôt paroître. Les Bergers & les Bergères , sans envier ses richesses , célèbrent leurs innocens plaisirs. Agatine , jeune Bergère , avec qui Azolan a été élevé dès la plus tendre enfance , lui dit :

Il est pour une ame sensible
 Un don mille fois plus flatteur,
 Un bien qui nous rend tout possible
 Et nous conduit au vrai bonheur.
 Par lui tout prend un nouvel être,
 Tout cède à son charme vainqueur,
 Un jour vous pourrez le connoître...
 Mais c'est le secret de mon cœur.

Azolan ressent alors les traits de l'Amour, mais sans oser encore avouer sa foiblesse. Il fuit. Agatine le plaint & il ferme son ame à la tendresse.

L'Amour, déguisé sous les traits de des habits d'Hylas, Berger ami d'Azolan & d'Agatine, porte le trouble dans leurs cœurs. Il dit au Berger qu'Alcindor a trompé sa crédule jeunesse. Il emprunte son sceptre & retrace à ses regards les amours de Bacchus & d'Ariane.

Azolan avoue qu'il a fait serment de ne jamais céder à l'Amour, & qu'il en est bien puni. Mais, inspiré par ce Dieu, il s'abandonne à son penchant, & s'écrie :

Oui, je sens que l'Amour est le bonheur suprême.
 Dût ce coupable aveu me perdre en ce moment,
 Agatine est l'objet de ma tendresse extrême.

1298 MERCURE DE FRANCE.

Il est arrêté par Agatine, qui craint pour lui la vengeance d'Alcindor. Sa tendre inquiétude est un nouveau trait qui l'enflamme. Amant passionné, il jette loin de lui le sceptre que lui a donné Alcindor; il sacrifie ainsi sa fortune à son amour. Alcindor menace son favori. Les Génies portent le ravage dans le Palais d'Azolan, & entraînent les Amans.

Agatine, abandonnée dans un affreux séjour, déplore ses malheurs & ceux d'Azolan, dont elle ignore le destin. Il paroît attiré par les accens de sa douleur. Agatine veut en vain le déterminer de sacrifier un amour qui lui est funeste; Azolan, malgré les nouvelles fureurs d'Alcindor, jure de l'aimer toujours. Il répond aux menaces & aux promesses d'Alcindor :

Le serment d'aimer une Belle
Est un serment sacré, comme on le fait aux Dieux.
Agatine a le mien, & j'y serai fidèle.
Vous m'offrez vainement de régner dans les Cieux,
Je n'y veux pas régner sans elle.

Alcindor, outragé, veut venger son offense; mais les Génies, enchaînés par un pouvoir suprême, ne se rendent point

DÉCEMBRE. 1774. 199
à sa voix. L'Amour vient au secours des
Amans fidèles. Il dit à AZOLAN : *J'ai dû
te punir d'un serment indiscret.* Il dit au
GÉNIE : *de ton art & du mien tu vois la
différence.*

Alcindor lui même ne peut résister au
charme de l'Amour, & reconnoît sa puis-
sance. Il lui adresse cette prière :

Instruit par tes leçons, un nouveau jour m'é-
claire,

Pardonne, Amour, fois encor mon vainqueur.

Te combattre est une folie ;

Te fuir est une vaine erreur :

J'ai fait le malheur de ma vie,

Puisse-je à tes conseils en devoir la douceur.

Alcindor rend ses faveurs aux Amans ;
& l'Amour charge Azolan & Agatine
de présider au soin de ses Autels. Les
Génies s'unissent aux Plaisirs & aux Grâ-
ces de la suite de l'Amour.

L'idée de cet Opéra est tirée d'un conte
charmant de M. de Voltaire. M. le M.
l'a heureusement disposé pour le théâtre,
en suivant la marche déjà tracée dans les
Opéra d'Enchanteurs & de Magiciennes.
Il auroit peut-être trouvé une magie plus
naturelle, & plus de ressource pour la

musique dans le jeu des passions & dans une fable simple & intéressante; au reste, sa poésie est douce, facile & lyrique. M. Floquet, avantageusement connu par le succès de la musique du ballet de l'Union de l'Amour & des Arts, a soutenu, dans ce nouvel ouvrage, l'idée qu'il avoit donnée de son talent. On a applaudi plusieurs effets de sa musique, sur-tout ses airs & ses morceaux de danse. La chaconne, qui termine le ballet du troisième acte, peut être comparée à celle si vantée de son premier Opéra, dont elle a la coupe, les formes & le même mouvement à deux temps.

Les rôles ont été parfaitement rendus. M. l'Arrivée a joué *Alcindor*, M. le Gros *Azolan*, Mlle Beaumenil *Agatine*, Mlle Rozalie *l'Amour*, & M. Beauvalet le vieux Berger, parent d'Agatine. Les ballets sont ingénieusement composés. Celui du premier acte, dessiné par M. d'Auberval, figure les riches favoris de la Fortune, en contraste avec les heureux Villageois. M. d'Auberval & Mlle Pessin y dansent avec éclat les premières entrées. M. Gardel le jeune & Mlle Dorival y dansent aussi avec applaudissement, ainsi que M. Malter & Mlle

Compain. Le divertissement du second acte est de M. Vestris, & lui fait honneur. L'épisode des amours d'Ariane, désespérée de la fuite de Thésée, & ensuite engagée dans les liens de Bacchus triomphant, fait le plus grand plaisir. Mlle Guimard & M. Vestris jouent comme Acteurs dans cette pantomime, & y dansent avec cette supériorité de talens tant de fois & si justement célébrée. Le divertissement du troisième acte est de la composition de M. Gardel, & d'un dessin très agréable formé par l'union des Génies élémentaires avec les Grâces & les Plaisirs de la suite de l'Amour. M. Gardel danse avec beaucoup de talent & de noblesse dans ce divertissement. M. d'Auberval & Mlle Pessin mènent la gaieté sur leurs pas.

La direction n'a rien négligé pour donner de l'éclat & de la magnificence à ce nouveau spectacle.

L'Académie Royale de Musique a repris le 17 Novembre, pour les jeudis, le *Carnaval du Parnasse*, ballet héroïque avec son prologue, musique de Mondonville.

Cet Opéra est trop connu pour que nous en renouvelions ici la notice. Il nous suffit de dire que Mde l'Arrivée

joue le rôle de Thalie, M. Durand celui de Momus, & M. Muguet celui d'Apolon.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ordinaires du Roy, ont donné le mercredi 16 Novembre la première représentation de *la partie de chasse de Henri IV*, comédie en trois actes, en prose; par M. Collé, Lecteur de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

Cette pièce, long-temps désirée, long-temps demandée, jouée sur tous les théâtres de Province, & sur les théâtres particuliers par les Citoyens qui s'amusent de la comédie, vient enfin d'être représentée par les Comédiens François. Il seroit bien superflu de donner une analyse de cette comédie que l'impression, les représentations & sa célébrité ont répandue & fait connoître de toutes parts. Nous dirons seulement qu'elle a le plus grand succès; que l'on y a applaudi avec transport les tableaux si intéressans de la vie privée d'Henri IV; que les traits

D É C E M B R E. 1774. 203

de *bonhomie*, de franchise, de sublime simplicité & de noble familiarité de ce Roi magnanime *qui fut de ses sujets le vainqueur & le père*, ont été vivement sentis. Rien de plus touchant que de contempler Henri IV en explication avec le Duc de Sully, & d'être témoin de l'épanchement du cœur de ces deux illustres *amis*; rien de plus agréable que de suivre Henri le Grand dans la cabanne de Michau & de sa famille, de voir ce Roi se mettre au ton de ces bonnes gens, & s'attendrir aux marques d'attachement qu'ils lui donnent sans le connoître. Ainsi ce Monarque, représenté dans tout l'éclat de son héroïsme par le premier Poëte de la Nation; Henri dont l'histoire a consacré les vertus & les hauts faits, se reproduit encore sur nos théâtres pour y agir & y paroître avec cette bonté & cette affabilité qui excitent notre admiration & notre enthousiasme.

Cette pièce est parfaitement jouée. M. Brisart rend avec un vif intérêt & une noble franchise le rôle de Henri IV. M. Belcourt met une dignité sévère & convenable dans le rôle du Duc de Sully. Le Duc de Bellegarde est bien représenté par M. Ponteuil; & le Marquis de Conchiny par M. d'Auberval. On ne peut

I vj

mettre plus de vérité, plus d'illusion & de naturel que M. Prévillo dans le rôle de Michau; Richard est joué avec chaleur par M. Molé; & Cassu est représentée avec une naïveté douce & bien intéressante par Mlle Doligni. M. Auger répand une charmante gaité dans son rôle de Lucas; & Mlle Hus joue avec sensibilité le personnage d'Agathe. Margot, femme de Michau, est jouée avec intelligence par Mde Drouin, ainsi que le Bucheron par M. Dessessart.

La Nation Françoisse, qui adore son maître, a d'autant plus applaudi au tableau de quelques traits de la vie de Henri IV, qu'elle a saisi beaucoup de rapports entre les vertus de ce grand Roi & celles du jeune Monarque qui fait son bonheur. C'est ce qu'on a voulu exprimer dans cet impromptu destiné à être mis au bas d'un Dessin représentant la dernière Scène de la partie de Chasse de Henri IV:

Aux piés de ce bon Roi, ces François prosternés,
Offrent l'heureux tableau d'un maître qu'on adore,
Peuples n'enviez point ces mortels fortunés;
Sous le nom de Louis, Henri gouverne encore.

Par M. Meynier.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi, ont donné, le Lundi 14 de Novembre, la première représentation d'Henri IV, Drame lyrique en trois actes, paroles de M. du Rosoy, musique de M. Martiny.

L'action de ce Drame est le jour de la bataille d'Ivry. Aux environs du champ de bataille, il y a le château de Lenoncourt. Un *Roger*, très-riche Négociant, a acheté ce château, dont le Marquis de Lenoncourt, pressé par le besoin, s'est défait. Mais cet homme généreux veut que le Marquis, sa femme, & le Chevalier son fils continuent d'y demeurer. Le Chevalier de Lenoncourt est amoureux d'Eugénie fille de Roger. Voici la marche du Drame.

Eugénie commence la scène par une arriete, dans laquelle elle se plaint que l'art du dessin, qui servoit à ses plaisirs, ne lui est plus du même secours. Ses crayons échappent de ses mains, L'amour cause ses peines. Elle veut peindre ses flèches, son flambeau; au lieu de fleurs, elle dessine des chaînes. Son père sur-

vient , lui demande la cause de ses inquiétudes , & sachant son inclination , approuve son choix. La Marquise de Lenoncourt desire elle-même que son fils épouse Eugénie. Le Chevalier transporté d'amour , annonce que le Marquis lui envoie une lettre par laquelle il donne aussi son consentement ; mais il exige que le Chevalier vienne aussi tôt le joindre au camp du Duc de Mayenne , qui lui a donné un poste important , & qui prend soin de réparer sa fortune. Eugénie plus attachée encore à sa patrie & à son maître , qu'à son amant , lui déclare qu'elle aimeroit mieux épouser le dernier des Soldats de Henri , que Mayenne lui même. Le jeune homme fort furieux , & plein d'un grand projet : c'est de se mettre à la tête d'un parti , & d'offrir ses services au Roi. Cependant on vient avertir que l'avantage de la position du château a engagé Henri d'y mettre une bonne garde ; & qu'un de ses principaux Officiers , avec d'autres Seigneurs , vont arriver. Roger , la Marquise de Lenoncourt & Eugénie promettent de les bien recevoir. C'est le Roi lui même , qui vient avec le Maréchal de Biron & le Maréchal d'Aumont. Il veut être inconnu. Roger , qui le recon-

doit, respecte son secret; & n'en dit rien même à sa fille & à la Marquise. Henri est charmé que sa bonne fortune l'ait conduit dans ce château, où il trouve des amis & des femmes aimables. La Marquise lui témoigne alors son chagrin de ce que son mari, séduit par les libéralités du Duc de Mayenne, est entré à son service; & veut y entraîner son fils. Henri en rejette la faute sur le Roi, qui n'aura pas su les besoins de ce brave Officier, & qui a négligé de s'en faire rendre compte. Il espère le ramener par ses bienfaits. Il rappelle qu'un Négociant a dépensé une partie de son bien pour acheter du blé, & en fournir à un détachement de l'armée royale, dans un temps de disette. Ce Négociant est Roger, qui ne veut pas s'avouer l'auteur d'une si belle action. Le Roi marque le besoin qu'il a de reprendre des forces, & de se préparer au combat fixé pour trois heures. Il demande à dîner pour une heure. En attendant, on le laisse seul. Il lit ses lettres. *Ah! Monsieur de Mayenne, s'écrie le Roi, si vous n'y allez pas d'une autre façon, je suis assuré de vous battre toujours en rase campagne.* Le Trésorier de l'armée lui mande que Sully a fait remettre cinquante mille francs à la caisse mili-

208 MERCURE DE FRANCE.

taire, & qu'il a ordonné une coupe de bois, pour lui en faire passer le produit. Il se promet bien de récompenser tant de générosité de son ami & de son maître, ainsi qu'il le nomme. Il reçoit une autre lettre, qu'il lit avec attendrissement, & qu'il serre contre son cœur. Il ne dit pas de qui; ... mais il est facile de voir que c'est de la belle Gabriel. Il y répond en recommandant son ame à Dieu, & son cœur à ... Il en reste là. Il écrit à Crillon: *Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas. Je t'aime à tort & à travers.* Il examine ensuite le plan de la bataille. Les Maréchaux de Biron & d'Aumont viennent prendre ses ordres. Il appelle d'Aumont son père, & Biron son frère. Ils lui disent que si l'on doit s'arrêter à des présages, tout annonce le bonheur de ce grand jour. Ils racontent qu'un détachement de l'Ennemi vient de passer dans son camp; que le Sénat de Venise le reconnoît pour Roi, & que son portrait a été porté en triomphe dans la ville. Henri dit au Maréchal d'Aumont, qu'il veut récompenser son zèle, en lui donnant le commandement de l'aîle gauche de l'armée; & que pour lui, il commandera la droite. Il l'avertit que s'il est en

D É C E M B R E. 1774. 209

danger, il prodiguera son sang pour épargner celui de son père. Tu n'as pas de remerciement à me faire, ajoute-t-il; tu me donnes ton sang, je te donne le mien: c'est un échange. Il confie à la prudence du Maréchal de Biron le corps de réserve, qui doit faire la sûreté de l'armée, & le gain de la bataille. Ces ordres donnés, on se met à table. Henri invite Roger à dîner avec lui. On chante des couplets, qui renferment tous des traits concernant ce bon Roi. Voici le plus applaudi:

Un soldat, sous un coup funeste,
Se voyoit descendre au tombeau,
Le peu de force qu'il lui reste
Lui sert à sauver son drapeau.
Son ame satisfaite
Se souvient du refrain chéri:
Vive Henri, vive Henri.

La Marquise est inquiète du sort de son époux; & plaint son fils, qui arrive en ce moment, & qui manifeste ses sentimens pour le Roi, auquel il a engagé un parti.

Le Roi charmé de ce jeune Officier, ôte sa cocarde, & l'attache au chapeau du Chevalier. La Marquise va chercher un panache blanc, qu'elle avoit destiné

210 MERCURE DE FRANCE.

pour son fils, & qu'elle prie le Roi d'accepter. Henri donne son chapeau à la belle Eugénie, la priant d'y attacher ce plumet, qu'il a reçu des mains de la vertu, & dont il veut être orné par la beauté. Il dit au Chevalier de prendre ses armes, & de venir combattre à ses côtés. Il espère ramener avant la fin du jour, à la Marquise son fils, & à Eugénie, son amant. Il part; mais auparavant il se souvient qu'il a dit un mot dur au brave Schomberg, Colonel Allemand, qui étoit venu lui demander la paie de ses Soldats, & à qui il avoit répondu que *jamais homme de cœur n'avoit demandé de l'argent la veille d'une bataille.* Il veut faire réparation à cet Officier; & sachant qu'il n'ose se présenter, il le fait venir, & lui dit: *M. de Schomberg, je vous ai offensé, cette journée sera peut-être la dernière de ma vie: je ne veux point emporter l'humeur d'un Gentilhomme. Je fais votre mérite & votre valeur; je vous prie de me pardonner: & embrassez-moi.* Schomberg lui répond: *Il est vrai, V. M. me blessa l'autre jour; aujourd'hui elle me tue: car l'honneur qu'elle me fait, m'oblige de mourir en cette occasion pour son service.* Henri demande encore la personne n'a rien contre lui; & qu'il est prêt de

donner toute satisfaction. Il avertit *ses amis & camarades*, de garder leur rang; & que, si la chaleur les emporte, ou s'ils perdent leurs enseignes, ils pourront se rallier à son panache blanc, qui sera toujours au chemin de l'honneur & de la victoire.

Il sort; on entend dans l'entr'acte le bruit des canons, & les instrumens militaires dans le lointain. Eugénie & la Marquise chantent les vœux qu'elles font pour le Roi, pour un fils, pour un amant. Roger marque aussi son inquiétude. Enfin arrive Henri triomphant. Roger alors tombe à ses pieds; & fait connoître le Roi à la Marquise & à Eugénie. Henri marque de l'amitié à ce Négociant. Il est étonné de ce que le Chevalier ne le suit pas. Il fait l'éloge de sa valeur; il fait aussi l'éloge des Officiers de marque; il les nomme. Le Maréchal de Biron lui fait un reproche flatteur en lui disant: *Sire, vous avez fait aujourd'hui ce que devoit faire Biron, & Biron ce que le Roi devoit faire.* Le Roi est inquiet de Sully, son maître, qui a reçu six blessures. Le Chevalier vient, & dit qu'il n'est retardé, que pour s'informer de Sully, dont il a vu panser les blessures, qui ne sont pas dangereuses.

212 MERCURE DE FRANCE.

Il fait souvenir le Roi de la promesse qu'il lui a donnée, d'aller souper avec lui. Henri promet de tenir sa parole. Je pleurerai sur ses blessures, dit-il; les larmes d'un ami hâtent bien une convalescence. Arrive un Officier qui a été fait prisonnier. Il vante la clémence & la magnanimité du Roi, qui vainqueur s'écrioit, dans la chaleur du combat : *Sauvez les François*. Cet Officier est le Marquis de Lenoncourt. La Marquise demande sa grâce; son fils le voyant, va pour se jeter dans ses bras; la présence du Roi l'arrête; mais Henri lui dit de suivre la nature. Le père voit son épée dans les mains de son fils; & se déclare son prisonnier. Son casque fermé l'avoit empêché d'en être bonn dans la mêlée. Le Roi demande cette épée. Il la rend au Marquis, en ajoutant qu'il tâchera de gagner son amitié, & lui laissant le soin de le réconcilier avec lui. Il lui donne en même temps une compagnie d'armes. Il engage le père à faire le bonheur d'Eugénie & de son fils; mais c'est à lui qu'il laisse la liberté de prononcer sur le mariage du Chevallier. Oser, dit-il à un père, le droit de faire le bonheur de ses enfans, c'est comme si l'on ôtoit à un

Roi fa couronne. Henri accorde à Roger la noblesse qu'il lui a demandée, & le charge d'acheter des grains, pour fournir des vivres aux Parisiens, qu'il se dispose d'assiéger, & qu'il veut réduire moins par ses armes que par ses bienfaits. Ce Roi va retrouver Sully; & invite le Maréchal d'Aumont à venir souper avec lui: *Il est bien juste, dit il, qu'il soit du festin, puisqu'il m'a si bien servi à mes nocés dans les plaines d'Ivry.* Il sort sur une marche militaire, environné d'Officiers, & accompagné d'un corps de troupes.

: Cette pièce a beaucoup de succès, qu'elle doit au bonheur du sujet & au juste enthousiasme que l'on a pour le grand Henri. Cependant la petite intrigue des amours d'une jeune bourgeoise avec le Chevalier de Lenoncourt, Seigneur de grande qualité, fait le fonds de cette pièce; & jusques là elle attache peu; mais l'épisode d'Henri IV, & sa présence, raniment l'action, & lui donnent de l'éclat & de l'intérêt. On se laisse aller à la douce illusion de voir agir ce Prince, & de l'entendre parler. L'Auteur a eu l'adresse de se servir des propres expressions que l'histoire a conservées de ce bon Roi. Il n'y avoit pas

214 MERCURE DE FRANCE.

de plus sûre magie, pour s'assurer des suffrages & des applaudissemens des Spectateurs. La famille de Lenoncourt, qui joue le rôle le moins favorable dans cette pièce, est d'une origine très-ancienne & très-illustre de La Lorraine, & fut une des premières décorée du cordon de l'ordre du St Esprit. La raison du lieu de la naissance du Marquis de Lenoncourt pouvoit servir à faire excuser le malheur qui l'avoit entraîné dans le parti du Duc de Mayenne, Prince Lorrain. La musique n'est pas toujours bien amenée dans ce Drame, dont les airs gênent l'action & affoiblissent l'intérêt de curiosité. On n'en doit pas moins des éloges à M. Martiny, qui connoît les bons effets de la musique, qui a des chants agréables, & qui se venge habilement de la contrainte de la scène, lorsqu'il peut y briller, & qu'il est maître de développer ses talens dans les entractes. Mde Trial joue le rôle d'*Eugénie* avec ce charme de la voix, du goût & du sentiment, qui la rend si intéressante. La Marquise de Lenoncourt est représentée avec beaucoup d'intelligence & de sensibilité par Mde Billioni. Les rôles des Maréchaux d'Aumont & de Biron sont

parfaitement remplis par MM. Trial & Narbonne; & ceux du Marquis de Lenoncourt & de Schomberg par MM. Suin & Meunier; celui du Chevalier de Lenoncourt est rendu par M. Julien aussi bien qu'il peut l'être. M. Clairval, excellent A&teur, qui saisit si admirablement l'esprit de ses personnages, Prothée enchanteur qui, depuis les rôles de Pierrot & de Montauciel, jusqu'à ceux du Magnifique & de Roi, a l'art de rendre toutes les nuances de caractères si disparates, & de faire tomber le masque pour être la chose (*cadit persona manet res*). M. Clairval a paru encore supérieur à lui-même par son jeu franc & loyal dans le rôle de Henri IV. Mais laissons aux vers suivans à célébrer son rare talent,

*A Monsieur CLAIRVAL représentant
Henri IV.*

AIR: De la ronde de table de Henri IV.

DE ton art tu combles la gloire,
En nous montrant notre Héros
Aussi grand avant la victoire
Qu'intéressant par ses travaux;

216 MERCURE DE FRANCE.

Sa bonté touchante
Se retrace au cœur attendri,
Et quel François ne t'admire & ne chante :
Vive Henri, vive Henri.

Par M. Guerin de Frémicourt.

*VERS à Monsieur CLAIRVAL jouant,
le rôle d'Henri IV.*

VENTRE saingris! Monsieur Clairval,
Quand près de Lucile ou Sophie
Vous débitez une chanson jolie,
Vous ne vous y prenez pas mal!
Mais votre art tient de la magie
Lorsque vous nous offrez Henri
Volant à la plaine d'Ivri.
Moi qui jamais ne m'extasie,
A votre ton franc & loyal,
Vraiment calqué sur votre original,
(Ceci soit dit sans flatterie)
Je me suis écrié : Le voilà! c'est bien lui!
Votre santé, n'a guères chancelante,
Comme elle est brillante aujourd'hui!
Et votre voix?... Mon cher ami,
Ce prodige, pour moi, n'est pas chose étonnante,
Tout François se ranime au seul nom de Henri!

Par M. Dufauroir.

DÉBUT.

D É B U T.

Mlle Léonore, sœur de M. Thomassin, a débuté sur ce théâtre dans l'emploi des amoureuses. Une figure agréable, une voix sonore & l'habitude de la scène, lui ont mérité des applaudissemens. Elle met beaucoup de feu dans son jeu, que le goût & la réflexion l'engageront à régler & à modérer. C'est un heureux défaut qu'elle peut convertir à son avantage.

On a remis à ce théâtre les *trois Jumeaux Vénitiens*, charmante pièce italienne de M. Colalto, dans laquelle il remplit lui seul les trois rôles des trois frères, avec autant de feu que d'intelligence. Nous avons fait connoître dans le temps le mérite de ce Drame & son succès. Cette reprise confirme ce que nous en avons dit dans sa nouveauté.

 B R U X E L L E S.

Le 4 Novembre, jour de St. Charles, à l'occasion de la fête de Son Altesse Royale, MM. Vistumen & Compain,
K

218 MERCURE DE FRANCE.

Directeurs du Spectacle de Bruxelles, ont fait jouer *Ernelinde*, Tragédie lyrique de Poinfinet, corrigée & remise en cinq actes par M. Sédaine, & dont la musique est de M. Philidor. Cet Opéra a été exécuté, joué & chanté avec beaucoup de précision & de talent. Il a eu un très-grand succès; ce qui confirme le jugement que les Amateurs François ont porté de ce bel Opéra, qui peut reparoitre avec avantage à Paris, après ceux qui y ont été le plus accueillis.

A C A D É M I E S.

I.

Séance publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, du Mardi 15 Novembre 1774.

ON fit la lecture d'une traduction en vers françois, par M. de Chabanon, de la première & de la vingt troisième idylle de Théocrite, avec des notes. M. du Sault lut un second mémoire sur les Satiriques latins, principalement sur Perse, dont il apprécia le caractère & les talents. M.

DÉCEMBRE. 1774. 219

de la Curne de Sainte-Palaye donna la traduction d'un ancien fabliau en vers de langue romance, intitulé la *Canise* ou *Chanise*, manuscrit de Turin, n°. G. I. 19. Le reste de la séance fut occupé par M. de Rochefort qui lut des *Considérations sur le stoïcisme de Sénèque*, mémoire qui fait suite à ceux que cet Académicien a donnés sur les opinions des anciens Philosophes sur le bonheur.

I I.

Assemblée publique de l'Académie royale des Sciences de Paris, du Samedi 12. Novembre 1774.

Éloge de feu M. Hérissant, par M. de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

M. de Lassone, premier Médecin de la Reine, a lu sur le zinc un mémoire par lequel l'Auteur démontre des propriétés salines dans ce demi métal; l'expérience lui ayant prouvé que le zinc dans son état métallique, ainsi que ses fleurs, se combinent avec les alkalis fixes ou volatils non caustiques, avec effervescence, & forment des sels cristallisables.

K ij

226 MERCURE DE FRANCE.

M. Briffon lut un mémoire qui lui est commun avec MM. Macquer, de Montigny, Cadet & Lavoisier. Il donne la description & rend compte des premiers essais du grand verre ardent de M. de Trudaine, établi dans le jardin de l'Infante au Louvre.

Mémoire sur la calcination des métaux dans les vaisseaux clos, & sur la cause de l'augmentation du poids de leurs chaux, par M. Lavoisier. L'Auteur prouve par des expériences très-exactes & qui paroissent décisives, que cette augmentation est due à la partie gazeuse de l'air contenu dans les vaisseaux & qui se combine avec les chaux des métaux à mesure qu'elles se forment.

Tableau d'économie animale comparée de l'homme & de toutes les espèces d'animaux, par M. Vicq d'Azir.

Mémoire sur le moyen d'obtenir la plus grande quantité d'Ether vitriolique d'une proportion donnée d'acide vitriolique avec l'esprit de vin, en rajoutant sur le résidu de nouvel esprit de vin & procédant à de nouvelles distillations, par M. Cadet.

Découverte d'une troisième chambre de l'humeur aqueuse dans les yeux des

chiens de mer, auxquels cette troisième chambre est nécessaire pour qu'ils puissent voir distinctement à différentes distances, à cause de la solidité & de l'inflexibilité de la cornée opaque des yeux de ces animaux, par M. Demours.

Discours préliminaire d'un ouvrage intitulé : Essai sur les comètes qui peuvent s'approcher de la terre, par M. du Séjour. L'Auteur ayant calculé les orbites de toutes les comètes connues, a trouvé qu'il n'y en avoit aucune qui pût s'approcher de la terre à une distance nuisible.

Sur un moyen d'aggrandir la Ville de Paris sans reculer ses limites, par M. de Bory. Quoique l'Auteur n'ait pas eu le temps d'achever la lecture de son mémoire, on sait que le moyen qu'il propose est de supprimer le bras méridional de la Seine dans Paris; outre plusieurs avantages qui doivent résulter de cette suppression, l'Auteur fait voir qu'on y gagnera plus de 36000 toises carrées de terrain.

M. Portal a lu le titre d'un ouvrage qu'il vient de composer sur les moyens de rappeler à la vie les personnes suffoquées par la vapeur du charbon.

*LETTRE de M. l'Abbé d'Arnaud au R.
P. . . . Professeur de Physique à . . .
sur la nouvelle lentille ou loupe de li-
queur qui est au Jardin de l'Infante au
Louvre.*

Vous me demandez, mon Révérend Père, quelques détails au sujet de la fameuse lentille ou loupe de liqueur qu'on a vue au Jardin de l'Infante en Octobre dernier. Vous supposez qu'une nouvelle invention de cette importance n'aura pas échappé à ma curiosité; j'ai voulu la connoître en effet, & je vais vous dire le peu que j'en ai appris, m'étant trouvé cinq ou six fois aux expériences qu'on en a faites, avec différens Seigneurs étrangers des plus distingués par leur rang & leur savoir, que le même motif y avoit attirés.

Cette loupe, que les Sciences doivent à la générosité de M. de Trudaine, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, est de l'invention de M. de Bernières, Contrôleur des Ponts & Chaussées, & membre de plusieurs Académies; il m'a dit lui-même qu'il y a près de trente ans qu'il a conçu cette idée, & qu'il a fait exécuter de ces sortes de loupes de différente grandeur.

Celle-ci, la plus grande de toutes, est composée de deux glaces rondes de près de huit lignes d'épaisseur, qui, toutes deux concaves, font partie d'une sphère de seize pieds de diamètre;

leurs bords sont faits en biseau sur un plan très-exact; elles sont réunies & se touchent par ce biseau, comme on rapproche les hémisphères de Magdebourg. De plus, elles sont entourées d'un double cercle de cuivre qui les serre l'une contre l'autre, & dans lequel elles sont mastiquées; tout cela concourt à enfermer, dans l'espace que leur concavité laisse entre elles, espace qui a quatre pieds de diamètre, cent soixante pintes environ d'esprit de vin très limpide qui, proprement, forment cette loupe de liqueur.

Son foyer naturel est à dix pieds quelques pouces derrière elle, & figure un disque, très-bien terminé, de seize lignes de diamètre. On raccourcit la longueur de ce foyer, & on le rend de moitié plus étroit, en interposant une petite loupe de verre solide à environ huit pieds & demi de la grande.

Quant aux effets, voici ce que j'ai vu en différentes fois, quoique le soleil ne fût pas des plus favorables, & que le temps fut un peu nébuleux; comme il l'est assez ordinairement dans l'équinoxe d'automne. Tous les métaux étant mis au foyer, y fondent toujours en moins d'une minute; j'ai vu un écu de trois livres fondre en cinq secondes, & un écu de six livres en quinze secondes; l'or demande encore moins de temps que l'argent. Un diamant a perdu les quatre cinquièmes de son volume en huit minutes & demi, & si le propriétaire l'eût laissé deux minutes de plus, il se seroit évaporé en entier. Des cassons de verre s'y sont fondus & réunis en un gros bouton très-transparent & très-net, en huit ou dix secondes. On y a fondu & vitrifié un mélange de sable & de borax. Enfin cette loupe de liqueur

224 MERCURE DE FRANCE.

a tant de force que le bois s'enflamme à plus de trente-deux pouces en-deçà & au-delà de son foyer, à l'endroit où le cône des rayons qu'elle fait converger, porte encore près de neuf pouces de diamètre.

Après ce petit nombre d'expériences on a redescendu cette loupe, pour donner la dernière main à la machine qui la porte, & au bâtiment destiné à la contenir. M. de Trudaine, à qui elle appartient, & Messieurs de l'Académie des Sciences ayant désiré connoître, avant leurs vacances, ses propriétés, elle n'avoit été, pour ainsi dire, qu'échaffaudée, & les expériences dont je vous parle ont été faites en l'air, à la main, & sans appui fixe. Jugez, mon Révérend Père, de ce qu'on doit attendre de cette heureuse invention dans les beaux jours de l'été, & lorsque tout sera disposé pour faire les expériences avec commodité ?

Sentimens d'un Académicien de Lyon sur quelques endroits des Commentaires de Corneille.

J'AVAIS adopté, dans ma jeunesse, quelques idées de M. de Voltaire sur la poésie, & sur la manière d'en juger. Les critiques de M. Clément m'ont inspiré quelques réflexions dont je vais rendre compte aux Gens de lettres plus instruits que moi, qui les jugeront.

M. de Voltaire, en commentant Corneille, a

prétendu qu'il ne faut introduire dans le discours que des métaphores qui puissent former une image ou noble, ou agréable. Il condamne ces deux vers d'Héraclius :

Et n'eût été Léonce en la dernière guerre,
Ce dessein, avec lui, serait tombé par terre.

Il blâme, sur ce principe, ces autres vers d'Héraclius :

Le peuple, impatient de se laisser séduire,
Au premier imposteur armé pour me détruire,
Qui s'osant revêtir de ce fantôme aimé,
Voudra servir d'idole à son zèle charmé.

Pour sentir, dit-il, combien cela est mal exprimé mettez en prose ces vers :

Le peuple est impatient de se laisser séduire au premier imposteur armé pour me détruire ; qui s'osant revêtir de ce fantôme aimé, voudra servir d'idole à son zèle charmé.

Ne sera-t-on pas révolté de cette foule d'impropriétés ? Peut-on se vêtir d'un fantôme ? L'image est elle juste ? Comment peut-on se mettre un fantôme sur le corps ? &c.

M. Clément traite ce sentiment de M. de Voltaire de *ridicule excessif*. Il l'attaque d'une manière plausible en ces termes :

« La métaphore est principalement consacrée
» aux choses intellectuelles qu'elle veut rendre
» sensibles par des images frappantes. Ainsi,
» quand on dit : Mon ame s'ouvre à la joie, mon
» cœur s'épanouit, on emprunte l'image d'une

226 MERCURE DE FRANCE.

» fleur qui s'ouvre & s'épanouit aux rayons du so-
 » leil. Or, quoiqu'on puisse peindre cette fleur,
 » on ne peut pas assurément peindre de même une
 » ame, &c. »

Il me semble qu'on doit répondre à M. Clément : ce n'est pas de pareilles métaphores que M. de Voltaire parle. Elles sont devenues des expressions vulgaires reçues dans le langage commun, Le premier qui a dit : mon cœur s'ouvre à la joie, la tristesse m'abat, l'espérance me ranime, a exprimé ces sentimens par des images fortes & vraies : il a senti son cœur, qui étoit auparavant comme serré & flétri, se dilater en recevant des consolations : & c'est même ce que des Peintres, en des temps grossiers, ont voulu figurer dans des tableaux d'autel, en peignant des cœurs frappés de rayons qu'on supposait être ceux de la grâce. La tristesse ne jette point une ame sur le plancher ; mais un Peintre peut fort bien figurer un homme abattu, terrassé par la douleur, & en figurer un autre qui se relève avec sérénité, quand l'espérance lui rend ses forces. Une ame ferme, un cœur dur, tendre, caché, *volage*, un esprit lumineux, raffiné, pesant, léger, furent d'abord des métaphores : elles ne le sont plus ; c'est un langage ordinaire. M. de Voltaire parle de celles qu'un Poëte invente. Je crois, avec lui, qu'il faut absolument qu'elles soient toujours justes & pittoresques. *Un dessein qui tombe à terre* n'a, ce me semble, ni justesse, ni vérité, ni grâce, & il est impossible de s'en faire une idée. M. Clément prétend qu'on peut dire dans une tragédie : *un dessein est tombé par terre* parce qu'on dit, dans la conversation : *ce dessein a échoué*. Je crois qu'il se trompe. Je pense que le premier qui s'avisa de

dire : *mes desseins ont échoué*, se servit d'une métaphore hardie, noble, frappante & très-pittoresque. L'idée en était prise d'un naufrage ; & les *desseins* étaient mis à la place de l'homme ; c'était proprement l'homme qui faisait naufrage. Il est d'usage de dire qu'un dessein a échoué ; ce n'est plus une métaphore , c'est aujourd'hui le mot propre. Il n'en est pas de même de *tomber par terre* ; c'est une invention du Poète ; elle n'a rien de pittoresque ni de noble ; & ce vers ne me paraît pas plus élégant que celui-ci : *n'eût été Léonce en la dernière guerre.*

Il me semble aussi que personne n'approuvera un imposteur qui *s'osant revêtir d'un fantôme aimé, sert d'idole à un zèle charmé*. Si quelqu'un s'avisait aujourd'hui de nous donner de tels vers , je ne pense pas qu'on trouvât un seul homme qui osât en prendre la défense.

On a blâmé dans l'Andromaque ce vers d'Oreste, qui compare les feux de son amour aux feux qui consomment Troÿe :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

On condamne ce vers d'Arons dans Brutus , où Arons dit , en parlant des remparts de Rome :

Du sang qui les inonde ils semblent ébranlés.

En effet ces figures sont trop recherchées ; trop hors de la nature. Le *fantôme aimé*, dont on se revêt pour servir d'idole au zèle charmé , paraît encore plus défectueux. C'est ce que le Père Bouhours appelle du nervèze, dans sa manière de bien penser.

Souvent il arrive que des vers louches , obscurs,

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

mal construits, hérissés de figures outrées, & même remplis de solécismes, font quelque illusion sur le théâtre. La règle que donne M. de Voltaire pour discerner ces vers, me paraît assez sûre. Dépouillez ces vers de la rime & de l'harmonie, réduisez-les en prose; alors le défaut se montre à nud, comme la difformité d'un corps qu'on a dépouillé de sa parure.

Je me souviens d'avoir entendu réciter ces vers dans une tragédie fort extraordinaire :

Du sang de Nonnius avec soin recueilli,
Autour d'un vase affieux dont il était rempli,
Au fond de ton palais, j'ai rassemblé leur troupe,
Tous se sont abreuvés de cette horrible coupe.

Réduisez ces vers en prose, & voyez si vous pourrez en faire quelque chose d'intelligible. Comparez-les ensuite aux vers d'Eschyle sur un sujet semblable, traduits par Boileau dans le Traité du sublime.

Sur un bouclier noir sept Chefs impitoyables
Epouvantant les Dieux de sermens effroyables,
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.

C'est à-peu-près la même idée que celle des vers précédens; mais qu'elle différence! vous trouverez ici non-seulement de grandes images & de l'harmonie, mais encore toute l'exactitude de la prose la plus châtiée.

Le judicieux Boileau avait donc très-grande raison de dire :

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
 Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
 Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
 Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

Je pense qu'il n'y a aucun bon vers, même avec la construction la plus hardie, qui ne résiste à l'épreuve que M. de Voltaire propose, & qui ne sorte triomphant de cet examen rigoureux. *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle!* est peut être la construction la plus hasardée qu'on ait jamais faite. C'est un vers, si on compte douze syllabes; c'est de la prose, si on en détache le vers suivant. Mais dans l'un & dans l'autre cas, *qu'aurais-je fait fidèle* est mille fois plus énergique que si on disait : *qu'aurais-je fait si tu avais été fidèle.* Ce tour si nouveau enlève; il ne faudrait pas le répéter. Il y a des expressions que Boileau appelle *trouvées*, qui font un effet merveilleux dans la place où un homme de génie les emploie; elles deviennent ridicules chez les imitateurs.

M. Clément croit que M. de Voltaire veut dire qu'il faut tourner en prose un vers, en lui substituant d'autres expressions pour en bien juger. C'est précisément le contraire. Il faut laisser la construction entière telle qu'elle est, avec tous les mots tels qu'ils sont, & en ôter seulement la rime.

M. de la Motte sembla prétendre que l'inimitable Racine n'était pas poète; & pour le prouver, il ôta les rimes à la première scène de Mithridate, en conservant scrupuleusement tout le reste, comme il le devait pour son dessein. M. de Voltaire lui démontra, si je ne me trompe, que c'était par cela même que ce grand-homme était aussi bon poète qu'on peut l'être dans notre langue. Pourquoi? C'est qu'on ne trouva pas dans toute cette scène de Mithridate, délivrée de l'esclavage de la rime, un seul mot qui ne fût à sa place, pas une construction vicieuse, rien d'ampoulé ou de bas, rien de faux, de recherché, de répété, d'obscur, de hasardé. Tous les Gens de lettres conviennent que c'était la véritable pierre de touche. On voyait que Racine avait surmonté, sans efforts, toutes les difficultés de la rime. C'était un homme qui, chargé de fers, marchait librement avec grâce. C'est certainement ce qu'on ne pouvait dire d'aucun autre Tragique depuis les belles scènes de Cornélie, de Pauline, d'Horace, de Cinna, du Cid. Ouvrons Rodogune, dont la dernière scène est un chef-d'œuvre, & lisons le commencement de cette pièce fameuse, dégagée seulement de la rime.

« Ce jour pompeux, ce jour heureux nous luit
 » enfin, qui doit dissiper la nuit d'un trouble si
 » long, ce grand jour où l'hyménée étouffant la
 » vengeance, remet l'intelligence entre le Parrhe
 » & nous, affranchit la Princesse, & nous fait
 » pour jamais un lien de la paix du motif de la
 » guerre. Mon frère, ce grand jour est venu où
 » notre Reine cessant de tenir plus la couronne
 » incertaine, doit rompre son silence obstiné aux
 » yeux de tous, nous déclarer l'aîné de deux

Princes jumeaux, & l'avantage seul d'un moment de naissance dont elle a caché la connaissance jusqu'ici, mettant le sceptre dans la main au plus heureux, va faire l'un Sujet, & l'autre Roi. Mais n'admirez-vous point que cette même Reine le donne pour époux à l'objet de sa haine, & n'en doit faire un Roi qu'afin de couronner celle qu'elle aimait à gêner dans les fers ? Rodogune, traitée par elle en esclave, va être montée par elle sur le trône, &c.

En lisant ce commencement de Rodogune tel qu'il est mot-à-mot dans la pièce, je découvre tout ce qui m'était échappé à la représentation. Un jour pompeux, un jour heureux, un grand jour, en quatre vers; une nuit d'un trouble, une Princesse affranchie, sans que je sache encore quelle est cette Princesse; un motif de la guerre qui devient un lien de la paix, sans que je puisse deviner quel est ce motif, quelle est cette guerre, qui la fait, à qui on la fait, quel est le personnage qui parle. Je vois une Reine qui cesse de tenir plus la couronne incertaine, & qui va mettre le sceptre dans la main au plus heureux; mais on ne m'apprend pas seulement le nom de cette Reine. J'apprends seulement que Rodogune va être montée sur le trône par cette Reine inconnue.

Toutes ces irrégularités se manifestent à moi bien plus aisément dans la prose, que lorsqu'elles m'étaient déguisées par la rime & par la déclamation. Je suis confirmé alors dans le principe de M. de Voltaire, qui établit que, pour bien juger si des vers sont corrects, il faut les réduire en prose. M. Clément dit que ce système est celui d'un fou. Je ne crois point être fou en l'adoptant, j'espère seulement que M. Clément aura un jour une raison plus sage & plus honnête.

232 MERCURE DE FRANCE.

Les bornes de ce petit écrit ne me permettent que d'ajouter ici quelques mots sur les injures atroces que M. Clément dit à M. de la Harpe dans sa Dissertation, qui devait être purement grammaticale. Il l'accuse d'avoir fait une partie des Commentaires sur le Théâtre de Corneille par un motif d'intérêt, & il hazarde cette calomnie pour l'accabler d'outrages qui ne peuvent que retomber sur celui qui les prodigue si injustement. Je n'ai jamais vu M. de Voltaire; mais je suis assez instruit de ses procédés envers la famille de Pierre Corneille, & du sentiment de tous les honnêtes gens, pour savoir combien ils réprouvent les invectives odieuses de M. Clément, qui sont aussi déplacées que ses critiques. J'ai peu vu M. de la Harpe; je ne le connais que par les excellens ouvrages qui lui ont mérité tant de prix à l'Académie, & par des pièces de poésie qui respirent le bon goût. Tous ceux qui ont pu lire ce libelle de M. Clément, condamnent unanimement cette fureur grossière avec laquelle il amène ici le nom de M. de la Harpe, pour l'insulter sans aucune raison. On est bien surpris qu'il continue comme il a débuté, & qu'après avoir fait un volume d'injures, déjà oublié, contre M. de St Lambert & tant d'autres Gens de lettres si estimables, il veuille persuader au Public que MM. de Voltaire & de la Harpe ont travaillé de concert à décrier le grand Corneille, tandis que l'Auteur de Zaïre, d'Alzire, de Mérope, de Brutus, de Sémiramis, de Mahomet, de l'Orphelin de la Chine, de Tancrède est à genoux devant le père du Théâtre, devant le grand Auteur du Cid, d'Horace, de Cinna, de Polyeucte, de Pompée, tandis qu'il ne relève les fautes qu'en admirant les beautés avec enthousiasme, tandis qu'à peine il critique Pertharite,

Théodore, Don Sanche, Attila, Pulchérie, Agé-
filas, Suréna; enfin, tandis qu'il n'a entrepris le
commentaire de cet Auteur si grand & si inégal,
que pour augmenter la dot de sa vertueuse des-
cendante.

Il m'a paru que le digne Commentateur de Cor-
neille n'avait eu en vue que la vérité & l'instruc-
tion des Gens de lettres. J'aime à voir comment,
en imitant la conduite de l'Académie lorsqu'elle
jugea le Cid, il mêle à tout moment la juste
louange à la juste critique. J'aime à voir comme
il craint souvent de décider. Voici comme il s'ex-
prime sur une difficulté qu'il se propose dans
l'examen du troisième acte de Cinna *C'est sur quoi
les Lecteurs, qui connaissent le cœur humain, doi-
vent prononcer. Je suis bien loin de porter un juge-
ment.* J'aime sur tout à voir avec quel respect;
avec quels sentimens d'un cœur pénétré il met
Cinna au-dessus de l'Electre & de l'Œdipe de So-
phocle, ces deux chefs d'œuvres de la Grèce; &
cela même, en relevant de très grands défauts
dans Cinna. M. de Voltaire m'a paru un homme
passionné de l'art, qui en sent les beautés avec
idolâtrie, & qui est choqué très-vivement des
défauts. Un Libraire m'a assuré qu'il se traite
ainsi lui même; & qu'il a été malade, par un
excès d'affliction, de ce qu'on avait imprimé de
lui des pièces de société, qu'il ne jugeait pas dignes
du Public.

Qu'a donc de commun M. Clément avec l'Au-
teur de Cinna & avec celui de Mahomet? De quel
droit se met il entre eux? Pourquoi ce déchaîne-
ment contre tous ses contemporains? Faut-il
aboyer ainsi à la porte à tous ceux qui entrent
dans la maison! Que ne donne-t-il plutôt des
exemples! Que ne donne-t-il sa Tragédie de

Médée ! Nous lui applaudirons si elle est bonne. Les beautés qu'il y aura répandues enrichiront notre littérature ; mais tant qu'il fatiguera le Public de satires en prose & d'injures personnelles, il ne faudra que le plaindre.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE.

M. Valmont de Bomare, Démonstrateur d'histoire naturelle avoué du Gouvernement, Censeur royal, Directeur des Cabinets de Chantilly, Membre de plusieurs Académies des Sciences & Belles-Lettres de l'Europe, Maître en Pharmacie, &c. ouvrira son cours sur les trois règnes & les principaux phénomènes de la Nature, le Mercredi 7 Décembre 1774, à dix heures & demie très-précises du matin, en son cabinet, rue de la Verrerie, au coin de la rue des Billettes. Ce cours sera continué les Vendredi, Lundi & Mercredi de chaque semaine, à la même heure.

Ce Démonstrateur ouvrira un second & même cours le Samedi 10 Décembre 1774, à onze heures & demie très-précises du matin, & le continuera les Mardi, Jeudi & Samedi suivans de chaque se-

D É C E M B R E. 1774. 235

maine , à la même heure. Ceux qui voudront prendre part à ce second cours , sont avertis d'entendre le *discours général sur le spectacle & l'étude de la Nature* , qui sera prononcé à l'ouverture du premier cours , indiqué pour le Mercredi 7.

P H Y S I Q U E.

Thermomètre universel.

G O U B E R T , constructeur d'instrumens de Physique vient de mettre au jour une gravure intitulée, Thermomètre universel , ou nouveau tableau des graduations imaginées par chaque Auteur pour mesurer la marche des différens thermomètres qui ont été construits jusqu'à présent. Cette feuille qui est d'environ 17 pouces de haut sur 14 , contient en 28 échelles , avec les noms de leurs Auteurs , tout ce qu'il y a de plus intéressant sur cette matière , & a l'avantage d'avoir un thermomètre divisé à volonté, suivant une des 28 méthodes, & que l'on peut déplacer toutefois que l'on veut.

236 MERCURE DE FRANCE.

A côté de ces différentes échelles il y a deux tables, l'une des étés & des hivers, observées au thermomètre de M. de Reaumur en différens pays, & l'autre pour les latitudes & les climats de ces mêmes pays, la durée des jours solstitiaux, &c. Le tout terminé par des observations sur différens degrés de froid observés dans le Nord.

A Paris chez l'Auteur, rue Dauphine vis-à-vis la rue d'Anjou. Il les vend en feuilles ou montées; on trouve aussi chez lui toutes sortes de baromètres, thermomètres & autres machines & instrumens de physique en verre.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

LA CONFIDENCE, estampe nouvelle gravée par M. J. Beauvarlet, Graveur du Roi, d'après le tableau de feu Carlo Vanloo, premier Peintre de Sa Majesté, & dédiée à M. le Marquis de Marigny. Cette estampe a dix-huit pouces de hau-

teur & treize & demi de largeur. Elle représente deux jeunes Odaliques de la figure la plus aimable assises vis-à-vis un métier de tapisserie ; elles suspendent leur ouvrage pour un entretien qui paroît beaucoup les intéresser. Rien de plus précieux que le travail de cette gravure, où tout est rendu, soit dans les chairs, soit dans les étoffes, par un burin net & brillant, & dont les tailles sont artistement variées, suivant les objets à représenter.

I I.

Portrait en médaillon d'Armand Duplessis, Cardinal de Richelieu, gravé d'après le tableau de Champagne, par Savart, prix 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue & près le petit St Antoine au coin de la rue Percée.

Ce petit médaillon orné des attributs de la puissance, du génie & de la gloire, fait suite aux portraits des hommes célèbres gravés, pour ainsi dire en miniature, avec autant de délicatesse que de goût, par MM. Fiquet & Savart.

I I I.

*La mort d'Hercule , de Milon de Cro-
tone , de Didon & de Cléopâtre ; Zé-
phir & Flore , Jupiter & Léda.* Cette suite
intéressante d'estampes gravées d'après les
tableaux de M. Michel Ange Challe,
Ecuyer , Peintre ordinaire du Roi , Des-
sinateur de sa Chambre & de son Ca-
binet , se trouve chez Duret , Graveur
de S.M. Danoise , à Paris vers le mi-
lieu de la rue du Fouare.

La fileuse Hollandaise , gravée par Godin
d'après Netscker , prix 1 liv.

Le joli minois , d'après M. Carefme ;
prix 1 liv.

L'école savoyarde , d'après Kreuse , prix
1 liv. 10 s.

A Paris chez Godin , rue St Martin,
vis-à-vis la rue de Montmorency , &
chez le Père & Avaulez , Marchands d'es-
tampes , rue St Jacques , vis-à-vis la
fontaine St Severin.

I V.

Le bal paré , & le concert deux es-
tampes gravées par M. Duclos d'après
les dessins de M. A. de St Aubin ,

DÉCEMBRE. 1774. 239

Graveur du Roi , Dessinateur & Graveur de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans , dédiées à M. Villemorien fils. Ces estampes ont chacune 15 pouces de largeur & 12 de hauteur. Elles représentent des assemblées nombreuses qui prennent part aux plaisirs de la danse ou de la musique. La composition est agréable & la gravure est d'une pointe facile , légère & spirituelle. Chacune de ces estampes est du prix de 4 liv. 10 s. A Paris , chez Chereau , rue St Jacques près les Mathurins.

V.

La Sultane reconnoissante , estampe d'après le tableau original de Fr. Eïsen père , dessinée & gravée par Macret ; hauteur 14 pouces sur 11 de largeur. Prix 1 liv. 16 s. Chez l'Auteur , rue des Mathurins au petit hôtel de Cluny. Ce sujet est traité avec beaucoup de grâce & de talent.

VI.

Estampe allégorique relative à l'avènement du Roi au Trône , ayant pour titre

240 MERCURE DE FRANCE.

les Garans de la félicité publique ,
dédiée au Roi.

Cette allégorie représente le Roi Louis XVI. environné des attributs de ses vertus , de sa gloire & de sa puissance. On a personifié & mis en action tous les sentimens en quelque sorte , que ce Prince a imprimés dans le cœur de ses Sujets.

Cette estampe ingénieuse & parfaitement gravée par MM. Née & Masquelier , d'après le dessin de M. Saint-Quentin , a 14 pouces & demi de haut & 10 pouces de large. Elle se trouve à Paris chez les Auteurs rue des Francs-Bourgeois place St. Michel à côté de l'Arquebusier. Prix 5 liv.

M U S I Q U E.

I.

NEUVIEME RECUEIL des pièces Francoises & Italiennes, petits airs, brunettes, menuets, avec des doubles & variations accommodées pour deux flûtes traversières, violons, par-dessus de viole, &c.
par

D É C E M B R E . 1774. 241

par M. Taillart l'aîné, le tout recueilli & mis en ordre par M. **. prix 6 liv, A Paris, chez Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte-cochère à gauche en descendant du Pont-Neuf, maison de M. Fabre; & aux adresses ordinaires de musique.

Ce recueil fait suite des autres déjà composés par cet habile Maître de flûte; il rassemble les meilleurs airs nouveaux des drames lyriques, disposés de la manière la plus avantageuse pour les instrumens de dessus.

I I.

Cinquième Recueil d'ariettes choisies & arrangées pour le clavecin ou le forté-piano, avec accompagnement de deux violons & la basse chiffrée; dédiées à Mlle Lengle de Schovebeque, par M. Benaut, Maître de Clavécin. Prix 3 6 s. A Paris chez l'Auteur, rue Git-le-Cœur, la deuxième porte-cochère à gauche près le quai; & aux adresses ordinaires de musique.

I I I.

Recueil d'ariettes d'opéra-comique arrangées pour deux violons par M. Tis-
L

242. MERCURE DE FRANCE:

fier de l'Académie royale de musique.
Prix 3 liv. à Paris chez l'Auteur rue St
Honoré à la gerbe d'or près l'Oratoire;
M. Benin, Marchand de musique &
de cordes d'instrumens, rue St Honoré,
vis-à-vis St Roch; Mlle Castagnier, y,
rue des Prouvaires.

I V.

La dispute, nouveau duo de M. Albanèze sans accompagnement, & *l'espérance* duo avec accompagnement de deux violons & basse par M. Albanèze, Musicien du Roi. Prix 1 liv. 4 s. A Paris au bureau du journal de musique, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux-Augustins, & aux adresses ordinaires.

V.

Les charmes de la France, contre-danse allemande & françoise, dédiée & présentée à la Reine par Bacquoy-Guerin, ci devant Danseur du Théâtre François, Auteur des figures & de la musique. Prix 4 s. à Paris chez l'Auteur, rue de la Potterie, la première porte cochère à main gauche en entrant par celle de la Tixeranderie;

D É C E M B R E. 1774. 243
chez Mlle Castagniery , rue des Prou-
vaires , & aux adresses ordinaires de
musique.

C'est la première fois, sans doute ,
qu'on a imaginé de faire figurer dans
une contre - danse allégorique des co-
lonnes , des arcs de triomphes , des scep-
tres , des Empires , une lyre , &c. Cette
singularité doit la faire rechercher.

V I.

*Six quatuor concertans pour deux vio-
lons, alto-violon & violoncelle, dédiés à*
Mgr le Maréchal Duc de Biron, Pair
de France, Colonel général du Régi-
ment des Gardes - Françaises, par Ku-
cheler, op. 4. prix 9 liv. Se vend à Paris
au bureau musical Cour de l'ancien grand
cerf, rue St Denis & des deux Portes-
Saint Sauveur, & aux adresses ordinaires
de musique. A Lyon, chez le sieur Cas-
taud, Marchand Libraire, place de la
Comédie.

V I I.

*Septième Recueil de pièces & d'airs nou-
veaux, avec accompagnement de guit.*

L ij

244 MERCURE DE FRANCE,

tate & d'un violon, que l'on peut supprimer si l'on veut; composé par M. Vidal l'aîné, Maître de guitare. Prix, 7 l. 4 s. Se vend à Lyon, chez Castaud Libraire, Editeur de cet ouvrage & de plusieurs autres; & à Paris aux adresses ordinaires de musique; avec privilège du Roi.

La réputation de l'Auteur fait l'éloge de cet ouvrage,

L'annonce suivante, que l'on nous a envoyée, prouve que les grands talens de M. le Chevalier Gluk n'excitent pas moins d'enthousiasme dans la patrie que chez les étrangers, & l'un est ordinairement plus difficile que l'autre. Quoique distribuée en Allemagne, cette annonce est écrite en françois, & nous y laissons les fautes de langue qui ont pu échapper à des étrangers, & qui sont suffisamment couvertes par la noblesse du projet dont il est question. Le voici.

A N N O N C E.

Il n'est Amateur des arts qui n'apprenne à regret, que le fameux Chevalier Gluk, à peine de retour de la France, où ses talens viennent de briller avec tant d'éclat, propose déjà un second voyage vers ces mêmes lieux, attiré par la gloire & les largesses, que cette nation cultivée répand avec profusion au-devant du génie, quel que soit le genre auquel il s'exerce, & quelque puisse être la patrie qui l'ait vu naître, le former & toucher.

à sa grandeur. L'Allemagne, fiere d'avoir nourri dans son sein la Muse la plus harmonieuse & la plus sublime que l'Opéra ait connu depuis plus d'un siècle, devroit assurément réclamer aujourd'hui les droits qu'elle a sur elle, & ne point permettre qu'il fut dit, qu'avec une indifférence, peu ordinaire à une nation qui sait apprécier le mérite, elle s'ait laissé échapper les moyens de fixer dans sa capitale un génie qui lui appartient, & que les voisins, jaloux de la préférence que la musique a toujours eu par dessus la leur, cherchent aujourd'hui à lui enlever, non par artifice, mais par zèle & par générosité. Cette réflexion, qui ne peut gueres être échappée au sentiment juste & éclairé de nos Amateurs & de tout ce qu'il y a de gens de gout dans cette capitale, a donné lieu à un particulier d'essayer une tentative, qui ne pouvant tourner qu'à l'avantage & à l'honneur de la nation, mérite à son avis d'être favorisée par un nombre suffisant de personnes qualifiées par leur rang & par leurs facultés à donner le ton dans de pareilles entreprises. Il s'agit de faire à M. Gluk une rente viagere de 6000 liv. pour l'engager à préférer dorénavant le séjour de Vienne à tout autre & à former dans sa nation des sujets propres à l'exécution des chefs-d'œuvres qu'il nous fournira. Afin de parvenir à ce but, il a été remis au bureau de M. Fries un cahier de cent pages, marquée chacune de son numero. & portant chacune souscription de 60 l. que les Amateurs auront le choix de signer ou de faire signer en leur nom, d'ici au 28 Octobre, jour auquel la souscription est censée arrivée à son terme. Dez le lendemain on aura l'attention de rendre public le nom des personnes qui auront

L iij

signé, de même que le nombre des actions qu'elles auront prises, & l'on aura soin outre cela de marquer la même liste au dessous du tableau du Chevalier Gluk, que l'on s'attend à être exécuté en peu par un des premiers Graveurs de la France. L'Amateur qui annonce cette souscription, ne donnera son nom que le dernier, encor ne sera ce que dans le cas que cette place ne lui ait été enlevée par le nombre des actionnaires. Dussent-ils arriver néanmoins que quelques pages du cahier vinssent à ne pas être remplies, alors (supposé que les deux tiers au moins fussent enlevés) son nom seul suffira à rendre la souscription complète & suppléer au défaut. Il n'a plus rien à dire, après ce qu'il vient de déclarer, sinon que la réputation dont la première ville d'Allemagne jouit maintenant aux yeux de l'Europe par rapport aux arts, dépend en partie de l'effet que cette annonce produira sur l'esprit de nos Amateurs & de nos Grands.*

HORLOGERIE.

PENDULE à seconde de la hauteur d'un pied, mouvement & sonnerie allant

* La France ne possède-t-elle pas aussi le célèbre Grétry, qu'elle peut opposer aux plus grands Musiciens de l'Allemagne & de l'Italie? Eh! quelle souscription pourroit compenser les plaisirs d'un Opera, autant de chefs-d'œuvres, dont ce Génie heureux a déjà enrichi notre théâtre.

DÉCEMBRE. 1774. 247
quinze jours. La simplicité est telle qu'il n'y a qu'un pignon qui constitue le mouvement, le moteur dudit mouvement est un poids de trois onces remonté par la sonnerie : la lentille a huit pouces de long, & bat la seconde avec autant de précision qu'une pendule à grand balancier.

Elle se voit chez le sieur Poletnich, Horloger, rue St Severin vis-à-vis le portail.

ACTES DE BIENFAISANCE.

I.

L'ACADÉMIE de Bruxelles ayant l'année dernière proposé pour un des prix qu'elle devoit distribuer cette année, de fixer les meilleurs moyens de défricher les terres incultes, en recommandant surtout de joindre la pratique à la théorie. Ce prix a été adjugé pour le pays de Luxembourg, à un Religieux de l'Abbaye de St Hubert en Ardenne. Comme ce digne Religieux a des parens peu favorisés de la fortune ; il a demandé que

Liv

248 MERCURE DE FRANCE.

la médaille d'or du poids de vingt-cinq ducats, fût convertie en argent, & que cette somme fût distribuée à ses infortunés parens. Cette action, digne des plus grands éloges, a pénétré l'ame sensible de M. Gérard, Secrétaire de Sa Majesté Impériale & Royale, & Secrétaire de l'Académie; & sur sa représentation, MM. les Académiciens ont obtenu du Gouvernement, que (sans tirer à conséquence pour la suite) l'honnête Religieux recevrait la médaille qu'il a méritée, & que ses parens toucheroient les vingt-cinq ducats.

Je fais, M. que c'est flater votre façon de penser & entrer dans vos vues que de vous offrir l'occasion de publier de pareils traits de bienfaisance, & je me fais un devoir de vous instruire promptement de celui-ci.

CONTANT DORVILLE,
Secrétaire & Agent de S. A. S.
le Prince régnant de Lœwen-
stein-Westheim.

I I.

Trois accusés de vol condamnés au bannissement, en appellent; ils obtien-

D É C E M B R E. 1774. 249

rent un plus amplement informé pendant six mois. Après cette procédure, même condamnation & même appel. Mais ces Malheureux qu'on avoit dépouillés de tout ce qu'ils possédoient, n'ayant plus d'argent, ne purent trouver de Défenseurs au Barreau. On leur dit dans la prison qu'il seroit à désirer pour eux que M^e Aubert, Avocat en la Cour Souveraine de Lorraine, & ci-devant aux Conseils du feu Roi de Pologne, voulût se charger de leur défense. On vint aussi tôt l'en prier. Il se rendit chez le Géolier des Prisons, pour entendre ces accusés qu'il fit venir l'un après l'autre; il écrivit tout ce qu'ils lui dirent, & dès ce moment il se chargea de leur justification. Cependant il leur donna la nourriture, & répondit au Procureur qu'il leur fit constituer, des frais qui lui seroient dus. L'Avocat ayant fini son travail, & le jour qu'on devoit rompre les fers de ces innocens, arrivé, l'Arrêt annulla leur condamnation, les mit hors de Cour, leur fit rendre tout ce qu'on leur avoit pris & les fit élargir sur le champ. L'Avocat leur fit servir un bon dîner, après lequel il leur donna 30 louis pour s'aider à relever leur petit commerce, & les congédia.

Lv

A N E C D O T E S.

I.

CHARLES VIII, Roi de France, passant par la Toscane, demanda aux Florentins de lui fournir de l'argent pour son expédition de Naples, & exigeoit qu'on lui donnât une certaine autorité dans la République. Caponi, Magistrat de Florence, fut un des Députés vers Charles qui marchoit avec une armée formidable. Un Secrétaire du Prince lisoit devant Caponi ces conditions humiliantes, & Charles prétendoit être obéi. Les Députés Florentins étoient dans la plus grande crise. Caponi, d'un air fier & menaçant, attache brusquement le papier des mains du Secrétaire, le déchire avec fureur, en disant à Charles : Eh bien ! faites battre le tambour, & nous allons sonner nos cloches : voilà ma réponse. Il sort. Charles & sa Cour ne doutèrent point que l'audace de Caponi ne fût soutenue & autorisée par des troupes toutes prêtes. On le rappelle, & on le laisse le maître des conditions.

I I.

Grimaldi, surnommé le Bolognese, Peintre célèbre qui vivoit dans le dix-septième siècle avoit peu de fortune; cependant il étoit bienfaisant & généreux. Un Gentilhomme logeoit près de lui, & comme il étoit dans le besoin, le Bolognese se cachoit pour lui faire du bien, jetant à la dérobée de l'argent dans sa chambre, Le Gentilhomme se cache à son tour pour découvrir son bienfaiteur, il le surprit & vint à lui comme à son ange tutélaire; le Bolognese marqua beaucoup de confusion d'être reconnu; mais pouvant suivre ouvertement son inclination obligeante, il engagea le Gentilhomme à venir demeurer avec lui, & à lui permettre de le regarder comme son père & son ami.

I I I.

On raconte de Jean de Meun. que pour obtenir une honorable sépulture, il ordonna par son testament qu'il seroit enterré chez les Jacobins de Paris, auxquels il léguoit un coffre & tout ce qui étoit dedans; mais ce coffre ne devoit

L vj

être ouvert qu'après l'enterrement. Le service fut des plus beaux ; dès qu'il fut fini, on courut au coffre ; il étoit rempli d'ardoises , *sur lesquelles le facétieux Maître Jehan cuidoit possible tirer des figures de géométrie.* Les Moines dont il s'étoit ainsi moqué de son vivant, furent moins indulgens que les Dames. Le corps de Maître Jean fut inhumainement exhumé ; mais le Parlement indigné de cette barbarie, fit rendre aux cendres du Romancier les honneurs qu'il méritoit.

I V

M. de Barillon, Gentil-homme attaché à Madame la Duchesse Mazarin, avoit un plaisant remède contre la plénitude, « avoit-il mangé à crever, dit » M. de St Evremond, il entretenoit » Madame Mazarin des Religieux de la » Trappe, & quand il avoit parlé demi- » heure de leurs abstinences & leurs austerités ; il croyoit n'avoir mangé que » des herbes, non plus qu'eux. Son discours faisoit l'effet d'une diète.



A V I S.

I.

Rouge végétal.

Le sieur Collin, auteur du Rouge végétal, seuf approuvé par l'Académie Royale des Sciences, a l'honneur d'avertir les Dames que le bureau général pour la distribution est toujours barrière neuve des Gobelins, chez la Demoiselle Héran ; & que, pour la plus grande commodité des Dames, elle a établi un dépôt chez la Dame Sadous, maison de Mde Tonnellier, Marchande de Modes, rue d'Orléans, à gauche, en entrant par la rue St Honoré ; le tableau est à côté de la porte.

Il y a des pots à 3, à 6 & à 12 l. sur lesquels se trouve une étiquette portant ces mots : *Rouge végétal approuvé par l'Académie Royale des Sciences*, & un cachet représentant une tête antique.

Le prix sera toujours écrit en toutes lettres sur chaque pot. Les Dames de la province qui désireront faire usage de ce rouge, sont priées d'écrire (en affranchissant leurs lettres) à la Dlle Héran, ou à la Dame Sadous ; les envois qui leur seront indiqués, le seront avec autant de précaution que de célérité.

Il seroit à désirer, pour mériter constamment la confiance des Dames, qu'elles voulussent s'assujettir à faire enlever l'étiquette & le cachet qui sont appliqués sur chaque pot, afin d'éviter qu'en tombant entre les mains de quelques fraudeurs, ils ne soient remplis de rouge étranger, lequel, à la faveur de l'étiquette & du cachet, seroit vendu pour Rouge végétal.

254 MERCURE DE FRANCE.

I I.

Le sieur Roussel coupe les Cors, les guérit avec un peu d'onguent, & coupe les ongles des pieds.

Les boîtes d'onguent sont de 3 liv. & 1 l. 10 s.

Il a une pommade pour les hémorrhoides, les soulage & les guérit.

Les pots de pommade sont de 3 liv. & 1 l. 10 s.

Il a une eau pour guérir les brûlures, approuvée par M. le Doyen & Président de la Commission Royale de Médecine.

Le prix des bouteilles est de 3 liv. & de 1 l. 4 s.

Le sieur Roussel, demeurant à Paris, rue Jean-de l'Épine, chez l'Épicier en gros, la porte cochère à côté du Taillandier, au deuxième appartement sur le devant, près de la Grève, donne encore avis qu'il débite, avec permission, des bagues dont la propriété est de guérir la goutte.

Le prix des bagues montées en or, est de 36 liv. & celles en argent, de 24.

On le trouve tous les jours, excepté les fêtes & Dimanches. On prie les personnes d'affranchir leurs lettres

I I I.

Eau pour les dents.

Le sieur Pierre Bocquillon, Marchand Gantier Parfumeur à Paris, à la Providence, rue St Antoine, entre l'Église de St Louis de MM. de Sainte Catherine & la rue Percée, vis à vis celle des Ballers, annonce au Public qu'il a été reçu & approuvé à la Commission Royale de Médecine, le 11 Octobre 1773, pour une liqueur nommée le *véritable trésor de la bouche*, dont il est le seul compositeur. Ses rares vertus la font préférer, en lui établissant une très grande réputation. La pro-

D É C E M - B R E . 1774. 255

priété de sa liqueur est de guérir tous les maux de dents quel violens qu'ils puissent être, de purger de tout venin, absçès & ulcères, enfin de préserver la bouche de tout ce qui peut contribuer à gâter les dents; elle les conserve même quoique gâtées. Cette liqueur a un goût très-agréable. L'Auteur a des bouteilles à 10 l. 5 l. & 1 l. 4 s. Il donne la manière de s'en servir, signée & paraphée de sa main. Il vend aussi le véritable raffetas d'Angleterre, propre pour les coupures & brûlures, approuvé par MM. de la Médecine, le 31 Juillet 1773. L'Auteur prie de lui affranchir le port des lettres.

I V.

Daumont, Pâtissier, rue de Bourgogne, près celle St Dominique, Fauxbourg Saint Germain, continue de faire les envois de ses pâtés en Province, ainsi que dans cette ville; les croûtes en sont toujours légères & délicates, ce qu'elles renferment en est bon, & sont en même temps très-salubres, savoir:

Pâtés de jambon de Bayonne à 3 l. & à 6 l. toujours prêts; de veau de Pontoise à 24 l. aussi toujours prêts; de mauviettes à la Péchivier, aux truffes, à 3 l. & à 6 l. toujours prêts. Les personnes qui souhaiteront des pâtés ci-dessous nommés, voudront bien les commander, pâtés de dindon à la Périgord; de dindon & poularde à la Gâtinoise, farce aux truffes; de lievre désossé, farce à pâtés de jambon; de perdrix rouges & grises, farce aux truffes; de canard, farce à pâtés de jambon; de faisants, on aura la bonté de les lui fournir; de sanglier, on lui en fournira les filets, &c. &c.

En cas d'éloignement, on lui écrira par la petite poste; on sera servi à l'heure indiquée.

V.

Eau de Roxelane, cosmétique orientale.

On se sert de ce cosmétique, soir & matin, comme de l'eau ordinaire, à la dose près. Un plus fréquent usage ne peut qu'être bienfaisant. Il faut en verser dans un verre, y tremper un linge fin, s'en frotter le visage, le col & la gorge, & laisser sécher : on peut cependant s'essuyer tout de suite. Les personnes curieuses de la blancheur, de la beauté, de la douceur de leurs mains, trouveront dans l'usage de cette liqueur, le vrai moyen de conserver ou faire renaître ces avantages, que toute l'étendue de la peau est également susceptible de partager.

A Paris chez M. Granchès, qui s'est chargé de la vente de cette eau, dans son magasin du petit Dunkerque, à la descente du Pont-Neuf, où le seul dépôt sera établi.

On y trouvera des flacons de 12 l. & de 6 l. ils seront munis du cachet de l'Auteur, E. D. R.

On y joindra un imprimé qui indiquera la manière d'en faire usage. Les personnes qui en demanderont sont priées de vouloir bien affranchir leurs lettres.

V I.

Art de bonnifier les vins.

Le sieur Heran a soumis à l'examen de la Faculté de Médecine de Paris, & depuis à celui de l'Académie Royale des Sciences, le moyen qu'il emploie pour dépouiller les vins de toutes les mauvaises qualités qu'ils contractent, pour prévenir les dangers qui naissent de leur usage, & pour les conserver dans l'état de perfection qu'il

DÉCEMBRE. 1774. 257

leur procure. Le rapport de MM. les Commissaires, & le décret de la Faculté qui le confirme, celui de MM. les Commissaires de l'Académie, & l'approbation dont ces deux Corps célèbres ont bien voulu l'honorer, ne laissent aucun doute tant sur la salubrité que sur l'efficacité de la méthode dont il s'agit. MM. les Commissaires nommés par ces deux illustres Compagnies, ont été toujours présens aux opérations du sieur Heran; ils ont vu que, de toutes les différentes choses qui entrent dans la composition, il n'y en a aucune qui ne soit salutaire à la santé.

Il demeure à Paris, la dernière porte cochère au-dessus & du même côté des Gobelins, maison de Mde Hubert.

Ceux qui voudront lui écrire des Provinces ou de Paris, pourront le faire par la voie de la poste, en affranchissant les ports.

V I I.

Cours de Physique.

M. Sigaud de la Fond, ancien Professeur de Mathématiques de l'Académie, Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université, Membre de plusieurs Académies, commencera un cours de physique expérimentale, le mercredi 14 Décembre 1774, à onze heures & demie, dans son cabinet rue St Jacques, près St Yves, maison de l'Université. Il le continuera les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine, à la même heure. Il y traitera, plus amplement encore que les années précédentes, de l'électricité, de ses analogies & de ses applications. Il prie ceux qui désireront le suivre de vouloir bien se faire inscrire d'ici à ce temps.

V I I I.

Cours public de Physique.

Le Sr Brisson, de l'Académie Royale des Sciences, Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, Professeur Royal de Physique expérimentale au Collège de Navarre, commencera, le 5 Décembre à onze heures du matin, son cours de physique expérimentale dans son cabinet de machines, rue du Jardinier, fauxbourg St Germain. Ceux qui voudront suivre son cours se feront inscrire chez lui, avant ce terme.

I X.

Leçons de Langues.

Le sieur Borzacchini, Italien, natif de la ville de Sienne en Toscane, connu depuis long-temps en France pour y avoir enseigné les langues Italienne, Angloise & Espagnole, à un grand nombre de personnes de la première distinction, a l'honneur d'offrir au Public ses services & sa nouvelle méthode, qui est aussi simple & aussi courte, que ses principes sont clairs, pour apprendre très-aisément, & en fort peu de temps, ces trois langues.

Il demeure rue de l'Arbre-Sec, cul-de-sac de la Bastille, chez le Parfumeur au premier étage, à Paris.

X.

Vinaigre de toilette, bain & table.

On ne peut trop multiplier l'annonce des

objets d'une utilité générale, & dont l'usage se renouvelle journellement. Tels sont en particulier les Vinaigres dont le Sieur Maille, Vinaigrier du Roi & de Leurs Majestés Impériales, est l'inventeur & le fabricant. On doit citer, dans la première classe, le Vinaigre Romain, si accredité par ses succès, & le vinaigre de rouge, dont le beau sexe éprouve des effets si avantageux. Le premier blanchit les dents, en prévient & en arrête la carie, les affermit dans leurs alvéoles, &c. Le second qui se subdivise en trois classes, a pour objet de conserver à la peau, toute sa fraîcheur, en même temps qu'il l'embellit, & qu'il prévient les inconvéniens qui résultent pour nos Dames, de l'usage du carmin. 1°. Ce Vinaigre de rouge imite les plus belles couleurs, au point qu'on les prend pour des couleurs naturelles, sur-tout lorsque la peau est naturellement blanche. 2°. Les simples dont il est composé, rafraîchissent la peau & l'empêchent de se rider. 3°. On peut augmenter & diminuer la vivacité de la couleur, à tel degré qu'on le juge convenable, sans que la chaleur puisse y causer la moindre altération, & sans craindre de la faire disparaître en s'essuyant, ce qui est très-agréable pour les personnes qui vont au bal, & ayant beaucoup d'éclat à la lumière. 4°. On peut appliquer ce Vinaigre en se couchant, il n'en imitera que mieux les couleurs naturelles. 5°. Son effet dure très-long-temps. On ne peut même effacer ce rouge qu'en se servant d'un linge qui aura été trempé dans du Vinaigre de fleurs de millepertuis, avec lequel on frotte les endroits où le rouge a été appliqué; ce qui le fait disparaître aussi-tôt. Ce

260 MERCURE DE FRANCE.

même Vinaigre entretient la couleur vermeille des lèvres, & les empêchent de se gerfer dans les plus grands froids.

Les autres Vinaigres que distribue & compose cet habile Distillateur, sont : le *Vinaigre de fleurs de citron*, pour les boutons; le *Vinaigre de racines*, pour les tâches de rousseur; le *Vinaigre d'écaillé*, pour les dartres; le *Vinaigre de Vénus*, pour les vapeurs; le *Vinaigre de turbie*, qui guérit radicalement le mal des dents; un *Vinaigre admirable & spécifique*, à l'usage des personnes qui viennent d'avoir la petite vérole; le vrai *Vinaigre des quatre voleurs*, excellent préservatif contre tout air contagieux; le *Vinaigre scellitique*, pour la voix, & *de storax* qui blanchit la peau & empêche qu'elle ne se ride; *Vinaigre rafraîchissant*, à l'usage de la garderobe, dont l'usage est excellent pour les personnes sujettes aux hémorroïdes; *Vinaigre digestif*; *Vinaigre royal*, qui adoucit à l'instant la piqûre des cousins; *Vinaigre rafraîchissant*, pour le teint & pour ôter le feu du raiot aux personnes qui sont sensibles; *sirup de vinaigre*, commode à transporter. On trouve aussi chez le Sr Maille, toutes les espèces de Vinaigres, au nombre de plus de 200 sortes, & différentes moutardes, comme aux truffes, au jus de citrons, aux capres & anchois, par extrait d'herbes fines, qui ont toutes la qualité de se conserver un an & plus, avec la même bonté. La moindre bouteille de tous les Vinaigres qu'on vient de détailler, est du prix de 3 liv. Mais celle de Vinaigre de seconde nuance, est de 4 liv. celle de troisième nuance, de 5 l. & celle du Vinaigre admirable, ou pour la petite vérole, est de 4 liv. 10 s.

Les personnes des Provinces de France & des Royaumes étrangers, pourront se procurer ces différens Vinaigres, en envoyant une lettre d'avis par la poste, & remettant l'argent, le tout franc de port: on les leur fera tenir exactement, avec la façon d'en faire usage. La demeure du Sieur Maille est rue Saint André-des-Arcs, la porte cochère vis-à-vis la rue Haute-Feuille, où l'on a commencé à distribuer, depuis le premier Dimanche de Novembre, de la moutarde pour les engelures *gratis*, en faveur des Pauvres; la distribution commence à huit heures du matin & finit à midi. Cette distribution aura lieu jusqu'au dernier Dimanche de Mars suivant. MM. les Curés de Province, qui voudront procurer ce soulagement à leurs Paroissiens, le pourront aisément, s'ils ont à Paris quelqu'un qui se charge de venir au Bureau, mais munis d'un pot, en prendre la quantité nécessaire, pourvu que MM. les Curés écrivent le nombre des personnes qui seront dans le besoin d'en faire usage. Quant aux personnes qui sont en état de payer, les moindre pots sont, pour elles, de 1 liv. 10 s.

L'on prévient que toutes les bouteilles & pots, sont revêtus d'une étiquette, au milieu de laquelle sont gravées les Armes du Roi, & de chaque côté celles de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie. Les bouteilles qui sont étiquettées autrement, ne sont point du magasin du Sieur Maille,



NOUVELLES POLITIQUES.*De Pétersbourg, le 7 Octobre 1774.*

LE départ de la Cour pour Moscow paroît fixé au commencement de Décembre. Six cens hommes détachés de chaque Régiment des Gardes, ont ordre de s'y rendre incessamment. L'Impératrice a dessein de faire construire sur les frontieres de la Tartarie plusieurs nouvelles forteresses. On prétend qu'Elle a également résolu d'envoyer à Turin un Ministre, qui sera aussi accrédité auprès des autres Cours d'Italie.

D'Amsterdam, le 31 Octobre 1774.

Plusieurs lettres venues de Pétersbourg le 27 & le 30 de ce mois, confirment la nouvelle que le fameux Pugatschew ayant été trahi par un des siens, est tombé entre les mains des Russes, près de Casan, & qu'on le conduit actuellement à Pétersbourg.

De Malaga, le 28 Octobre 1774.

Diverses lettres particulieres de Ceuta annonçoient, depuis quelque temps, une rupture entre l'Empereur de Maroc & l'Espagne. On a eu la confirmation de cette nouvelle par une déclaration de guerre de S. M. en réponse à un écrit du Prince Maure. Cette déclaration a été publiée hier, & affichée aux principales portes de cette ville. Notre Capitaine général a envoyé ordre sur le champ à tous les Gouverneurs des ports, châteaux & tours établis sur la côte de Grenade, & à ceux des trois Présides Mineurs en Afrique, qui sont Melille, le Pénon de Velez & Aluzema, de prendre les

mesures les plus promptes pour garantir ces places de toute surprise de la part des Corsaires Sale-
tins, qui doivent s'unir aux Algériens & faire
cause commune avec eux.

De Rome, le 12 Octobre 1774.

Le nombre des Cardinaux actuellement enfer-
més au Conclave est de vingt-neuf. Il paroît qu'on
ne s'y occupera sérieusement de l'élection d'un
nouveau Pape qu'après l'arrivée des Cardinaux
étrangers. Le Cardinal des Lances y est entré avant-
hier.

De Londres, le 12 Novembre 1774.

On attend incessamment de Philadelphie un
vaisseau qui y est retenu par le congrès, pour ap-
porter ici le résultat de ses délibérations. Les Dé-
putés ont juré mutuellement de garder le plus pro-
fond secret sur tout ce qui se passeroit dans leur
assemblée jusqu'au moment où elle se sépareroit.
Ils ont cependant cru devoir publier préliminaire-
ment l'avis suivant: « Il a été résolu d'une voix
» unanime, que le congrès prieroit les Marchands
» & autres personnes des différentes Colonies, de
» ne point expédier d'ordres pour tirer des mar-
» chandises de la Grande-Bretagne, & de faire ar-
» rêter ou suspendre l'exécution de ceux qui ont
» déjà été envoyés, jusqu'à ce que le congrès ait
» rendu publics les moyens qu'il imaginera être
» propres à la conservation des libertés de l'Amé-
» rique ».

De Paris, le 14 Novembre 1774.

Le 12 de ce mois à neuf heures moins un quart
du matin, le Roi, après avoir entendu la messe à
la Ste Chapelle, est arrivé à la Grand'Chambre du
Parlement, précédé de Monsieur & de Monsei-

gneur le Comte d'Artois, du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Duc de Bourbon, du Prince de Conty & du Comte de la Marche, Princes du Sang. Les Ducs & Pairs, les grands Officiers de la Couronne & les autres personnes ayant séance au Lit de Justice, avoient devancé le Roi, qui étoit suivi du Sieur de Miromenil, Garde des Sceaux de France, & des Magistrats du Conseil, qui l'accompagnoient. Le Roi ayant ordonné qu'on prit séance, S. M. a déclaré que son intention étoit de rétablir dans leurs fonctions les anciens Magistrats du Parlement; & le Garde des Sceaux, de l'ordre de S. M. ayant expliqué plus amplemēt les volontés du Roi, S. M. a ordonné au Grand-Maitre des cérémonies, d'aller chercher à la chambre de St Louis, les anciens Membres du Parlement, qui s'y étoient réunis en vertu d'ordres particuliers. Ils ont pris à la grand'Chambre les places qu'ils font dans l'usage d'y occuper lors des Lits de Justice; après quoi le Roi a fait enregistrer 1°. l'édit de rétablissement des anciens Officiers du Parlement; 2°. l'édit de création de la charge de Garde des Sceaux de France, en faveur du Sr de Miromenil; 3°. l'Edit de suppression des Offices qui avoient été créés dans le Parlement, & des Conseils Supérieurs; 4°. une Ordonnance de discipline; 5°. l'édit de rétablissement du Grand Conseil; 6°. l'édit de rétablissement de la Cour des Aydes de Paris; 7°. l'édit de rétablissement de la Cour des Aides de Clermont Ferrand; 8°. l'édit de suppression des Offices d'Avocats du Parlement, & de rétablissement de la Communauté des Procureurs; 9°. un édit d'ampliation du pouvoir des Présidiaux; 10°. l'édit de suppression du Conseil Supérieur d'Arras, & de rétablissement du Conseil Provincial d'Artois.

La séance du Parlement finie, Monsieur, accompagné

accompagné du Maréchal de Tonnerre, du Sr Daguesseau, Doyen du Conseil, & du sieur de la Galaisière, Conseiller d'Etat, s'est transporté au Louvre, dans la salle qu'occupoit ci devant le Grand Conseil, & y a rétabli ce Tribunal, qui se trouve composé des mêmes Officiers qui tenoient le Parlement. Mgr le Comte d'Artois, accompagné du Maréchal de Biron, du Sr de Marville & du Sr Bastard, Conseillers d'Etat, s'est transporté dans la première Chambre de la Cour des Aydes, & y a également rétabli cette Compagnie dans le même état où elle étoit avant la suppression.

Le Duc d'Harcourt, Gouverneur général & Commandant de la Province de Normandie, accompagné du Sr le Pelletier de Beaupré, Conseiller d'Etat, a fait enregistrer à Rouen, le 12 de ce mois, par ordre exprès de S. M., un Edit portant rétablissement des Officiers du Parlement de cette Ville, & une Ordonnance pour ce Parlement*.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 30 Octobre, la Marquise de Roche-Dragon fut présentée au Roi & à la Reine, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Comtesse de Fougères, Dame de Compagnie de Madame la Comtesse d'Artois.

Le 4 Novembre, les Sieurs Hermand & de la Morre eurent l'honneur de faire leurs remerciemens au Roi, & d'être présentés à la Famille Royale; le premier, en qualité de Procureur-Général au Conseil Supérieur d'Alsace, dont Sa Majesté a bien voulu le pourvoir, sur la démission volon-

* Nous sommes obligés de remettre à un autre volume le détail historique & intéressant de tous ces heureux événemens.

M

266 MERCURE DE FRANCE.

taire du Sieur Nef ; & le second , en qualité de Premier Président de la Chambre des Comptes de Bar , vacante aussi par la démission volontaire du Sieur de Vassimon.

Le 11 Novembre , le Marquis de Verac , ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Landgrave de Hesse-Cassel , venant d'être revêtu du même caractère auprès du Roi de Dannemarck , a fait ses remerciemens au Roi , à qui il a été présenté par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangères. Il a ensuite fait ses révérences à la Reine & à la Famille Royale.

Le 13 Novembre , le Prince de Conti a été présenté par le Roi , à Madame , & à Madame la Comtesse d'Artois.

Le Comte de Mail'ard-Landreville , Mestre de Camp à la suite du Corps des Dragons , ayant obtenu du Roi , la permission de monter dans les Carrosses de Sa Majesté , a eu en conséquence l'honneur de lui être présenté , ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale , & de chasser le 8 Novembre , avec le Roi , à Fontainebleau.

La Comtesse de Vergennes , la Comtesse de Damas , & la Comtesse de Bassompierre , Abbessé de Poussey , ont été présentées , le 20 Novembre , à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première , par la Marquise de Juigné ; la seconde , par la Marquise de Damas-d'Anlezy ; & la troisième , par la Comtesse de Sommièvres.

N O M I N A T I O N S .

Le Roi a disposé du Gouvernement de la Citadelle de Lille , vacant par la mort du Marquis de Valory , en faveur du Vicomte de Sarsfield , Maréchal de Camp , Inspecteur-Général de la Cavalerie.

Sa Majesté a accordé la Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Louis, vacante aussi par la mort du Marquis de Valory, au Marquis d'Auver, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de cet Ordre; la place de Commandeur du Marquis d'Auver, au Baron du Blaisel, Lieutenant-Général des Armées du Roi; celle de Commandeur du même Ordre, vacante par la mort du Marquis de Saint-Sauveur, au Sieur de Choisy, Brigadier, Lieutenant-Colonel de la Légion de Lorraine; & la Charge d'Inspecteur surnuméraire de Cavalerie, vacante aussi par la mort du Marquis de Saint-Sauveur, au Marquis de Conflans, Maréchal de Camp.

Le Roi a aussi disposé du Consulat de Tripoly de Barbarie, vacant par la retraite du Sr Lancey, en faveur du Sieur Benezet Armeny, ci-devant Vice-Consul à Messine. Sa Majesté l'a en même temps chargé de ses Affaires auprès de cette Régence.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Maubeuge, Diocèse de Cambrai, la Dame de Lannoy, Chanoinesse de cette Abbaye.

Le 5 Novembre, le Comte de Brassac a prêté serment entre les mains du Roi, pour la place de premier Ecuyer de Madame Victoire, en survivance du Comte de Bearn, son père.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Bayonne, l'Abbé de Taillefer, Vicaire-Général de Périgueux; & à celui de Vannes, l'Abbé Amelot, Vicaire-Général d'Aix.

Sa Majesté a donné l'Abbaye séculière de Saint-Gilles, Diocèse de Nîmes, à l'Archevêque d'Aix, pour être réunie à son Archevêché; & celle de Bantant, Ordre de Cîteaux, Diocèse & Ville de Besançon, à la Dame d'Agay, Prieure de cette Abbaye.

M ij

268 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi a créé une sixième Charge d'Intendant des Finances, dont Sa Majesté a accordé l'agrément au Sr Amelot, Intendant de Bourgogne.

Elle a nommé à l'Intendance de Bourgogne le Sieur Duplex de Bacquencourt; & à l'Intendance de Bretagne, le Sr Caze de la Bove, Maître des Requêtes.

M A R I A G E S.

Le 15 Novembre, le Roi a signé le contrat de mariage du Comte de Valory, Officier de Dragons au Régiment de Monsieur, avec Demoiselle du Boulhard.

Le 20 Novembre, le Roi & la Reine, ainsi que la Famille Royale, ont signé le contrat de mariage du Sieur Randon de la Tour, Garde-Général, en survivance, des meubles de la Couronne, & Contrôleur-Général de la Maison de Madame, avec Demoiselle de Lassone, fille du Sieur de Lassone, Conseiller d'Etat, premier Médecin de la Reine, & premier Médecin du Roi, en survivance.

N A I S S A N C E S.

Le 20 Septembre, la femme d'un habitant de Madrid, enceinte pour la première fois, & ne croyant être qu'à son sixième mois de grossesse, mit au monde trois filles, qui furent ondoyées par l'Accoucheur. La première a vécu trois heures & demie. La seconde, quatre heures; & la troisième, quatre heures & demie.

Manuela Perez Mayorga, femme de Pedro-Antonio Perez, habitant d'Almagro, est accouchée heureusement de trois filles, dont l'une est née le 13 Octobre, & les deux autres le 15. Elles ont reçu le Baptême, & jouissent toutes les trois d'une bonne santé, ainsi que leur mère, à qui il n'est survenu aucun accident extraordinaire.

M O R T S.

Joseph - Marie de Rafelis , Marquis de Saint-Sauveur , ancien Maréchal des Logis de la Cavalerie , Maréchal des Camps & Armées du Roi ; Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , est mort à Tulle , le 12 ; chez l'Evêque de Tulle , son frere ; il étoit âgé de soixante ans.

Frère Pons François de Rosset de Roccoffel de Fleury , Chevalier Grand' Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem , Commandeur des Commanderies de Vaillampont , Chantreine & Tirlémont , Ambassadeur extraordinaire de la Religion , auprès de Sa Majesté , est mort à Paris le 16 Octobre , dans sa quarante-septième année.

Guy-Louis-Henri Marquis de Valory , Lieutenant Général des Armées du Roi , Commandeur Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis , Gouverneur de la Citadelle de Lille , Gouverneur & Grand Bailli d'Etampes , ancien Ministre du Roi à la Cour de Berlin , est mort le 19 d'Octobre , en la Terre de Bourgneuf , dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

Réné - Alexandre d'Escoubleau , Marquis de Sourdis , est mort le 5 Octobre , en son Château de Courtry , près de Melun ; il étoit âgé de quarante ans.

On mande de Jonkoping , le 5 Septembre ; qu'un des principaux Ouvriers des Forges établies aux environs de cette Ville , est mort dans l'annexe de Monsarp , à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans , sans presque avoir jamais été malade. La veille de sa mort , il s'étoit levé , avoit mangé à son ordinaire , & ne s'étoit trouvé

d'autre indisposition, qu'un dégoût subit pour le tabac, dont jusques-là il avoit toujours fait usage avec plaisir.

Marie-Beatrix, Baronne de Breiden-Landenberg, Abbessé du Chapitre de Chanoinesse de l'Abbaye d'Andlau, au Diocèse de Strasbourg, & en cette qualité, Princesse du Saint-Empire, est morte en cette Abbaye, le 12 Octobre, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Elle avoit été Coadjutrice de Marie-Sophie, Baronne d'Andlau, qui a été Abbessé de ce Chapitre, pendant cinquante-deux ans. Marie-Françoise, Baronne de Flachlanden, sa Coadjutrice depuis plusieurs années, lui succède.

On écrit de Castres, qu'un Paysan de la Paroisse de Notre-Dame de la Platée, y est mort, le 21 Septembre dernier, âgé de plus de cent ans. Cet homme n'avoit jamais été attaqué d'aucune maladie grave, & il avoit des recettes particulières pour les légères indispositions qui lui survenoient. Il n'avoit renoncé que depuis quelque temps, aux pénibles travaux de la culture, & il prenoit encore soin des bestiaux.

Charles-Louis, Duc régnant de Holstein-Beck, est mort à Königsberg, le 22 Septembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, étant né le 18 Septembre 1690. Ce Prince étoit veuf de la Comtesse Orzelska, fille naturelle d'Auguste, Roi de Pologne; il s'en étoit séparé en 1739, & n'en avoit eu qu'un fils, qui a été Maréchal de Camp au Service de France, & Colonel du Régiment Royal Allemand. Ce fils étant mort avant lui, le Duché de Holstein-Beck passe au frère du Duc défunt, nommé Pierre Auguste, actuellement Feld-Maréchal, au Service de Russie, & Gouverneur d'Esthonie.

Guillaume d'Arches, Evêque de Bayonne, est

mort à Bayonne, le 13 Octobre, dans la soixante-treizième année de son âge.

On apprend de Wigginton en Warwickshire, que le nommé Archer y est mort depuis peu, âgé de cent neuf ans. Cet homme, outre l'excellente constitution dont la nature l'avoit favorisé, étoit d'une taille gigantesque : on prétend qu'il avoit six pieds cinq pouces de haut. Quelques semaines avant la mort, il travailloit encore à creuser des fossés & à former des haies.

Pons-Faron de Lauzières de Cardaillac, Comte de Thémines, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est mort à Château Thierry, dans les premiers jours d'Octobre, âgé de cinquante-sept ans.

Thimoléon-Charles de Gouffier, Prêtre, Chanoine Honoraire de l'Eglise de Paris, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Euvette, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Orléans, est mort à Paris, le premier Novembre, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

François-Joseph de Waubert, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine - Commandant du Régiment de la Colonelle-Générale, Cavalerie, est mort à Paris, le 3 Novembre, âgé de quatre-vingt-un ans.

N. de Fontanes, Inspecteur de Manufactures des Provinces du Poitou & de l'Annis, & Associé de la Société Royale d'Agriculture de la Rochelle, Auteur d'un Mémoire sur la culture de la garance, & de plusieurs autres Ouvrages estimés, est mort au mois d'Octobre, à Nantes. Il s'étoit rendu recommandable par une Garen-

272 MERCURE DE FRANCE.

cière avantageusement établie dans le Bas-Poitou, & par des desséchemens sur les laines de la mer, dans la même contrée.

Jean Omelane, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, premier Conseiller du Conseil du Duc d'Orléans, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Corbigny, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Autun, est mort à Paris le 5 Novembre, dans sa soixante-seizième année.

Le nommé Andié Brisir de Bra, Domestique, est mort à Turin, le 9 Octobre, des suites d'une contusion à la tête, occasionnée par une chute, à l'âge de cent vingt-deux ans sept mois & vingt-cinq jours. Il avoit continué jusques-là son service, sans se ressentir des infirmités de la vieillesse, & sans éprouver aucune altération dans ses organes. Cet homme s'étoit marié trois fois, & avoit un fils de sa première femme. Il avoit épousé la troisième à cent dix-huit ans. Lorsqu'il vint au monde, il ne paroissoit pas destiné, par la nature, à fournir une aussi longue carrière. Son Extrait baptistaire, qui fixe l'époque de sa naissance au 14 Février 1652, porte que la Sage-Femme fut obligée de l'ondoyer.

Antoine-Charles de Rault de Ramsault, Maréchal de Camp, Directeur des Fortifications, & Commandant au Fort Saint-Sauveur à Lille, y est mort le 4 Novembre, dans sa quatre-vingt-septième année.

Charles Balchazar de Burle-Vallorie de Curban, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Doyen des Ubiquistes, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Lure, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Sisteron, & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Merry, est mort ici, le 9 Novembre,

dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

Le nommé Jean Ginei est mort à Sienné, âgé de cent deux ans. Il n'avoit jamais été malade, & il a conservé la mémoire & l'usage de tous ses sens, jusqu'au dernier moment de sa vie.

Il est mort aussi, dans un Village de Toscané, près du Monastère de Wallombreuse, une femme nommée Marie-Dominique Foggi, qui avoit cent cinq ans accomplis.

Guillaume-François Bouvier, Marquis de Cépoÿ, Grand Bailli d'Épée, Gouverneur & Capitaine des Chasses des Ville, Château & Capitainerie de Montargis, Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, est mort à Paris, le 14 Novembre, âgé de trente-deux ans.

Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre, veuve de Hyacinthe Cajetan de Lannion, Comte de Lannion, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de l'Isle de Minorque, est morte à Paris, le 16 Novembre, âgée de cinquante-trois ans & quatre mois.

L O T E R I E S.

Le cent soixante-septième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois de Novembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 98798. Celui de vingt mille livres au N°. 82177, & les deux de dix mille, aux numéros 89885 & 95120.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de Novembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 87, 71, 35, 72, 3. Le prochain tirage se fera le 5 Décembre.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Églogue, Lise & Damon.	<i>ibid.</i>
Eglé Officier à Mde la Marquise de ***.	9
Le Visir prudent.	11
L'Enfant & la Guitare, <i>fable.</i>	15
Fable dédiée à la Reine.	16
Le Duel, conte moral.	18
Philippe & Aster, <i>fable.</i>	30
Les deux Renards, <i>fable.</i>	33
Le Lion & l'Ane, <i>fable.</i>	36
A M. le Chev. de St H.	<i>ibid.</i>
La Vieille qui devide un écheveau, <i>fable.</i>	38
Conversation.	40
Epigrammes imitées de Martial.	40
Anecdote.	53
Pot-pourri.	54
Consigne à mon Portier.	59
Explication des Enigmes & Logogryphes,	60
ENIGMES,	61
LOGOGYPHES,	64
Ronde de la Rosiere.	65
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	68
Discours prononcé à la séance de l'Académie d'Amiens.	<i>ibid.</i>
Théorie des sentimens moraux.	73
Traité de la culture du figuier.	83
Le Télémaque François.	85
Principe du Cultivateur.	89
Discours prononcé par M. Gresset dans la séance publique de l'Académie Française.	91
Le Poète des mœurs.	93
Principes de la saine philosophie.	96

D É C E M B R E. 1774. 275

Œuvres de M. le Chancelier Daguesseau.	97
Les Etrennes du goût.	106
Le Juge, Drame.	107
Discours sur la maniere de lire les vers.	118
Histoire littéraire des Troubadours.	125
Histoire universelle de Justin.	132
Legs d'un père à ses filles.	138
Eloge de la Fontaine.	146
Analyse du nouveau système de l'ancienne mythologie.	154
Table pour corriger les distances apparentes de la lune & des étoiles.	<i>ibid.</i>
Explication de quelques medailles Phéniciennes.	<i>ibid.</i>
Explication de quelques médailles de peuples, de villes & de Rois grecques & phéniciens.	<i>ib.</i>
Théocriti decem Idyllia.	<i>ibid.</i>
Antonini liberalis transformationum congeries.	<i>ibid.</i>
Dictionnaire des particules Angloises.	<i>ibid.</i>
Catalogue des livres de M. le Comte de Vesle.	159
Préceptes sur la santé des gens de guerre.	159
Suite de la correspondance sur l'art de la guerre.	160
Les Amans généreux, Comédie.	<i>ibid.</i>
Nouvelles historiques.	168
Epître à Thémis.	183
Etrennes du Parnasse.	185
Le Droit commun de la France & la coutume de Paris.	<i>ibid.</i>
Lettre sur La Fontaine à M. L ***	185
SPECTACLES, Opéra,	194
Comédie Française,	202
Comédie Italienne,	205
A M. Clairval.	215
Début.	217
— Bruxelles	<i>ibid.</i>

276	MERCURE DE FRANCE.	
	Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.	218
	— des Sciences.	219
	Lettre de M l'Abbé d'Arnaud au R. P. sur la grandentille qui est au jardin de l'Infante.	222
	Sentimens d'un Académicien de Lyon sur quelques endroits des commentaires de Cornille.	244
	Cours d'histoire naturelle.	234
	Physique, Thermometre universel.	235
	ARTS, Gravures.	236
	Musique.	240
	Annonce.	244
	Horlogerie.	246
	Actes de bienfaisance.	247
	Anecdotes.	253
	AVIS,	250
	Nouvelles politiques,	253
	Présentations,	262
	Nominations,	266
	Mariages,	268
	Naissances,	<i>ibid.</i>
	Morts,	269
	Loteries,	273

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le volume du Mercure du mois de Décembre 1774, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Novembre 1774.

LOUVEL.



Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

